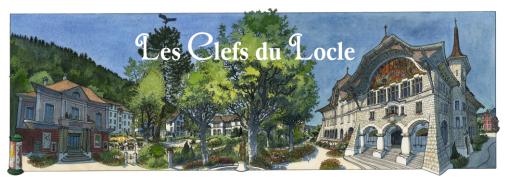


Rapports de gestion des services de l'administration communale pour l'exercice 2021



2021 "Les Clefs du Locle"



TABLE DES MATIÈRES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
BUREAU PROMOTIONNEL ET CULTUREL	23
SERVICE DES FINANCES	24
INFORMATIQUE	40
CULTURE	45
RESSOURCES HUMAINES	47
MUSÉE D'HORLOGERIE – CHÂTEAU DES MONTS	60
MUSÉE DES BEAUX-ARTS	78
MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES	96
BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE	
BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES	107
SERVICE FORESTIER INTERCOMMUNAL LE LOCLE – LA CHAUX-DE-FONDS	110
DICASTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES INSTITUTIONS PARASCOLAIRE	S (DEJIP).113
CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE	117
CENTRE D'ORTHOPHONIE	119
CLAAP - CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE L'ANCIENNE POSTE	120
ALTER CONNEXION MONTAGNES	133
PARLEMENT DES JEUNES	141
GUICHET SOCIAL RÉGIONAL	144
GARAGE	153
VOIRIE	153
SPORTS	
STATION D'ÉPURATION	158
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	
IMMEUBLES	173
CONTRÔLE DES HABITANTS	179
ÉTAT CIVIL	186
OFFICE DU TRAVAIL	190
OFFICE DU LOGEMENT	192
SÉCURITÉ PUBLIQUE	194
ADMINISTRATION DES CIMETIÈRES DU LOCLE ET DES BRENETS	198
BUREAU D'OBSERVATION - COSC	
SERVICE DES EAUX	204
ÉCLATRAGE PUBLIC	210

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général s'est réuni à 7 reprises en 2021 : les 27 janvier, 24 février, 28 avril, 23 juin, 30 septembre, 18 novembre et 15 décembre.

Le Législatif a adopté 15 rapports du Conseil communal.

De plus, le Législatif a refusé par 22 voix contre 16 et 0 abstention un rapport du Conseil communal (18 novembre 2021 : classement de la motion 9.1 de M. Leonello Zaquini et consorts (POP) : « Installation d'une caméra et d'une connexion au réseau Internet pour la transmission en direct des séances du Conseil général », du 8 février 2011).

Enfin, le Conseil général a adopté 21 arrêtés et 1 règlement (voir ci-après).

Mutations

Les mutations suivantes sont intervenues en cours d'année :

- M. William Buirette, PLR, a remplacé Mme Armelle Von Allmen, démissionnaire.
- M. Joël Galvani, Les Verts, a remplacé M. Richard Gigon, démissionnaire.
- Mme Stéphanie Hügli, POP, a remplacé M. Oscar Favre, démissionnaire.
- M. Gaëtan Dubois, PLR, a remplacé Mme Sarah Favre-Bulle, démissionnaire.
- Mme Anne-Catherine Frutschi Lancaster, PS, a remplacé Mme Corine Bolay Mercier, démissionnaire.

Bureau

Pour l'année 2021, le Bureau a été désigné comme suit :

1 ^{er} janvier au 23 juin	M. Philippe Rouault, Le Mme Sarah Favre-Bull M. Cyprien Baba, POP M. Pierre Surdez, PLR Mme Joëlle Eymann, P M. François Chopard, I Mme Suzanne Zaslaws	e, PLR 1 ^{ère} vice-présidente 2 ^{ème} vice-président Secrétaire S Secrétaire suppléante PLR Questeur
23 juin au 31 décembre	M. Pierre Surdez, PLR M. Cyprien Baba, POP M. François Chopard, I Mme Joëlle Eymann, P M. Gérard Pulfer, PLR Mme Suzanne Zaslaws M. Joël Galvani, Les Ve	S Secrétaire Secrétaire suppléant ki, POP Questrice

Interpellations

24 février

 De Mme Martine Sieber et consorts (PS) : « Nouveaux horaires de train entre Le Locle et Les Brenets à partir du 1^{er} mars. »
 L'interpellatrice se déclare satisfaite de la réponse du Conseil communal.

28 avril

De Mme Caroline Erard et consorts (Les Verts) : « Le temps des vélos. » L'interpellatrice se déclare satisfaite de la réponse du Conseil communal.

30 septembre -

- De MM. Vivian Bologna et Michaël Berly (POP) : « Le Conseil communal souhaitet-il dégrader le pouvoir d'achat du personnel communal ? » L'interpellateur ne se déclare pas satisfait de la réponse du Conseil communal. Ouverture de la discussion.
- De MM. Michaël Berly (POP) et Stéphane Reichen (PS) : « Évolution de la question géotopographique. » L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
- De Mme Corine Bolay Mercier et M. Stéphane Reichen (PS): « Quelles négociations ont été entreprises avec Bibliobus pour maintenir les prestations aux Brenets? »
 L'interpellatrice ne se déclare pas satisfaite de la réponse du Conseil communal.
- De Mme Corine Bolay Mercier (PS): « Quel accueil offre notre Ville aux étudiant et s du CPNE, du futur pôle horloger ou encore aux élèves du 3ème cycle dans la zone du campus « Klaus » ? »

 L'interpellatrice se déclare satisfaite de la réponse du Conseil communal.
- De M. Gaëtan Dubois et consorts (PLR) : « Abonnements annuels Onde Verte Junior. »
 L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
- De Mme Corine Bolay Mercier et M. Stéphane Reichen (PS): « Quelles sont les mesures prévues par les autorités communales à court et moyen terme pour diminuer les nuisances liées à la circulation au centre de nos deux localités? » L'interpellatrice se déclare satisfaite de la réponse du Conseil communal.

18 novembre

- De M. Gérard Santschi et consorts (PS) : « Communication du Conseil communal. »

 L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal.
- De M. Michel Rosselet et consorts (PLR): « STEP, le Conseil général ne méritett-il pas d'être informé? »
 L'interpellateur se déclare satisfait de la réponse du Conseil communal. Ouverture de la discussion.

Résolutions

24 février

- De M. Stéphane Reichen et consorts (PS) : « Congé paternité. » Résolution refusée par 20 voix contre 18 et 0 abstention.
- Interpartis (PS par Mme Corine Bolay Mercier et M. Stéphane Reichen, Les Verts par M. Romain Vermot, PLR par M. Anthony Von Allmen et POP par M. Jean-Marie Rotzer): « Annonce décès. »
 Résolution acceptée à l'unanimité.

28 avril

 De Mme Anne-Lise Debets et consorts (POP) : « Accès à la vaccination COVID-19. »
 Résolution acceptée par 23 voix contre 0 et 13 abstentions.

Projets d'arrêtés

27 janvier

- Projet d'arrêté interpartis (PS par M. Stéphane Reichen, POP par M. Jean-Marie Rotzer, Les Verts par M. Romain Vermot et PLR par M. Anthony Von Allmen):
 « Modification du règlement général de commune pour l'instauration d'une commission du tourisme du Conseil général. »
 Arrêté accepté par 34 voix contre 1 et 1 abstention.
- Projet d'arrêté interpartis (PS par M. Stéphane Reichen, POP par M. Jean-Marie Rotzer, Les Verts par M. Romain Vermot et PLR par M. Anthony Von Allmen):
 « Organisation de la commission du tourisme. »
 Arrêté accepté par 34 voix contre 1 et 1 abstention.

15 décembre

 Projet d'arrêté de M. Gaëtan Dubois et consorts (PLR): « Création d'une commission occasionnelle d'enquête, qui investiguera sur le traitement et l'évolution du projet de la STEP. » Projet retiré par son auteur.

Motions

24 février

- De Mme Céline Dupraz et consorts (POP) : « Proposition d'une prime de domiciliation pour le personnel communal. »

 Motion acceptée par 27 voix contre 9 et 1 abstention.
- De M. Anthony Von Allmen et consorts (PLR): « Attractivité de la Commune du Locle. »
 Motion acceptée à l'unanimité.

28 avril

- De M. Vivian Bologna et consorts (POP): « Pour le développement de l'offre extrascolaire en faveur de la Jeunesse des Brenets. »
 Motion acceptée par 24 voix contre 0 et 11 abstentions.
- De Mme Priscille Hoesli et consorts (Les Verts) : « Petite route de campagne ou rallye de Corse ? »

 Motion acceptée par 20 voix contre 12 et 5 abstentions.
- De M. Stéphane Reichen et consorts (PS): « Pour un plan de relance en faveur des acteurs locaux : accompagnons la sortie de la crise pandémique! » Motion acceptée par 37 voix contre 0 et 1 abstention.

Classement de motions

18 novembre

- De M. Leonello Zaquini et consorts (POP): « Installation d'une caméra et d'une connexion au réseau Internet pour la transmission en direct des séances du Conseil général », du 8 février 2011.
 Classement refusé par 22 voix contre 16 et 0 abstention.
- De Mme Nicole Vermot et consorts (PLR) : « Places de parc réservées aux personnes à mobilité réduite », du 27 novembre 2013. Classement accepté à l'unanimité.

Postulats

23 juin

 Déposé dans le cadre de l'examen des comptes 2020, postulat interparti (PS par Mme Corine Bolay Mercier, Les Verts par M. Romain Vermot, POP par M. Jean-Marie Rotzer): « Quelle place pour les femmes dans les activités sportives ? » Postulat accepté à l'unanimité. Déposé dans le cadre de l'examen des comptes 2020, postulat du groupe PLR par M. Nicolas Aubert et consorts : « Fusion de communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, une nécessité! »
 Postulat refusé par 18 voix contre 17 et 0 abstention.

Classement de postulats

18 novembre

- De M. Gérard Santschi (PS) : « Stationnement en ville du Locle », du 5 juin 2008. Classement accepté à l'unanimité.
- De M. Anthony Von Allmen (PLR) : « Pour un plan de stationnement à l'horizon 2016 », du 27 janvier 2016. Classement accepté à l'unanimité.
- De M. Gérard Santschi et consorts (PS): « Recettes supplémentaires », du 25 janvier 2018.
 Classement accepté à l'unanimité.

Questions

28 avril

De Mme Suzanne Zaslawski et consorts (POP) : « À quand la convocation de la commission santé-social ? »

30 septembre -

De M. Michaël Berly et consorts (POP) : « Recrudescence des cyberattaques, quel niveau de sécurité des systèmes d'information ? »

Initiatives communales

Néant.

Commissions

ATUEE - Elle s'est réunie à 5 reprises (1er février, 17 février, 26 avril, 30 août,

15 novembre).

Énergies et eau - Elle ne s'est pas réunie en 2021.

Financière Elle s'est réunie à 11 reprises (25 février, 11 mars, 29 avril, 4 mai,

11 mai, 27 mai, 1^{er} septembre, 2 novembre, 4 novembre, 9 novembre, 23 novembre). Le 31 mai, la commission financière a déposé son rapport sur les comptes 2020, adopté par le Conseil

général le 23 juin.

Naturalisations et agrégations Elle s'est réunie à 5 reprises (16 février, 3 mai, 17 juin, 25 août, 2

novembre).

Nouvelle STEP Elle s'est réunie à 4 reprises (26 janvier, 9 septembre, 28 octobre,

25 novembre).

CES Il s'est réuni à 1 reprise (10 novembre).

Conseil de fondation Bellevue

Il s'est réuni à 2 reprises (17 mars, 14 septembre).

Travaux publics - Elle s'est réunie à 3 reprises (6 janvier, 10 mai, 25 novembre).

Elle s'est réunie à 5 reprises (21 janvier, 10 février, 24 mars, 19 Circulation

mai, 11 novembre).

Suivi de fusion Elle s'est réunie à 2 reprises (27 avril, 16 décembre).

Elle s'est réunie à 4 reprises (30 mars, 6 mai, 10 juin, 2 septembre). Tourisme

Intercommunale Collaboration LL-CDF Elle s'est réunie à 1 reprise (2 novembre).

- Elle s'est réunie à 8 reprises (23 mars, 20 avril, 18 mai, 24 août, 14 Législative

septembre, 19 octobre, 16 novembre, 9 décembre).

Qualité de vie Elle s'est réunie à 3 reprises (22 septembre, 26 octobre, 30

novembre).

Santé - Social - Elle s'est réunie à 1 reprise (14 juin).

l'enfance

Conseil de la fondation de - Il s'est réuni à 4 reprises (22 février, 29 mars, 20 mai, 29 septembre).

Règlement

27 janvier - Modification du règlement général de la commune du Locle (art. 27

al. 1 let. j) – Commission du tourisme).

CONSEIL COMMUNAL

L'exécutif a siégé 47 fois en 2021.

Composition

Composition du Conseil communal :

1 ^{er} janvier au 30 juin	- - -	M. Jean-Paul Wettstein, PLR M. Miguel Perez, Les Verts M. Denis de la Reussille, POP M. Claude Dubois, PLR M. Cédric Dupraz, POP	Président Vice-président Membre Membre Membre
1 ^{er} juillet au 31 décembre	- - -	M. Miguel Perez, Les Verts M. Cédric Dupraz, POP M. Claude Dubois, PLR M. Denis de la Reussille, POP Mme Sarah Favre-Bulle, PLR	Président Vice-président Membre Membre Membre

Mutation

• Mme Sarah Favre-Bulle, PLR, a remplacé M. Jean-Paul Wettstein, démissionnaire.

Arrêtés et règlements du Conseil communal

6 janvier	-	Rémunération des stagiaires.
20 janvier	-	Circulation routière Parc du jardin du Marais (1 complémentaire).
1 ^{er} février	-	Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à
		Pascal Schnidrig.
17 février	-	Naturalisations (1 Érythrée – 1 Italie – 1 Angola – 1 Madagascar).
24 mars	-	Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Denis
		Piaget.
29 mars	-	Adhésion au service intercommunal d'archivage.
7 avril	-	Modification du règlement d'application du Conseil communal concernant la taxe
		des déchets du 23 janvier 2012.
12 mai	-	Naturalisations (1 Pologne – 1 France – 4 Maroc – 1 Portugal).
19 mai	-	Modification du règlement de la Musique Scolaire du 12 juillet 2019.
31 mai	-	Conclusion d'un emprunt auprès de l'AXA Vie SA.
	-	Conclusion d'un emprunt auprès de PostFinance.
7 juin	-	Proclamation de deux conseillers généraux (William Buirette, PLR – Joël Galvani,
		Les Verts).
14 juin	-	Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Luis
-		Santos.
	-	Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à
		Samuel Miserez.
23 juin	-	Naturalisations (5 Portugal – 1 Italie).
	-	Proclamation d'une conseillère générale (Stéphanie Hügli, POP).
30 juin	-	Participation communale à l'abonnement annuel Onde verte.
7 juillet	-	Proclamation d'une conseillère communale (Sarah Favre, PLR).
	-	Circulation routière Grande-Rue (1 complémentaire).
11 août	-	Moulins souterrains du Col-des-Roches ouverture et tarifs.
	-	Proclamation d'un conseiller général (Gaëtan Dubois, PLR).
18 août	-	Règlement d'utilisation du fonds d'aide à la fusion.
1 ^{er} septembre	-	Naturalisations (1 Cameroun – 1 France – 1 Syrie – 2 Bosnie-Herzégovine).
27 septembre	-	Vente d'un terrain au chemin des Aulnes, à Édith et Christian Matthey-des-
		Bornels.
13 octobre	-	Circulation routière rue de la Côte, av. de l'Hôpital et chemin du Chalet (1
		complémentaire).

27 octobre

- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Cyril Renfer.
- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Thomas Willi.
- Vente en pleine propriété d'un terrain à la Rue du Lac, à Innotools Sàrl.

3 novembre 10 novembre

- Naturalisations (5 Portugal).
- Règlement d'application des structures préscolaires communales de la Ville du Locle.
 - Proclamation d'une conseillère générale (Anne-Catherine Frutschi Lancaster,

22 décembre

- Octroi d'une concession pour installations intérieures d'eau et eaux usées à Fidan Prekasi.
- Modifications du règlement d'application du statut du personnel du 26 mars 2018.
- Règlement concernant les conditions applicables aux apprentis de l'administration communale.
- Rémunération des stagiaires.
- Délégation de compétence du Conseil communal au service des ressources humaines dans le cadre des dispositions sur le statut du personnel et son règlement d'application.

Réceptions

Le Conseil communal a offert le vin d'honneur aux manifestations suivantes durant l'année :

À l'Hôtel de Ville

Mérites loclois. 31 août

8 septembre Vernissage « Les Clés du Locle ».

En divers lieux

26 août

5 juin	- Assemblée générale de l'Association cantonale neuchâteloise des gymnastes
	vétérans – Brasserie de l'Ancienne Poste.
11 août	- Inauguration du Pilori des Brenets et levure chantier « Casse-culs » – Ancien
	Hôtel communal des Brenets.
19 août	- Assemblée des délégués de Swiss Volley Région Neuchâtel –Hôtel de la Fleur de
	Lie

Assemblée générale de l'Amicale des anciens députés PLRN - Restaurant du

Saut du Doubs. Fête cantonale de gymnastique – Les Brenets. 12 septembre Vernissage festival Alt.+1000 - La Brévine. 5 octobre

27 octobre Soupe à la courge des jardins coopératifs – Jambe-Ducommun.

10ème biennale du patrimoine horloger – L'Heure bleue. 4 novembre

94ème assemblée des officiers de l'état civil du Canton de Neuchâtel - Château 13 novembre des Monts.

Représentations

Le Conseil communal s'est fait représenter aux manifestations principales suivantes durant l'année :

- 100ème anniversaire de Mme Margrith Rothen Le Locle.
- Inauguration du nouveau terminal d'ARESA Les Éplatures.
- 100ème anniversaire de Mme Betty Jeannet Le Locle.
- Cérémonie d'ouverture du 12ème anniversaire de l'inscription à l'UNESCO La Chaux-de-Fonds.
- Visite au MHL de la Chargée d'affaires de l'ambassade des États-Unis en Suisse Le Locle.
- Inauguration de la nouvelle véranda du Tennis Club Les Brenets Les Brenets.
- 100ème anniversaire de Mme Lucienne Fuchs Le Locle.
- Fête des jardins coopératifs du Locle Le Locle.
- 100ème anniversaire de M. Marcel Bouverat Le Locle.

- 100ème anniversaire de Swiss Engineering Colombier.
- Rencontre avec M. Guy Parmelin organisée par la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie La Chaux-de-Fonds.
- Portes ouvertes du foyer de jour des Fritillaires Le Locle.
- 100ème anniversaire de l'Auto-Moto-Club Le Locle Le Locle.
- Remise officielle du Prix BCN Innovation La Chaux-de-Fonds.
- 50ème anniversaire de la Fondation J. & M. Sandoz Le Locle.
- Ouverture du Salon des vins La Chaux-de-Fonds.
- Soirée de clôture des manifestations interculturelles de l'association NeuchàToi La Chaux-de-Fonds.
- 100ème anniversaire de la FSG Les Brenets Les Brenets.
- Inauguration officielle de la nouvelle manufacture Audemars Piguet Le Locle.
- Commémorations du 150ème anniversaire de la guerre de 1870-1871 Les Brenets.
- Inauguration du nouveau Musée privé d'Ulysse Nardin Le Locle.
- Invitation au civik-hack par le Parlement des jeunes Le Locle.
- 94ème assemblée des officiers de l'état civil du Canton de Neuchâtel Le Locle.
- Diverses cérémonies de remises de diplômes.
- Diverses séances d'information organisées par le Canton ou des institutions régionales.
- Diverses soirées théâtrales, spectacles et concerts des sociétés locales.
- Diverses manifestations sportives des clubs locaux.
- Diverses conférences.
- Diverses assemblées générales d'institutions et d'associations.

Union des villes suisses

Le Conseil communal s'est fait représenter par MM. Miguel Perez, Cédric Dupraz et Patrick Martinelli aux journées des villes suisses qui ont eu lieu à Thoune les 26 et 27 août 2021 sur le thème « La ville de la participation ».

Agrégations - naturalisations

Le Conseil communal a accordé l'agrégation à la Commune du Locle à 27 personnes (1 ressortissant d'Érythrée, 1 d'Angola, 2 de France, 2 d'Italie, 4 du Maroc, 11 du Portugal, 1 de Pologne, 1 du Cameroun, 1 de Syrie, 2 de Bosnie-Herzégovine, 1 de Madagascar).

ARRÊTÉS ET RÈGLEMENTS VOTÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL EN 2021

Du 27 janvier

Budget de l'exercice 2021

Article premier	Est approuvé le budget de l'exercice 2021 qui comprend :		
	a) le budget du compte de résultats qui se présente en résumé d	comn	ne suit :
	Charges d'exploitation	Fr.	84'353'978
	Revenus d'exploitation	Fr.	-70'861'615
	Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	13'492'363
	Charges financières	Fr.	3'008'670
	Produits financiers	Fr.	<u>-5'811'752</u>
	Résultat provenant des financements (2)	Fr.	-2'803'082
	Résultat opérationnel (1+2)	Fr.:	10'689'281
	Charges extraordinaires	Fr.	0
	Revenus extraordinaires	Fr.	<u>-6'732'480</u>
	Résultat extraordinaire (3)	Fr.	-6'732'480
	Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	<u>Fr.</u>	3'956'801
	 b) le budget des investissements du patrimoine administratif se p comme suit : 	rései	nte en résumé
	Dépenses d'engagement du Conseil communal à demander	Fr.	1'976'000
	Dépenses d'engagement du Conseil général limitées à une année		1'745'000
	Dépenses d'engagement du Conseil général à demander	Fr.	4'401'000
	Dépenses d'engagement du Conseil général déjà votées	Fr.	4'371'000
	Total des dépenses	Fr.	12'493'000
	Recettes d'engagement du Conseil communal à demander	Fr.	-338'000
	Recettes d'engagement du Conseil général limitées à une année	Fr.	-250'000
	Recettes d'engagement du Conseil général à demander	Fr.	-1'674'000
	Recettes d'engagement du Conseil général déjà votées	Fr.	-1'530'600
	Total des recettes	Fr.	
	Total des investissements nets		8'700'400
	c) le montant net indiqué sous let. b est composé des éléments		
	Investissements du patrimoine administratif à voter (soumis maîtrise des finances) :		
	Dépenses d'engagement du Conseil communal à demander	Fr.	1'976'000
	Dépenses d'engagement du Conseil général limitées à une année	Fr.	1'745'000
	Dépenses d'engagement du Conseil général à demander	Fr.	4'401'000
	Total des dépenses	Fr.	8'122'000
	Recettes d'engagement du Conseil communal à demander	Fr.	-338'000
	Recettes d'engagement du Conseil général limitées à une année	Fr.	-250'000
	Recettes d'engagement du Conseil général à demander	Fr.	-1'674'000
	Total des recettes		-2'262'000
	Investissements du patrimoine administratif déjà votés (soumis		
	maîtrise des finances d'une année antérieure)		
	Dépenses d'engagement du Conseil général déjà votées	Fr.	4'371'000
	Total des dépenses	Fr.	4'371'000
	Recettes d'engagement du Conseil général déjà votées	Fr.	-1'530'600
	Total des recettes	Fr.	
	Total des investissements nets		8'700'400
Art. 2	Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur. Il sera transr		
	exemplaire du budget, au Service des communes.	-, ·	

11

Octroi d'un crédit d'investissements pour l'exercice 2021

Article premier. -Un crédit d'investissements brut de Fr. 1'745'000.- est accordé au Conseil communal

pour l'exercice 2021.

¹ Le montant net soumis au mécanisme de maîtrise des finances est composé des Art. 2.-

éléments suivants :

Dépenses d'engagement du Conseil général limitées à une année Fr. 1'745'000.-Total des dépenses Fr. 1'745'000.-Recettes d'engagement du Conseil général limitées à une année Fr. -250'000.-Fr. -250'000.-

Total des recettes

Total des investissements nets

Fr. 1'495'000.-

Tous les pouvoirs sont accordés au Conseil communal pour procéder aux Art. 3.-

transactions immobilières découlant des travaux effectués dans le cadre de ces

investissements.

Le présent arrêté est soumis au référendum facultatif. <u>Art. 4.-</u>

Le présent arrêté sera soumis à la sanction du Conseil d'État. Art. 5.-

Renouvellement ou conclusion des emprunts

Article premier.-Le Conseil communal est autorisé à renouveler ou conclure des emprunts pour un

> montant global de Fr. 23'700'000.-, en une ou plusieurs tranches, aux meilleures conditions du jour, à des échéances et auprès des prêteurs de son choix afin de

financer le budget 2021.

Art. 2.-Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du

délai référendaire.

Modification du règlement général

Article premier.-Le règlement général de la Commune du Locle est modifié comme suit :

Article 27 al. 1 let. j) (nouveau)

la commission du tourisme de 13 membres issus du Conseil général.

Art. 2.-Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les

formalités légales.

Organisation de la commission du tourisme

La commission du tourisme est chargée de développer le tourisme dans la nouvelle Article premier.-

commune fusionnée.

¹ La commission est habilitée à associer à ses travaux, régulièrement ou Art. 2.-

ponctuellement, toute personne qu'elle juge utile de consulter ainsi qu'à requérir

toutes informations nécessaires.

² Elle invite le Conseil communal à envoyer une délégation à ses séances.

La commission se réunit au minimum deux fois par année. <u>Art. 3.-</u>

Les propositions et discussions de la commission font l'objet d'une communication Art. 4.-

écrite régulière au Conseil général.

Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté qui entre Art. 5.-

immédiatement en vigueur.

Du 24 février

Crédit de Fr. 400'000.- pour des travaux sur les canalisations

formalités légales.

Article premier.-Un crédit de Fr. 400'000.- HT est accordé au Conseil communal pour des travaux sur les canalisations. Le montant figurant à l'article 1 représente le montant brut du projet, auquel il faut Art. 2.retrancher Fr. 80'000.- de recettes, portant ainsi à Fr. 320'000.- le montant net finalement à la charge de la Ville du Locle. Art. 3.-Le montant net figurant à l'article 2 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours. La dépense sera portée au compte : 100565.50320.00 Art. 4.-Art. 5.-Les modalités d'amortissement seront de 4 %. Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit. <u>Art. 6.-</u> Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les Art. 7.-

Crédit de Fr. 890'000.- pour réfection de la rue de la Côte avec reprise complète de la chaussée

Article premier.Un crédit de Fr. 890'000.- TTC est accordé au Conseil communal pour la réfection de la rue de la Côte avec reprise complète de la chaussée.

Le montant figurant à l'article 1 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.

Art. 3.La dépense sera portée au compte 100562.50100.00

Les modalités d'amortissement seront de 2 %.

Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.

Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Crédit de Fr. 260'000.- pour le remplacement du collecteur unitaire par un système séparatif à la rue de la Côte

Un crédit de Fr. 260'000.- HT est accordé au Conseil communal pour le Article premier.remplacement du collecteur unitaire par un système séparatif à la rue de la Côte. Le montant figurant à l'article 1 représente le montant brut du projet, auquel il faut Art. 2.retrancher au moins Fr. 29'000.- de recettes pour les eaux claires, portant ainsi à Fr. 231'000.- le montant net finalement à la charge de la Ville du Locle. Le montant net figurant à l'article 2 est déduit de l'enveloppe des investissements Art. 3.de l'année en cours. Art. 4.-La dépense sera portée aux comptes : 100563.50320.00 pour les eaux usées Fr. 115'000.- HT. 100564.50320.00 pour les eaux claires Fr. 145'000.- HT. Les modalités d'amortissement seront de 2 %. Art. 5.-Art. 6.-Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit. Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les Art. 7.formalités légales.

Crédit de Fr. 326'000.- pour le remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau dans le cadre des grands chantiers 2021 en ville du Locle

Article premier.- Un crédit de Fr. 326'000.- HT est accordé au Conseil communal pour le

remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau dans le cadre des

grands chantiers 2021 en ville du Locle.

Art. 2.- Le montant figurant à l'article 1 est déduit de l'enveloppe des investissements de

l'année en cours.

Art. 3.- La dépense sera portée aux comptes :

100555.50310.00 pour le chantier cimetière Fr. 187'000.- HT

100556.50310.00 pour le chantier Jeanneret 36-42 Fr. 139'000.- HT

<u>Art. 4.-</u> Les modalités d'amortissement seront de 2 %.

Art. 5.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.

<u>Art. 6.-</u> Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les

formalités légales.

Du 28 avril

Crédit de Fr. 101'000.- pour les travaux de génie civil au « Casse-culs » aux Brenets

Article premier.- Un crédit de Fr. 101'000.- TTC est accordé au Conseil communal pour le séparatif et

l'éclairage public au « Casse-culs » aux Brenets.

Art. 2.- Le montant net figurant à l'article 1 est déduit de l'enveloppe des investissements

de l'année en cours.

Art. 3.- La dépense sera portée au compte 100648.50100.00 Art. 4.- Les modalités d'amortissement seront de 2.5 %.

Art. 5.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.

Art. 6.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les

formalités légales.

Crédit de Fr. 66'000.- pour le séparatif au « Casse-culs » aux Brenets

Article premier.- Un crédit de Fr. 66'000.- HT est accordé au Conseil communal pour le remplacement

du collecteur unitaire par un système séparatif au « Casse-culs » aux Brenets

Art. 2.- Le montant figurant à l'article 1 représente le montant brut du projet, auquel il faut

retrancher Fr. 7'400.- de recettes pour les eaux claires, portant ainsi à Fr. 58'600.-

le montant net finalement à la charge de la Ville du Locle.

Art. 3.- Le montant net figurant à l'article 2 est déduit de l'enveloppe des investissements

de l'année en cours.

<u>Art. 4.-</u> La dépense sera portée aux comptes:

100634.50320.00 pour les eaux usées Fr. 29'000.- HT.

100647.50320.00 pour les eaux claires Fr. 37'000.- HT.

Art. 5.- Les modalités d'amortissement seront de 2 %.

<u>Art. 6.-</u> Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.

Art. 7.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les

Crédit de Fr. 300'000.- pour la réalisation d'une étude sur la stabilisation du centre-ville du Locle

Article premier	Un crédit de Fr. 300'000 est accordé au Conseil communal pour la réalisation d'une
	étude sur la stabilisation du centre-ville du Locle.
<u>Art. 2</u>	Le montant figurant à l'article 1 représente le montant brut du projet, auquel il faut retrancher Fr. 150'000 de recettes de subvention fédérale et Fr. 75'000 de recettes de subvention cantonale portant ainsi à Fr. 75'000 le montant net finalement à la charge de la Ville du Locle.
<u>Art. 3</u>	Le montant net figurant à l'article 2 est déduit de l'enveloppe des investissements de l'année en cours.
Art. 4	La dépense sera portée au compte 100638.52900.00
<u>Art. 5</u>	Les modalités d'amortissement seront de 20 %.
<u>Art. 6</u>	Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.
<u>Art. 7</u>	Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Du 23 juin

Comptes 2020 Les Brenets

Comptes 2020	Les bienets				
Article premier	Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les cor de la Commune des Brenets, qui comprennent : a) le compte de résultats qui se présente comme suit :	nptes de	e l'exercice 2020		
	Charges d'exploitation	Fr.	5'724'583.10		
	Revenus d'exploitation	Fr.	-5'350'974.40		
	Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	-373'608.70		
	Charges financières	Fr.	246'693.94		
	Produits financiers	Fr.	-482'553.80		
	Résultat provenant des financements (2)	Fr.	-235'859.86		
	Résultat opérationnel (1+2)	<u>Fr.</u>	137'748.84		
	Charges extraordinaires	Fr.	0.00		
	Revenus extraordinaires	Fr.	-326'629.78		
	Résultat extraordinaire (3)	Fr.	-326'629.78		
	Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	<u>Fr.</u>	-188'880.94		
	b) les crédits d'investissements autorisés selon les limites du frein :				
	Dépenses	Fr.	218'571.95		
	Recettes	Fr.	0.00		
	Montant total des crédits d'investissements	<u>Fr.</u>	218'571.95		
<u>Art. 2</u>	Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur. Il s exemplaire des comptes, au Service des communes.	era tra	nsmis, avec un		

Comptes et gestion 2020 Le Locle

Article premier	Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice
	2020, qui comprennent :

` `		/ 1		, .	, ,	••
a١	le compte d	e resultats (വവ മേ	nresente ei	1 resume	comme suit :
u,	ic combite a	c i coultuto i	uui sc		I I COULIIC	CONTINUE SUIL I

Charges d'exploitation	Fr.	77'691'628.78
Revenus d'exploitation	Fr.	-65'187'337.53
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	12'504'291.25
Charges financières	Fr.	2'894'163.21
Produits financiers	Fr.	-7'549'272.62
Résultat provenant des financements (2)	Fr.	-4'655'109.41
Résultat opérationnel (1+2)	<u>Fr.</u>	7'849'181.84
Charges extraordinaires	Fr.	0.00
Revenus extraordinaires	Fr.	-4'670'755.00
Résultat extraordinaire (3)	Fr.	-4'670'755.00
Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	<u>Fr.</u>	3'178'426.84
h) los dépenses d'investissements du patrimoine administr	atif cor	at do .

b) les dépenses d'investissements du patrimoine administratif sont de :

 Total des dépenses
 Fr. 5'412'481.49

 Total des recettes
 Fr. -915'411.90

 Investissements nets
 Fr. 4'497'069.59

c) Pour information, les dépenses d'investissements du patrimoine financier sont de :

 Total des dépenses
 Fr. 492'820.66

 Total des recettes
 Fr. -30'240.00

 Investissements nets
 Fr. 462'580.66

d) le bilan au 31 décembre 2020.

Art. 2.- La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2020 est approuvée.

<u>Art. 3.-</u> Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur. Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Nomination de l'organe de révision

Article premier	Le Conseil général reconduit la fiduciaire Muller Christe & Associés SA comme organe

de révision pour le contrôle des comptes des exercices 2021, 2022 et 2023.

Art. 2.- L'organe de révision procédera à un contrôle ordinaire au sens de l'article 728 du

code des obligations, conformément à l'article 17 RLFinEC.

Art. 3.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les

Du 30 septembre

Taxe des chiens

Article premier.-Pour chaque chien détenu sur le territoire communal, une taxe annuelle de Fr. 120.-

est perçue auprès du propriétaire de l'animal. Ce montant comprend la part de taxe

due à l'État.

¹ La taxe est annuelle et indivisible. Art. 2.-

² La taxe est toutefois réduite lorsque le chien meurt au cours du 1^{er} semestre.

³ La taxe est réduite à Fr. 60.-, y compris la redevance due à l'État, pour les chiens d'agriculteurs. Cette taxe n'est applicable que pour un chien. Tout chien supplémentaire sera taxé à Fr. 120.-.

⁴ Aucune taxe n'est due si les conditions d'assujettissement sont remplies au cours du 2ème semestre.

¹ Sont exonérés de toute taxe : Art. 3.-

a) les chiens détenus sur le territoire communal depuis moins de trois mois,

b) les chiens âgés de moins de six mois,

c) les chiens d'assistance ou d'alerte pour personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques,

d) les chiens de police dont le détenteur est un membre d'un corps de police reconnu,

e) les chiens reconnus aptes au service militaire par le Département militaire fédéral,

f) les chiens en fonction dans le programme cantonal de prévention des accidents par morsure de chien,

g) les chiens détenus dans un refuge pour chiens,

h) les chiens de travail des gardes-frontières,

i) les chiens de catastrophe reconnus,

j) les chiens utilisés à des fins thérapeutiques par des zoothérapeutes certifiés.

² La commune peut soumettre à une taxe réduite ou forfaitaire ou exonérer de cette taxe les chiens de garde des habitations isolées.

¹ Le détenteur ou la détentrice du chien, qui ne paie pas la taxe annuelle, s'expose Art. 4.-

à une amende administrative pouvant atteindre le double de la taxe éludée.

²Le Conseil communal est compétent pour fixer l'amende.

¹ Les décisions de la commune ou du service des finances peuvent faire l'objet d'un Art. 5.-

recours auprès du Département désigné par le Conseil d'État, puis au Tribunal

cantonal.

² La procédure de recours est régie par la loi sur la procédure et la juridiction

administrative (LPJA) du 27 juin 1979.

Le présent arrêté entrera en vigueur le 1er janvier 2022. Il sera soumis à la sanction Art. 6.-

du Conseil d'État et abroge l'arrêté du 30 novembre 2005 de la commune du Locle ainsi que le chapitre 9 du règlement général de police du 21 avril 2008 de la

commune des Brenets.

Crédit de Fr. 1'930'000.- pour la transformation et l'extension du BO-COSC

Un crédit de Fr. 1'930'000.- (avec TVA) est accordé au Conseil communal pour la Article premier.-

transformation et l'extension du BO-COSC.

Le montant figurant à l'article 1 n'est pas déduit de l'enveloppe des investissements Art. 2.-

de l'année en cours en raison de la rentabilité qu'il permet de conserver au BO-COSC

sur une période de 10 ans.

La dépense sera portée au compte : 100654.50400.00 Art. 3.-

Les modalités d'amortissement seront de 5 %. Art. 4.-

Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit. <u>Art. 5.-</u>

Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les Art. 6.-

Du 18 novembre

Crédit de Fr. 250'000.- pour la mise en œuvre d'un plan de stationnement

<u>Article premier.-</u> Un crédit de Fr. 250'000.- est accordé au Conseil communal pour la mise en œuvre

de la nouvelle politique de stationnement.

Art. 2.- Le montant figurant à l'article 1 n'est pas déduit de l'enveloppe des investissements

de l'année en cours en raison de la rentabilité positive que la mise en place de la

nouvelle politique de stationnement garantit sur une période de 10 ans.

Art. 3.- La dépense sera portée au compte 100639.50600.00.

Art. 4.- Les modalités d'amortissement seront de 10 %.

Art. 5.- Le Conseil communal est autorisé à se procurer le financement nécessaire du crédit.

Art. 6.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les

Du 15 décembre

Modification du Statut du personnel de la Ville du Locle

Article premier.-

L'article 49 du Statut du personnel de la Ville du Locle, du 20 mars 2012, est abrogé et remplacé comme suit :

Article 49 (nouveau)

- ¹ L'employé·e a droit, au prorata de son temps de travail, à une prime de fidélité de:
 - a) Fr. 500.- ou 1 semaine de vacances après 10 années de service ;
 - b) Fr. 1'500.- ou 2 semaines de vacances après 20 années de service ;
 - c) Fr. 2'000.- ou 3 semaines de vacances après 30 années de service ;
 - d) Fr. 2'500.- ou 4 semaines de vacances après 40 années de service.

Les jours de congé sont à reprendre sur 2 ans. Les jours de congé non pris dans ce délai sont supprimés sans compensation.

² Le calcul des années de service s'effectue selon l'article 20 du Règlement d'application du Statut du personnel. L'employé·e est reçu·e par sa cheffe ou son chef de dicastère.

Art. 2.-

Le Statut du personnel de la Ville du Locle, du 20 mars 2012, est complété comme suit :

Disposition transitoire relative à l'article 49.

- ¹ Le nouvel article 49, alinéa 1, du Statut du personnel de la Ville du Locle, du 20 mars 2012, entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025.
- ² Jusqu'à son entrée en vigueur, l'article 49, alinéa 1, du Statut du personnel de la Ville du Locle, du 20 mars 2012 actuellement en vigueur reste applicable dans sa version modifiée et reproduite ci-dessous.

Art. 49 (année 2022)

¹ L'employé·e qui a effectué, entre le 1^{er} janvier 2022 et 31 décembre 2022, 10, 20, 30 ou 40 années de service consécutives a droit, au prorata de son temps de travail, à une prime de fidélité correspondant à 80 % d'un salaire mensuel ou un congé supplémentaire de 22 jours ouvrables à reprendre sur 2 ans. Les jours de congé non pris dans ce délai sont supprimés sans compensation.

Art. 49 (année 2023)

- ¹ L'employé·e qui a effectué, entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023, 10, 20, 30 ou 40 années de service consécutives a droit, au prorata de son temps de travail, à une prime de fidélité correspondant à 60 % d'un salaire mensuel ou un congé supplémentaire à reprendre sur 2 ans de
 - a) 1 semaine pour 10 ans de service ;
 - b) 2 semaines pour 20 ans de service ;
 - c) 3 semaines pour 30 ans de service ;
 - d) 4 semaines pour 40 ans de service.

Les jours de congé non pris dans ce délai sont supprimés sans compensation. Art. 49 (année 2024)

- ¹ L'employé e qui a effectué, entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024, 10, 20, 30 ou 40 années de service consécutives a droit, au prorata de son temps de travail, à une prime de fidélité correspondant à 40 % d'un salaire mensuel ou un congé supplémentaire à reprendre sur 2 ans de
 - a) 1 semaine pour 10 ans de service ;
 - b) 2 semaines pour 20 ans de service ;
 - c) 3 semaines pour 30 ans de service ;
 - d) 4 semaines pour 40 ans de service.

Les jours de congé non pris dans ce délai sont supprimés sans compensation.

Art. 3.
Le présent arrêté qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022, sera soumis pour sanction au Conseil d'État.

<u>Art. 4.-</u> Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté après les formalités légales.

Budget de l'exercice 2022

			
Article premier	Est approuvé le budget de l'exercice 2022 qui comprend :		
<u> </u>	a) le budget du compte de résultats qui se présente en résumé	con	nme suit :
	Charges d'exploitation	Fr.	84'369'288
	Revenus d'exploitation	Fr.	
	Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	12'531'871
	Charges financières	Fr.	2'820'200
	Produits financiers	Fr.	-6'603'050
	Résultat provenant des financements (2)	Fr.	-3'782'850
	Résultat opérationnel (1+2)		8'749'021
	Charges extraordinaires	Fr.	0
	Revenus extraordinaires	Fr.	-2'854'830
	Résultat extraordinaire (3)	Fr.	
	Résultat total, compte de résultats (1+2+3)		5'894'191
	b) le budget des investissements du patrimoine administrat		
	résumé comme suit :	50	presence en
	Dépenses d'engagement du Conseil communal à demander	Fr.	1'625'500
	Dépenses d'engagement du Conseil général limitées à une	• • • •	1 023 3001
	année	Fr.	1'180'000
	Dépenses d'engagement du Conseil général à demander	Fr.	3'390'000
	Dépenses d'engagement du Conseil général déjà votées	Fr.	5'430'000
	Total des dépenses	Fr.	11'625'500
	Recettes d'engagement du Conseil communal à demander	Fr.	-245'000
	Recettes d'engagement du Conseil général limitées à une année	Fr.	-225'000
	Recettes d'engagement du Conseil général à demander	Fr.	-1'410'000
	Recettes d'engagement du Conseil général déjà votées	Fr.	-1'370'000
	Total des recettes	Fr.	-3'250'000
	Total des investissements nets		8'375'500
	c) le montant net indiqué sous let. b est composé des éléments		
	Investissements du patrimoine administratif à voter (soumis		
	maîtrise des finances) :		
	Dépenses d'engagement du Conseil communal à demander	Fr.	1'625'500
	Dépenses d'engagement du Conseil général limitées à une		
	année	Fr.	1'180'000
	Dépenses d'engagement du Conseil général à demander	Fr.	3'390'000
	Total des dépenses	Fr.	_
	Recettes d'engagement du Conseil communal à demander	Fr.	-245'000
	Recettes d'engagement du Conseil général limitées à une année	Fr.	-225'000
	Recettes d'engagement du Conseil général à demander	Fr.	
	Total des recettes	Fr.	-1'880'000
	Investissements du patrimoine administratif déjà votés (soumis	au r	nécanisme de
	maîtrise des finances d'une année antérieure)		
	Dépenses d'engagement du Conseil général déjà votées	Fr.	5'430'000
	Total des dépenses	Fr.	5'430'000
	Recettes d'engagement du Conseil général déjà votées	Fr.	-1'370'000
	Total des recettes	<u>Fr.</u>	-1'370'000
	Total des investissements nets	Fr.	<u>8'375'500</u>
Art. 2	Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur. Il sera t	rans	mis, avec un
	exemplaire du budget, au Service des communes.		

Octroi d'un crédit d'investissements pour l'exercice 2021

<u>Article premier. -</u> Un crédit d'investissements brut de Fr. 1'180'000.- est accordé au Conseil communal

pour l'exercice 2022.

Art. 2.- ¹ Le montant net soumis au mécanisme de maîtrise des finances est composé des

éléments suivants :

Dépenses d'engagement du Conseil général limitées à une année Fr.1'180'000.-Total des dépensesFr.1'180'000.-Recettes d'engagement du Conseil général limitées à une annéeFr.-225'000.-Total des recettesFr.-225'000.-

Total des investissements nets

Art. 3.- Tous les pouvoirs sont accordés au Conseil communal pour procéder aux

transactions immobilières découlant des travaux effectués dans le cadre de ces

955'000.-

Er.

investissements.

<u>Art. 4.-</u> Le présent arrêté est soumis au référendum facultatif.

Art. 5.- Le présent arrêté sera soumis à la sanction du Conseil d'État.

Renouvellement ou conclusion des emprunts

<u>Article premier.-</u> Le Conseil communal est autorisé à renouveler ou conclure des emprunts pour un

montant global de Fr. 28'000'000.-, en une ou plusieurs tranches, aux meilleures conditions du jour, à des échéances et auprès des prêteurs de son choix afin de

financer le budget 2022.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du

délai référendaire.

ARCHIVES DE LA VILLE

La réflexion commencée l'année passée à propos d'un plan de classement pour l'administration locloise s'est concrétisée en 2021. Au terme d'une vingtaine de réunions avec les différents services communaux, animées par une entreprise spécialisée en gestion documentaire, la Ville du Locle possède désormais un plan de classement, qui lui permet d'envisager une GED.

Trois fonds ont rejoint les Archives communales. Il s'agit tout d'abord du fonds d'archives de la Famille Tissot (1783-2007). Ces documents, très importants pour l'histoire horlogère du Locle, sont confiés à notre Ville sous la forme d'un dépôt réglé par une convention signée avec la famille.

Le second fonds concerne la Société de secours mutuel des graveurs et guillocheurs (1880-1901).

Le troisième, très vaste, comporte des documents émanant de l'École d'horlogerie et du Technicum du Locle (1874-1954). Il a été trouvé aux Moulins souterrains et vient compléter le fonds versé l'année précédente. Compte tenu de son volume, le travail d'inventaire et de conditionnement est toujours en cours.

Les services des Affaires sociales et des Ressources humaines ont fait des versements importants aux Archives.

Sept chercheurs ont été renseignés, par mail ou par courrier, sur des points aussi divers que les immeubles loclois, l'Église catholique, l'horlogerie, l'institution des Billodes ou leur histoire familiale. Deux historiens sont venus sur place consulter des documents. L'un poursuivait de vastes recherches sur le thème de l'impérialisme ; recherches qui ont fait l'objet d'une publication remarquée aux Éditions Alphil. Le second travaillait à une thèse sur l'Observatoire de Neuchâtel.

Les travaux de l'office des archives de l'État pour le reconditionnement des archives des Brenets en vue de la fusion, qui avaient débuté en 2020, ont été finalisés en fin novembre 2021.

Ces travaux comprenaient principalement le reconditionnement et la préparation du versement aux archives (ou l'élimination) des documents brenassiers.

BUREAU PROMOTIONNEL ET CULTUREL

Synthèse et commentaires

Manifestations

Cette année 2021 débute comme la fin de la précédente : les annulations se succèdent, à commencer par la soirée « Fun on Ice », traditionnelle première manifestation en ville du Locle. La capitale de la St-Valentin, même amoindrie par l'annulation de la veillée contes au Château des Monts, rencontre tout de même un très beau succès avec plus de 20 commerçants participant au concours de la vitrine la plus originale.

Au fil des mois, les manifestations sont annulées, soirée de la Fédé, l'Horlogère, le Ciné Open Air, les promos ... et bien d'autres. Le Ciné Casino peut, par contre, rouvrir ses portes début mai.

L'automne retrouve un peu de couleurs avec le 2^{ème} Portail des sociétés locales et ensuite la Foire du Livre.

Enfin, annulée en 2020, la manifestation de la St-Nicolas peut se dérouler normalement le 6 décembre moyennant le pass COVID-19.

Synthèse

Et pourtant, 2021 restera très certainement une année importante à plus d'un titre.

Tout d'abord, le 1^{er} janvier correspond à la reprise par le bureau promotionnel du Point d'Informations touristiques qui prend donc ses quartiers dans les locaux du secrétariat de la promotion. Ce changement n'est pas anodin et ouvre de nouveaux horizons pour la promotion touristique. Grâce à l'engagement d'auxiliaires pour les week-ends, jours fériés et vacances, le bureau est ouvert 7/7.

Cette première année est réjouissante et l'on note une nette augmentation des visites et demandes de renseignements au bureau promotionnel, également par téléphone et e-mail. De nombreux touristes sont venus visiter l'Hôtel de Ville et on remarque également un intérêt croissant pour le Musée des beaux-arts et pour l'Exomusée qui, au vu des nombreuses réalisations planifiées en 2021, a vu des visiteurs se présenter pratiquement journellement au secrétariat du bureau promotionnel.

Mais les locaux, dans l'état actuel, ne sont plus adéquats pour un accueil et une promotion touristique de qualité. Une réflexion est engagée.

Dès le printemps, et toujours suite au départ de l'agence de voyages Croisitour, le bureau promotionnel reprend la billetterie du théâtre du Casino-La Grange. Un surcroît de travail important qu'il faut gérer mais qui fonctionne.

Le début de l'automne sera synonyme d'un événement unique et novateur : la sortie du livre « Les Clefs du Locle ». Cette œuvre magistrale, réalisée par Marion Jiranek, artiste peintre, et son mari Julien Chatillon-Fauchez, écrivain, tous deux habitant Le Locle, marque d'une pierre blanche la vie de la Mère Commune des Montagnes neuchâteloises. Il aura fallu plus de deux ans de travail, de recherches, de réflexions et de contacts avec le bureau promotionnel pour cet aboutissement lors de la réception organisée le 8 septembre 2021.

SERVICE DES FINANCES

Introduction

Le service des finances est organisé en différents « domaines » : le domaine de la comptabilité et celui de la caisse communale, facturation et contentieux, localisés au rez-de-chaussée de Technicum 21, et le domaine informatique au deuxième étage du même bâtiment. L'effectif du service des finances comprend 10 personnes occupées pour un total de 8,6 équivalents plein temps (EPT) au 1^{er} janvier 2021. Par rapport au 1^{er} janvier 2020, l'effectif a été diminué de 0.3 EPT suite à un départ en retraite.

Dans le détail, l'effectif du service des finances au 1^{er} janvier 2021 en équivalent plein temps est le suivant :

Chef de service et secrétariat	1,1
Comptabilité, y.c. assurances, contrôle interne	3,0
Caisse, facturation, contributions et contentieux	2,5
Informatique	2,0
TOTAL	8,6

De plus, un e apprenti e est accueilli e dans le service durant l'année en partageant le temps de travail entre la comptabilité et la caisse communale.

Assurances

Dès le 1^{er} janvier 2012, l'ensemble du portefeuille d'assurance de la Ville du Locle est suivi par un courtier en assurances dans l'optique de bénéficier d'une approche professionnelle dans un domaine toujours plus complexe, en particulier au chapitre des procédures des marchés publics. En corollaire, la gestion administrative des assurances a été reprise par le service des finances afin d'avoir une vision globale des couvertures d'assurance et garantir le lien avec le courtier.

En début d'année, et dans le cadre du processus de fusion, nous avons aussi entrepris un travail de remaniement des couvertures d'assurance avec l'appui de notre courtier. Par la suite, l'année 2021 a été consacrée à la remise à jour de l'inventaire des biens communaux (assurance choses) pour l'ensemble des services de la Ville, avec surtout l'intégration du périmètre des Brenets. Le dernier inventaire complet datait en effet de 2018. Cette mise à jour a permis le renouvellement des conditions de notre police d'assurance choses en fonction de la dernière réalité connue.

Nous avons aussi procédé en 2021 à un appel d'offres pour le renouvellement de notre assurance flotte véhicules. Nous avons changé d'assureur, passant de Axa à Zurich qui a fait l'offre la plus avantageuse en permettant de réaliser une économie de l'ordre de Fr. 5'500.- par rapport à la prime précédente.

L'année 2021 comporte son lot de sinistres. Pour l'année concernée, les montants liés aux sinistres par branche sont résumés dans le tableau ci-dessous. Il ne tient pas compte des cas en cours qui ne sont pas encore clôturés.

Types d'assurances	Nb sinistres	Montants déclarés	Montants reconnus	Franchises payées	Couverture d'assurance
					nette
RC	0				
Choses + bâtiments + machines	5	13 090.65	13 090.65	4 400.00	8 690.65
Flotte CascoPro	0				
Flotte véhicules	7	13 940.25	13 940.25	3 000.00	10 940.25
Pers. Coll. Elèves	0				
Art	0				
TOTAL	12	27 030.90	27 030.90	7 400.00	19 630.90

Sinistres en cours	Franchise à payer
20 510.30	3 000.00
20 510.30	3 000.00

Les indemnisations les plus importantes concernent l'assurance choses, bâtiments et machines, avec près de Fr. 8'700.- de dégâts remboursés pour cinq sinistres et surtout pour plus de Fr. 20'000.- pour deux sinistres en cours.

À noter que le sinistre de grêle au Locle du 28.06.2021 n'est pas inclus dans le tableau, car nous ne connaissons pas encore le montant des dommages, ni le montant de la franchise (10 %, min. Fr. 2'500.-et max. Fr. 50'000.-.).

De plus, un sinistre antérieur à 2021 a été réglé cette année :

Types d'assurances	Nb sinistres	Montants déclarés	Montants reconnus	Franchises payées	Couverture d'assurance nette
Choses + bâtiments + machines	1	5 531.80	5 531.80	2 000.00	3 531.80

Système de contrôle interne (SCI)

Conformément à la nouvelle loi sur les finances, un système de contrôle interne a dû être mis en place et formalisé en 2016. Le SCI se présente sous la forme d'une matrice mettant en relation les tâches effectuées, les risques financiers associés et les contrôles instaurés pour diminuer le niveau de risque.

Le SCI fait l'objet d'une mise à jour régulière en fonction des remarques de notre réviseur lors de l'audit des comptes et aussi pour tenir compte des modifications dans les procédures de travail. En ce sens, la mise à jour du SCI est une tâche récurrente qui nécessite une réflexion chaque année avec, le cas échéant, l'apport de modifications dans la matrice SCI.

Evolution de la dette

L'État de la dette au 1^{er} janvier 2021 était de Fr. 138'811'469.20 (après fusion des 124 millions de la commune du Locle et des 14.8 millions de la commune des Brenets).

En 2021, des emprunts pour un total de Fr. 21'685'960.- ont été remboursés, hors opérations de court terme durant l'année.

En contrepartie, il a été nécessaire de refinancer ces remboursements et de pourvoir aux besoins de trésorerie durant l'année en concluant notamment deux emprunts à moyen-long terme :

- 10 millions le 09.06.21 Axa Vie SA 14 ans à 0.56 %
- 5 millions le 09.06.21 PostFinance 8 ans à 0.30 %

Nous avons aussi eu recours à des emprunts à court terme, d'une durée de 1 à 3 mois à des taux négatifs, durant l'année selon nos besoins de trésorerie. Ces emprunts à court terme ont été faits auprès de la BCN ou de prêteurs institutionnels. Au 31.12.2021, un montant de 4 millions de francs était accordé à ce titre par la BCN.

Compte tenu de ces éléments, **l'état de la dette au 31.12.2021 se monte à Fr. 136'125'509.20** (138'811'469.20 – 21'865'960 + 10'000'000 + 5'000'000 + 4'000'000) soit une **diminution de l'endettement brut de Fr. 2'685'960.-.**

En tenant toutefois compte de la diminution des liquidités de Fr. 4'839'480.- entre le 31.12.2020 et le 31.12.2021, il y a une **augmentation de l'endettement net de +2'153'520.**-. Le taux moyen de la dette en 2021, sans tenir compte des emprunts à court terme (<12 mois), se monte à 0.95 %.

De manière générale, nous pouvons relever que les conditions d'emprunts ont été encore très favorables en 2021, avec des taux d'intérêt pratiqués toujours très bas et négatifs à court terme. Selon les projections et analyses actuelles, les spécialistes du domaine pronostiquent une hausse de taux à moyen et long terme, en raison de la tendance inflationniste constatée au niveau mondial.

Bureau de la comptabilité

Généralités

Le bureau de la comptabilité regroupe l'ensemble de l'activité comptable de l'administration communale. Les services sociaux possèdent une comptabilité décentralisée. Concernant la comptabilité de la gérance communale, celle-ci est intégrée depuis le mois de juillet 2017 à l'ERP Abacus via le module AbaImmo.

Tâches principales de la comptabilité

La comptabilité dépend administrativement et fonctionnellement du service des finances. Elle exerce ses activités en toute indépendance et applique les principes généraux reconnus en matière de gestion comptable.

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes ;
- Élaboration des travaux liés au bouclement des comptes et des budgets ;
- Élaboration des rapports des comptes et budgets ;
- Suivi des investissements ;
- Gestion et suivi des immobilisations :
- Études, analyses et rapports financiers divers ;
- Gestion et saisie des fournisseurs pour l'ensemble de la Ville ;
- Calcul des prix de revient ;
- Suivi et formation des apprentis :
- Établissement de diverses demandes de subventions ;
- Suivi de la mise à jour du logiciel comptable.

Tâches principales du contrôleur financier

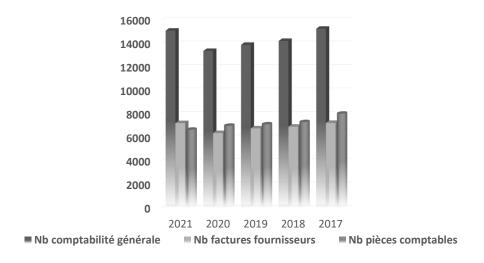
Le contrôle financier dépend administrativement du service des finances. Il est fonctionnellement subordonné au Conseil communal. Il exerce ses activités en toute indépendance et applique les principes généraux reconnus en matière de révision comptable et d'examen du contrôle interne.

Le contrôle financier consiste à :

- Étre l'organe de contrôle de la Commune pour les domaines comptables et financiers;
- Conseiller les services dans les domaines comptables et financiers ;
- Vérifier le respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers ;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables ;
- Contrôler et répertorier divers fonds et caisses appartenant à la Commune ;
- Uniformiser les imputations comptables ;
- Établir et distribuer des états financiers ;
- Assurer la mise en place et le suivi du système de contrôle interne (SCI) ;
- Collaborer avec l'organe de révision.

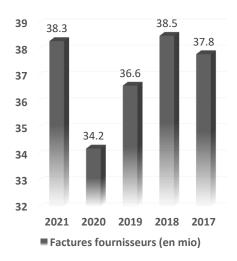
La comptabilité en chiffres - pièces comptables

Nombre de pièces comptables	2021	2020	2019	2018	2017
Comptabilité générale	15′091*	13′360	14′350	14′393	15′252
Dont des factures fournisseurs	7′219*	6′371	6′957	7′000	7′234
Dont des pièces comptables	7′872*	6′989	7′393	7′393	8′018
Évolution en % de l'année précédente du nombre de pièces comptables en général	+12.9 %	-6.9 %	-0.3 %	-5.6 %	-1.9 %
*chiffre arrêté le 24.01.2022					



La comptabilité en chiffres – paiements fournisseurs

	2021	2020	2019	2018	2017
Factures fournisseurs (en mio.)	38.3	34.2	36.6	38.5	37.8



Explication des évolutions

Le nombre de factures fournisseurs et de pièces comptables est en hausse de plus de 880 unités comparé à 2020 soit une augmentation de 12,9 %. Cette variation enregistrée dépend de l'activité des services communaux tout au long de l'année et l'année 2021. La hausse s'explique principalement par deux facteurs, soit la fusion avec la commune des Brenets et une reprise plus normale de l'activité liée à la COVID-19.

Le paiement des factures fournisseurs est hebdomadaire (le jeudi). Il comprend toutes les factures qui concernent tant les comptes de fonctionnement que le compte des investissements de quasi l'ensemble des services communaux. À noter que l'intégration des paiements fournisseurs de la gérance est effective depuis le 1^{er} juillet 2017 via le module AbaImmo mentionné dans l'introduction.

Contrôle de caisses décentralisées

En 2021, le contrôle financier a effectué la vérification des caisses décentralisées suivantes :

- Bibliothèque de la Ville ;
- Garage de la voirie ;
- Musée du Château des Monts ;
- Service de la voirie ;
- Bureau d'observation COSC.

Conformément aux principes généraux reconnus en matière de règles comptables, le contrôle interne a procédé aux vérifications nécessaires par des sondages appropriés et efficaces. Les rapports de contrôle ne font apparaître aucune remarque comptable particulière. Par conséquent, la tenue de ces caisses répond parfaitement aux règles et pratiques en la matière.

Mise en place du plan comptable MCH2 – diverses informations

À la suite de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015 de la loi sur les finances de l'État et des Communes (LFinEC), notre commune a déjà mis en pratique certaines des dispositions mentionnées ci-dessous.

L'annexe aux comptes annuels

Dans la continuité de la mise en place du MCH2 (modèle des comptes harmonisés 2) et en référence à la recommandation n° 16 de la présentation des comptes harmonisés publiée par la conférence des directeurs cantonaux des finances ainsi qu'à l'application des articles 6, 21 à 26 et 57 de la RLFinEC, différents documents doivent être présentés à l'annexe des comptes lors de la publication de ceux-ci.

Ainsi, plusieurs tableaux ont été publiés à l'annexe, à savoir :

- 1. Les principes régissant la gestion des finances ;
- 2. L'état du capital propre et tiers ;
- 3. Les provisions ;
- 4. Les participations (actions, participations, titres et parts sociales);
- 5. Les garanties et cautionnements;
- 6. Le tableau des immobilisations.

<u>Informations supplémentaires</u>

Nous intégrons également des informations supplémentaires permettant la lecture et l'appréciation des comptes annuels. Les informations publiées sont :

- 1. Les crédits supplémentaires du Conseil communal;
- 2. La statistique financière et indicateurs financiers ;
- 3. Le plan financier de la réserve de préfinancement PDPM;
- 4. Le plan financier de la réserve de préfinancement réaménagement site du Communal;
- 5. L'utilisation de l'enveloppe des investissements.

Projets divers

- 1. Fusion avec Les Brenets: À la suite de l'acceptation par les citoyens des deux communes, pour le bureau de la comptabilité, la principale tâche a consisté à l'élaboration du budget 2021 puis 2022 et à la fusion des bilans de deux communes. Pour cela, nous avons entrepris différents travaux de consolidation, de la conversion des comptes. Pour finir, nous avons consolidé les bilans des deux communes au 1^{er} janvier 2021 avec la reprise complète des immobilisations;
- 2. **Circulation électronique des factures fournisseurs :** Depuis 2019, nous avons le projet de mettre en place une circulation électronique des factures fournisseurs. Après la fusion et le départ en retraite du collaborateur en charge des fournisseurs, le projet peut se poursuivre aujourd'hui.

La réception des factures resterait décentralisée comme présentement, puis ces dernières seraient transmises sans visas ni imputation au service des finances, ou pourraient être centralisées pour les services qui le souhaiteraient.

Par la suite, les factures sont numérisées au service des finances, puis transmises électroniquement à qui de droit, selon les compétences, pour imputation et approbation (visa électronique dans Abacus). Dès les validations requises, les factures sont prêtes au paiement.

La mise en place de ce projet permettra de répondre à une demande de longue date de notre organe de révision : mettre en place des seuils de compétence en fonction des montants pour la signature des factures. Ces seuils seront définis ultérieurement dans le projet et feront l'objet d'une directive du Conseil communal.

Caisse, facturation, contentieux et contributions

La caisse communale exécute des travaux divers en relation avec les finances communales, principalement au niveau de la facturation et de son suivi (rappels, poursuites ou encore gestion des actes de défaut de biens). Elle offre aussi une large gamme de renseignements qu'ils soient fiscaux, liés à la facturation ou encore d'ordre général sur la vie de la commune et ses règlements.

Parmi les tâches les plus récurrentes, on trouve :

- 1. Gestion de toute la facturation des services communaux
- 2. Vente de billets de trains à prix réduit (Flexicard)
- 3. Crédit des cartes de lessiveries des immeubles communaux
- 4. Gestion des comptes bancaires et postaux
- 5. Gestion des impôts, déclarations, renseignements au public
- 6. Gestion des débiteurs et du contentieux général

Ci-dessous nous vous donnons l'évolution des paiements par cartes de crédit et un aperçu des recettes réalisées, par service et par type de carte :

Ventes par Cartes de crédit, par service et par type de carte

Service	Type carte	Nbre trans.	Montant	Total
Caisse communale	Maestro	141	11'014.65	
	Mastercard	60	4'330.00	
	American Express	0	0.00	
	Visa	64	5'610.00	
	Postcard	139	9'185.05	30'139.70
	Total	404		
Contrôle des habitants	Maestro	449	27'705.50	
	MasterCard	161	10'519.00	
	Visa	211	12'737.50	
	American Express	2	130.00	
	Postcard	213	14'827.50	65'919.50
	Total	1′036		
État civil	Maestro CH	224	25'637.50	
	MasterCard	77	7'950.00	
	American Express	2	70.00	
	Visa	79	9'132.50	
	Postcard	122	12'385.00	55'175.00
	Total	504		
Moulins souterrains	Maestro	590	18'558.10	
	Mastercard	488	17'025.00	
	Visa	410	13'943.60	
	American Express	14	422.50	
	Postcard	292	9'478.10	59'427.30
	Total	1′794		

	Total	391	•	•
	Postcard	54	2'513.05	13'775.95
	American Express	9	258.50	
	Visa	82	3'333.90	
	Mastercard	114	3'755.00	
Château des Monts	Maestro	132	3'915.50	

En 2021, nous avons mis en place le système TWINT à la piscine-patinoire en plus de la promotion. 2021 se solde par un montant encaissé de Fr. 7'096.- pour la piscine-patinoire, engendrant des frais pour Fr. 92.74 et de Fr. 2'326.- pour la promotion, pour Fr. 29.84 de frais. Ces frais sont compris dans le total cidessous.

Transactions Internet, vente de billet CFF uniquement.

129 cartes journalières ont été vendues par Internet en 2021 (149 en 2020). La pandémie continue à avoir un effet négatif sur la vente de cartes CFF avec une diminution des ventes de près de 20 %.

	Total	158		
	Postcard	49	4'185.00	14'805.00
	Visa	48	4'815.00	
Caisse communale	Mastercard	61	5'805.00	

Total général 239'242.45

Frais liés aux transactions:

Finances (tous les services sauf EC)	2'105.52
État civil (refacturé en partie)	269.23

Facturation et contentieux:

Au niveau de la facturation et du suivi, voici l'évolution sur les cinq dernières années :

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Nombre de factures traitées	18′02	15′599	15′911	15'456	14'813	13'710
Variation en %	15.50	-2.00	+2.95	+4.34	+8.05	-0.99
Nombre de rappels	2147	1961	1′931	1821	2'293	1'918
Nombre de poursuites engagées	534	416	705	714	841	739

Il est à noter que durant l'année 2021, suite à la fusion avec les Brenets, le nombre de factures a augmenté. De plus, suite à l'introduction de l'impôt foncier, la commune a dû facturer, en 2021 encore, pour le compte de l'État.

Augmentation du nombre de rappels en 2021 :

Malheureusement l'augmentation du nombre de rappels constatée en 2020 se renouvelle de 118 unités. Cependant, vu l'augmentation du nombre de factures et la fusion avec Les Brenets, nous pouvons raisonnablement conclure que ce chiffre est moins inquiétant que celui constaté lors de l'exercice 2020.

Le nombre de factures transmises automatiquement dans le système se monte à 2'444 pour les structures pré et parascolaires et à 815 pour le centre d'orthophonie. Nous sommes toujours en charge de la suite de la gestion.

Les anciens actes de défaut de biens sont toujours, en partie, négociés par une entreprise spécialisée dans le recouvrement de ce type de dette ce qui, pour la commune, représente une recette de 60 % de chaque acte de défaut de biens qui a fait l'objet d'un recouvrement.

En 2021, la commune, conformément à la loi sur les contributions directes du 21 mars 2020, art. 111 et 112 et à l'arrêté du Conseil général du 13 novembre 2019, relatif à l'impôt foncier des personnes physiques, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020, a encore facturé l'impôt foncier sur les biens immobiliers de rendement aux personnes physiques ; le montant global facturé étant de Fr. 449'892.-.

Considérations générales

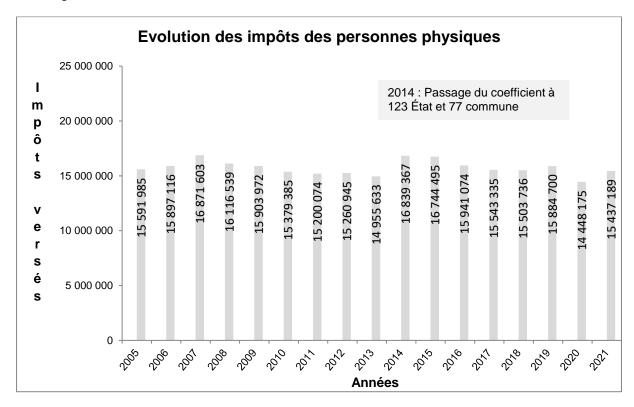
Le nombre de contribuables réguliers se montait, à fin 2021, à 7579, y compris Les Brenets. La proportion de contribuables taxés au bouclement de l'exercice 2020 est de 88.89 % (6888) pour notre commune, sans les Brenets. Il faut toutefois noter que dans ce chiffre sont incluses 358 taxations d'office (contribuables qui ne remplissent pas leur déclaration d'impôt). Les déclarations de l'exercice 2021 seront taxées durant l'année 2022. Les contribuables soumis à l'impôt à la source, se montent, à fin 2021, à 607 personnes et ne sont pas inclus dans le chiffre ci-dessus.

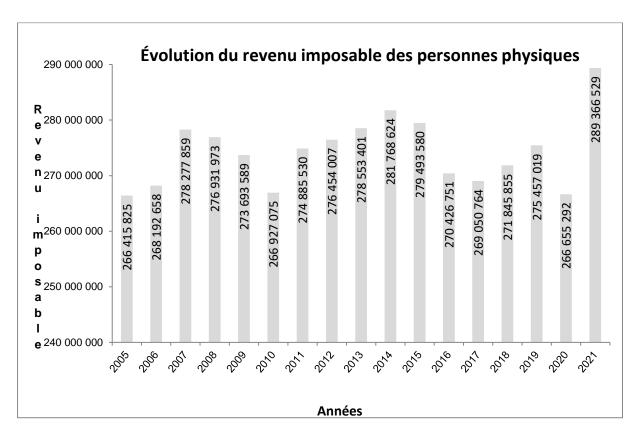
Détail pour la commune des Brenets :

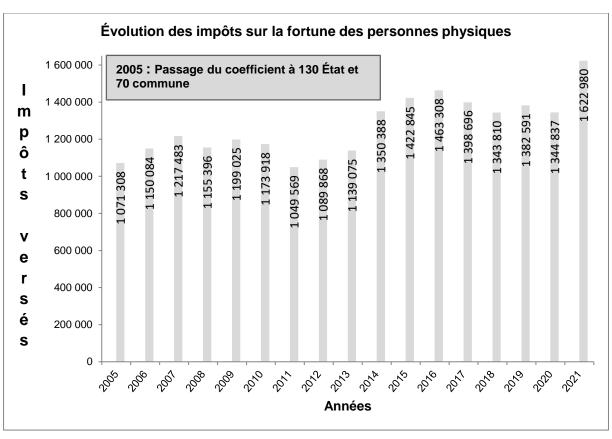
À titre de comparaison future, le nombre de contribuables se montait, à fin 2020, à 822 et la proportion de ceux taxés à 85.03 % (699). Les taxations d'office étaient au nombre de 31 et les personnes soumises à l'impôt à la source étaient au nombre de 69.

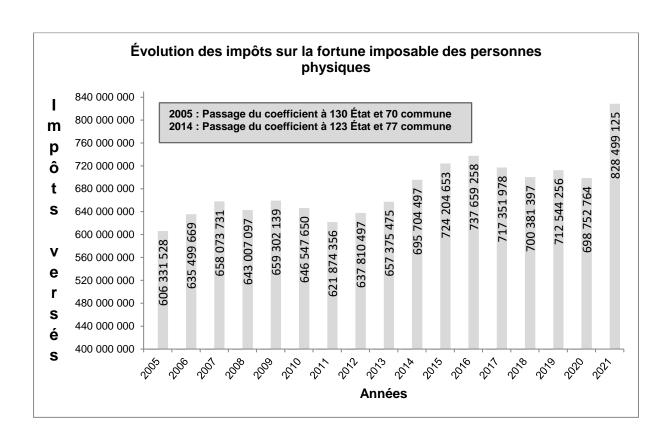
Impôt des personnes physiques

Vous trouverez, ci-après, quelques graphiques et tableaux sur l'évolution des revenus et de la fortune imposable ainsi que celle de l'impôt payé pour ces deux catégories. Pour l'année 2021, les Brenets ont été intégrés aux différentes données.









Quelques tableaux statistiques sur la fiscalité et les contribuables :

Impôt direct communal sur le revenu des personnes physiques - Taxation 2020 Ce tableau comprend déjà l'intégration des Brenets

Libellé de la catégorie	Nombre de taxations	Nombre de taxations répartition	Revenu imposable total	Revenu imposable répartition	Impôt dû total	Impôt dû répartition
0 - 99	974	213	0	168	0.00	5.45
100 - 2000	145	87	144 769	79 993	2 334.95	4 100.15
2100 - 4000	151	48	462 295	142 229	7 372.00	4 693.50
4100 - 6000	123	42	618 938	215 706	8 464.50	8 921.55
6100 - 8000	122	37	862 922	262 585	11 398.90	11 640.75
8100 - 10000	119	30	1 077 525	269 134	14 181.20	12 502.40
10100 - 12000	113	25	1 253 087	276 716	20 378.20	12 268.60
12100 - 14000	132	22	1 723 593	291 353	23 151.75	14 443.00
14100 - 16000	149	24	2 256 749	358 450	38 330.65	18 447.65
16100 - 18000	176	20	3 011 367	342 276	60 461.60	16 862.85
18100 - 20000	147	14	2 797 289	264 820	57 293.10	12 977.55
20100 - 22000	164	16	3 446 523	334 311	88 510.05	18 162.20
22100 - 24000	159	10	3 666 829	232 024	104 724.90	12 227.15
24100 - 26000	171	15	4 295 076	376 117	128 801.75	19 169.50
26100 - 28000	161	9	4 356 037	246 138	147 585.45	15 710.05
28100 - 30000	139	12	4 047 380	348 378	138 495.15	20 019.10
30100 - 35000	381	24	12 426 039	764 659	457 633.70	44 328.85
35100 - 40000	445	22	16 709 256	824 103	694 733.70	51 141.10
40100 - 45000	371	17	15 829 632	712 967	754 950.25	44 134.60
45100 - 50000	380	9	18 057 991	426 654	933 392.55	27 955.50
50100 - 55000	302	2	15 838 569	103 567	840 318.15	6 183.35
55100 - 60000	277	8	15 900 335	461 367	885 142.05	28 051.20
60100 - 65000	228	4	14 256 246	248 594	798 452.10	20 257.55
65100 - 70000	225	3	15 175 200	204 390	869 897.30	13 071.40
70100 - 75000	178	2	12 872 400	144 550	741 167.95	9 958.80
75100 - 80000	180	4	13 946 942	310 000	817 286.30	20 347.30
80100 - 100000	449	8	40 051 800	692 976	2 452 962.80	50 443.95
100100 - 120000	221	3	23 771 150	324 967	1 552 181.20	26 586.85
120100 - 140000	86	0	11 099 500	0	776 922.50	0.00
140100 - 160000	57	2	8 606 300	299 400	640 776.45	24 789.45
160100 - 180000	25	1	4 253 800	176 500	327 836.60	16 645.30
180100 - 200000	15	2	2 841 300	370 200	227 951.40	31 450.65
200001 - 250000	13	0	2 800 900	0	238 762.85	0.00
250001 - 300000	6	1	1 645 800	279 100	146 085.55	26 050.06
300001 - 400000	11	1	3 787 100	341 400	351 174.40	32 669.30
400001 - 500000	3	0	1 449 200	0	138 993.20	0.00
600001 - 700000	1	0	609 800	0	56 605.60	0.00
700001 et plus	3		2 580 600	0	258 096.30	0.00
PreCapital	259		20 142 300	0	357 521.15	0.00
	7 261	737	308 672 539	10 725 792	16 170 328.20	676 216.66

Impôt direct communal sur la fortune des personnes physiques - Taxation 2020 Ce tableau comprend déjà l'intégration des Brenets

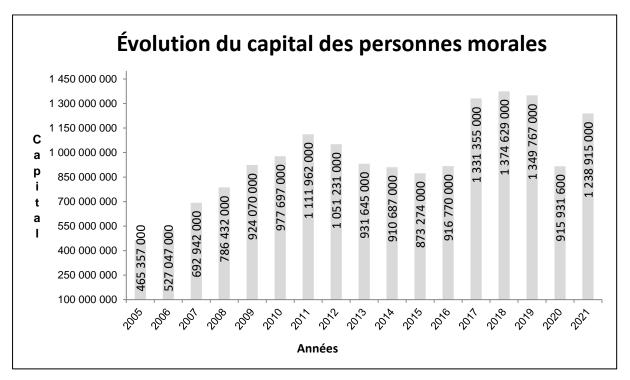
Libellé de la catégorie	Nombre de taxations	Nombre de taxations répartition	Fortune imposable totale	Fortune imposable répartition	Impôt dû total	Impôt dû total de répartition
0 - 999	2666	339	14 364	18 891	0.00	1.50
1000 - 20000	1458	153	11 672 570	1 188 198	700.90	901.35
21000 - 40000	540	51	15 988 995	1 461 997	2 554.10	1 566.95
41000 - 60000	383	29	19 119 495	1 430 097	4 408.60	1 910.05
61000 - 80000	216	25	15 205 686	1 725 042	8 272.85	2 832.75
81000 - 100000	219	20	19 743 372	1 839 511	14 292.40	3 775.70
100100 - 150000	291	41	35 790 422	5 171 819	38 740.75	10 097.20
151000 - 200000	267	22	46 710 264	3 880 886	64 593.65	8 978.65
201000 - 250000	157	14	35 254 908	3 204 289	55 702.95	6 761.35
251000 - 300000	134	16	36 687 802	4 398 522	65 573.10	10 025.90
301000 - 350000	116	4	37 987 787	1 289 917	69 707.35	2 736.70
351000 - 400000	87	4	32 549 400	1 546 000	63 747.25	3 811.35
401000 - 450000	79	4	33 264 081	1 720 333	68 504.50	4 362.15
451000 - 500000	62	1	29 567 903	483 000	65 562.10	1 304.10
501000 - 600000	88	2	48 075 039	1 150 000	108 604.75	2 856.60
601000 - 700000	61	2	39 387 956	1 262 000	90 930.10	3 134.80
701000 - 800000	38	0	28 519 983	0	70 044.20	0.00
801000 - 900000	29	4	24 493 700	3 389 000	60 828.00	8 418.25
901000 - 1000000	24	0	22 834 367	0	56 398.00	0.00
1001000 - 1500000	43	4	51 745 211	4 728 806	130 106.40	12 001.90
1501000 - 2000000	11	1	18 976 000	1 659 000	48 237.15	4 120.95
2001000 - 2500000	9	0	20 317 000	0	50 467.40	0.00
2501000 - 3000000	5	0	13 315 000	0	33 074.50	0.00
3001000 - 4000000	3	0	10 686 000	0	27 373.45	0.00
4001000 - 5000000	7	1	31 280 000	4 836 292	79 485.70	12 013.35
5001000 et plus	9	0	132 236 000	0	340 575.20	0.00
	7002	737	811 423 305	46 383 600	1 618 485.35	101 611.55

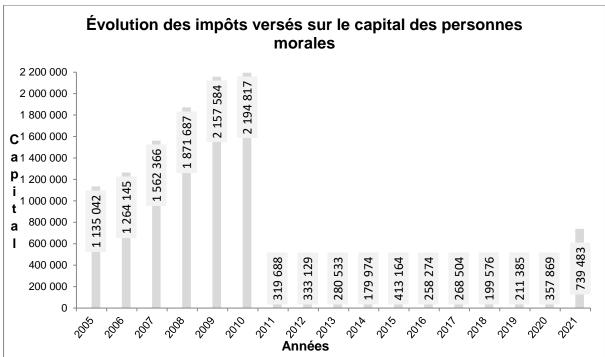
Impôt direct communal selon l'état-civil - Taxations 2020 Ce tableau comprend déjà l'intégration des Brenets

	oiries	s enfants	nfant	és sans	Mariés						Célibataires, veufs, séparés, divorcés			
Catégories de revenu imposable	Externes et hoiries	Célibataires sans enfants	Veufs sans enfant	Séparés, divorcés sans enfant	sans enfant	avec 1 enfant	avec 2 enfants	avec 3 enfants	avec 4 enfants	avec 5 enfants	avec 1 enfant	avec 2 enfants	avec 3 enfants et plus	TOTAL
0 - 100	112	475	99	155	34	10	12	5	1	1	35	23	18	980
110 - 2000	40	63	12	10	3	1	1				5	3	1	139
2100 - 4000	31	68	20	15	5	1	1	1			7	2		151
4100 - 6000	18	67	10	21	5						2			123
6100 - 8000	16	58	9	22	11	1	2				2	1		122
8100 - 10000	13	54	8	24	5	1	2		1		6	3	2	119
10100 - 12000	9	46	12	28	11		1		1		4	1		113
12100 - 14000	7	58	14	36	3	2	1	1			6	4		132
14100 - 16000	3	67	14	41	9		2				11	2		149
16100 - 18000	6	65	25	54	6	2	3		1		7	5	2	176
18100 - 20000	2	39	23	53	12	1	3		1		7	6		147
20100 - 22000	4	42	36	56	15	2	1	1			2	5		164
22100 - 24000	2	42	37	48	5	4	2	2			7	8	2	159
24100 - 26000	1	39	43	46	13	4	8	2	1		8	6		171
26100 - 28000	1	37	39	50	11		1	2	2		11	6	1	161
28100 - 30000	3	33	31	28	19	1	6		1		9	7	1	139
30100 - 35000	3	103	54	88	77	7	17	3	3		16	8	2	381
35100 - 40000	2	133	62	99	76	13	11	6	1	1	24	10	7	445
40100 - 45000	_	144	44	86	54	8	12	2	1		15	4	1	371
45100 - 50000	3	161	44	71	47	19	13	3	1		11	5	2	380
50100 - 55000		97	37	64	59	11	14	8			9	1	2	302
55100 - 60000	3	78	38	58	54	7	18	5		1	10	4	1	277
60100 - 65000		59	15	45	61	19	16	3	1		4	2	3	228
65100 - 70000	4	53	13	32	78	15	17	9			6	2		225
70100 - 75000	1	23	11	27	66	24	14	3			6	2	1	178
75100 - 80000 80100 - 90000	1	19 17	14	16 30	75 125	26 35	17 31	4			5	2		180 260
90100 - 100000	1	9	6	11	95	25	33	6			2	1		189
100100 - 120000	1	10	9	11	118	31	32	4	2		2	1		221
120100 - 140000	1	5	1	4	43	20	10	4			2	1		86
140100 - 150000		1		2	16	3	5							27
150100 - 160000	1	1		۷	22	3	1		1			1		30
160100 - 180000		1			13	4	6		'			1		25
180100 - 200000	1	'	1	1	9	3						,		15
200100 - 250000	1		1	1	7		3							13
250100 - 300000		2			3		2							7
300100 - 400000	1	2	1	1	5		1							10
400100 - 500000				1	1									2
500100 et plus				1	4									5
TOTAUX	291	2 171	793	1 336	1 275	303	318	73	19	3	245	129	46	7 002

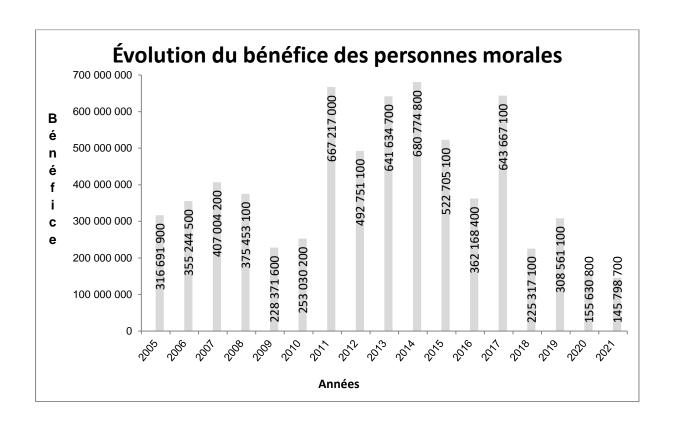
Impôt des personnes morales

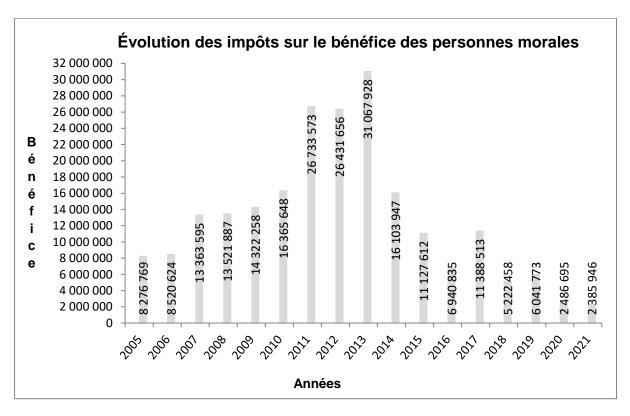
Ces graphiques comprennent déjà l'intégration des Brenets





2011 : Réforme fiscale avec imputation de l'impôt sur le capital à l'impôt sur le bénéfice.





2014 : Modification de la bascule d'impôt entre l'État et les communes et mise en place d'un fonds de répartition (30 % sont versés dans le fonds).

INFORMATIQUE

Introduction

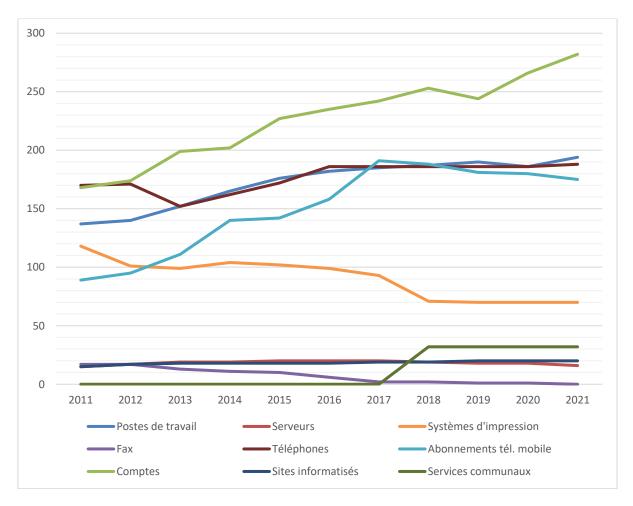
L'élément marquant de l'année 2021 a été la fusion avec la commune des Brenets et la reprise de la gestion de son parc informatique. Malheureusement, il a également toujours fallu gérer la question du télétravail, inhérente à la crise du coronavirus.

Domaines d'activités

Infrastructure

Le parc est principalement constitué des éléments suivants :

Domaine \ Année	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Postes de travail	194	186	190	187	185	182	176	165	152	140	137
Serveurs	16	18	18	19	20	20	20	19	19	17	15
Systèmes d'impression	70	70	70	71	93	99	102	104	99	101	118
Fax	0	1	1	2	2	6	10	11	13	17	17
Téléphones	188	186	186	186	186	186	172	162	152	171	170
Abonnements tél. mobile	175	180	181	188	191	158	142	140	111	95	89
Comptes	282	266	244	253	242	235	227	202	199	174	168
Sites informatisés	20	20	20	19	19	18	18	18	18	17	15
Services communaux	32	32	32	32	-	-	-	-	-	-	-



Répartition postes de travail

Le nombre d'ordinateurs portables est de plus en plus important depuis quelques années, ainsi à fin 2021 nous en comptons 52 sur un total de 194 postes de travail, soit 27 % du parc.

Équipe informatique

Tous les aspects liés à l'informatique et à la téléphonie sont gérés par une équipe de deux personnes.

Ci-dessous une liste non exhaustive des types de tâches menés :

- Assistance aux utilisateurs
- Mises à jour logiciels
- Antivirus
- Infrastructure centrale :
 - Serveurs virtuels
 - Stockage
 - Sauvegardes
 - o Réseau
 - o Firewall
 - Alimentation de secours
 - Continuité de services
- Stratégies de sécurité

- Wifi
- Stock consommables
- Postes de travail
- Comptes utilisateurs
- Systèmes d'impression
- Téléphonie fixe et mobile
- Contrats, licences
- Proiets
- Budget, comptes
- Achats
- Collaboration SIEN

Réseau informatique

Les clients sous notre responsabilité sont localisés sur 25 sites disséminés sur tout le territoire communal.

Sites connectés via fibre optique

- Bâtiments administratifs
 - ✓ Finances-Ressources humaines, Jeunesse et pré-parascolaire (Technicum 21)
 - ✓ Hôtel de Ville (Hôtel-de-Ville 1)
 - ✓ Voirie-Garage-Forêt (Billodes 52)
- Culture
 - ✓ Bibliothèque des jeunes (Marie-Anne Calame 15)
 - ✓ Bibliothèque de la Ville (Daniel-JeanRichard 38)
 - ✓ Musée d'horlogerie (Monts 65)
 - ✓ Musée des beaux-arts (Marie-Anne Calame 6)
 - ✓ Moulins souterrains (Col-des-Roches 23-25)
- Structures d'accueil extrafamilial
 - ✓ Structure d'accueil parascolaire communale « Tourbillon » (France 36-40)
 - ✓ Structure d'accueil parascolaire communale « Diapason » (Monts 24a)
 - ✓ Structure d'accueil préscolaire communale « L'Étoile » (Monts 24a)
- Autres
 - ✓ Clinique dentaire scolaire et Centre d'orthophonie (Crêt-Vaillant 37)
 - ✓ Bureau d'observation du COSC (Billodes 18)
 - ✓ Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste (CLAAP) (M.-A. Calame 5)
 - ✓ Station d'épuration (Col-des-Roches 21a)
 - ✓ Piscine-Patinoire (Communal 3)

Sites connectés via modem

- Structure d'accueil parascolaire « Le Spiral » (Primevères 2a)
- Bureau communal, Les Brenets (Rue du Lac 22)

Sites non connectés au réseau mais bénéficiaires d'un accès Internet

- Hangar forestier (Joux-Pélichet 40)
- Musée d'histoire naturelle (Hôtel-de-Ville 5)
- Halle polyvalente (concierges) (Communal 1)
- Hangar TP, Les Brenets (La Crête 92)
- Accueil préscolaire Les Grenouilles, Les Brenets (Rue du Lac 24)
- Accueil parascolaire Les Salamandres, Les Brenets (Champ-Nauger 1)
- Salle de spectacle, Les Brenets (Rue de la Fontaine 7)

Points d'accès Wifi

Interne

Dix-huit antennes sont en service dans des locaux de l'administration ; elles permettent un accès au réseau informatique communal pour les ayants droit ainsi qu'un accès à Internet pour les externes, celui-ci étant soumis à une demande d'identification par mot de passe.

- Hôtel de Ville, salle du Conseil Communal
- Hôtel de Ville, salle du Conseil Général
- Hôtel de Ville, salle des mariages
- Hôtel de Ville, salle des commissions
- Hôtel de Ville, espace UNESCO
- Technicum 21, salle de conférence
- Technicum 21, rez-de-chaussée
- Technicum 21, 2ème étage
- Technicum 21, 3ème étage
- Bibliothèque de la Ville, 2^{ème} étage
- Daniel-Jeanrichard 9, Service Promotion Santé Jeunesse
- Musée des Beaux-Arts, rez-de-chaussée
- Marie-Anne Calame 5, CLAAP
- Marie-Anne Calame 5, Musique scolaire et conservatoire, 2^{ème} étage, grande salle ouest (nouveau)
- Marie-Anne Calame 5, Musique scolaire et conservatoire, 2ème étage, couloir est (nouveau)
- Grande-Rue 11, salle de réunion
- Musée d'horlogerie, rez-de-chaussée
- Bureau communal, salle du Conseil communal, Les Brenets

Externe

Trois antennes permettent au public d'accéder à Internet moyennant un enregistrement préalable de l'utilisateur.

- Hôtel de Ville, façade Est, couvre les jardins publics
- Hôtel de Ville, façade Sud, couvre le jardin du Casino
- Hôtel de Ville, façade Ouest, couvre le jardin public

Faits principaux 2021

Télétravail

Cette année a malheureusement encore été impactée par la crise sanitaire, nous avons équipé et soutenu les collaborateurs qui en avaient le besoin pour pouvoir exercer depuis leur domicile.

Fusion Le Locle – Les Brenets

Travaux nécessaires liés à la reprise de la gestion de l'informatique des Brenets.

Extension réseau wifi NEMO à l'Ancienne Poste

Sur demande de la Musique Scolaire (et du Conservatoire de Musique), deux antennes ont été installées au 2ème étage de l'Ancienne Poste pour étendre le réseau wifi. La crise sanitaire a en effet mis en lumière le besoin de pouvoir se connecter en visioconférence depuis leurs locaux de l'Ancienne Poste, et d'ainsi pouvoir continuer à travailler avec les élèves et les autres professeurs.

Dématérialisation du registre des familles

L'office d'État civil avait l'obligation légale de dématérialiser le registre des familles. Nous les avons soutenus dans les premières réflexions visant à trouver un prestataire externe.

Nouvelles conditions relatives à la téléphonie mobile

Entrée en vigueur des nouvelles conditions tarifaires relatives à la téléphonie mobile. Modification des abonnements et adaptation du règlement interne.

Nouveaux locaux AEF Les Brenets

Participation à l'élaboration des plans techniques pour les nouveaux locaux de l'accueil extrafamilial des Brenets prévus pour 2023.

Projet LIANE au GSR

Installation de nouveau matériel (écrans et scanners) en prévision de l'entrée en production du nouveau progiciel début 2022 au GSR.

Travaux en cours à fin 2021

Projet de reprise informatique par le SIEN

Une convention d'intention a été signée entre le Conseil d'État et notre Conseil communal pour étudier la reprise de l'informatique communale par le SIEN (Service Informatique de l'Entité Neuchâteloise). Des groupes de travail sont à l'œuvre dans l'optique de pouvoir présenter un rapport aux autorités en 2022.

• Ce projet a été gelé en raison de l'absence du conseiller communal en charge du dossier

Modernisation du wifi public de l'hôtel de Ville

L'installation actuelle datant de 2011 est désuète et nécessite d'être remplacée, une étude est en cours pour identifier la meilleure solution permettant de répondre aux besoins des utilisateurs.

Projet d'évolution du système d'information du service des ressources humaines

Nous avons initié un projet en collaboration avec le SRH pour améliorer leur système d'information et rendre ainsi leur travail plus efficient.

Sécurité informatique

Suite aux cyberattaques dont ont été victimes les communes de Rolle et de Montreux en été 2021, nous avons entrepris une réflexion quant à notre sécurité actuelle. Des mandats ont ainsi été attribués et les premiers travaux seront effectués début 2022.

Tableau de synthèse du parc informatique

Bâtiment	Camina	Ordinateur	Ordi. portable / tablette	Imprimante n/b	Imprimante couleur	Multifonctions n/b	Multifonctions couleur	Téléphonie std	Téléphonie externe	Téléphonie VoIP	Féléphonie VoIP (DECT)	Téléphonie mobile
	Service	○	<u> </u>	Ä	Ä	Σ ✓	Σ ✓	ř	ř	ř ✓	Ě	<u>⊬</u>
Hôtel-de-Ville 1	Chancellerie Conseil communal	 	√	√		•	•	√		•		√
	Contrôle des habitants	√	√	· ✓		√		· ✓		√		✓
	État civil	√		✓			✓	✓				
	Gérance communale	√	√	✓						√		
	Promotion de la Ville	✓	√	✓			✓	✓		✓		√
	Urbanisme et Environnement	√	✓	✓			✓	✓				✓
Technicum 21	Conseil communal		✓	✓				✓				✓
	Finances	✓	✓	✓			✓	✓		✓		✓
	Instruction publique	✓	✓					✓		✓		✓
	Ressources humaines	✓	✓	✓			✓	✓		✓		✓
Billodes 52	Forêt	✓					✓	✓				✓
	Garage	✓	✓				✓	✓				✓
	Voirie	✓		✓			✓	✓		✓		✓
Crêt-Vaillant 37	Clinique dentaire scolaire	✓	✓				✓			✓		
	Centre d'orthophonie	✓	✓				✓			✓		✓
Monts 65	Musée d'horlogerie	✓	✓		✓		✓		✓	✓	✓	✓
Marie-Anne-Calame 6	Musée des Beaux-Arts	✓	✓	✓		✓	✓			✓	✓	✓
Col-des-Roches 23-25	Moulins souterrains	✓	✓	✓			✓			✓		✓
Daniel-Jeanrichard 38	Bibliothèque de la Ville	✓	✓	✓			✓			✓		✓
Marie-Anne-Calame 15	Bibliothèque des Jeunes	✓					✓			✓		✓
Grande-Rue 11	Service du domaine public	✓	✓	✓			✓			✓		✓
	Guichet social régional	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		✓
Billodes 18	BO-COSC		✓							✓	✓	✓
Monts 24a	Acc. Parascolaire - Diapason	✓	✓				✓			✓		✓
	Acc. Préscolaire - L'étoile	✓					✓			✓		✓
France 40	Acc. Parascolaire - Tourbillon	✓					✓			✓		✓
Primevères 2a	Acc. Parascolaire - Spiral	✓					✓		✓			✓
Communal 3	Piscine-patinoire	✓				✓	✓		✓			✓
Col-des-Roches 21a	STEP	✓	✓				✓			✓		✓
Joux-Pélichet 40	Hangar forestier	✓					✓		✓			✓
Marie-Anne-Calame 5	CLAAP	✓	✓				✓			✓		✓
Clos-aux-Vaux 2	Cimetière (jardinier)								✓			✓
Communal 1	Halle polyvalente (concierges)	✓				✓			✓			✓
Hôtel-de-Ville 5	Musée d'histoire naturelle	✓										

CULTURE

Comme en 2020, les sociétés et acteurs culturels ont souffert de la pandémie de coronavirus, avec de nombreuses annulations. Ci-après, la liste de ceux qui ont bénéficié d'un soutien financier, de la gratuité de prestations ou de salles :

Sociétés et événements culturels

TPR

Le TPR a bénéficié d'une subvention de Fr. 20'000.-.

Ciné-Club

Le Ciné-Club bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 3'800.- et de la gratuité de la salle du Casino.

La saison a été chamboulée par la pandémie. Six films de quatre pays différents ont été projetés. Ils ont attiré 70 spectateurs en moyenne, contre 90 habituellement. La validité des cartes de membres 2020 a été prolongée en 2021.

<u>Cinéma</u>

Le cinéma a bénéficié de la gratuité de la salle du Casino, ce qui représente un montant non perçu de Fr. 27'600.-.

Le cinéma a également bénéficié de la prise en charge de la taxe spectacles à hauteur de Fr. 3'000.-.

Le cinéma a accueilli 4200 spectateurs, mais est resté fermé de janvier à fin avril en raison de la pandémie.

La Grange

La subvention allouée pour le théâtre La Grange est de Fr. 33'250.-.

Le café-théâtre La Grange aurait dû accueillir 10 spectacles en 10 représentations. En raison de la COVID-19, seuls trois spectacles en trois représentations ont pu avoir lieu, pour un total des spectateurs de 226 spectateurs. La moyenne de fréquentation est de 75 personnes par représentation.

Les travaux de transformation du Lux pour accueillir la Grange vont bon train. Ils ont commencé en mai 2021 et se termineront au début de l'été 2022.

Casino

La subvention allouée pour le Casino est de Fr. 210'000.-.

Cette saison, le Casino aurait dû accueillir 13 spectacles en 15 représentations, mais seuls 8 spectacles en 13 représentations ont pu avoir lieu. Ce sont 2765 personnes qui ont été accueillies, soit une moyenne de 213 spectateurs par soirée. Cette année, le pourcentage de remplissage n'a pas été calculé. En effet, pour plusieurs spectacles, la jauge était limitée à 100 places. Les représentations affichaient donc complet bien que la salle ne le soit pas.

La Lanterne Magique

La Lanterne Magique bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 1'425.- et de la prise en charge de la location du Casino.

Malgré la pandémie, la Lanterne Magique a pu organiser ses 9 séances annuelles traditionnelles. Le club de cinéma pour les plus jeunes, compte actuellement 41 membres réguliers, auxquels s'ajoutent les enfants qui fréquentent les séances ponctuellement avec une entrée gratuite ou une entrée découverte.

Les sociétés ci-dessous ont également bénéficié d'un appui financier :

Luxor Factory Collectif Cing

Chœur Cantabile

Chœur Caecilia des Brenets Association Collectif Danse

La Grange

Rock Altitude festival

La Boîte à Swing

Fanfare La Sociale Fanfare La Militaire

La Grange

Amis des concerts d'orgue

Découvertes musicales

Foire du livre

Marché de printemps

Fête de Saint-Nicolas

Fondation de l'Ancienne Poste

Chemin Land Art Histoire de musique

Studio Dance

FSG Les Brenets

Marche du 1^{er} Mars Association Agora Cuche & Barbezat

Fête du 1er Août

Festi'tourb

subvention de Fr. 15'000.-

subvention de Fr. 1'200.- pour monter une création

pluridisciplinaire au MHL

soutien de Fr. 950.- à l'occasion du cinquantième

anniversaire du chœur subvention de Fr. 200.-

prise en charge de la location du Casino-Théâtre

Fr. 500.-

prise en charge des loyers Fr. 6'100.-

subvention de Fr. 5'000.- pour une édition raccourcie en raison de la COVID-19 et prise en charge des prestations des entreprises électriques de F. 16'774.- subvention de Fr. 8'000.-. La fréquentation moyenne

est de 170 spectateurs

subvention de Fr. 6'400.subvention de Fr. 9'500.-

soutien exceptionnel de Fr. 2'500.- pour le concert

« Symphoniquement Queen »

prise en charge de la location du Casino-Théâtre Fr. 675.- à la suite du transfert du spectacle « Thomas

VDB »

subvention de Fr. 1'500.- et prise en charge des

loyers du Temple Fr. 750.-

subvention de Fr. 2'000.- et prise en charge de la

location du Temple Fr. 1'500.-

prise en charge de la location du Casino-Théâtre pour la conférence de Raphaël Domjan Fr. 280.- et des prestations des entreprises électriques Fr. 2'529.05 prise en charge des prestations des entreprises

électriques Fr. 1'265.70

prise en charge des prestations des entreprises

électriques Fr. 1'940.-

subvention de Fr. 1'000.-, prise sur le fonds « Albert

Henri Steiger »

subvention de 1'500.-

prise en charge de la location du Casino pour le « Projet

des Juliette et des Roméo » de 972.50

prise en charge de la location du Casino-Théâtre

Fr. 2'025.-

prise en charge de la location de la halle de sport à

l'occasion du centenaire Fr. 250.-

subvention de Fr. 500.-

subvention de Fr. 1'000.- pour la Plage des Six Pompes prise en charge de la location du Casino-Théâtre pour

cinq jours de création Fr. 875.-

Fr. 7'000.- pour les feux d'artifice au Locle, Fr. 6'000.pour les feux d'artifice aux Brenets et Fr. 445.- pour les

prestations d'entreprises électriques aux Brenets

subvention de Fr. 500.- pour l'édition 2022

RESSOURCES HUMAINES

Effectif du personnel au 31.12.2021

Le nombre de personnes engagées au 31 décembre 2021 augmente de 16.5 dont 16 employés repris lors de la fusion avec Les Brenets. Le nombre passe ainsi de 299.5 à 316. Le nombre d'équivalents plein temps passe quant à lui de 233.76 à 245.31.

Bilan personne de confiance

Tout comme en 2020, la personne de confiance a mené plus de 20 entretiens durant l'année 2021 dans 4 services communaux.

Elle a également mené une enquête administrative dans un service avec l'audition de tous les collaborateurs et la remise au Conseil communal d'un rapport.

Compte tenu des limitations liées à la pandémie COVID-19, les formations aux nouveaux collaborateurs sur la gestion des conflits n'ont pas pu être organisées. Ces cours seront mis sur pied dans le courant 2022.

Rencontres syndicat

Dans le cadre de la politique de rémunération et de l'élaboration du budget 2022, des rencontres entre le syndicat SSP ainsi qu'une délégation du Conseil communal et notre service des ressources humaines ont été organisées à 4 reprises courant 2021. Compte tenu de la situation financière de la Ville, et d'entente avec le syndicat, un rapport relatif aux primes de fidélité a été soumis au Conseil général avec des modifications valables dès le 1^{er} janvier 2022.

Pandémie COVID-19

La pandémie du coronavirus a encore marqué notre Administration, tout comme dans le monde entier, tout au long de l'année 2021.

Après une accalmie sur le printemps, un pique s'est à nouveau fait sentir en septembre notamment au sein des écoles par la fermeture de plusieurs classes.

Avec l'arrivée du nouveau variant Omicron, la fin de l'année a à nouveau été perturbée par la pandémie. Le taux d'absentéisme lié à la COVID-19 a atteint le pic de 3.18 % en avril et en septembre 2021.

Effectif du service

1 chef de service à 100 %

1 assistante RH à 80 %

1 responsable des salaires à 100 %

1 responsable formation à 70 %

1 collaborateur trice à 80 %

1 poste vacant à 60 %

Total 490 %

Effectif du personnel au 31.12.2021

La présentation de la statistique permet, depuis l'année dernière, une lecture par ventilation comptable. Comme plusieurs employé es travaillent sur plusieurs sites/services, leur salaire est réparti dans plusieurs comptes. De ce fait, le nombre de personnes ne représente pas toujours un chiffre entier puisque globalement une seule et même personne compte pour une personne dans l'effectif total et son taux est réparti dans la colonne « EPT » (= Équivalent plein temps) selon sa répartition comptable.

Répartition du personnel fixe (316 personnes) par sexe :

52.53 % de femmes 47.47 % d'hommes

L'augmentation de l'effectif s'explique par la fusion entre Les Brenets et Le Locle puisque 16 collaborateur trice s s'ajoutent dans les différentes équipes. Par ailleurs, nous avons ajouté dans ce tableau les orthophonistes et les enseignant e s de la musique scolaire qui n'y figuraient pas auparavant.

Sur l'année 2021, 23 personnes ont été engagées, par contrat de durée déterminée ou indéterminée, avec la collaboration de différents organismes (Services sociaux ou Office régional de placement) avec ou sans placement préalable. Parmi ces 23 personnes, nous trouvons également des personnes avec pas ou peu d'expérience professionnelle.

Personnes provenant du chômage : 9 Personnes provenant de l'aide sociale : 4

Mère de famille : 0

Personnes en 1er emploi: 10

Chapitres comptables	Services	Nombre de personnes 31.12.2021	EPT 31.12.2021	Nombre de personnes 31.12.2020	EPT 31.12.2020
	Conseil communal - exécutif	5.00	3.00	5.00	2.50
	Chancellerie - services généraux, autres	7.00	6.10	5.00	4.80
2002.3290	Promotion de la Ville (y.c. Office du travail)	3.50	2.85	3.50	2.45
3001.0210		8.00	6.60	8.00	6.90
	Informatique et téléphonie	2.00	2.00	2.00	2.00
3003.0220	Ressources humaines	12.00	11.30	13.00	11.90
30100.00	Traitement du personnel	5.00	4.30	5.00	3.90
	Traitement des apprentis	7.00	7.00	8.00	8.00
30100.13	Traitement des stagiaires	0.00	0.00	0.00	0.00
	Pool de conciergerie	5.10	4.99	3.17	3.14
	Traitement du personnel d'entretien	4.10	3.99	2.17	2.14
	Traitement des apprentis	1.00	1.00	1.00	1.00
3100.3110	Secrétariat de la culture et du tourisme	0.33	0.10	0.33	0.10
3101.3110	Musée du Château des Monts	11.00	6.70	10.00	6.73
30100.00	Traitement du personnel	6.50	4.45	5.50	4.19
30100.02	Traitement des surveillants	2.50	0.85	3.00	0.85
	Traitement du personnel d'entretien	2.00	1.40	1.50	1.69
3102.3110	Musée des Beaux-Arts	7.50	4.49	8.50	5.09
30100.00	Traitement du personnel	5.00	3.00	6.00	3.60
	Traitement du personnel d'entretien	0.50	0.29	0.50	0.29
	Traitement des stagiaires	2.00	1.20	2.00	1.20
	Moulins Souterrains du Col-des-Roches	4.50	3.40	4.50	3.35
	Traitement du personnel	3.50	2.50	3.50	<i>2.45</i>
	Traitement du personnel d'entretien	1.00	0.90	1.00	0.90
3201.3210		2.67	2.34	3.00	1.95
30100.00	Traitement du personnel	2.50	2.10	2.50	1.70
30100.03		0.17	0.24	0.50	0.25
30100.04	.,	0.00	0.00	0.00	0.00
3202.3210	Bibliothèque des jeunes	4.50	2.60	4.84	3.24
30100.00	Traitement du personnel	4.50	2.60	4.50	3.00
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.00	0.00	0.34	0.24

Chapitres comptables	Services	Nombre de personnes 31.12.2021	EPT 31.12.2021	Nombre de personnes 31.12.2020	EPT 31.12.2020
	Service forestier intercommunal	6.17	5.94	5.83	5.87
	Traitement du personnel	3.50	3.80	3.50	3.80
30100.01	Traitement du personnel administratif	0.67	0.14	0.33	0.07
30100.04		2.00	2.00	2.00	2.00
3501.3500	Cultes	1.00	0.33	1.00	0.33
4000.2190	Secrétariat instruction publique	1.33	1.35	1.34	1.35
4002.2170	Cercle scolaire - cycle 1 - bâtiments scolaires	3.69	2.66	3.65	2.49
4002.2190	Cercle scolaire - cycle 1 - administration des écoles	1.67	1.42	2.00	1.75
30100.01		1.67	1.42	1.67	1.42
	Traitement des stagiaires	0.00	0.00	0.33	0.33
4003.2170		4.69	4.03	4.65	4.26
4003.2190	Cercle scolaire - cycle 2 - administration des écoles	2.17	1.72	2.49	2.05
30100.01	Traitement du personnel	2.17	1.72	2.16	1.72
30100.13	Traitement des stagiaires	0.00	0.00	0.33	0.33
	Cercle scolaire - cycle 3 - bâtiments scolaires	4.34	3.51	6.39	5.41
4004.2190	Cercle scolaire - cycle 3 - administration des écoles	4.17	3.07	4.51	3.41
30100.01	Traitement du personnel	4.17	3.07	4.17	3.07
	Traitement des stagiaires	0.00	0.00	0.34	0.34
	Musique scolaire	9.50	2.05	9.58	2.04
	Traitement du personnel	9.00	1.94	9.00	1.90
	Traitement du personnel administratif	0.33	0.05	0.33	0.05
	Traitement du personnel d'entretien	0.17	0.06	0.25	0.09
4101.4331		4.83	3.51	6.00	4.49
	Traitement du personnel	3.25	2.13	3.33	2.03
	Traitement du personnel administratif	0.33	0.20	0.34	0.30
	Traitement du personnel d'entretien	0.25	0.18	0.33	0.16
	Traitement des apprentis	1.00	1.00	2.00	2.00
	Centre d'orthophonie	7.33	3.83	8.16	4.00
	Traitement du personnel administratif	0.83	0.55	0.33	0.30
	Traitement du personnel d'entretien	0.00	0.00	0.33	0.22
	Traitement du personnel soignant	6.50	3.28	7.50	<i>3.48</i>
	Service promotion de santé jeunesse	3.66	1.79	3.66	1.79
	Traitement du personnel	3.00	1.60	3.00	1.60
	Traitement du personnel administratif	0.33	0.10	0.33	0.10
	Traitement du personnel d'entretien	0.33	0.09	0.33	0.09
	Service de la jeunesse	9.17	5.27	7.17	3.08
	Traitement du personnel	8.00	4.10	7.00	2.90
	Traitement du personnel d'entretien	0.17	0.17	0.17	0.18
	Traitement des apprentis	1.00	1.00	0.00	0.00
4105.2192		4.00	2.45	4.00	2.45
4106.5451		11.39	7.78	11.64	7.78
	Traitement du personnel	9.25	5.60	9.50	5.60
	Traitement du personnel d'entretien	0.14	0.18	0.14	0.18
	Traitement des apprentis	2.00	2.00	2.00	2.00
	Crèche les Grenouilles	7.50	6.27	2.00	2.00
	Traitement du personnel	4.00	3.15		
	Traitement du personnel d'entretien	0.50	0.12		
	Traitement des apprentis	3.00	3.00		
	Parascolaire Tourbillon	7.08	6.44	19.09	15.72
	Traitement du personnel	4.75	4.10	12.50	8.80
	Traitement du personnel d'entretien	0.33	0.34	0.59	0.92
	Traitement du personner d'entretien Traitement des apprentis	2.00	2.00	6.00	6.00
	Parascolaire Diapason	5.39	4.18	0.00	0.00
	Traitement du personnel	3.25	1.85		
	Traitement du personnel d'entretien	0.14	0.33		
30100.03			2.00		
30100.04	Traitement des apprentis	2.00	2.00		

Chapitres comptables	Services	Nombre de personnes 31.12.2021	EPT 31.12.2021	Nombre de personnes 31.12.2020	EPT 31.12.2020
	Parascolaire Spiral	5.95	4.05		
30100.00		4.75	2.80		
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.20	0.25		
30100.04	Traitement des apprentis	1.00	1.00		
	Parascolaire Les Salamandres	6.50	3.75		
	Traitement du personnel	5.00	2.60		
	Traitement du personnel d'entretien	0.50	0.15		
	Traitement des apprentis	1.00	1.00		
	Antenne ACCORD - guichets sociaux régionaux	1.50	1.50	2.00	1.50
4401.5720	Services sociaux	14.95	11.90	15.95	12.50
30100.00		13.50	10.50	14.50	11.10
	Traitement du personnel d'entretien	<i>0.45</i>	<i>0.40</i>	0.45	0.40
30100.13		1.00	1.00	1.00	1.00
4800.9950		5.50	5.05	6.50	6.05
	Traitement du personnel	5.00	5.00	5.00	5.00
30100.01		0.50	0.05	0.50	0.05
	Traitement des apprentis	0.00	0.00	1.00	1.00
	Administration voirie	2.37	2.39	2.01	1.97
	Traitement du personnel administratif	1.17	1.29	0.84	0.87
	Traitement du personnel d'entretien	0.20	0.10	0.17	0.10
30100.04	,,	1.00	1.00	1.00	1.00
	Voirie (regroupements de tous les 50)	38.17	36.23	35.83	35.14
5200.7202	Exploitation de la Step	5.83	4.83	4.83	4.33
	Traitement du personnel	5.00	4.50	4.00	4.00
	Traitement du personnel administratif	0.83	0.33	0.83	0.33
	Urbanisme et environnement	7.67	7.43	8.67	8.48
	Traitement du personnel administratif	1.17	1.53	1.17	1.38
	Traitement du personnel technique	6.00	5.80	7.00	7.00
	Traitement agent nature Gérance des immeubles	2.00	<i>0.10</i> 2.00	<i>0.50</i> 2.00	<i>0.10</i> 2.00
	Piscine et patinoire	6.00	4.23	6.00	4.23
	Terrains de sports	0.50	0.75	0.50	0.75
	Halle polyvalente	2.00	2.00	2.00	2.00
	Casino - théâtre	1.20	0.92	1.17	0.92
	Traitement du personnel	1.00	0.32	1.00	0.65
30100.03		0.20	0.27	0.17	0.27
	Hôtel de Ville	2.00	1.20	2.00	1.20
	Marie-Anne-Calame 6-10	0.50	0.71	0.50	0.71
5900.3500		0.20	0.17	0.17	0.17
	Agence AVS	2.00	1.60	2.00	1.30
6002.1400	Contrôle des habitants	4.00	2.88	2.50	2.38
	État civil des montagnes neuchâteloises	4.00	3.80	3.00	2.80
	Sécurité publique	7.20	6.50	7.20	6.50
	Traitement du personnel	5.00	5.00	5.00	5.00
30100.01		2.00	1.40	2.00	1.40
30100.03		0.20	0.10	0.20	0.10
6102.7710	Cimetière	2.00	1.32	2.00	1.32
30100.00	Traitement du personnel	1.00	1.00	1.00	1.00
30100.01	Traitement du personnel administratif	1.00	0.32	1.00	0.32
7909.8500	Bureau d'observation	21.78	16.03	20.67	15.76
	Traitement du personnel	21.00	<i>15.41</i>	20.00	15.06
30100.03	Traitement du personnel d'entretien	0.78	0.62	0.67	0.70
	TOTAUX (nature 301/302)	316.00	245.31	299.50	233.76
	TOTAL Apprentis/stagiaires	27.00	26.20	27.00	26.20
	TOTAUX sans apprentis/stagiaires	289.00	219.11	256.00	202.18
	TOTAUX (nature 301)	309.50	242.03	292.00	230.28
	Personnel des Brenets intégré au	16.00	11.12		
	1.1.2021 pour info				
	ΓO				

À l'effectif du personnel fixe s'ajoutent 138 auxiliaires occupés tout ou partie de l'année dans les domaines répertoriés ci-dessous et cumulant un total de 13.8 postes « équivalent plein temps ».

Services	Nb. personnes 2021	EPT 2021 *	Nb. personnes 2020	EPT 2020 *
BO-COSC	35	4.76	32	4.81
CLAAP	7	0.26	4	0.25
CLAAP Alter connexion	6	0.12	7	0.12
Clinique dentaire	0	0	1	0.01
Finances	1	0.29	1	0.05
MBAL	12	0.94	9	0.99
MHL	7	0.22	8	0.21
Moulins	11	1.15	12	1.11
Patrouilleurs	13	2.48	11	2.59
Piscine	8	1.38	8	1.31
Pool remplacement structures	15	1.16	8	1.25
Promotion (accueil touristique)	6	0.32	0	0
Ressources humaines	1	0.07	1	0.03
Urbanisme	1	0.07	0	0
Voirie	15	0.56	9	0.25
TOTAL	138	13.80	112	12.98

^{*} EPT = équivalent plein temps

<u>Fidélité</u>

30 ans de service : Cordas Catherine Fahrni Martine

Perrenoud Jean-Luc Suarez Alexandra

20 ans de service : Faivre Françoise

Laesser Anne Perret Daisy

Robert-Nicoud Michel Rufenacht Marlène Tinguely Marina Vuilleumier Karin Wille Michaël

10 ans de service : Boillat Vincent

Correa Jérôme
Devaux Jessana
Ecuyer Marie-France
Fontana Dimitri
Gerber Yves-Alain
Hösli Priscille
Lapalus Johan
Oliveira Ana Rita

Garage:

MBAL:

Engagements apprenties	
Les apprentirers suivantrers ont été engagérer	s:
Agent d'exploitation, voie conciergerie :	Santschi Arnaud
Assistant · e · s socio · éducatif · ve · s, voie enfance	: Da Silva Novais Raphaël Dos Santos Dias Luana Maire Robin Robert Hervé Trouvé Ilona
Assistant socio-éducatif,: voie généraliste	Toumi Hassen
Employé·e·s de commerce CFC 3 ans :	Gagné Lily Monteiro Varela Rafael
Employé·e·s de commerce CFC 18 mois :	Pochon Anna
Forestier-bûcheron:	Wirth Tobias
<u>Stagiaires</u>	
Guichet social régional :	Penaloza Lopez Joanna – stage d'assistante sociale (08.09.2021 au 09.02.2022)
MBAL:	Berger Iman – stage en communication (14.09.2021 au 13.03.2022) Luginbühl Juliette – stage en collection et exposition (01.07.2021 au 31.12.2021)
<u>Engagements</u>	
Les personnes suivantes ont été engagées :	
Bureau d'observation du contrôle officiel suisse des chronomètres (BO-COSC) :	Kolarevic Melisa, observatrice en horlogerie Nicolet Valérie, observatrice en horlogerie Piaget Maybelline, observatrice en horlogerie Pittet Diana, observatrice en horlogerie Chopard Katia, observatrice en horlogerie
Centre d'orthophonie :	Marcoux Orianne, orthophoniste responsable
Chancellerie:	Cattaneo Olivier, collaborateur administratif
CLAAP:	Morgan Maya, animatrice
Contrôle des habitants :	Othenin-Girard Marlène, collaboratrice administrative
État civil :	Vuillien James, collaborateur administratif

Jossi Pierre-Yves, mécanicien poids-lourds

Musée d'horlogerie :	Choulat Cendie, surveillante Egger Sophie, surveillante Fahrni Micaela, restauratrice en horlogerie ancienne Rouissi Mejdi, concierge
Piscine-patinoire :	Perret Meryl, hôtesse d'accueil
Pool de conciergerie :	Cissé Amadou, concierge polyvalent
STEP:	Lapalus Lionel, employé STEP
Structures parascolaires :	Guillaume-Gentil Orlane, éducatrice Negri Ilenia, éducatrice Reichen Sylvie, aide-éducatrice Trüssel Awa, éducatrice
Structures préscolaires :	Stauffer Fanny, éducatrice Valceschini Fanny, éducatrice
Urbanisme :	Wittwer Myriam, secrétaire de direction
Voirie :	Brunner Cédric, cantonnier polyvalent Erb Nathan, cantonnier polyvalent Etter Anne-Catherine, secrétaire de direction Jacoulot Hervé, cantonnier chauffeur polyvalent Parrella Eduardo, cantonnier polyvalent Rais Clément, cantonnier chauffeur polyvalent Schaldenbrand Mathieu, cantonnier polyvalent
Engagements de durée déterminée	
Bureau d'observation du contrôle officiel suisse des chronomètres (BO-COSC) :	Courvoisier Jasmine, observatrice en horlogerie, du 01.11.2021 au 30.06.2022 Novobrdalija Donika, observatrice en horlogerie, du 06.07.2021 au 31.12.2021
Centre d'orthophonie :	Boulan Emmanuelle, orthophoniste, du 16.02.2021 au 02.07.2021 Schumacher Lea, orthophoniste, du 01.02.2021 au 30.09.2021
Cercle scolaire :	Blanchard Jean-François, aide-concierge du 15.03.2021 au 31.12.2021 Boketsu Curtis, secrétaire du 01.08.2021 au 31.12.2021
Chancellerie	Kurth Quentin, juriste, du 27.09.2021 au 31.03.2022
CLAAP:	Jeanneret Nicola, aide-animateur socio-culturel er formation, du 01.07.2021 au 30.06 2025 Pasquali Quentin, coordinateur Alter Connexion, du 01.01.2021 au 31.12.2021 Poonoosamy Dan, aide-animateur socio-culturel er formation, du 01.02.2021 au 30.06.2024 Surdez Annie, coordinatrice Alter Connexion, du 01.01.2021 au 31.12.2021

Guichet social régional : Batista Alessia, assistante sociale, du 22.02.2021 à la

fin du congé de maternité de la collègue remplacée

MBAL: Aquilon Jérôme, secrétaire-réceptionniste, du

01.01.2021 au 30.06.2021

Pool de conciergerie : Melouna Camille, concierge, du 05.10.2021 au

31.12.2021

Ressources humaines: Pasquali Pierrick, collaborateur RH, du 12.02.2021 au

30.09.2021

Pereira Mariana, collaboratrice RH, du 03.05.2021 au

31.01.2022

Structures parascolaires : Guillaume-Gentil Orlane, éducatrice, du 01.03.2021 au

31.08.2021

Structures préscolaires : Nigito Maxim, éducateur, du 01.03.2021 au 21.05.2021

Valceschini Fanny, éducatrice, du 01.01.2021 jusqu'au

31.03.2021

Urbanisme: Kaufmann Tim, urbaniste-aménagiste, du 01.03.2021

au 31.08.2024

<u>Départs</u>

Les employéees suivantes ont quitté leur fonction :

Bureau d'observation du contrôle officiel

suisse des chronomètres (BO-COSC): Boillod Cécile, observatrice en horlogerie

Novobrdalija Donika, observatrice en horlogerie

Pittet Diana, observatrice en horlogerie

Centre d'orthophonie : Jaccard Françoise, orthophoniste responsable

Cercle scolaire : Boillod Valérie, secrétaire

CLAAP: Lebet Anne, animatrice socioculturelle

MBAL: Chapuis Jonas, technicien

Varrin Angélique, secrétaire-réceptionniste

Musée d'horlogerie : Anderfuhren Cécile, surveillante-réceptionniste

Droz François, concierge-surveillant

Vouga Gérard, restaurateur pendulier-horloger

Garage: Isler Marcel, mécanicien poids lourds

Guichet social régional : Cerullo Patrizia, secrétaire

Piscine-patinoire : Santschi Nicole, hôtesse d'accueil

Pool de conciergerie : Graber Jayson, aide-concierge

Ressources humaines : Leister Sandrine, secrétaire

Structures parascolaires : Droz Béatrice, éducatrice référente

Rodrigues Pereira Liliana, éducatrice

Structures préscolaires : Bettex Soline, éducatrice

Valceschini Fanny, éducatrice

Urbanisme : Chapuis Jean-Luc, dessinateur

Voirie : Bianchi Julien, cantonnier polyvalent

Perret Laurent, cantonnier polyvalent

Ursu Marius, cantonnier chauffeur polyvalent

Vieille Jérôme, cantonnier polyvalent

Les apprentis suivants ont quitté leur formation :

Assistant socio-éducatif, voie enfance : Da Silva Novais Raphaël

Edoh Alphonse

Employé·e·s de commerce CFC 3 ans : Surdez Moraya

Mécatronicienne : Isler Jess

Fin d'apprentissage en 2021

Nous félicitons les apprentirers suivantrers pour la réussite de leur CFC :

Clinique dentaire : Selimovic Elma, assistante dentaire

Pool de conciergerie : Cissé Amadou, agent d'exploitation

Ressources humaines : Burgener Théo, employé de commerce

Gjonbalaj Dea, employée de commerce Pasquali Pierrick, employé de commerce

Service forestier: Duvoisin Mathilde, forestière-bûcheronne

Structures parascolaires : Gomes de Pinho Jessica, assistante socio-éducative

Trüssel Awa, assistante socio-éducative

Structures préscolaires : Huguenin-Dezot Maëlle, assistante socio-éducative

Stauffer Fanny, assistante socio-éducative

Retraites (yc retraites anticipées)

Contrôle des habitants : Giorgini Dominique, collaboratrice administrative

Pool de conciergerie : Rothen René, cantonnier

Voirie : Manzoni Gilberte, secrétaire de direction

Décès

Pool de conciergerie Crapio Marina, concierge

Promotions

Guichet social régional : Speranza Teresa, de secrétaire à collaboratrice socio-

administrative

Musée d'horlogerie : Trifoni Anne, de surveillante à réceptionniste-quide-

surveillante

Structures parascolaires : Decrauzat Jade, d'éducatrice à éducatrice référente

Urbanisme : Rollier Janique, de secrétaire à secrétaire II

Voirie: Gomes José, de cantonnier polyvalent à cantonnier-

chauffeur polyvalent

Formation

La Commune du Locle compte, au 31 décembre 2021,

- 25 apprenti e s réparti e s comme suit :

```
1 apprenti « agent d'exploitation, voie conciergerie » ;
1 apprenti « agent d'exploitation, voie voirie » ;
1 apprentie « assistante dentaire » ;
12 apprenti « assistant e socio-éducatif ive, voie enfance » ;
1 apprenti « assistant e socio-éducatif ive, voie généraliste » ;
7 apprenti e s « employé e de commerce » ;
2 apprenti e s « forestier ère bûcheron ne ».
```

- 3 stagiaires réparti e s comme suit :
- 2 stagiaires en pratique muséale au MBAL;
- 1 stagiaire en pratique professionnelle d'assistante sociale au GSR.

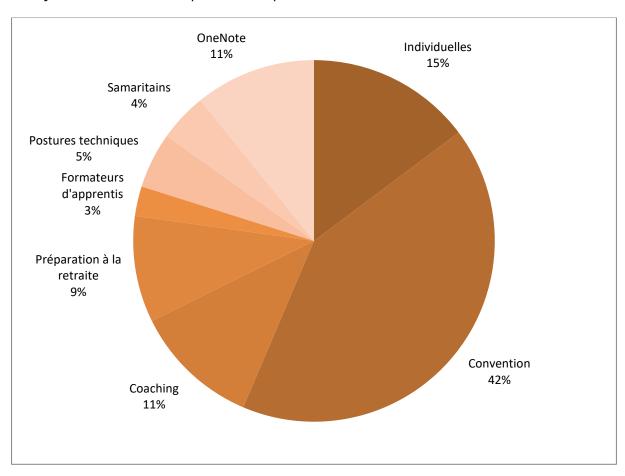
Par ailleurs, l'administration a également proposé :

- 2 places de stage au Musée des beaux-arts. Ceux-ci ont eu lieu au premier semestre durant plusieurs mois pour des étudiant e's qui effectuent leur bachelor ou master en études muséales dans diverses universités;
- 1 place de stage au Centre d'Orthophonie durant 9 mois, pour une étudiante en logopédie à l'Université de Neuchâtel;
- 1 place de stage de préapprentissage dans une structure d'accueil extrafamilial durant l'année pour la formation d'assistante socio-éducative;
- 2 postes d'aide-animateur socio-culturel pour un étudiant se formant en dual à la HES;
- Diverses places de stage de pratique dans les structures d'accueil extrafamilial pour des élèves de l'École professionnelle Pierre-Coullery comme assistant e socio-éducatif ve ;
- 1 place de stage linguistique à la piscine pour un jeune lycéen zurichois ;
- Divers courts stages d'observation dans différents métiers (assistant e socio-éducatif ve, agent en information documentaire, agent d'exploitation en conciergerie, informaticien, employé e de commerce).

Formation continue

<u>Dépenses</u>

Les formations en présentiel ont pu reprendre, dès lors plusieurs cours ont pu être organisés à l'interne. Le montant engagé pour la formation en 2021 s'est élevé à **Fr. 45'225.35**. La répartition des coûts et les sujets des formations sont présentés ci-après :



Commentaires à propos des formations prises en charge par le service des ressources humaines en 2021 :

- > Une employée a bénéficié d'une convention afin d'obtenir un diplôme (DAS) à la HEG de Genève;
- Plusieurs employées se sont formées pour faire le suivi des apprentis communaux ;
- > Une employée a suivi une formation de base sur la gestion de la santé en entreprise;
- Une formation relative à la santé et l'ergonomie a été organisée pour un service pilote (pool de conciergerie, 29 personnes) (voir ci-dessous chapitre « sécurité »).

Certaines formations, dépendant directement de la compétence des services, ne sont pas financées par le budget alloué au service des ressources humaines pour la formation continue, et ne sont donc pas répertoriées ici. Il s'agit, par exemple, d'obtenir le permis de remorque pour deux employés, d'une formation sur la TVA dans les collectivités publiques, ou encore une formation pour agir contre les menaces pour un employé du SDP.

Activités internes proposées au personnel

Ces activités n'ont toujours pas pu être organisées en raison de la pandémie de COVID-19.

Sécurité

Prévention santé et sécurité

Soutien aux activités sportives :

- Nombre d'abonnements au fitness "Let's go" : 5 personnes pour Fr. 1'000.-;
- Autres abonnements fitness: 4 personnes pour Fr. 800.-;
- Autres abonnements (aquagym-danse-divers) : 5 personnes pour Fr. 930.-;
- Participation aux courses-événements sportifs : aucune demande ;
- Total pour les différentes participations : 14 personnes pour Fr. 2'730.-.

Campagne « COVID-19 » :

- > Diverses affiches visibles sur le thème ;
- Informations régulières au personnel / aux responsables de service ;
- Adaptations des mesures en fonction des décisions ;
- Sensibilisation et formation des responsables de service / cadres aux risques psychosociaux, notamment en lien avec la pandémie événement organisé à distance conjointement avec la Ville de La Chaux-de-Fonds (21 personnes).

Public cible: l'ensemble du personnel

Campagne « Protection du soleil » :

- Affiche visible sur le thème ;
- Rappel des mesures suite aux campagnes de 2019 et 2020.

Public cible: l'ensemble du personnel

Campagne « Conseils pour éviter les accidents de jardinage » :

- Affiche visible sur le thème ;
- Distribution d'un support à gants dans certains services (cadeau du Bureau de Prévention des Accidents).

Public cible: l'ensemble du personnel

Campagne « Maîtrisez votre VTT pour rester en selle » :

- Affiche visible sur le thème ;
- > Distribution d'une trousse de premiers secours dans certains services (cadeau du Bureau de Prévention des Accidents).

Public cible: l'ensemble du personnel

Campagne « Prévention sports d'hiver » :

- Affiches visibles sur le thème ;
- Transmission d'un bon pour bénéficier de tarifs préférentiels pour un service sur les skis et les snowboards chez "Brusa Sports".

Public cible: l'ensemble du personnel

En sus de ces campagnes ciblées, suite à l'événement « équilibre » organisé en 2019, et pour répondre aux besoins récoltés à la suite des ateliers y relatifs, une formation portant le titre « Comment agir sur son travail pour préserver sa santé ? », a été initiée en collaboration avec l'entreprise Optimance afin d'aborder les thèmes suivants :

- > Sensibilisation aux risques professionnels auxquels les concierges sont exposés.
- Impact sur la santé des collaborateurs.
- Savoir observer son travail à partir des dimensions de l'Homme au travail.
- Exercices de mise en pratique.

Un service pilote (pool de conciergerie, 29 personnes) a suivi le cursus complet entre fin 2021 et début 2022. La pandémie nous a obligés à faire preuve de flexibilité sur les dates des différentes étapes organisées. Notre service a pour projet de pouvoir poursuivre la démarche, dès 2022, avec d'autres services.

Autres

La Ville du Locle a l'habitude, depuis plusieurs années, de participer à la journée « Futurs en tout genre ». Cette journée nous a permis d'accueillir 9 jeunes dans les différents services de la Commune.

MUSÉE D'HORLOGERIE – CHÂTEAU DES MONTS

Le Musée d'horlogerie – Château des Monts est un acteur incontournable de la culture horlogère de notre région et le garant de la conservation du patrimoine horloger du Locle. Témoin de notre histoire, il est également un lieu de vie, d'échanges, de rencontres et de découvertes. Il y a mille et une raisons pour découvrir, ou redécouvrir, la magie du lieu. Passer le portail du Château permet de s'imprégner de cette ambiance particulière que dégage une maison patricienne du $18^{\rm ème}$ siècle. Partir à la découverte des collections du Musée, en amateur éclairé ou simplement par curiosité, c'est accepter l'invitation de se laisser surprendre.

Après une année 2020 des plus déconcertantes, et un secteur culturel en berne, l'année 2021 a été pour nous l'occasion de retrouver notre public, de pérenniser nos collaborations avec les institutions régionales, et de rebondir en reprogrammant certains événements qui n'avaient pas pu avoir lieu.

Ainsi les oiseaux sont restés les protagonistes de notre programme du premier semestre. Sculptés en acier, trônant dans nos vitrines et nichés dans les forêts jouxtant notre parc, ils ont fait l'objet de toute notre attention, et nous ont permis d'aborder à de multiples reprises la question de l'environnement et du recyclage dans notre société. En parallèle, l'exposition « Sur les ailes du temps. Insect O'clock » nous a amenés à nous questionner sur la nature et l'environnement en mutation ; un cabinet de curiosité qui mêle horlogerie et entomologie, deux mondes a priori très éloignés, mais qui ont pour dénominateur commun cet univers intérieur aussi complexe que somptueux.

Les aficionados et experts n'ont pas été oubliés dans nos invitations ; le temps et ses instruments restent dans nos gènes, comme le confirme l'organisation de conférences, de rencontres d'artisans, et nos traditionnelles participations aux journées européennes du patrimoine et à la Biennale du patrimoine horloger.

Les tout-petits aussi ont été invités à « mettre la main au temps » lors d'activités pédagogiques dédiées qui leur permettent de s'initier à la pratique muséale ; l'apprentissage devient alors un moment de pur plaisir, leur curiosité naturelle est stimulée et c'est une réelle opportunité d'acquérir des connaissances de manière divertissante.

Finalement, les cinq expositions temporaires et les nombreux événements mis à l'honneur dans cette programmation 2021 s'adressaient à toutes et tous, quels que soient les intérêts ou les connaissances, en favorisant le dialogue, le partage et la connaissance. Ils ont été le fruit d'un travail collaboratif avec l'équipe qui entoure le conservateur et qui doit être remercié ici.

La pandémie qui a encore sévi durant l'année 2021, a engendré une participation timide à certains événements, et nous a malheureusement obligés d'en annuler quelques-uns. Le Musée a par ailleurs été fermé du lundi 4 janvier au dimanche 28 février.

Malgré cela, nous constatons une belle fréquentation globale annuelle, plus de 8500 visiteurs, ce qui d'une part récompense nos efforts et d'autre part continue de porter de manière positive l'image de la Ville du Locle et de son Musée d'horlogerie. De plus, les multiples contacts avec les différents Musées et réseaux touristiques, tant locaux qu'internationaux, continuent à se développer et à se renforcer.

L'engagement très important et sans faille du personnel du Musée, des membres du comité, bénévoles, du Chef du Dicastère de la Culture, M. Miguel Perez, et de la Commune du Locle est garant de notre succès.

Personnel du Musée

En cours d'année, nous avons engagé Madame Salomé Lutz et Monsieur Rafael Stalder en tant que guides et personnels auxiliaires. En remplacement de Monsieur François Droz, Monsieur Mejdi Rouissi a été engagé en tant que concierge adjoint. Suite au départ de Monsieur Gérard Vouga, Madame Micaela Fahrni a repris la responsabilité de l'atelier de restauration du Musée. Madame Cendie Choulat a rejoint l'équipe en tant que surveillante auxiliaire. Cette dernière est également sollicitée lors d'événements et d'activités de médiation dédiées au jeune public. Madame Sophie Egger Rosselet a remplacé Madame Cécile Anderführen au poste de surveillante.

Personnel fixe au 31.12.2021

Conservateur

Horlogère-restauratrice

Collaboratrice scientifique (Archives/Inventaire)

Concierge

Concierge adjoint
Secrétaire de direction
Accueil – Réceptionniste
Accueil - Réceptionniste
Accueil - Réceptionniste
Accueil - Surveillante
Accueil - Surveillante

Surveillante Surveillante Morghan Mootoosamy, 100 %

Micaela Fahrni, 90 % Marlène Rüfenacht, 80 % Fabrice Crelier, 100 % Mejdi Rouissi, 40 %

Nathalie Jacot, 60 %
Nathalie Jacot, 20 %
Anastasia Donzé, 40 %
Anne Trifoni, 20 %
Anne Trifoni, 25 %

Cendie Choulat, 25 % Sophie Egger Rosselet, 25 %

Beth Hartmann, 25 %

Personnel à taux variable

Guide Guide Guide

Guide & surveillance

Guide Guide

Guide & surveillance

Guide

Events & médiation

Events

Wolfgang Carrier Phoebe Forsey Dora Huguenin Salomé Lutz

Doreen Favre-Liefeld

Nathalie Fasel Rafael Stalder Anastasia Donzé Cendie Choulat Anne Trifoni

Stagiaires - Apprentis

Le Musée d'horlogerie a accueilli Madame Mégane Maire de mi-novembre 2020 à fin janvier 2021, dans le cadre d'une réorientation professionnelle dans le domaine du tourisme. Ses activités ont principalement été consacrées à la promotion de nos offres combinées et services dédiés aux groupes par la création de bases de données d'adresses en suisse romande et suisse allemande ; agences de voyages, sociétés et associations d'ainés.

Comité et bureau

Composition du Comité

Au cours de l'année 2021, le Comité a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres. Mme Pascale Martin a été nommée secrétaire et assure la rédaction des PV, MM. Gilles Greub et Gilles Favre ont également rejoint le Comité. En l'absence de président e de l'Association des Amis du Musée, Mme Micaela Fahrni a assisté aux séances du Comité à titre consultatif et ceci jusqu'à la fin de l'année 2021 vu sa nomination comme restauratrice du Musée.

Actuellement le comité est à la recherche d'un caissier en vue du remplacement de M. Ernest Berger qui désire à terme se retirer après 26 années au service du comité. Le poste de vice-président est également à repourvoir suite à la démission de M. Marc-Edouard Inaebnit, ainsi que la présidence de l'Association des Amis du Musée.

Activités du Comité

De même qu'en 2020, en raison de la pandémie plusieurs séances ont été supprimées. Ainsi le Comité n'a siégé que 4 fois en présentiel en 2021 ; deux séances ont de plus été organisées en début d'année par courrier électronique. Les séances du Comité sont un lieu d'échange d'information, de décision, de suivi des activités du Musée et de lien avec le Conseil Communal par l'intermédiaire de son délégué, M. Miguel Perez.

Le Comité a traité de questions relatives au budget, à la gestion du Musée, aux futures activités et aux expositions envisagées. Des décisions ont été prises quant à la proposition de nouveaux membres, à une procédure d'achat de pièces de collection, au prêt de pièces en réponse à des demandes externes, au renforcement de certaines mesures de sécurité et à la reprise par le Comité de la responsabilité de l'exposition de la Salle 407 (Ancienne Poste). Le déplacement d'une partie des ateliers de restauration dans la salle de cinéma actuelle a également fait l'objet d'une première réflexion, poursuivie par le Groupe de travail « Aménagements ».

Plusieurs Groupes de travail (GT) ont débuté leurs activités, en particulier le GT « Aménagements » en ce qui concerne l'atelier de restauration, le GT « Projets techniques » pour un nouveau système d'audioguides, le GT « Communication » pour la publicité en 2022 et une meilleure coordination avec les projets propres au personnel du Musée, le GT « Choix des pièces de collection » en relation avec la nouvelle procédure d'achat.

Le 1^{er} août, plusieurs membres du comité et leurs conjointes ont animé un stand de boissons lors de la traditionnelle manifestation familiale au Château des Monts.

En cours d'année le conservateur et le président du comité ont rencontré à deux reprises la direction et le président de la commission du MIH pour des échanges d'informations.

Fonction

Président Vice-président Caissier

Présidence des Amis

Secrétaire Cons. juridique Membre Membre Membre

Membre, contrôleur des comptes dès 2021

Membre Publicité

Membre – projets techniques

Membre Membre Conservateur

Conservateur

Représentant du Conseil communal Représentante du personnel Nom

Aubert François
à repourvoir
Berger Ernest
à repourvoir
Martin Pascale
Dubois Julien
Forsey Stephen
Landwerlin Pascal
Clerc Nicolas
Simonis Jerry
Triponez Gérard
Duvanel Jean-Pierre
Uccelli Danilo
Favre Gilles
Greub Gilles

Mootoosamy Morghan

Perez Miguel Jacot Nathalie

Le Bureau

Le Bureau, composé du chef du dicastère des affaires culturelles de la Ville du Locle, du président du Comité, du vice-président du Comité (à repourvoir), de la présidence de l'Association des Amis du Musée (à repourvoir), du caissier et du conservateur, se réunit une à plusieurs fois par mois au Musée afin de traiter les affaires courantes. Les responsables de domaines spécifiques s'y joignent si nécessaire. En raison de la pandémie, le nombre de séances en 2021 a été réduit.

Sortie du Comité et du personnel

Le 22 novembre, visite par le personnel du Musée ainsi que par les membres du Comité et leurs conjoint es des ateliers du centre Alfaset à La Chaux-de-Fonds, suivie d'un repas au restaurant de l'Hôtel de Ville de la Brévine.

Comptes du Comité

Les comptes du Comité du Musée d'Horlogerie du Locle – Château des Monts sont tenus par notre caissier M. Ernest Berger. Ce dernier a présenté les comptes 2020 par courrier électronique le 15 février 2021. Le bénéfice se monte à Fr. 6097.37.

Le rapport des contrôleurs des comptes, MM. Yves-Alain Gerber et Jerry Simonis, a également été transmis par courrier électronique. Les comptes 2020 ont été acceptés par retour de courrier à l'unanimité des voix exprimées par le Comité, qui a donné décharge au caissier en le remerciant.

Sécurité

Les travaux réalisés en 2020 ont été complétés par une amélioration de l'affichage sur les écrans des images produites par les caméras extérieures. La pose de nouveaux capteurs dans certaines vitrines est en voie de réalisation.

En complément des améliorations esthétiques et d'éclairage des vitrines centrales de la Salle Sandoz en 2020, des améliorations semblables ont également été apportées aux vitrines latérales.

Accueil des publics, expositions et événements

La richesse des thématiques abordées ainsi que les événements mis à l'honneur dans notre programmation s'adressent à tous et toutes, quels que soient les intérêts ou les connaissances, et favorisent le dialogue, le partage et la connaissance. Les différentes activités et événements proposés visent à pérenniser le rayonnement du Musée d'horlogerie régionalement, comme à l'international. Malheureusement l'arrivée de la COVID-19 nous a malmenés et obligés d'annuler de nombreux rendezvous. Toutefois, les événements qui ont pu avoir lieu, adaptés aux mesures sanitaires en vigueur, ont réuni **près de 1400 personnes**, et les ateliers destinés au jeune public, **184 personnes**.

Expositions temporaires

Dons et acquisitions 2020 - du 1er janvier au 31 décembre 2021

Le Château des Monts n'a de cesse de renouveler son patrimoine. Offertes par des donateurs privés, par des maisons horlogères ou acquises par l'Association des Amis du Musée, ces pièces ont pour dénominateur commun la mesure du temps et la valorisation d'un patrimoine et d'un savoir-faire pluriséculaire.

Les oiseaux de notre région - du 1er avril au 31 octobre 2021

Au coeur des collections du Château, mêlés à nos chanteurs mécaniques, les oiseaux prêtés par le Musée d'histoire naturelle du Locle— MHN ont fait leur nid. Toutes les bêtes à plumes sont de la région!

Sur les Ailes du temps. Insect O'clock - du 5 juin 2021 au 31 janvier 2022

Pendant plus de six mois, un bestiaire inédit a pris ses quartiers au Château. Coléoptères et autres arthropodes forment un cabinet de curiosités qui mêle l'horlogerie et l'entomologie. Le Musée fait la part belle aux deux mondes a priori très éloignés, mais qui ont pour dénominateur commun cet univers intérieur aussi complexe que somptueux. Entre science, mystère et observation, le public est invité à une incursion dans deux micromondes – de quelques millimètres à une vingtaine de centimètres. Une exposition singulière en tous points imaginée par Joanne Besse, qui nous amène à nous questionner sur la nature et l'environnement en mutation.

Expositions temporaires dans le parc du Château des Monts

Sous l'aile du rougequeue à front blanc - du 25 avril au 31 octobre 2021

Oiseau rare, le rougequeue à front blanc revient chaque année de ses quartiers d'hiver africains pour s'installer au Locle. Mais comment faire pour l'accueillir et lui permettre d'élever sa nichée ? Cette exposition interactive nous fait découvrir les oiseaux de la cité et nous détaille la meilleure façon d'aménager naturellement notre jardin pour contribuer à la préservation de la biodiversité de la Ville. Cette exposition a fait son nid dans le parc du Château des Monts, grâce à la collaboration de la Ville du Locle et à l'adhésion du MHL à la « Charte des jardins » ; un engagement moral pour favoriser la biodiversité de son parc, et à terme, les espaces verts de la Ville du Locle.

Exposition temporaire extra-muros

Formation et Excellence, salle 407 – du 1^{er} janvier au 31 décembre

La Fondation Watch Academy et le Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts présentent l'exposition temporaire « Formation & Excellence ». Jules Grossmann. Directeur de la première école d'horlogerie du Locle. Théoricien de génie. Et la salle 407, où tout a commencé.

L'exposition a malheureusement dû être fermée à plusieurs reprises durant l'année en raison de la pandémie.

Conférences

Les cent jours du martinet noir – jeudi 27 mai

Par Marcel Jacquat, ancien conservateur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds. Une passionnante aventure présentée avec humour et passion, suivie de l'observation des nichoirs de l'Ancienne Poste, installés en 2012 par les élèves du CSLL.

Réseau espaces verts ... sous l'aile du rougequeue à front blanc – jeudi 23 septembre

Par Valéry Uldry. Les espaces verts sont un enjeu de conservation pour cette espèce, mais pas que ! D'où l'importance de s'inspirer de la "charte des jardins", engagement moral pour favoriser la biodiversité de son parc.

Activités jeune public

Atelier : mieux connaître les oiseaux de notre région - mercredis 7 et 14 avril

Visite commentée de l'exposition temporaire, par Marianne Schmutz, conservatrice du Musée d'histoire naturelle. Démonstration d'oiseaux chanteurs et création d'un « attrape-rêve » à plumes !

Atelier: linogravure oiseaux – jeudis 8 et 15 avril

Le Château des Monts, en collaboration avec le Musée d'histoire naturelle du Locle – MHN ; les enfants sont invités à s'approprier la thématique des oiseaux tout en découvrant la linogravure.

Atelier: estampes dédiées au rougequeue à front blanc – mercredis 6 et 13 octobre

Proposé au collège Jehan-Droz par Marianne Schmutz, conservatrice du Musée d'histoire naturelle du Locle ; les enfants ont pu réaliser un joli cahier décoré de rougequeues à front blanc par la technique de la linogravure.

Atelier : à la découverte du rougequeue à front blanc – jeudis 7 et 14 octobre

Vu le manque d'inscriptions, l'atelier prévu avec Valéry Uldry, n'a pu avoir lieu. Nous avons néanmoins proposé aux 4 enfants présents, une activité autour de cet oiseau emblématique et des oiseaux de notre région.

Contes à chocottes – dimanche 31 octobre

À l'occasion d'Halloween, les traditionnels « **Contes à chocottes** » pour enfants, par Caroline Cortès. Panique à bord ! Ogresses, monstres et autres sorcières se sont donné rendez-vous au Château...

Atelier : construis ton insecte mécanique – mercredis 17 et 24 novembre

En lien avec notre exposition temporaire « Sur les ailes du temps. Insect O'clock ». Les enfants ont pu observer, questionner, interpréter, imaginer et concrétiser la réalisation d'un insecte assemblé de pièces horlogères.

Il était une fois la Suisse, contes à croquer – samedi 11 et dimanche 12 décembre

3 contes fantastiques choisis parmi les 46 contes du programme "Il était une fois la Suisse - contes suisses à croquer !" Et adapté au contexte du Château des Monts : La montre de Jeannot, la vache trop lourde et Catherine-de-la-danse.

Une fondue au chocolat a clôturé cette parenthèse romanesque menée par Nathalie et Amina Jendly, du Musée des contes et récits "hors les murs".

Événements tout public

La vie en rose - du lundi 1er au dimanche 14 février

Deux semaines durant, le Château des Monts voit la vie en rose. Sur près de 200 m2, la façade du Château s'illuminera de rose la nuit venue.

Rencontre avec Anita Porchet, émailleuse – samedi 6 et dimanche 7 mars

Lauréate du Prix Gaïa en 2015 et gardienne d'un savoir-faire atypique, Anita Porchet redonne ses lettres de noblesse à ce métier d'art où l'expertise est le maître mot.

Journée mondiale du conte – samedi 20 mars.

Sous l'impulsion de TaM- Tandem au Musée, nous avons participé à la Journée Mondiale du Conte, événement qui a pour objectif de célébrer l'art du conte, et de provoquer des échanges entre les participants.

Balade au rythme du chant des oiseaux – dimanche 23 mai

Proposée dans le cadre de la Fête de la Nature, les participants se sont rassemblés au château des Monts à 5h du matin, pour une balade visuelle et auditive, sous la conduite experte de Valery Uldry et Anne Pouchon, ornithologues.

Nuit et journée des Musées neuchâtelois – samedi 29 et dimanche 30 mai

Petit voyage dans le temps avec la présentation de « l'appel du Large » de Romain Bévierre ; une œuvre métaphorique caméléon découlant d'un travail minutieux, réalisée dans quelques centimètres cubes.

Voyage dans le rêve pour le jeune public, grâce au clown Zebrano et ses ballons magiques, et à Caroline Cortès, conteuse, qui revisite l'histoire du château des Monts au travers d'anecdotes et d'histoires abracadabrantesques.

Et pour se restaurer et voyager autour du monde, « Aventura Pizza »

Sur l'air du temps - samedi 19 juin

À l'occasion de la Fête de la musique, Célina Ramsauer, chanteuse suisse aux multiples talents, a donné un « concert sauvage » au château, en toute simplicité, avec Léon, son accordéon. L'émotion était au rendez-vous.

Vernissage exposition « Sur les ailes du temps. Insect O'clock » - samedi 3 juillet

Grâce à un temps clément, l'événement a pu se dérouler dans le parc du Château. Après la partie officielle, les invité·e·s ont visité l'exposition en présence de l'auteure de cette collection particulière d'art horloger de plus de 250 insectes venus du monde entier. La cérémonie s'est terminée par un apéritif.

Traditionnelle journée des familles - 1er août

C'est sous la houlette du Théâtre Onirique que se sont déroulées les célébrations du 1^{er} août. Fête nationale oblige, deux compères au look montagnard, accompagnés d'un joueur de cor des Alpes et d'orgue de Barbarie, ont apporté à la manifestation une touche décalée pittoresque. Entre deux parenthèses humoristiques, les participants ont pu déguster des mets du terroir et prendre part à un atelier de création de lampions.

Sur les Ailes du temps. Insect O'clock – dimanche 22 août

Visite commentée de l'exposition du même nom avec l'auteure, Johanne Besse ; découverte de cet univers chimérique et singulier.

Les oiseaux en trois temps – dimanche 29 août

Visite commentée de l'exposition interactive « Sous l'aile du rougequeue à front blanc » et discussion autour de l'aménagement des parcs et jardins, toutes deux animées par Valéry Uldry, biologiste et ornithologue. Suivi de la visite guidée de l'exposition temporaire « les oiseaux de notre région » par Marianne Schmutz, conservatrice du Musée d'histoire naturelle du Locle.

Journées européennes du patrimoine – Mobilier et architecture ; regards croisés – samedi 11 septembre

Découverte d'aspects inédits du château sous la conduite de Youri Jubin, architecte communal ; plafond à caissons et poêle de masse en carreau de céramique à la salle Sandoz, ferronnerie dans la cage d'escalier et balcon du premier étage, parqueterie à la bibliothèque, tapisserie dans le grand salon, mosaïque dans le hall d'entrée et vitrail dans les toilettes.

En parallèle, démonstration d'une rénovation de chaise rembourrée à l'ancienne par le tapissierdécorateur Jean-Philippe Delay. Quelques clichés de la restauration de la tapisserie du grand salon [2007] ont également été présentés à cette occasion.

Halloween, contes et croque! – dimanche 31 octobre

Réservée à un public adulte, cette nouvelle formule a conquis les participants. Caroline Cortès a conté l'histoire de « Jason et la toison d'or ». S'en est suivi une dégustation d'horreurs gustatives, telles que :

Main de voleur, tarentule surprise, morve de Troll, etc., le tout arrosé d'une délicieuse boisson aux yeux de sépulcreux. Ce menu a été entièrement réalisé par le personnel du Musée.

Biennale du patrimoine horloger – samedi 6 novembre

En raison d'un empêchement de dernière minute de Madame Anita Porchet, émailleuse, nous avons proposé à notre public une démonstration & initiation à la peinture miniature sur cadran, par Madame Rachel Monard. Cette dernière, native du Locle et indépendante, travaille principalement pour Ulysse Nardin. Le public, nombreux, a pu apprécier son savoir-faire et sa personnalité communicative.

Événements hors cadre

À bord d'Apollo 5 – dimanche 20 et 21 juin

On tourne au Château des Monts! l'objectif de ce projet étant de partager et d'explorer en musique et en vidéo les représentations multiples du patrimoine culturel présenté dans des institutions muséales suisses de renom. Ainsi, 2 pièces musicales, RADIUM & TELLURIQUE, dédiées au château des Monts et à ses collections ont été enregistrées par le groupe *CINQ* [https.//cinqband], accompagné de la chanteuse de Jazz *Afra Kane* et du rappeur *Idal*. Diffusion sur différents supports médiatiques en ligne entre l'automne 2021 et le printemps 2022.

Miss & Mister Suisse Francophone 2021 – dimanche 11 et 18 juillet

Shooting officiel avec les finalistes au Château des Monts, soit une soixantaine de candidat es, le staff et les photographes. Les photos ont largement été diffusées sur les réseaux sociaux.

Défense des travaux de Bachelor – mercredi 25 et jeudi 26 août

Cette année encore nous avons renouvelé notre collaboration avec la filière Ingénierie Horlogère de la Haute École Arc ; ainsi 15 étudiant es ont défendu leur travail de Bachelor au Château des Monts, devant leurs professeurs, experts et représentants des entreprises partenaires.

Les événements suivants ont malheureusement dû être annulés en raison de la COVID-19 :

Une horloge m'a raconté... - dimanche 14 février. Contes de la Saint-Valentin, pour adultes.

Parlons collections! - dimanche 7 février. Visite thématique tout public et démonstration des dentellières.

Vernissage de l'exposition « Sous l'aile du rougequeue à front blanc » - dimanche 25 avril.

Conférence : entre science et photographie, par Martine Schmutz – jeudi 30 septembre.

Conférence : la montre Cancan, par Robert Wohlfahrt – jeudi 21 octobre.

Conférence : sur les ailes du temps. Insect O'clock, par Johanne Besse – jeudi 28 octobre.

Promotion et communication

Promotion et actions publicitaires du comité – Jean-Pierre Duvanel, membre du comité

L'année 2021 n'a pas amené de grands changements dans notre manière de communiquer par rapport aux années précédentes. Le budget étant resté le même nous nous sommes efforcés de continuer la promotion de notre Musée avec les visuels que nous possédons.

La couverture de notre voisinage immédiat (canton de Neuchâtel) a été assurée depuis le mois d'avril et jusqu'à la fin de l'année à raison de 3 spots hebdomadaires sur RTN. Vient s'ajouter à cette action une présence dans le bulletin de la NLB tiré à 18000 exemplaires.

Comme chaque année une bonne partie du budget a été consacrée à 3 campagnes d'affichage (1 à Genève et deux à Berne) en collaboration avec les Moulins Souterrains. Cette mise en commun de nos moyens, sans oublier les rabais importants qui nous sont alloués par l'agence publicitaire, nous permet une belle présence dans ces deux Villes dont le potentiel est important. Parallèlement nous avons réservé des spots dans les centres d'achat de la région Berne-Fribourg.

Quelques annonces ont été insérées dans diverses revues touristiques.

Diffusion de la brochure du Musée

Cette année encore nous avons pris pour partenaire TIS TOURING INFO SERVICE pour la distribution de la brochure du Château des Monts, et ciblé, en fonction de nos moyens, les campings et Musées neuchâtelois.

Promotion des événements

En plus de la traditionnelle promotion par l'affichage, la distribution ciblée de flyers, les courriels envoyés aux nombreux amis et partenaires du Musée, et l'utilisation des réseaux sociaux et de notre site web, nous annonçons nos événements sur les plateformes en ligne suivantes : NEMO News, arcinfo, sortir, tempslibre, loisirs.ch, neuchateltourisme.ch (j3L.ch), culturoscope, L'agenda jeune public.

Promotion ciblée pour les groupes

Par courriel, promotion de nos offres combinées, visites commentées sur mesure et parenthèses gourmandes, auprès des voyagistes, sociétés de loisirs et des ainés, Lion's club et Rotary, de Suisse romande et de Suisse allemande.

La promotion de nos offres combinées est également relayée sur le site de l'office du Tourisme Neuchâtelois, J3L, et par nos partenaires : NLB Navigation sur le Lac des Brenets, Restaurant du Saut-du-Doubs et Mines du Val-de-Travers.

Presse

En juin et juillet, sur radio France Bleu Besançon, dans la rubrique « les mercredis des Musées », à 18h25 ; la parole a été donnée à notre Musée en alternance avec les Musées d'horlogerie de Besançon, de Morteau et de La Chaux-de-Fonds. 10 interventions dédiées à la présentation du château des Monts, de ses collections, expositions et événements.

Google My Business

Sorti en juin 2014, ce service gratuit de Google s'adresse à toutes les entreprises, petites ou grandes. C'est un service d'annuaire qui permet de référencer son entreprise et de donner bon nombre d'informations utiles aux visiteurs : adresse, site Internet, téléphone, horaires d'ouverture, affluence, photos.

Cette plateforme interactive permet à nos visiteurs de :

- Demander l'itinéraire pour se rendre à notre Musée
- Lancer un appel téléphonique
- Être redirigé sur notre site web
- Nous donner des étoiles selon leur degré de satisfaction ; sur un maximum de 5, notre moyenne actuelle est à 4,8.
- Ajouter des commentaires : à ce jour, 69 avis d'internautes.
- Ajouter des photos et des vidéos ; entre 2016 et 2021, 176 photos/vidéos de « clients » ont été partagées sur la plateforme.
- De voir en un clin d'œil l'actualité de notre Musée dans la presse

Facebook

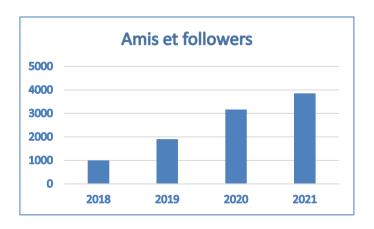
Facebook est le média idéal pour atteindre une multitude d'internautes ce qui permet une promotion spécifique pour des groupes cibles, sachant que les utilisateurs et utilisatrices de ce réseau sont âgé·e·s de 35 à 65 ans pour la majorité, et que la répartition homme/femme est équitable.

Avec Facebook nous visons 3 axes principaux:

- ⇒ **Communication**; expositions, événements
- ➡ Informations spécialisées ; articles dédiés à des objets de la collection du Musée
- ⇒ **Interaction** ; création d'une communauté virtuelle liée au Musée

En chiffre, pour 2021

	2018	2019	2020	2021
Amis et followers	1003	1908	3166	3857
Publications et événements	37	59	43	35



Instagram

Avec Instagram, nous pratiquons une communication basée sur l'image et la vidéo, et nous nous adressons à une communauté plus jeune, de même qu'aux professionnels du monde de l'horlogerie. Chaque photo et vidéo que nous postons contribue à la promotion de notre Musée par le bouche-à-oreille.

Notre compte Instagram « chateaudesmonts »; ci-après une vue de l'évolution de l'activité du compte depuis sa création en juin 2018.

	Abonnés	Abonnements	Posts	Nombre	Vidéos	Likes	Commentaires
				de vidéos	visionnées		
À fin 2018	108	72	25			287	
À fin 2019	273	212	26	2	177	635	7
À fin 2020	564	359	31	3	441	1496	38
À fin 2021	812	518	120	11	1441	4405	75

Le public du Musée d'horlogerie

Fréquentation

La fréquentation pour l'année 2021 se chiffre à 8520 visiteurs.

	2018	2019	2020	2021
Entrées payantes individuelles & familles	1943	1951	1520	1929
Entrées payantes groupes & accompagnants	754	701	97	371
NTC Neuchâtel Tourist Card	993	1364	1822	2466
Entrées liées à une autre offre touristique ou culturelle	699	677	698	844
Entrées gratuites	1257	743	594	535
Entrées gratuites : écoles, parascolaires & enfants < 10 ans	609	618	496	744
Atelier jeune public		210	118	184
Événements – manifestations Amis – conférences - vernissages	1834	2940	713	1447
Total	8089	9204	6058	8520

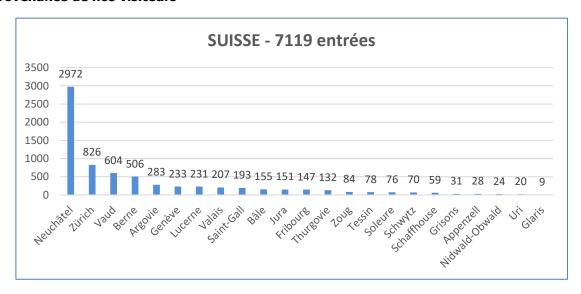
Par rapport à la fréquentation enregistrée en 2017 (7123), nous observons pour 2018 une augmentation de 966 entrées, soit 13.56 %

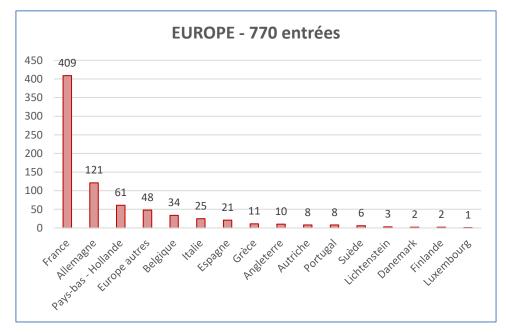
Par rapport à la fréquentation enregistrée en 2018 (8089), nous observons pour 2019 une augmentation de 1'115 entrées, soit 13.78 %

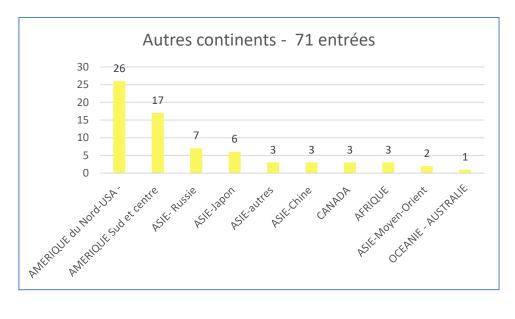
Par rapport à la fréquentation enregistrée en 2019 (9204), nous observons pour 2020 une diminution de 3146 entrées, soit -34.18~%

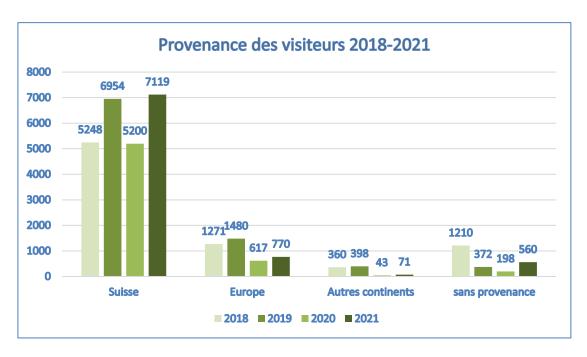
Par rapport à la fréquentation enregistrée en 2020 (6058), nous observons pour 2021 une augmentation de 2462 entrées, soit 40.64~%

Provenance de nos visiteurs









Médiations : jeune public

Activités jeune public – à disposition tout au long de l'année

- Écoles, parascolaires & familles : un jeu « cherche et trouve » et un « cahier d'activités » permet de découvrir le château en famille et de façon ludique tout en s'amusant. Une version allemande du « cahier d'activités » est également à disposition.
- ⇒ **Médiation scolaire** : offre éducative pour les 3 cycles de la scolarité obligatoire. Constitution d'une documentation pédagogique en phase avec le Plan d'Étude Romand (PER) et les Moyens d'enseignements Romands (MER). Permet un travail en classe avant et après la visite du Musée et une visite autonome sur place.
- ⇒ **Une leçon d'allemand au Château**. "Ich und die Zeit. Willkommen im UhrenMuseum Le Locle. Entdecke das Schloss und die Geschichte der Zeit.". Cahier d'activité en allemand, destiné aux élèves francophones du cycle 3 de l'école obligatoire, (12-15 ans) ; permet la découverte du Musée et de ses collections, tout en révisant son allemand et en s'amusant.

Exposition « Les oiseaux de notre région » pour les kids – avril à octobre

Des cahiers d'activés pour les jeunes enfants, avec jeux et quizz, les accompagnent dans la visite de l'exposition, en français et en allemand. Pour les adolescents, une activité « Énigmes et mystères au Musée ! qu'est-il arrivé aux oiseaux ? qui a réussi à les pétrifier ? » est proposée.

Journées des écoles au Musée – du 4 au 12 mai.

Destinées aux élèves 5/6H du canton de Neuchâtel, les JEM ont dû être annulées en 2020 en raison de la pandémie. Pour cette année, le format a été adapté afin de pouvoir maintenir cet événement ; les Musées qui s'invitent dans les classes, en proposant soit un atelier animé par le personnel de l'institution, soit un kit pour réaliser une activité de manière autonome par les enseignant es.

Deux collaboratrices du Musée sont allées à la rencontre de 6 classes, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, en proposant un atelier qui permettait d'une part de présenter le château des Monts et ses oiseaux chanteurs, et d'autre part de faire le lien avec les 2 expositions temporaires du Musée, *les oiseaux de notre région* et *le rougequeue à front blanc*.

Exposition « Sous l'aile du rougequeue à front blanc » - mai et juin

Dans le cadre de notre exposition temporaire, Valery Uldry a proposé un atelier ludique à 9 classes du Locle, des Brenets et du Ceras, entre mi-mai et mi-juin. Ainsi 140 élèves et une dizaine d'enseignant·e·s, ont découvert cet oiseau emblématique et les oiseaux de nos jardins par des jeux, dans le parc du château.

Médiation : GaM Générations au Musée-TAM Tandems au Musée

« GaM – Générations au Musée » a été lancé avec succès il y a maintenant plus de huit ans. Avec le nouveau concept « TaM – Tandem au Musée » et ses Guides TaM, GaM laisse place à un projet allant au-delà des rencontres intergénérationnelles.

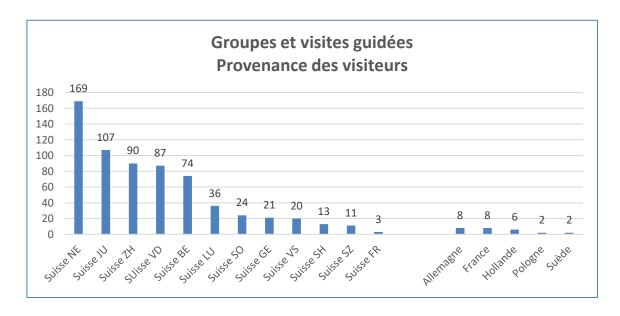
Ce projet propose de réunir au sein des Musées à l'occasion d'une visite informelle des tandems intergénérationnels et/ou issus de milieux socioculturels différents.

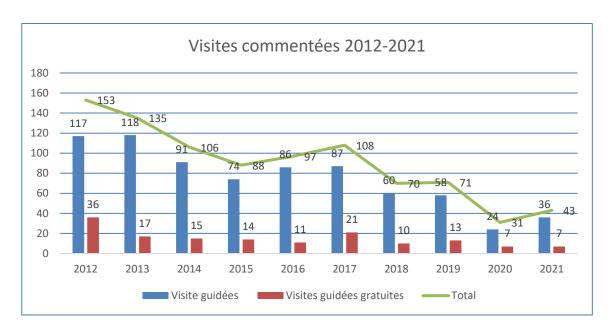
Depuis son lancement en 2020, et malgré les fermetures et contraintes sanitaires, Tandem au Musée rencontre beaucoup de succès et continue à se développer ; 70 musées, 163 Guides et 14 responsables régionales ont rejoint l'aventure. Plus de 1200 histoires ont ainsi vu le jour et ont été postées sur le site du Musée Imaginaire Suisse https://www.mi-s.ch/fr/.

Le vendredi 17 septembre de cette année, une rencontre a été proposée aux personnes impliquées – guides TAM et musées partenaires – au niveau suisse, pour partager nos retours d'expériences et expérimenter par nous-mêmes le principe du projet. Deux collaboratrices du Château des Monts y ont participé.

Le temps des groupes

43 visites guidées ont été organisées dans le courant de l'année 2021.





Constatant que la fréquentation des groupes est en diminution, nous avons porté un effort particulier en 2020 à la promotion du Musée d'horlogerie auprès de ce public, et à la création d'offres combinées.

Nous n'avons pas encore pu mesurer les effets positifs de nos efforts en 2021 ; en raison des mesures sanitaires, les groupes ont été quasi inexistants jusqu'au mois de juin.

Malgré cela, entre juillet et octobre, 8 groupes ont choisi notre offre combinée « Quand le temps se fait tout Doubs », et un groupe « Voyage au cœur des traditions », ce qui nous réjouit et nous encourage à proposer en sus un nouveau pack « Le goût des traditions », dès 2022.

- « Quand le temps se fait tout Doubs » : accueil café-croissants au Château des Monts suivi d'une visite commentée, croisière dans les bassins du Doubs et repas au restaurant du Saut du Doubs.
- « Voyage au cœur des traditions » : visite commentée du Château des Monts suivie d'une dégustation de vins neuchâtelois, repas du terroir aux Mines d'asphalte à Travers et visite des Mines.
- « Le goût des traditions », comprenant la visite du Château des Monts, une dégustation de vins neuchâtelois, un repas du terroir aux Mines d'asphalte à Travers, et la visite de la Maison de l'Absinthe à Môtiers, avec dégustation.

Offres touristiques et culturelles

AG Culturel – Kultur GA: alors qu'il concernait les moins de 21 ans sous la forme « 20 ans 100 francs », il est désormais valable jusqu'à l'âge de 25 ans. Il donne libre accès à des milliers d'événements, festivals, spectacles, concerts, ciné-clubs, musées et expositions.

Carte des Musées neuchâtelois : la carte des Musées neuchâtelois permet de visiter librement toutes les expositions permanentes ou temporaires des Musées affiliées au GMN - Groupement des Musées Neuchâtelois

Carte Vacances: pour les 12-17 ans. Un projet du service de la jeunesse, collaboration entre les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Pour la modique somme de Fr. 25.- cette carte permet aux jeunes de profiter de nombreuses offres culturelles et sportives dans le haut du canton. Valable du 5 juillet au 15 août 2021.

FiftyPass: ce pass propose des offres de restauration [FiftyEAT], d'activités [FiftyFUN], de plateformes locales en ligne [FiftyWEB] et de détente [FiftyZEN], dans toute la Suisse romande. https://fiftypass.ch/

NTC-Neuchâtel Tourist Card : chaque voyageur séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou parahôtelier du canton de Neuchâtel se voit offrir la gratuité des transports publics et l'accès à une trentaine de prestations culturelles ou de loisirs.

L'Orlogeur : les chemins de la Contrebande franco-suisse. Petite randonnée touristique destinée à un public familial.

Passeport Musée Suisse : permet l'entrée dans tous les Musées partenaires de Suisse.

Raiffeisen: entrées financées par la Banque Raiffeisen pour tous les sociétaires Raiffeisen.

La Route de la Mesure du Temps : réductions pour les 5 musées d'horlogerie situés sur la route entre Besançon et La Chaux-de-Fonds (Musée du Temps, Besançon - Musée d'horlogerie au Château Pertusier, Morteau - Musée de la montre, Villers-le-Lac - Musée d'horlogerie du Locle - Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds).

STS Swiss Travel System : titre de transport pour visiteurs étrangers. Comprend un accès aux Musées partenaires du Passeport Musées Suisses.

VMS/AMS-Association des Musées Suisses : notre Musée est membre de cette association et offre la gratuité aux personnes détentrices de la carte de membre.

Collaboration avec le Musée international d'horlogerie MIH : Le partenariat entre les deux Musées, MIH-MHL, consiste à accorder une réduction dans le second, sur présentation du billet du 1^{er} Musée visité.

Prêts de pièces de la collection

Musée de la boîte de montre, Le Noirmont – pour l'exposition permanente : un meuble-layette, 1ère moitié $20^{\grave{e}me}$ s. et un lot de petit outillage horloger, fin $19^{\grave{e}me}$ s.

CIFOM-ET, Le Locle - Pour travaux de diplôme d'élèves :

Une montre de poche, échappement roue de rencontre, fusée-chaîne, réveil, vers 1800-1850 ;

Une montre de poche, échappement cylindre, fusée-chaîne, 20ème s.;

Une montre savonnette, attribuée à Angélus SA, Stolz Frères, Le Locle, chronographe, répétition à quarts, $20^{\text{ème}}$ s.

Dons et Achats 2020

Le Musée est reconnaissant vis-à-vis de tous les donateurs et mécènes qui ont fait preuve de générosité par leur apport financier.

Les pièces de collection reçues de généreux donateurs ainsi que celles achetées grâce au soutien des Amis du Musée d'horlogerie durant l'année 2021 n'ont pas pu être présentées, comme elles le sont habituellement, lors de la soirée de Noël des Amis en décembre, cette dernière ayant été annulée pour la deuxième fois consécutive en raison de la COVID-19. Elles sont cependant exposées dans le Musée depuis le début de l'année 2022.

Dons

Montre-bracelet RICHARD MILLE, modèle RM 010, avec une gravure spécifique « Musée d'Horlogerie du Locle, $60^{\rm ème}$ anniversaire ». Boîtier en titane, extrêmement léger. Mouvement squeletté à remontage automatique avec heures, minutes, date et rotor à géométrie variable. Le rotor est un design exclusif Richard Mille. Son système à géométrie variable permet d'optimiser le mouvement de son remontage et donc d'adapter le remontage du barillet en fonction de l'activité physique du porteur de la montre.

Guenat SA Montres Valgine : MM. Dominique Guenat et Richard

Mille

Montre de poche mystérieuse avec cadran en verre transparent, Armand M. Juan F. Déniz, Schwob et Frères Paris, fin 19ème s. Grand Canaria (Îles Montre de poche Hebdomas avec réserve 8 jours et balancier visible côté Canaries) cadran, Schild & Cie La Chaux-de-Fonds (successeur Arthur Graizely & Cie), vers 1920. Montre de sac, modèle Ermeto par Movado, système de remontage automatique breveté Movado, système de boîtier « hermétique » breveté Huguenin Frères Le Locle, vers 1928. Montre de poche universelle à 6 cadrans indiquant l'heure pour les Villes de Berlin, Vienne, Paris, New York, St-Petersbourg et Londres. Dessin cadran breveté en 1898 par Adamir Sandoz-Boucherin à La Chaux-de-Fonds. Fabrication Achille Hirsch, La Chaux-de-Fonds, vers 1900. Montre de poche Modernista avec 3 affichages différents (sautant pour les heures, rétrograde pour les minutes et analogique pour les secondes). Invention et brevet espagnol de Gabriel López-Mántaras Villa à Saragosse en 1902. Courvoisier Frères, La Chaux-de-Fonds, vers 1907. Montre-pendentif dame dite Boule de Genève, système de remontage sans couronne ni clé de remontage inventé par Marius Lecoultre vers 1860. Anonyme, Suisse, vers 1890. Paire de jumelles de théâtre Lemaire recouverte de nacre blanche, vers 1900. Montre de poche de style Art déco avec affichage des index dans 3 guichets (heures sautantes/disques tournants pour minutes et secondes - brevet suisse Adamir Sandoz-Boucherin, La Chaux-de-Fonds, 1905), boîte brevet 1927 par Schmitz Frères & Cie, fabricants de boîtes, Granges. Fabrication anonyme vers 1930. Famille Éric Mollier, Ensemble de 6 montres-bracelets Tissot, Le Locle, et une montre-bracelet Valgine: Le Locle Montre-bracelet dame Valgine, bracelet plaqué or, années 1970; Montre-bracelet dame Tissot; Montre-bracelet dame Tissot « Seastar »; Montre-bracelet Tissot homme; Montre-bracelet Tissot homme « Seastar », mouvement automatique ; Montre-bracelet Tissot « DualTime »; Montre-bracelet Tissot « WoodWatch », boîtier en bois brun, vers 1988. Familles Castella et Pendule neuchâteloise, signée « Robert horloger du Roy A La Chaux-de-Fonds », mouvement à sonnerie des heures et demies, répétition à tirage, Berclaz par Μ. Pierre carillon à 13 cloches, cabinet avec bronzes ciselés et dorés de style transition Castella, Le Locle Louis XV-XVI, et marqueterie de corne rosée, milieu du 18^{ème} s. M. Serge Berruex, Ensemble de livres techniques et historiques sur l'émaillage La Sagne **Achats** Pendule neuchâteloise signée sur le cadran « Courvoisier et Folter à Paris ». Achat grâce aux Sonnerie des heures et des quarts, à chaperon, sur 3 cloches, répétition à Amis tirage. Cabinet en marqueterie Boulle avec bronzes style Louis XV. Cabinet probablement construit par Jonas-Pierre Courvoisier fabricant de cabinets avec bronzes d'art à La Chaux-de-Fonds, puis Paris, et mouvement par Jean-Rodolphe Affolter, originaire du Seeland, pendulier et marchand horloger à La Chaux-de-Fonds, puis Neuchâtel et Paris. Fin du 18ème s. Pendulette dite d'officier, signée Courvoisier et Cie, La Chaux-de-Fonds, Achat grâce aux grande sonnerie, sonnerie ordinaire ou silence, avec quantième (date du jour) Amis et réveil, cabinet Empire, vers 1811-1832. Les pendulettes dites d'officier sont munies d'une poignée qui permet de les transporter facilement, telle une pendulette de voyage.

Montre-bracelet Jaeger-LeCoultre modèle « Futurematic », mouvement automatique, début des années 1950, boîte or rose. La conception, grâce à une tension résiduelle constante, assure un redémarrage en quelques aller-retour de rotor. Sans couronne de remontoir visible.	Achat grâce aux Amis
Ensemble de 11 montres-bracelets, dernier quart du 20 ^{ème} s., des marques Guinand Watch Les Brenets, Clémence Frères La Chaux-de-Fonds, Longines, LWC – Luxury Watch Company, Tissot Le Locle et Givenchy.	Achat grâce aux Amis

Fondation Jeanmaire

Le 7 juin 2021, le Conseil de Fondation a tenu séance au Château des Monts. Le PV de la dernière séance ainsi que le rapport de gestion ont été acceptés à l'unanimité.

Association des Amis du Musée

Les cotisations de l'Association sont destinées principalement à l'achat de pièces et à leur mise en valeur. L'Association des Amis du Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts se compose à fin 2021 de 483 membres, dont 24 membres collectifs et 15 membres soutiens.

Mme Françoise Feller, présidente des Amis depuis janvier 2020, a quitté ses fonctions à la fin de l'année 2020. L'intérim a été assuré par Micaela Fahrni. Vice-présidente depuis octobre 2020, Mme Fahrni quitte cette fonction en décembre 2021.

Événements organisés par le comité des Amis du Musée

Les oiseaux en trois temps – dimanche 9 mai. Une invitation dédiée aux amis du Musée.

- Visite de l'exposition interactive « Sous l'aile du rougequeue à front blanc ». Oiseau rare, le rougequeue à front blanc revient chaque année de ses quartiers d'hiver africains pour s'installer au Locle. Mais comment faire pour l'accueillir et lui permettre d'élever sa nichée ?
- Observation des oiseaux dans le parc, en compagnie de Valery Uldry, biologiste et chef du projet « Réseau espaces verts dans les montagnes neuchâteloises... Sous l'aile du Rougequeue à front blanc. »
- Visite guidée de l'exposition temporaire « Les oiseaux de notre région », présentée au cœur du Château des Monts avec la collaboration du Musée d'histoire naturelle du Locle MHN, par sa conservatrice Marianne Schmutz.

Concours photo

Cette année, les Amis ont organisé un concours photo dont le thème était « le Musée en extérieur ». 20 personnes se sont inscrites, 17 ont soumis des images. 5 prix ont été décernés (les 3 premiers, le prix du public sur Instagram, et-prix improvisé- le coup de cœur de notre Conservateur). Le jury a été présidé par un photographe professionnel, M. Christophe Florian.

Les gagnants sont : 1^{er} : M. Roland Porret/ $2^{\grave{e}me}$: M. Jeff Mojon/ $3^{\grave{e}me}$: M. Nuno Neves/prix du public : Mme Aline Grandjean/Coup de cœur du Conservateur : Mme Alexandra Fahrni.

La restauration d'une montre - dimanche 13 juin, en lieu et place du 21 mars Parlons temps, passion et technique, avec les étudiant es en restauration et complications horlogères du CIFOM-ET; à la découverte des différentes étapes d'un travail de restauration à l'ancienne.

Les secrets des mécanismes horlogers - dimanche 21 novembre, en lieu et place du 21 février. Parlons temps, passion et technique, avec les étudiant es en restauration et complications horlogères du CIFOM-ET; captivant et ludique notamment grâce à la présentation d'une maquette créée par les jeunes en formation.

À pas contés

Traditionnelle balade organisée cette année par l'association des amis du MIH, ayant pour thème « le rôle du mécénat horloger dans le développement de la Ville de La Chaux-de-Fonds ». Au programme de la journée, la visite de quelques institutions qui sont nées et ont pu se développer grâce aux mécènes horlogers de notre région ; le MIH et son carillon, le Musée des Beaux-Arts et sa salle sapin, le club 44, le théâtre....

Les soirées d'été et de fin d'année, toutes deux réservées aux membres de l'Association des Amis du Musée, ont été annulées en raison de la COVID-19.

Conclusion et remerciements

La culture est plus que jamais une nécessité première : elle nous rapproche, nous fédère, nous réconforte. À son échelle, le Château des Monts est lui aussi source de résilience et d'inclusion. Notre force est notre diversité, déclinée tant au gré des pièces, des collections, des époques, des histoires, des événements, et de la multiplicité des visages de notre public.

En effet, le Musée reste une scène essentielle à la création et au renforcement du lien social. Levier de réflexion, d'inspiration, de rencontres et de connaissances, il se veut l'écrin d'un savoir-faire pluriséculaire; il est le lieu de passage de la Cité et d'un public issu de tous horizons; il est la plateforme d'échange avec l'ensemble des acteurs locaux et véhicule résolument une volonté d'excellence.

Par les événements que nous proposons, nous avons trouvé un terrain propice pour mieux faire connaître notre institution dans les domaines spécialisés ou non en y faisant une promotion active. Ils ont par toutes ces facettes assurément promu et renforcé l'image la Ville du Locle.

Nous exprimons nos remerciements à toute l'équipe du Musée d'horlogerie du Locle, aux membres bénévoles du Comité pour leur engagement constant au sein du Musée et aux nombreux donateurs et mécènes.

Nous réitérons notre reconnaissance à l'ensemble des membres du Conseil communal et du Conseil général pour leur soutien indéfectible et leur confiance au personnel du Musée d'horlogerie du Locle.

Morghan Mootoosamy

Directeur et conservateur du Musée d'horlogerie du Locle – Château des Monts Février 2022.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Rapport de la directrice

Le monde de la culture a été frappé par la pandémie en 2021. Comme les autres lieux culturels du canton, le MBAL adapta tout au long de l'année ses événements afin que le Musée puisse accueillir le public dans les meilleures conditions de visite possibles. Un plan sanitaire, régulièrement mis à jour, permit d'assurer la sécurité des visiteurs et du personnel. Après une période de fermeture durant les mois de janvier et février 2021 en raison de la pandémie, le MBAL put ouvrir ses expositions sans pour autant pouvoir organiser d'événements publics ou visites scolaires. Dès septembre 2021, le pass sanitaire fut imposé dans les Musées suisses. Nos visiteurs se sont toutefois montrés compréhensifs face à cette règle contraignante qui a tout de même eu pour effet d'interdire l'accès du Musée à certaines personnes.

Comme en 2020, l'équipe du MBAL a relevé le défi de faire vivre le Musée en pleine pandémie. Un projet consacré aux artistes neuchâtelois au temps de la COVID-19 a été monté en quelques semaines seulement. Le résultat, dévoilé au printemps 2021, est une archive de cinquante vidéos réalisées par le MBAL chez les artistes (arts visuels et arts vivants). Toutes les interviews filmées furent présentées dans les salles d'exposition laissées volontairement vides et diffusées en parallèle sur Internet. Ce programme de valorisation des artistes au temps de la pandémie a reçu un soutien financier exceptionnel de la part du canton de Neuchâtel, de la Loterie Romande et de la Fondation du Jubilé de la Mobilière Suisse. Aujourd'hui, le projet reste visible sur la chaîne YouTube du MBAL.

Le total de visiteurs recensés dans notre Musée (7'091 en 2021 contre 6'601 en 2020 et 10'293 en 2019, c'est-à-dire avant la pandémie) doit être mis en relation avec les 178 jours d'ouverture du Musée (159 jours en 2020 et 221 jours en 2019). La billetterie du MBAL a rapporté Fr. 24'516.85. La couverture médiatique de notre Musée a tout de même été importante. 83 articles de presse, émissions radiophoniques et télévisées ont été diffusés, par rapport à 57 l'année précédente. Notre Musée est suivi avec attention par les médias neuchâtelois (14 %), les médias romands (50 %) et étrangers (9 %). À noter que la RTS (télévision et radio) a couvert à 11 reprises les activités et expositions du MBAL. Cet écho médiatique profite particulièrement à la Ville du Locle.

En plus des expositions organisées dans le Musée, le MBAL est actif hors les murs. En 2021, une nouvelle collaboration a eu lieu avec le festival Alt. +1000, qui est organisé tous les deux ans à la vallée de la Brévine. Ce festival de photographie contemporaine a attiré 9'222 visiteurs en 23 jours d'ouverture et a permis au MBAL de toucher un public venu admirer le paysage des montagnes neuchâteloises. En décembre 2021, notre exposition consacrée au dessinateur de presse Chappatte, qui avait connu un grand succès au MBAL en 2020, a été présentée dans une nouvelle version à Genève. Cette exposition, organisée par notre Musée en étroite collaboration avec la Ville de Genève, participe, elle aussi au rayonnement du MBAL et du Locle hors du canton de Neuchâtel.

Nathalie Herschdorfer Directrice

Le MBAL en quelques chiffres

7'091 visiteur euse s accueilli e s 12 expositions temporaires

19 événements dont 11 visites commentées des expositions

30 classes accueillies du Canton de Neuchâtel dont 23 du Locle

18 ateliers et 33 visites commentées

728 élèves accueilli·e·s

6 employé·e·s· fixes, 9 employé·e·s temporaires, 4 stagiaires pour un total de 4 EPT (emploi plein-temps)

83 articles de presse et émissions TV/radio 293 posts sur les réseaux sociaux

En raison de la pandémie de COVID-19, le MBAL a fermé ses portes du 3 janvier 2021 au 1er mars 2021. Sur l'année le Musée n'a pu ouvrir que 178 jours (contre 221 jours en 2019 et 159 jours en 2020).

Société des Beaux-Arts et du Musée

En 2021, la Société des Beaux-Arts et du Musée compte 148 membres. Le Comité de la SBAL s'est réuni pour des séances ordinaires à 8 reprises au Musée des beaux-arts. Certaines séances ont eu lieu en visioconférence en raison de la pandémie.

Comité

Président Christoph Künzi Vice-présidente Corine Bolay-Mercier

Secrétaire Blaise Oesch, jusqu'au 25 juin 2021

Secrétaire des verbaux Anne Hasler Choffat Trésorier Pierre Vaucher Représentant du CC Miguel Perez

Membres Muriel Barrelet, dès le 25 juin 2021

Stéphanie Cattin Patrick Ischer Bernard Soguel Corinne Maradan

Représentante du Musée Nathalie Herschdorfer

Assemblée générale

Vendredi 25 juin, 17h30

Gravure annuelle

Chaque année, la Société des beaux-arts et du Musée produit une édition signée et numérotée, destinée à la vente. Pour l'édition 2021, Carmen Perrin a produit pour le MBAL une impression pigmentaire consistant en une étude chromatique réalisée à partir de *Paysage pour un berger II* de l'artiste neuchâtelois Lermite (1920 – 1977). Chaque teinte a été minutieusement retravaillée afin d'y ajouter une réverbération, uniquement perceptible par le voisinage avec l'ensemble. De ce travail est née une suite de 35 échantillons monochromes et de mêmes dimensions, qui ont ensuite été insérés dans une partition chromatique subjective. Celle-ci, ne tenant plus compte de l'emplacement exact de chaque couleur, est représentative de la première sensation de l'artiste face à la peinture de Lermite : une tension fragile d'un corps lumineux et fragmenté enveloppant chaque élément de ce paysage abstrait.

CLIGNER DES YEUX, 2021, Impression pigmentaire, 40,5 x 56,5cm 25 exemplaires numérotés et signés Vendu au prix de 500.-

Personnel

Personnel fixe

Directrice, Nathalie Herschdorfer, 80 %
Conservatrice adjointe, Séverine Cattin 70 %
Responsable communication et médiation, Morgane Paillard 40 %
Collaboratrice administrative et responsable de l'accueil, Romina Stifani, 60 % dès le 1er juin 2021
Secrétaire-réceptionniste, Angélique Varrin, 60 % en incapacité de travail partielle, jusqu'au 31 mai 2021 / remplacée par Jérôme Aquilon, 60 % jusqu'au 30 avril 2021
Technicien de Musée, Jonas Chapuis, 50 % jusqu'au 31 janvier 2021
Technicienne de Musée, Maude Mathez, 50 %, dès le 1er février 2021
Concierge-responsable/technicien, Martial Barret, 100 %

Personnel temporaire

Cécile Anderfuhren, médiatrice culturelle
Nadège Barbezat, auxiliaire d'accueil, jusqu'au 31 août 2021
Pauline Huillet, médiatrice culturelle, dès le 9 septembre 2021
Nathalie Humbert-Droz, auxiliaire d'accueil dès le 1er août 2021, et médiatrice culturelle
Kalinka Janowski, graphiste pour la signalétique interne, jusqu'au 31 août 2021
Julie Ryser, graphiste pour la signalétique interne, dès le 9 septembre 2021
Lisa Junod, médiatrice culturelle
Taline Ménédjian, auxiliaire d'accueil
Bastien Schmid, auxiliaire d'accueil et aide-technicien
Amandine Sieber, auxiliaire d'accueil
Audrey Zimmerli, médiatrice culturelle, jusqu'au 31 octobre 2021

Stagiaires

Fanny Blanc, étudiante en Histoire de l'art et Histoire, de décembre 2020 à septembre 2021 Iman Berger, étudiante en Science de la communication et des médias, de septembre 2021 à mars 2022 Alyssa Pasquier, étudiante en histoire de l'art, de décembre 2020 à mai 2021 Juliette Luginbuhl, étudiante en études pluridisciplinaires, de juillet 2021 à décembre 2021

Aides techniques

Amadou Cissé, apprenti Dimitri Fontana, pôle de conciergerie Arnaud Santschi, apprenti

Mandataires

Jacopo Atzori, graphiste Yannick Blaser, aide technique Florence Chèvre, graphiste Lucas Olivet, photographe Jasmine Deporta, photographe Noé Cotter, photographe Guillaume Python, photographe

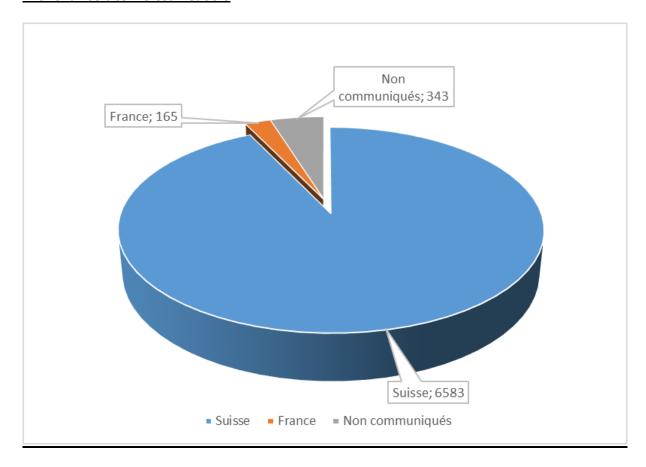
Fréquentation du site

En 2021, le MBAL a reçu 7'091 visiteur euse s

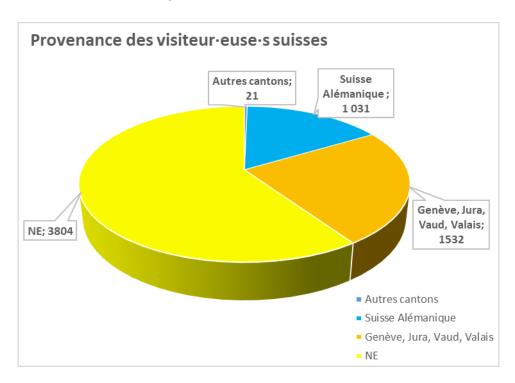
	2021
Entrées payantes	4′134
Entrées gratuites	2′957
Total	7′091

En 2021, la billetterie du MBAL a rapporté Fr. 24'516.85. Une hausse de 6 % par rapport à 2020 malgré la période de fermeture imposée en raison de la pandémie. En 2021, près de 1'056 enfants ont bénéficié de l'entrée libre au MBAL. Il faut noter toutefois que les visites scolaires ont été interrompues durant une longue période. Les premiers dimanches du mois avec entrée gratuite sont appréciés par notre public (857 personnes comptabilisées). Parmi les visiteurs ayant bénéficié de l'entrée libre, on compte 359 invité·e·s aux vernissages et autres événements du MBAL mais également 618 touristes se présentant avec la Neuchâtel Tourist Card.

Provenance des visiteur euses

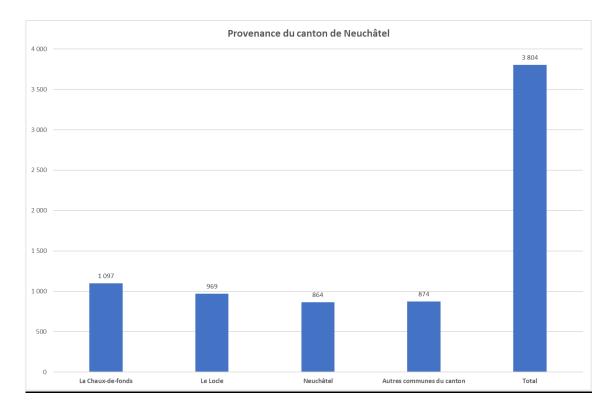


Provenance des visiteur euse s par canton



Provenance des visiteur euse s du canton de Neuchâtel par commune

3'804 Neuchâtelois es réparties sur 54 communes du canton.



Expositions

La programmation a été revue en 2021 en raison de la pandémie. Les expositions d'automne 2020 ont été prolongées jusqu'à mars 2022. L'exposition du printemps a été conçue en réponse à la COVID-19. Elle a été montée en quelques semaines seulement.

12 expositions temporaires

Expositions 2020 prolongées jusqu'au 14 mars 2021

Beat Streuli - Manhattan 17

Stanley Kubrick, photographe – Sous un autre angle

Annelies Strba – New York 2001

Ruba Abu-Nimah – Where did everybody go? And what the fuck did you do during COVID-19?

Eamonn Doyle / Jeff Mermelstein – Habitant es des villes

Olivier Mosset / Grégoire Müller - De la collection

ENCOR Studio - Decontamination room #1

27 mars - 11 avril 2021

Le temps des artistes : Focus sur la culture neuchâteloise après une année blanche

Toutes les vidéos présentées sont visibles sur le lien suivant :

https://www.youtube.com/channel/UCs8TGhjf3pfmDdlAJOJvU_Q/videos

Depuis le début de la pandémie, le monde de la culture est malmené. Ouvertures, fermetures, spectacles et expositions qui s'annulent, programmes repoussés : telle est la situation que vivent les professionnel·le·s de la culture depuis un an, et ceci sur tous les continents. La grande majorité affirme avoir subi une baisse de leurs revenus en 2020 dans tous les registres : commandes, ventes, droits d'auteurs, salaires... Les annulations d'événements, qu'il s'agisse d'expositions, de foires ou de spectacles, expliquent cette perte.

Il apparaît clairement que la fiction de l'artiste qui consacre tout son temps à son art, hors des contingences matérielles, ne tient pas. Les difficultés financières sont fréquentes dans le milieu et la précarité du secteur n'en est que renforcée.

Alors que la pandémie de COVID-19 s'est abattue sur la planète et a cloué tout le monde chez soi, le MBAL, comme nombre de structures culturelles, a dû revoir sa programmation. Pour célébrer sa réouverture et renouer avec le public, le Musée a décidé d'offrir sur une période de deux semaines ses espaces aux artistes de toutes les disciplines et d'organiser différents moments d'échanges. Après avoir lancé un appel à destination des artistes professionnel·le·s neuchâtelois·e·s de toutes les générations, avec l'idée de récolter des œuvres inédites ou réalisées durant la pandémie, le MBAL a reçu plus de 80 dossiers dont 50 ont été finalement retenus par un comité de sélection. Manifestation née de la pandémie, le printemps des artistes a ainsi à cœur de célébrer la richesse de la scène artistique neuchâteloise, de permettre les retrouvailles du public avec les artistes, et de faire rencontrer les arts visuels et les arts vivants.

Après une année presque blanche et alors que la pandémie de COVID-19 ne s'est pas éteinte, les lieux culturels craignent toujours de devoir annuler les rendez-vous prévus ces prochains mois. Étant donné la situation sanitaire, le MBAL a développé la mise sur pied du projet sous une forme inattendue. Ne pouvant être assuré de la tenue de la manifestation, le Musée a décidé de ne pas organiser un programme d'événements au sein de ses murs, mais d'aller à la rencontre des artistes et de les filmer dans leur lieu de travail et/ou de vie. Les obstacles incitent en effet à réinventer les moyens mis en œuvre : les œuvres ne se déplacent pas au Musée, c'est le Musée qui se déplace chez les artistes. Si le projet prend une forme inédite, c'est pour répondre à une situation inédite qui est celle de l'empêchement, de la frustration de ne pas pouvoir avoir accès aux œuvres en présentiel, pour reprendre un adjectif entré dans le vocabulaire de cette période de pandémie. Mais c'est aussi une volonté de convoquer l'ensemble des domaines équitablement : il est aujourd'hui impossible de prévoir au mois d'avril un spectacle, un concert ou une rencontre avec un artiste. Les groupes de plus de 5 personnes restent interdits à l'intérieur.

Le printemps des artistes devient Le temps des artistes et prend vie au Musée et sur Internet : sur le support numérique, il est diffusé sur les réseaux sociaux et la chaîne YouTube du MBAL où chaque jour de la manifestation de nouvelles interviews seront dévoilées ; sur les murs du MBAL, toutes les interviews filmées sont présentées dans les salles d'exposition laissées volontairement vides. Seules les voix des artistes habilleront l'espace. L'expérience sera singulière tant pour les artistes que pour le Musée ou le public. Les murs blancs et les espaces nus interpelleront et agiront comme un espace de réflexion. En effet, le vide donné à l'espace est également le symbole d'une année de création empêchée, et met en relief l'impossibilité dans laquelle le secteur culturel s'est vu plonger. Cette nouvelle forme d'exposition ne souffrira pas des règles sanitaires en vigueur puisque le projet diffusé en ligne et présenté conjointement au MBAL est un projet 100 % COVID-compatible! Le cœur du projet, ce sont ici les voix des artistes qui nous parlent de leur pratique, de leurs recherches, des difficultés rencontrées durant l'année écoulée, en quoi l'arrêt des activités culturelles a un impact sur leur quotidien, et qui répondent à cette mise sous silence à laquelle sont réduits les artistes depuis le début de la pandémie.

En ouvrant ainsi la parole aux artistes, le MBAL souhaite amener sur la place publique ce qui reste habituellement de l'ordre de l'échange privé, et par ces témoignages, affirmer une forme de solidarité avec les créateurs trices de toutes les disciplines. La crise sanitaire a mis beaucoup d'entre eux dans une situation critique. Avec les événements annulés ou repoussés et les lieux culturels contraints d'être fermés, les artistes ont été privé e s de partager leur univers avec le public. La mise à l'arrêt des lieux de spectacles et d'expositions a précarisé un monde culturel déjà fragile hors période de pandémie. En partant à la rencontre des artistes, le MBAL souhaite partager avec le public les coulisses de la création et créer une nouvelle archive consacrée à la scène locale. Écoutons les artistes nous parler de leurs projets et nous dire comment ils elles jonglent entre leur pratique artistique, leur vie personnelle et les activités dites alimentaires. Nous le savons, l'équilibre a toujours été délicat, mais qu'en est-il en ce début d'année 2021 alors même que la pandémie ne s'est pas éteinte ? Nous en sommes convaincu e s, la meilleure manière d'aider le secteur artistique reste la réouverture de tous les lieux culturels et de permettre aux artistes de revivre pleinement au sein de la société civile. C'est ce message que porte *Le temps des artistes*.

8 mai - 26 septembre 2021

Montagne Magique Mystique : Trésors des collections suisses de photographie

À son invention au 19ème siècle, la photographie est une technique qui demande des compétences non seulement chimiques et physiques, mais également artistiques. En 1840, l'année qui suit l'avènement de la photographie, les premiers photographes posent leur chambre noire au milieu du paysage alpin. Alors que cette technique ne reproduit pas les couleurs du monde, le noir et blanc devient néanmoins une tonalité que les photographes se plaisent à explorer, puis au tournant du 20ème siècle ce travail autour de l'ombre et de la lumière devient une esthétique revendiquée en tant que telle.

Des centaines de milliers de photographies ont été réalisées sur les hauts sommets au cours du premier siècle de la photographie (1840-1940). D'Auguste-Rosalie Bisson à Albert Steiner en passant par les images récemment découvertes de Rudolf Elber, Montagne Magique Mystique témoigne de l'engouement des photographes pour la montagne. Ceux-ci se rendent dans les Alpes, mais également dans d'autres contrées, comme Vittorio Sella qui a parcouru l'Alaska, Ansel Adams la Californie, Knud Knudsen la Norvège ou Samuel Bourne l'Inde. Si beaucoup de photographies ont sans aucun doute disparu avec le temps, des milliers de tirages ont survécu, souvent grâce au travail assidu des clubs alpins, des Musées, des bibliothèques et des collectionneurs, eux-mêmes passionnés de montagne. Quant aux alpinistes, ils n'ont pas seulement photographié à profusion, ils ont aussi collecté les images d'autres photographes de montagne, rapportant des images d'autres sommets.

Se concentrant sur les 100 premières années de l'histoire de la photographie, la recherche menée par le MBAL réunit plus de 200 tirages dont la plupart n'ont jamais été montrés au public. Pour réaliser cette exposition inédite, le Musée a collaboré avec 18 collections suisses publiques et privées.

Mauren Brodbeck: Anima

Anima est un terme latin signifiant l'âme et le souffle. Il évogue à la fois le dialogue intérieur et l'imagination. En faisant flotter ses oeuvres dans l'espace, Mauren Brodbeck nous plonge au coeur d'une nature passée à travers son filtre - celui de sa palette de couleurs, d'images modifiées, et d'un environnement sonore insolite. C'est en créant un espace visuel et sonore aussi singulier que l'artiste invite le public à pénétrer au coeur d'un jardin qui évoque davantage un paysage rêvé qu'une documentation réaliste de la nature. Avec Anima (2021), Brodbeck explore les matières, les couleurs, les textures, les bruits, tant dans l'image que dans le son. Le monde végétal est mis dans un état vibratoire, car il doit s'adresser à nos sens et à nos émotions. Chez l'artiste, les variations visuelles et sonores peuvent être développées à l'infini. En s'éloignant d'une représentation traditionnelle de la nature, elle nous invite à entrer en relation avec un environnement végétal d'un autre type : par cet espace immersif, l'artiste incite chacun e à se laisser porter par son intuition. Si Brodbeck perturbe ce que nous connaissons de la nature, c'est parce qu'elle cherche à créer une connexion avec l'invisible, ou mieux l'intangible. Anima nous emmène au-delà de la surface du monde végétal - une surface littéralement transformée. La captation de sons durant le processus de création est primordiale pour Mauren Brodbeck : le grattage des photographies ou le contact physique avec les plantes participent à l'exploration de la matière. L'espace d'exposition constitue alors un environnement où le paysage sonore fait écho au paysage visuel, et vice versa. C'est en cheminant dans cet espace que chacun e est invité e à écouter son propre ressenti.

Pensé comme un jardin suspendu dans le temps et dans l'espace, le travail de Brodbeck renvoie à la symbolique traditionnelle du jardin : entre contemplation et plaisir, il est aussi un espace sacré et une possibilité de renouer avec un monde intime. Ainsi, l'artiste réinterprète une expérience commune : la promenade dans la nature. Son jardin scintille pour mieux s'adresser à nos émotions et à notre sensibilité. Enfin, *Anima* est aussi une exploration de « l'Anima Mundi » : décrite par les philosophes comme l'âme du monde, elle consiste à voir la nature comme un être vivant, ou mieux, une essence divine qui englobe et dynamise toute vie dans l'univers.

Rudy Decelière: Perméabilité magnétique du vide #2

Constituée de grandes herbes sèches qui frémissent grâce à des aimants et un réseau de fils de cuivre, l'installation de Rudy Decelière (Suisse/France, 1979) se vit par les sons et les vibrations qu'elle génère avec les peintures de la collection du MBAL.

L'intérêt de Rudy Decelière se porte sur les phénomènes sonores imperceptibles qu'il traduit sous la forme d'installations plastiques et sonores. Il rend audibles des champs électriques et électromagnétiques, et n'a de cesse d'explorer les seuils de ce qui est perceptible. Au croisement de la nature et de la mécanique, de la formulation scientifique et de l'évocation poétique, *Perméabilité magnétique du vide #2* (2021) évoque un îlot de prairie semi-artificielle, dont les herbes hautes vacillent au gré du vent. Chaque brin d'herbe, séché puis entouré d'un aimant, est ensuite placé en face d'une bobine de cuivre. Les fils sont par la suite connectés entre eux diffusant les caractéristiques acoustiques d'un paysage. De par son expérience cinématographique, Rudy Decelière poursuit ici sa réflexion autour des sons, et des rapports ou limites que ces derniers entretiennent avec l'espace et le lieu. Avec ce paysage sonore, à peine perceptible et sans début ni fin, l'artiste nous invite à prendre le temps d'imaginer et d'écouter, de méditer ou de nous laisser porter. Son travail se nourrit de la nature, comme de l'intensité du silence de la montagne, dans ce qu'il a d'invisible, de mystique, de sublime, d'inquiétant et de magique.

Anastasia Samoylova: Grand Canyons

Le MBAL a invité l'artiste d'origine russe Anastasia Samoylova à créer une installation inédite pour la façade du Musée. Sa pièce murale convoque le Grand Canyon sur fond de changement climatique. Depuis plusieurs années, l'artiste, qui vit aujourd'hui aux États-Unis, créé des installations monumentales parallèlement à sa pratique de photographe documentaire. Grand Canyons, réalisée en 2021, s'inscrit dans la série Landscape Sublime commencée en 2013. L'artiste y explore la manière dont les images issues des réseaux sociaux répondent aux motifs picturaux populaires et illustrent une certaine idée de la nature et de l'environnement. Pour réaliser ses collages, Samoylova collecte sur Internet des images libres de droits, puis les re-photographie sous forme de tableaux cubistes. Capturées par des photographes amateurs, la plupart d'entre elles sont souvent majestueuses : les couleurs saturées et les compositions correspondent aux conventions attendues de l'imagerie touristique de type calendrier. L'artiste télécharge ses images en utilisant des mots-clés qui deviennent ensuite les titres de ses œuvres. Dans son studio, elle imprime, puis découpe, plie, et assemble les vues trouvées. Se laissant porter par l'improvisation pour construire ses compositions de facon tridimensionnelle, Samoylova s'inspire du travail de l'avant-garde russe, en particulier celui de l'artiste constructiviste Liubov Popova. Sa relation aux images populaires est influencée par le Pop Art de Robert Rauschenberg et par le postmodernisme.

Grand Canyons se compose de vues typiques des célèbres paysages de l'Ouest américain, ainsi que de photographies historiques provenant de la bibliothèque en ligne du parc national du Grand Canyon, des images de sentiers de randonnée, de points de vue sur les hauteurs, en passant par celles de groupes de touristes et d'animaux indigènes. Tant les archives officielles du parc que les images partagées sur les réseaux sociaux contiennent des photographies de feux de forêt survenus ces dernières années. La durée de la saison des feux augmentant chaque année en raison du changement climatique, le nombre croissant d'images de feux téléchargées sur Internet est un rappel silencieux de ce qui pourrait être perdu si l'exploitation des terres se poursuit au même rythme. Le travail de Samoylova explore ainsi les notions d'environnementalisme, de consumérisme et de pittoresque. Avec la série Landscape Sublime, elle pose son regard sur l'une des questions les plus urgentes de ce siècle : le changement climatique. Sa composition d'images capture l'état d'une nature qui sombre vers la catastrophe et révèle le rôle que joue la photographie dans la création de souvenirs collectifs et de géographies imaginaires.

Ester Vonplon: Flügelschlag

L'herbier d'Ester Vonplon est une collection de feuilles, fleurs et tiges sauvées de l'éphémère. Chacune de ces plantes a été exposée au soleil sur du papier photosensible, afin que leur empreinte y soit déposée. Aucun appareil photographique n'a été utilisé. En grand format, les oeuvres acquièrent une forte présence iconique ; en petit format, elles affirment leur fragilité.

Le dessin photogénique est né avec l'invention de la photographie. Mis au point en Angleterre par William Henry Fox Talbot dès 1834, il devient le premier procédé photographique qui permet l'obtention d'images négatives sur papier.

Les premiers dessins photogéniques sont obtenus par contact avec l'objet plat à reproduire (végétaux, tissus, dessins, etc.) selon le principe du photogramme. Les botanistes furent parmi les premiers à adopter ce procédé, car la photographie, dès ses prémisses, promettait la reproduction minutieuse de formes détaillées. L'Anglaise Anna Atkins, une botaniste amatrice, ainsi qu'une aquarelliste et une lithographe accomplie, fut une pionnière de la photographie. Son ouvrage « British Algae : Cyanotype Impressions » est aujourd'hui considéré comme le premier livre de photographies de l'histoire (1843), étant sorti quelques mois avant celui de William Henry Fox Talbot, l'inventeur du négatif sur papier à l'origine de la photographie. L'ouvrage d'Atkins comporte plus de 400 planches, toutes exécutées sur papier sensibilisé aux sels de fer qui donnent une couleur bleue intense à son herbier. Ses photogrammes, réalisés par cyanotype, un des plus anciens procédés monochromes non argentiques, font d'Atkins la première femme photographe de l'histoire. Le travail de Vonplon semble s'inscrire directement dans son héritage. On y trouve chez elle le même émerveillement face à la magie de la photographie dans ses pouvoirs de reproduction de la nature.

Vonplon crée ses photogrammes avec du papier photographique datant de 1907. Ses images prennent alors une forme inattendue en raison du processus de vieillissement. À la lumière du soleil, le papier photosensible, qui a été conservé dans l'obscurité pendant plus de cent ans, change de couleur en quelques heures. Les plantes laissent alors des ombres floues parce qu'elles ont bougé sur le papier au gré du vent. Les images révélées par l'exposition directe sur le papier photographique sont évanescentes : l'impression semble fragile au point de risquer de disparaître. Chez Vonplon, la photographie est une expérimentation et un outil de poésie. L'empreinte, la trace, la silhouette intéressent l'artiste plus que la précision photographique. Dans *Flügelschlag* (Battement d'aile, 2018-2020), la nature se révèle dans sa vulnérabilité.

De la collection : Regarder le paysage

L'exposition présente une sélection de peintures de la collection du MBAL ayant trait à l'univers de la montagne. Les Alpes dialoguent ici avec les crêtes jurassiennes, en réunissant des peintres de la fin du 19ème au milieu du 20ème siècle. Parmi ceux-ci, on peut citer Claire Pasch-Battié, François Gos, Alexandre Perrier, Maurice Mathey, Robert Fernier et Charles L'Eplattenier.

L'accrochage prend la forme d'une ascension jusqu'au Cervin, débutant à gauche par des peintures du Jura, pour mener aux Alpes. Trois portraits d'Alexandre Girod rythment la paroi : son Paysan jurassien entame l'escalade, tandis qu'au centre, L'Alpiniste – qui constitue l'une des rares représentations alpestres du peintre – se repose en admirant le paysage, une pointe enneigée émergeant des nuages pardessus son épaule ; enfin, un mystique arrivé au sommet est plongé dans sa lecture. La représentation réaliste du paysage, du relief puissant donné à la roche, en passant par une idéalisation de la nature, laisse progressivement place à une forme d'élévation mystique et spirituelle de la montagne. Au-delà de leurs divergences formelles, les peintres présenté e's ici suivent une approche analogue du sujet en se confrontant directement au site.

Le rapport entre l'être humain et la montagne a toujours été complexe, ce dernier étant à la fois celui qui la marque et celui qui est marqué par elle. Dès 1890, on assiste en Suisse à un renouveau d'intérêt pour le genre de la peinture alpestre. Domestiquées, les Alpes restent une source de frayeur dont la beauté est à la fois attrayante et repoussante. Jean Thiébaud met en scène un Cervin monumental devant lequel l'humain réalise sa vulnérabilité et la brièveté de son existence. Il en est de même pour le Col du Théodule de Charles L'Eplattenier, qui joue sur des effets de lumière et le rendu de l'espace pour élever le paysage au rang de représentation mystique, par ailleurs accentué par l'absence de toute trace d'humanité. Les deux tableaux invitent à une méditation sur la grandeur de la nature et revêtent une dimension allégorique et spirituelle, la montagne devenant une divinité inaccessible. D'où cette tension caractéristique du symbolisme helvétique, entre réalisme et idéalisme, qui constitue sans doute la force de ces oeuvres.

29 août - 20 septembre 2021

Festival de photographie Alt.+1000

Les expositions du MBAL font partie intégrante du programme du festival qui a lieu en extérieur à la vallée de la Brévine.

23 octobre 2021 - 9 janvier 2022

Triennale 2021

Laia Abril: A History of Misogyny, Chapter Two, On Rape

Laia Abril (Espagne, 1986) est une artiste multidisciplinaire qui travaille avec la photographie, le texte, la vidéo et le son dans le cadre de vastes projets de recherche. Après un premier projet développé durant cinq ans sur les troubles alimentaires, l'artiste s'est lancée dans *Une histoire de la misogynie*, un projet récompensé à plusieurs reprises, notamment par le Prix Visionnaire 2018, la Fondation Magnum 2019 et le Prix Paul-Huf FOAM 2020. Le premier chapitre consacré à l'avortement a été exposé aux Rencontres d'Arles en 2016 et lui a valu d'être la première lauréate du Prix de la Photo Madame Figaro en 2016. L'exposition a été présentée dans plus de dix pays, notamment à la Photographers Gallery (Londres), au Museum of Contemporary Art (Zagreb), au Centro de la Imagen (Mexique), au Museum of Sex (New York) et a reçu la médaille Hood de la Royal Photographic Society. Le livre On Abortion and the repercussions of lack of access, publié chez Dewi Lewis en 2018, a remporté le prix du meilleur livre de l'année 2018 Aperture-Paris Photo et a été finaliste de la prestigieuse Deutsche Börse en 2019. Le deuxième chapitre d'Une histoire de la misogynie (sur le viol) a été présenté à la galerie Les Filles du Calvaire en 2020 avant d'être exposé à la Biennale de l'Image Possible (Liège), au FOAM (Amsterdam), et au Musée des Beaux-Arts Le Locle. Laia Abril développe actuellement le chapitre Genesis sur l'hystérie de masse, qui sera présenté en 2023 au Musée de l'Élysée (Lausanne) et au Bal (Paris). Laia Abril est également l'auteur de Thinspiration (2012), The Epiloque (Dewi Lewis, 2014), Tediousphilia (Musée de l'Élysée, 2014), Lobismuller (RM, 2016) et a collaboré étroitement avec l'équipe du magazine COLORS pendant cinq ans. Son travail a été exposé dans le monde entier et se trouve dans des collections privées et des Musées, tels que Le Centre Pompidou, Musée de l'Élysée et le Fotomuseum Winterthur, le FRAC, le MNAC et FotoColectania à Barcelone.

Louise Bourgeois : The Shape of an Answer

Artiste mythique du 20ème siècle, Louise Bourgeois (1911-2010) sert d'emblème au féminisme. En s'intéressant à son œuvre gravée, le MBAL dévoile une facette plus intime de l'artiste, surtout connue pour ses sculptures, notamment par ses araignées monumentales. Plus de 50 gravures, datant des années 1940 à 2010, offrent un éclairage singulier sur le processus créatif de l'artiste. Corps, maternité, couple ou encore transidentité sont des sujets récurrents chez Bourgeois, à découvrir dans cette exposition.

Louise Bourgeois explore la gravure sous toutes ses formes depuis le début de sa carrière. Pratique rapidement devenue indispensable pour l'artiste, elle s'y adonne durant deux périodes distinctes. En 1938, lorsqu'elle s'installe à New York où elle imprime ses planches sur une petite presse à la maison tout en élevant ses enfants. Puis dès 1988, elle rencontre des imprimeurs et éditeurs spécialisés et entreprend alors d'importants projets d'impressions. Souvent réalisées sous forme de séries, ses nombreuses gravures dévoilent un aspect intime et attachant qui se présente, comme des récits, et permettent de suivre son processus créatif. Elle privilégie le burin ou la pointe sèche, délaissant progressivement l'aquatinte. Son trait, net et implacable, délimite ses gravures sur un fond épuré. Avec la gravure, le textile et les travaux d'aiguille, qui renvoient à la période de son enfance durant laquelle elle était chargée de réparer des tapisseries pour aider ses parents, Bourgeois a également illustré des textes, à commencer par les siens. Toute sa vie, l'artiste a eu une pratique d'écriture prolifique, notamment lors de sa psychanalyse (1950-1960). Son écriture simple, poétique et souvent autobiographique fait écho à son attrait pour la puissance du langage lorsqu'il est associé à l'image. Bourgeois décrit sa relation à l'art comme une thérapie, une lutte contre les traumatismes et l'anxiété qui ne s'apaise que par sa production. Elle exorcise son passé et ses souffrances en utilisant ses souvenirs d'enfance comme matériel de création et aborde les guestions de genre et des thèmes universels tels que le sexe, l'anxiété, la mort, la solitude et la douleur. Elle reconnaît ouvertement sa vulnérabilité, l'accepte comme une force qui nourrit son travail et donne forme à sa souffrance. Cette dépendance enchevêtrée marque la singularité de Bourgeois, dont la phrase est devenue célèbre : « L'art est une garantie de santé mentale ».

L'exposition est réalisée grâce aux prêts généreux de collections publiques et privées : Galerie Lelong (Paris), Fondation Beyeler (Riehen/Bâle), Musée Jenisch – Cabinet cantonal des estampes, collection de l'État de Vaud (Vevey), Musée d'Art et d'Histoire (Genève). Le commissariat est assuré par Séverine Cattin, conservatrice.

Parkett – A time capsule, works made by women from Parkett

Parkett est un nom connu des amateurs d'art contemporain. L'aura de cette maison d'édition s'étend de la Chine aux États-Unis en passant par la Suisse, son lieu d'origine. Durant plus de trente ans, Parkett a publié 101 publications et collaboré avec les grands artistes de notre époque, d'Andy Warhol à Hiroshi Sugimoto en passant par Louise Bourgeois, Cao Fei, Tracey Emin, Anish Kapoor, Gerhard Richter et bien d'autres. Ces numéros – aujourd'hui des *collectors* – ont été publiés de 1984 à 2017, année où la publication s'arrête. Il s'agit au total de 270 portraits d'artistes, venant de plus de 40 pays, chacun comprenant trois à cinq textes d'expert e's de renom. Chaque année, des artistes ont été invité e's à créer une œuvre d'art produite par l'éditeur en édition limitée. Il s'agissait alors de cartes blanches où toutes les formes et supports étaient possibles. Parkett encourageait les artistes à se laisser porter par leur créativité. Cette collection d'objets uniques réunit des estampes, des sculptures, des installations, de l'art numérique, des photographies, des peintures, des dessins, des pièces sonores, et bien d'autres objets étonnants. Jamais pensées comme des œuvres d'art de second rang, les éditions produites par Parkett selon les instructions précises données par les artistes devaient représenter l'essence même de leur art ou révéler une dimension inattendue de leur travail.

Près de 90 oeuvres sont réunies ici et illustrent la richesse ainsi que la diversité des idées, des inspirations et des sensibilités que ces artistes ont apportées à Parkett et à l'art en général. L'exposition présente les éditions des artistes femmes avec lesquelles Parkett a collaboré. On y trouve Louise Bourgeois, Sophie Calle, Maria Lassnig, Meret Oppen- heim, Yayoi Kusama, mais également Cao Fei, Marlène Dumas, Sylvie Fleury, Camille Hen- rot, Jenny Holzer, Julie Mehretu, Beatriz Milhazes, Cady Noland, Mai-Thu Perret, Pipilotti Rist, Dayanita Singh, Haegue Yang, Hito Steyerl ou Kara Walker.

De 1984 à 2017, Parkett a créé une collection de multiples extraordinaire, sur et avec des artistes du monde entier (les archives de Parkett se trouvent désormais au centre culturel Luma à Arles). Alors que l'estampe était souvent la technique choisie il y a trente ans, les supports se diversifient au fil des ans. Aujourd'hui, la vie de Parkett continue sous forme d'archives en ligne et hors ligne. Ces dernières années d'importantes expositions ont eu lieu au MoMA à New York, à la Whitechapel à Londres, à UCCA à Pékin, au Centre Pompidou à Paris, au Kunsthaus à Zurich, ou à STPI à Singapour. Outre le fait que leurs publications et éditions sont collectionnées par les grands Musées et les collectionneurs du monde entier, leur site web présente tous leurs livres et éditions et offre de nouvelles perspectives à la recherche, l'étude et l'acquisition d'œuvres d'art contemporain. À Time Capsule montre à quel point l'art peut être joyeux, inventif et innovant.

Une exposition réalisée par le MBAL en collaboration avec Parkett Editions, Zurich/New York.

Batia Suter: Domestic Night/Dark Pages

Domestic Night/Dark Pages est une installation qui réunit près de 100 impressions jet d'encre et une collection de pages perdues provenant de vieux livres et magazines. Batia Suter, qui a créé une première fois l'installation Domestic Night en 2018, revisite pour le MBAL sa collection d'images provenant d'ouvrages trouvés aux puces. Depuis plus de 30 ans, l'artiste pense en images. Fascinée par les livres illustrés, atlas, imprimés scientifiques, catalogues, livres d'art, et revues en tout genre, elle collecte, accumule, classe les images qu'elle extrait de ces publications souvent démodées. Une fois les images patiemment collectées et classées, Batia Suter les scanne puis les monte et les assemble jusqu'à ce que de nouvelles relations visuelles surgissent.

Dans ses compositions, Batia Suter fait dialoguer culture savante et culture populaire. Elle s'intéresse autant aux images scientifiques, issues par exemple de l'astronomie et réalisées dans des conditions techniques très complexes, qu'à la publicité ou aux manuels pour motos! Les images réunies dans Domestic Night ont été sélectionnées pour leur côté sombre – au sens littéral. L'artiste a retenu ici des reproductions presque noires. Une fois les pages scan- nées, l'artiste découvre par l'agrandissement de nouveaux détails dans les zones sombres des reproductions. L'outil numérique lui permet ainsi de naviguer à l'intérieur des images, les scans révélant toutes sortes d'anomalies comme des poils, des éraflures et des variations infinies de saturation qui entrent en conflit visuel avec le sujet.

Les explorations visuelles de Batia Suter nous parlent non seulement de représentations (comment un objet est photographié) mais aussi d'encre (comment une image est imprimée). Toujours décontextualisées et hors d'usage, les images réunies par l'artiste pour leur seul motif, développent alors de nouvelles narrations.

L'artiste a complété son installation en réunissant sous vitrine des pages de livres également sorties de leur contexte. Là aussi elle crée de nouvelles relations visuelles avec le noir comme seul fil conducteur. Les pages extraites de leur livre d'origine apparaissent sans aucune information, celles-ci étant désormais manquantes. L'œuvre de Batia Suter se situe à l'opposé du travail d'archivage scientifique qui cherche à maîtriser le passé. Sa collection de pages détachées et décontextualisées serait un véritable cauchemar pour les bibliothécaires !

Née en Suisse, vivant et travaillant à Amsterdam, Batia Suter (1967) crée une œuvre qui se déploie sous la forme d'installations monumentales réalisées à partir d'images trouvées qui se fondent par juxtaposition. Ses livres *Parallel Encyclopedia* (2007) et *Parallel Encyclopedia #2* (2016) sont composés d'images tirées de vieux livres qu'elle a collectés au fil des ans. *Surface Series* (2011), *Radial Grammar* (2018) et *Hexamiles* (2019) montrent d'autres explorations visuelles. Cherchant à faire communiquer les images selon leur propre logique, l'artiste crée des séries qui donnent de nouvelles vies aux images imprimées – sa matière créative.

Sophie Wietlisbach: Plakat, Thesis P.S., Advocate

Sophie Wietlisbach s'est spécialisée dans la typographie, un domaine et une tradition particulièrement helvétique. Frappé par la qualité de son travail, le MBAL offre un espace d'exposition à la jeune graphiste qui a reçu l'année dernière le prix EXECAL pour son travail de recherche Caractères SA, Setag, Novatype and The Police. Son travail propose une interprétation contemporaine de trois styles d'écriture provenant de fabricants suisses de caractères, actifs entre 1941 et 1997 : Caractères SA, développée au Locle et à Neuchâtel ; Setag, à Bassecourt et Novatype, à Delémont. Wietlisbach a ainsi mené une recherche sur une industrie disparue avec l'arrivée du numérique. Au cours du 20ème siècle, les documents dactylographiés ont rapidement remplacé les lettres manuscrites et les machines à écrire sont vite devenues indispensables. Une part importante de la production mondiale des caractères d'imprimerie était produite en Suisse, et plus particulièrement dans l'arc jurassien. La recherche de Wietlisbach se concentre en particulier sur l'histoire de ces trois entreprises implantées dans une région qui bénéficie de compétences en mécanique de haute précision, intrinsèque à l'industrie horlogère. Les interprétations digitales créées par Sophie Wietlisbach offrent une version contemporaine de ces trois styles d'écriture, adaptés à un usage moderne. Avec Plakat, Thesis P.S., Advocate, l'artiste joue ici sur les différentes textures de textes, les systèmes d'unités et l'héritage mécanique de ces polices. Des objets historiques en lien avec la fabrication des caractères complètent son installation. Son travail se révèle comme une puissante forme de langage plastique, qui sous son aspect énigmatique, entre en résonance avec une facette singulière de l'histoire jurassienne.

Le travail de Sophie Wietlisbach (Suisse, 1993) se concentre essentiellement sur la création d'affiches, le graphisme éditorial et le dessin de caractères. Après avoir obtenu son bachelor en communication visuelle à la Haute École des Arts de Berne, elle poursuit ses études à l'ECAL où elle obtient un master avec mention en 2020. Elle travaille aujourd'hui comme assistante pour le master Type Design à l'ECAL. Le MBAL remercie le Musée de la machine à écrire à Lausanne pour les prêts d'objets.

Billie Zangewa: Domestic Life

Exposée pour la première fois en Suisse, Billie Zangewa questionne les stéréotypes de genre et les préjugés raciaux à travers un art qui utilise le quotidien comme prétexte à une réflexion politique sur l'identité. Les « tableaux » en tissus colorés, découpés et cousus de l'artiste malawite sont un éloge de l'expérience personnelle, de l'intime, de la féminité et de la conscience noire. Sa pratique singulière allie le côté graphique de l'estampe, le travail pictural de la couleur et les volumes de la sculpture. L'artiste construit une œuvre engagée dont la dimension politique, notamment en faveur de la place des femmes, marginalisées et réduites au silence, est simplement suggérée. En exposant l'espace privé et intime tel que représenté dans *Mother and Child* (2015), elle questionne la représentation, le rôle et la condition des femmes non seulement dans la société sud-africaine, mais aussi de manière plus globale. Portée par la volonté de générer une imagerie positive de la beauté noire, des œuvres telles que *The Futur Waits No One* (2011) ou *Sweet Dreams* (2010) traduisent l'image d'une femme triomphante, forte, déterminée, libre de son corps et de ses choix, la plupart étant des autoportraits. Travaillant essentiellement à partir de chutes de soie brillantes et colorées, l'artiste s'inspire de photographies afin de créer ses compositions. Elle commence par dessiner des patrons sur de vieux journaux, puis réfléchit aux nuances de couleur et aux reflets que différentes épaisseurs superposées peuvent produire.

L'artiste découpe ensuite des morceaux de différents tissus qu'elle épingle, avant de les fixer à la main, jamais à la machine. Encadrées ou punaisées, comme flottant sur le mur, ses œuvres ont parfois des découpes surprenantes, créant une sorte de transgression formelle qui représente la marque de violence la plus forte dans son œuvre.

Née en 1973 au Malawi, Billie Zangewa grandit au Zimbabwe et au Botswana. Elle découvre le potentiel artistique du textile dans les ateliers de couture de sa mère, qui lui donne la passion des tissus et de la broderie. Après avoir étudié l'art et la gravure à l'université de Rhodes à Grahamstown en Afrique du Sud, elle travaille dans la mode puis dans la publicité, avant de se consacrer entièrement à sa pratique artistique. Travaillant entre Londres et Johannesburg, Billie Zangewa expose au Botswana et en Afrique du Sud depuis 1997. Son travail est présenté sur la scène internationale depuis une quinzaine d'années. En 2021, elle participe à l'exposition *The Power of My Hands* au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris. En automne 2021, une première exposition personnelle lui est consacrée au Museum of the African Diaspora à San Francisco, aux États-Unis.

Cette exposition a été réalisée en étroite collaboration avec la galerie Lehmann Maupin (New York) et grâce à la générosité de collectionneurs privés.

Hors-les-murs

17 décembre 2021 - 13 mars 2022

Chappatte: Gare aux dessins!

Le Commun, Bâtiment d'art contemporain, Genève

Chappatte (Suisse, 1967) publie ses dessins de presse dans les journaux depuis 30 ans. En 2019, le prestigieux quotidien américain The New York Times, qui l'employait de longue date, annonce supprimer les dessins de presse dans ses pages suite à une polémique liée à une caricature. Nous vivons une époque de crispations identitaires et de batailles culturelles depuis les fatwas lancées contre les caricaturistes danois en 2005 et depuis les attentats de 2015 contre Charlie Hebdo. Cherchant à viser le cœur de l'actualité, le dessin de presse est là pour déranger, disséquer la réalité pour en dire la vérité. Depuis quelques années, les demandes ou les actes de censure s'immiscent dans des endroits où nous ne les attendions pas. Le danger de l'au- tocensure guette les créateurs trices. À l'ère des réseaux sociaux où chacun est à fleur de peau, le dessin politique semble plus que jamais en danger. La critique et le débat démocratique sont nécessaires, mais la liberté de création ne peut être contestée. L'œuvre ne peut se confondre avec la réalité. Elle impose une distanciation. Le dessin politique défie certes, mais toujours dans le but de faire réfléchir, d'émouvoir ou de dénoncer. Et c'est bien parce qu'elles provoquent le débat que ces images doivent exister.

L'artiste est libre de déranger, de provoquer... Faut-il aujourd'hui s'inquiéter pour sa liberté ? Chappatte nous pose la question à travers cette exposition. Il y convoque également des homologues de Suisse et du monde entier qui montrent que, sous le trait pacifique du crayon, la caricature politique est un langage universel qui saute les frontières et qu'elle n'est jamais séparée d'une réflexion citoyenne.

L'exposition est co-produite par la Ville de Genève, le Musée des beaux-arts du Locle et la Freedom Cartoonists Foundation. Présentée au MBAL en 2020, elle a été repensée suite aux événements des années 2020 et 2021 et agrémentée d'une section consacrée au dessinateur Hani Abbas. La conception de l'exposition a été faite par Chappatte. Éric Burnand, journaliste et scénariste de BD, s'est chargé de la recherche et de la rédaction des textes.

Médiation culturelle

19 événements conviant le public dont : 11 visites commentées 728 élèves 30 classes accueillies du Canton de Neuchâtel dont 23 du Locle 18 ateliers jeune public et 22 visites guidées 4 intervenant es lors d'une table ronde

Table ronde

Un seul événement a pu être organisé en 2021 en raison de la pandémie. La « Grande Table » est un rendez-vous régulier organisé en étroite collaboration avec la Galerie C à Neuchâtel. Différent es spécialistes sont invité es à intervenir sur des sujets divers et variés, liés à la culture et au monde de l'art. Il s'agit ainsi d'une occasion pour le public de rencontrer des acteurs culturels, de développer un réseau et de partager de nouvelles réflexions. Les discussions sont menées par Nathalie Herschdorfer et Christian Egger, directeur de la Galerie C.

Le corps noir : représentation dans l'art d'hier et d'aujourd'hui

Dimanche 20 juin, à 11h

Avec la participation de :

Pap Ndiaye, spécialiste de l'histoire noire américaine et de la sociologie des populations noires en France / directeur général du Palais de la Porte Dorée, Musée national de l'histoire de l'immigration, Paris Olivia Fahmy, historienne de l'art, conservatrice et auteure

Licia Chery, artiste pluridisciplinaire

Brunch des familles

Dimanches 20 juin et 28 novembre de 11h à 14h

Entre deux bouchées, les adultes visitent librement les expositions et les petit es sont accueillis par notre médiatrice pour un moment de création.

Ateliers pour adultes

Pas besoin de savoir bien dessiner pour apprendre à raconter!

Samedi 11 septembre, de 14h à 17h

Ce cours d'initiation pour adultes propose de s'essayer au jeu l'illustration de bande dessinée en compagnie d'Hélène Becquelin, illustratrice et dessinatrice de bande dessinée.

FÉMININ·E·X?

Samedi 18 décembre de 14h à 17h

Ce cours d'initiation pour adultes propose de s'essayer au jeu de l'illustration et de la linogravure autour de la perception et de la définition de la féminité! En compagnie de l'Atelier Vacarme, atelier créatif et féministe lausannois.

Conférence

La fleur dans la photographie

20 septembre à 11h

Conférence donnée par William A. Ewing et Danaé Panchaud, historien es de la photographie et auteur es de la publication *Flora Photographica*, à paraître chez Thames & Hudson en 2022.

Autres événements

Rencontre avec l'artiste Carmen Perrin Dimanche 13 juin à 11h

MBAL Party

Samedi 25 septembre de 15h à 20h

Après un an et demi de pandémie, le MBAL invite le public à se réunir autour d'un événement festif. La MBAL Party est l'occasion de se retrouver et de renouer, tout en célébrant les expositions « Le Temps des artistes » et « Montagne Magique Mystique » en présence des artistes pour lesquelles aucun vernissage n'a pu être organisé!

Programme

15h – Performance de PopKorn Cie

16h - Visite commentée des expositions actuelles en présence des artistes

17h – Slam clownesque de Jeanne & cie

18h – Performance musicale de My name is Fuzzy

Journée des arts graphiques

Samedi et dimanche 13 et 14 novembre de 11h à 17h

Dans le cadre de la Triennale, le MBAL accueille en résidence le collectif neuchâtelois *RIP MACHINA* qui installe au Musée une machine hybride imprimant des compositions graphiques et typographiques par le biais d'enregistrements ou de signaux sonores! Performance des artistes à l'occasion des Journées des arts graphiques.

RIP MACHINA est un projet initié par l'atelier U-Zehn en 2019. À une ère transitoire entre celle de l'analogique et du digital, RIP MACHINA explore les relations entre l'impression mécanique et numérique. Si l'acronyme R.I.P. provient du Raster Image Processor – soft utilisé dans l'industrie graphique – il est traduit pour ce projet en Recorded Interactions Printer. Présenté sous forme de laboratoire, RIP MACHINA retranscrit l'ambiance sonore des lieux qu'elle occupe. Elle est composée de deux modules d'impression. Le premier utilise des outils fixés sur une tête mobile à 3 axes (CNC), laquelle suit un tracé vectoriel. Le logiciel permet de faire réagir la tête en fonction des fréquences sonores qui lui sont transmises, modifiant ainsi le trait imprimé. Le second module reprend quant à lui le procédé classique de la presse à épreuve typographique. La machine est en route, PRINT IS NOT DEAD!

RIP MACHINA / Recorded Interactions Printer (2021 Laboratoire #6 @MBAL)

Direction artistique: Théophile Glauser (U-Zehn) ; Designer Machina: Joan Schertenleib; Ingénieur logiciel: Clément Borel ; Artiste intervenant: FlexFab

Visites guidées

Visites publiques (offertes avec le billet d'entrée) Dimanches 6 juin, 20 juin, 4 juillet, 15 août, 5, 20 et 26 septembre, 7 novembre, et 5 décembre 2021

Visites pour les amis du MBAL

Vendredi 25 juin à 18h15

Dimanche 29 août visite de l'exposition "Montagne Magique Mystique" par l'artiste Mauren Brodbeck.

Café Boutique

L'année de la COVID-19 a également eu un fort impact sur le café-boutique du Musée. L'offre a été réduite et de nombreux objets ont dû être protégés des visiteurs pour des raisons sanitaires. Livres, cartes postales, affiches en lien avec les expositions, la boutique offre aussi l'opportunité aux visiteurs de découvrir une multitude d'articles locaux fabriqués en Suisse tels que la papeterie de l'artiste chaux-de-fonnière Hazuki Sekine, les savons dont les recettes ont été élaborées avec le plus grand soin de l'entreprise "CHA. Cosmétiques" à La Chaux-de-Fonds, les bougies 100 % naturelles et artisanales de Cire.up, les accessoires uniques de l'atelier COOS à Neuchâtel, les magnifiques bijoux de Noémie Girardet, des pochettes originales ou encore des pâtes à modeler pour retrouver son âme d'enfant.

En étudiant les chiffres de vente de la boutique, nous pouvons constater une hausse de 20 % des articles vendus en 2021 par rapport à 2020, le ticket moyen de Fr. 16.80 n'a pas beaucoup varié (Fr. 17.18 en 2020). Nous savons que les ventes ont été affectées par la situation sanitaire, car l'accès aux articles de la boutique a été drastiquement réduit. Les produits ayant le plus grand succès auprès de nos visiteurs sont les livres, les affiches et les cartes postales en lien direct avec les expositions et la collection du Musée. Si nous nous concentrons sur les livres vendus dans notre boutique, nous constatons qu'en 2021 les visiteurs ont déboursé en moyenne Fr. 26.10 par livre.

Le café du Musée est un lieu convivial où les visiteurs peuvent se régaler d'une part de tarte, d'un bricelet ou d'une branche de chocolat, des produits artisanaux provenant d'une boulangerie du Locle. Le dimanche, les délicieuses pâtisseries de Sofia Pace de « Gourmandiose » du Locle sont très appréciées. Le MBAL propose des boissons chaudes (café, thé, cappuccino, chocolat chaud) ainsi que des sirops, jus de fruit bio de la marque « Opaline » produit en Valais, et des limonades « la Mortuacienne ».

En 2021, deux brunchs ont été organisés, les dimanches 20 juin et le 28 novembre, de 11h à 14h. À noter également que les apéritifs et les repas de vernissages sont donnés au sein du café. La COVID-19 a perturbé la vie du Musée. De nombreux événements prévus au café du MBAL ont dû être annulés.

En étudiant les statistiques des ventes du café sur les 4 dernières années, on se rend compte que le ticket moyen est en constante augmentation depuis 2018. Et ce malgré la forte baisse du nombre de visiteurs entre 2019 et 2021. En effet le ticket moyen en 2018 est de Fr. 6.04, en 2019 il est de Fr. 6.40, en 2020 il est de Fr. 6.65 et en 2021 il est de Fr. 6.69.

Scolaires

La médiation scolaire fut fortement impactée par les restrictions sanitaires liées à la COVID-19. En 2021, 517 élèves du Locle et 211 du Canton de Neuchâtel ont visité les expositions et pris part aux ateliers créés pour eux. Les enseignants souhaitent pouvoir continuer l'expérience, car les échanges avec les élèves sont très riches.

Bibliothèque

Le fonds d'ouvrages continue à s'enrichir grâce aux différentes acquisitions réalisées par le Musée, par le service d'échange de livres et de catalogues entre institutions et par les donations faites par des artistes au Musée.

Publications

En 2021, le MBAL a commandé un texte au philosophe italien Emanuele Coccia, auteur des essais remarquables *La vie des plantes* et *Métamorphoses*. Intitulée « La montagne qui pense », la publication est parue à l'occasion du festival Alt. +1000 pour offrir un complément de réflexion autour de la montagne, thème célébré également dans les expositions du MBAL.

Promotion et communication

	Abonné·e·s	Publications/envois
Instagram	6′485 (↑ 11.04 %)	132
Facebook	2′315 (↑ 1.61 %)	161
Newsletter	2'162 († 1.52 %)	51

Articles de presse et émissions	83	
Presse romande totale	41	50 %
Radiotélévision Suisse / RTS	11	13 %
Presse neuchâteloise	12	14 %
Restant de la Suisse	11	13 %
Presse étrangère	8	9 %

Chaque exposition est documentée par un photographe professionnel. Ces images sont utilisées tout dans les réseaux sociaux et sont proposées aux médias afin d'illustrer les articles publiés dans la presse écrite et en ligne. Parmi les médias qui ont couvert les expositions du MBAL en 2021 se trouvent *Arcinfo, Le Temps, 24 heures, Le Matin Dimanche, Bilan.ch,* etc. La télévision neuchâteloise Canal Alpha ainsi que la radio locale RTN couvrent chaque exposition. La RTS a également consacré plusieurs reportages au MBAL, avec notamment le journal télévisé 19h30 pour le projet *Le temps des artistes*.

Des insertions publicitaires dans *Le Temps, Payot Magazine*, le *Kunstbulletin, L'Esprit comtois* ont complété cette promotion. Des campagnes d'affichage au Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Genève et Lausanne sont organisées toute l'année, notamment avec la SGA et Neo Advertising. Le MBAL communique également via différentes newsletters, notamment photography-now.com et e-flux (150'000 professionnels du monde de l'art sont abonnés).

Soutiens et partenaires

Le Musée des beaux-arts repose sur un financement public octroyé par la Ville du Locle et celui apporté par la Société des beaux-arts et du Musée du Locle. En 2021, la Loterie Romande a apporté son soutien à l'ensemble de la programmation. À ce précieux soutien s'ajoutent les contributions de différentes fondations et entreprises privées, notamment la Fondation Le Cèdre, la Fondation Philanthropique Famille Sandoz, Dixi, Nivarox-Far S.A, ainsi que le Contrôle des ouvrages des métaux précieux.

Le projet *Le Temps des artistes* a été soutenu par le Canton de Neuchâtel, la Loterie Romande, la Fondation du jubilé de la Mobilière Suisse Société coopérative et Clientis.

Le MBAL est soutenu par la Fondation Pierre Mercier pour son programme destiné au jeune public.

L'exposition hors-les-murs consacrée à Chappatte reçoit la contribution financière de la Ville de Genève et de la Freedom Cartoonists Foundation.

La collection

Acquisitions

Achats de la Ville du Locle

Augustin Rebetez, *Sans Titre*, 2020, tirage pigmentaire, 59,4 x 42 cm Augustin Rebetez, *Sans Titre*, 2020, tirage pigmentaire, 59,4 x 42 cm Augustin Rebetez, *Sans Titre*, 2020, tirage pigmentaire, 59,4 x 42 cm Pipilotti Rist, *The Help*, 2004, impression en quadrichromie sur tissus, 178 x 110 cm

Par abonnement

Éditions 2021 de Xylon, N°173
Lina Brazerol, *Auf der Bank*, 2021, 2 xylogravures, 69,5 x 49,5 cm
Julian Pavesi, *Jonathan* et *Carolina*, 2021, 2 linogravures, 49,5 x 69,5 cm
Jost Zeindler, *Übersetzungen / Lost in translation*, 2021, 2 linogravures, 69,5 x 49,5 cm
Eva Jovičić, *Angelo* et *Intro*, 2021, gravure avec dessin et texte, 49,5 x 69,5 cm
M_Senften, *Genitalpause*, 2021, 2 autotypes sur linoléum, plaque polymère traitée par photogravure, 69,5 x 49,5 cm
Giulia Dutly, *Ohne Titel*, 2 xylogravures, 69,5 x 49,5 cm

Éditions 2021 de la Société Suisse de Gravure (Schweizerische Graphische Gesellschaft, SGG)

Anne-Julie Raccoursier, *Wind-up*, 2020, lithographie, plaques aluminium sur pierre, 54,5 x 80 cm Isabelle Cornaro, *Homonyms I (Stylized Patterns, Elastomer Edition)*, 2020, résine élastomère noire, 4,8 x 29,5 x 27,3 cm

Dons

Don David Company

Underwood and Underwood, *Miss Edith Dahlberg, a young Seattle artist, admiring majestic, snowcapped Mount Rainier through a giant frame. Rainier National Park, USA*, vers 1930, tirage photographique

Don Pierre-Emmanuel Macchi

Georges Dessouslavy, *Épreuve d'artiste*, (c. 1944), gravure, 69,8 x 49,9 cm Jacques Villon, *Composition-figure*, (c. 1927), chalcographie, 67 x 52,5 cm Jacques Villon, *Le petit équilibriste*, 1914, pointe sèche, 39,7 x 29,5 cm Georges Rouault, *Les Ballerines*, 1934, eau-forte en couleurs, 51,4 x 39,7 cm Lucien Schwob, *Sans titre*, sans date, gouache, 31,6 x 53,1 cm

Don Claire Wermeille

Marc Chagall, La Mort et le Bûcheron, des Fables de La Fontaine, 1952, eau-forte, 39 x 29,5 cm

Don Fondation Ateliers d'Artiste

Charles Pierre-Humbert, *Nu aux reflets rouges*, sans date, huile sur toile, 97 x 146 cm Charles Pierre-Humbert, *Le bahut à la plante verte*, sans date, huile sur toile, 116 x 89 cm

Charles Pierre-Humbert, *Poires et pâtissons*, 1975, fusain, 50 x 65 cm

Charles Pierre-Humbert, *Cruche et fruits sur fond rouge*, sans date, gouache, 50 x 65 cm Charles Pierre-Humbert, *Buste au corsage bleu*, 1988, gouache et craie grasse, 65 x 50 cm

Charles Pierre-Humbert, Nature morte au compotier blanc et noix, 1990, huile sur toile, 73 x 116 cm

Don Alain et Nicole Glauser

Laure Bruni, *Nu*, 1939, huile sur toile, 81 x 116 cm Laure Bruni, *Nu*, sans date, huile sur toile, 65 x 50 cm

Don Isabelle Affolter

André Affolter, dit Condé, Algues, 1955, portefeuille comprenant 6 gravures, 28 x 38 cm

André Affolter, dit Condé, Nu, 1952, suite comprenant 4 gravures, 44 x 27,5 cm

André Affolter, dit Condé, Sans titre, 1958-1959, 14 gravures sur burin

André Affolter, dit Condé, *Sans titre*, 1958-1959, 8 aquatintes André Affolter, dit Condé, *Sans titre*, sans date, 4 linographies André Affolter, dit Condé, *Sans titre*, 1966-2003, 141 xylogravures

Fondation Lermite

Le Comité de la Fondation Lermite, dont le siège est sis au Musée des beaux-arts du Locle, s'est réuni à trois reprises, le 18 mars, le 24 juin et le 28 octobre 2021.

Concours Lermite : à la découverte de ses œuvres

À l'occasion des 100 ans de l'artiste (1920-1977), la Fondation Lermite a lancé un concours aux élèves des classes de 7^{ème} année du canton de Neuchâtel en leur proposant de revisiter plusieurs de ses oeuvres. 29 classes ont participé, issues de toutes les régions du canton, ce qui représente plus de 500 élèves. Chaque classe a remis sa sélection de 5 travaux qui ont composé un accrochage coloré et inédit dans la salle de médiation du MBAL en 2021.

Cette année a aussi été marquée par la numérisation de l'importante documentation de l'artiste (croquis, lettres, photographies) acquise en 2020 par la Fondation.

Présidente Ingrid Wilson
Vice-président David Lienhard
Trésorières Henriette Rawyler
Catherine Corthésy

Représentant du CC Miguel Perez Membres Philippe Babando

> Frédéric Donze, dès le 2 février 2021 Yves Fiorellino, dès le 28 octobre 2021

Valentin Grosjean Carl-Yves Kessner

Anouk Hellmann, jusqu'au 31 décembre 2021

Jean Schwarz

Représentantes du Musée Séverine Cattin

Nathalie Herschdorfer

MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES Musée d'histoire du Locle

Conseil de fondation

Vincent Orlandini, président (jusqu'au mois de juin) Paul Jambé, vice-président (président dès juillet) Fabio Bestazzoni Caroline Calame Marcelo Droguett Louis-Georges Gasser Isabelle Hêche Sylviane Musy Représentant du Conseil communal : Miguel Perez

En raison de la crise du coronavirus, le comité ne s'est réuni qu'à deux reprises, en juin et en octobre. Le Conseil de fondation s'est réuni en juin. Lors de cette séance, V. Orlandini a présenté sa démission de la présidence et du comité, mais a souhaité rester membre du Conseil de fondation. P. Jambé reprend la présidence. J.-F. Achini, M. Notari et O. Orlandini ont démissionné du Conseil de fondation.

Personnel

Personnel fixe

Conservatrice Caroline Calame, 80 % (+ archiviste à 10 %)

Collaboratrice scientifique Emmanuelle Pasqualetto, 40 % Secrétaire et caissière Laurence Malatesta, 65 % Lydie Schmutz, 65 % Technicien-concierge Pierre-André Cattin, 90 %.

Pierre-André Cattin a été en arrêt de travail à 100 % du 4 septembre au 30 novembre 2021 et à 50 % du 1^{er} décembre au 12 janvier 2022, suite à un accident non-professionnel.

Personnel à taux variable

Caissiers (saison d'été):

Isabelle Favre, Verena Gander, Laurence Malatesta, Françoise Steiner

Guides:

Catheline Beuret, Stéphanie Chambettaz, Verena Gander, Isabelle Hêche, Élie Kernen, Salomé Lutz, Gregor Muchow, Laurie Sandoz, Emily von Stetten, Isabelle Strahm et Kurt Thommen. Ont également travaillé comme guides, Caroline Calame et Emmanuelle Pasqualetto.

Crise du coronavirus

En raison de la crise du Coronavirus, le Conseil fédéral a décrété la fermeture des Musées du 4 janvier au 1^{er} mars. Les mesures sanitaires ont été mises en vigueur dès la réouverture (masques, limitation du nombre de visiteurs (70), sens de visite du Musée, respect des distances, hygiène des mains, plexi protégeant le personnel d'accueil, suppression des visites guidées à l'horaire, car sans possibilité de traçage). Au fil de la saison, les mesures ont évolué ; la limitation du nombre de visiteurs est tombée, mais l'obligation de présenter un certificat COVID-19 a été introduite le 13 septembre.

Fréquentation du site

Nombre de visiteurs

En 2021, les Moulins ont reçu 21'645 visiteurs.

	2021	2020	2019
Entrées individuelles	19'121	16'542	14'854
Entrées groupes	1′737	745	2′942
Gratuits	787	212	1′387
Total	21'645	17'499	19'183

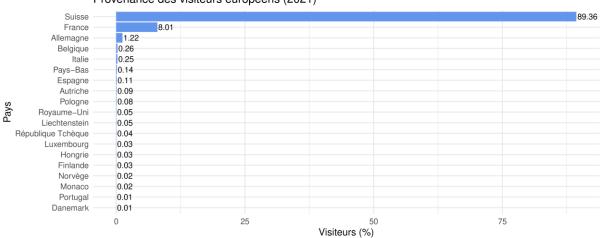
Compte tenu de la situation, la fréquentation a été bonne, voire très bonne. Les mois de mai, juillet et août ont été excellents, compensant aisément la fermeture de janvier-février.

Le nombre de groupes est considérablement remonté par rapport au chiffre très faible de l'année passée, dû évidemment à la pandémie. Il n'a pas pour autant retrouvé le rythme de croisière. Nombre de groupes ont en effet renoncé à organiser des sorties ou les ont annulées en raison de l'évolution de la situation sanitaire. Le nombre de gratuits est en hausse puisque des manifestations comme la Nuit et la Journée des Musées ont pu reprendre.

Les entrées Coup de Cœur Moulins + NLB ont augmenté : 420 entrées (135 en 2020). Par contre, le Passeport Loisirs décroît légèrement : 202 (243), tandis que la Neuchâtel Tourist Card poursuit sa folle ascension : 7233 (5135)

Provenance des visiteurs

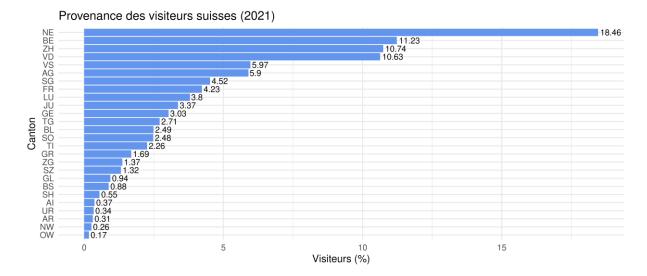
Sans surprise, l'Europe apporte le 99.8 % de nos visiteurs, l'apport des autres continents se révélant négligeable.



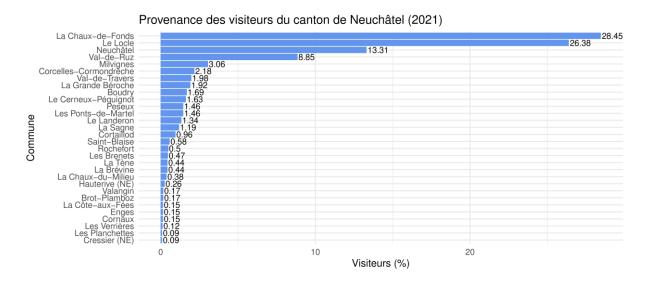
Provenance des visiteurs européens (2021)

L'année passée, nous avions déjà constaté une diminution des visiteurs provenant des pays voisins, diminution que nous attribuions à la pandémie, aux inquiétudes qu'elle génère, ainsi qu'à la difficulté plus grande de voyager. Cette tendance s'est poursuivie en 2021. De France, nous vient le 8 % de nos visiteurs (9.73 % en 2020, plus de 20 % en 2019). Une légère amélioration se dessine pour l'Allemagne avec 1.22 % (0.97 % en 2020, plus de 3 % en 2019).

À propos des visiteurs français, on note une nette prééminence des départements limitrophes ou proches (Doubs, Haute-Saône, Rhône, Haut-Rhin, Ain, Haute-Savoie).



Comme l'année passée et pour la même raison, les Suisses ont voyagé en Suisse. La répartition par canton s'explique en partie par la proximité (importance de Vaud et de Berne), mais pas seulement comme le montre le grand nombre de Zurichois, Valaisans, Argoviens et Saint-Gallois.



La répartition des visiteurs au sein du canton montre encore une fois l'importance de la proximité. Encore que, contrairement à l'année passée, les Chaux-de-Fonniers soient plus nombreux que les Loclois.

Moulins souterrains

Depuis ce début d'année, les visiteurs ont la possibilité de télécharger le commentaire audioguidé permettant la visite de la grotte sur leurs téléphones portables. Une solution bienvenue à la fois lors des journées de forte fréquentation, où les audioguides peinaient à suffire et aussi du point de vue des précautions sanitaires.

À partir du mois d'août, pour pallier la suppression des visites à l'horaire, nous avons proposé une visite guidée pour groupe de moins de dix personnes à Fr. 50.- Il s'agit d'encourager les familles ou les petites sociétés à profiter de cette prestation. Elle vise particulièrement à séduire les visiteurs bénéficiant de l'entrée gratuite grâce à la Neuchâtel Tourist Card ou à la Raiffeisen.

Expositions

Exposition permanente

La création du nouveau secteur de l'exposition permanente consacré à l'hydraulique se poursuit. L'ancienne muséographie a été démontée et le sol remis à neuf. La date de l'inauguration est fixée au 26 mars 2022.

Expositions temporaires

L'exposition *La Nature amoureuse : faune de nos régions* a été montée pendant la fermeture du Musée et ouverte le 2 mars. Elle présentait des photographies animalières réalisées par Patricia Huguenin et Audrey Margand. Des animaux naturalisés ont été prêtés par le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, afin d'animer l'ensemble. Cette exposition, qui correspondait bien à un public familial, a eu beaucoup de succès. Elle a fait l'objet de plusieurs concours pour les enfants sous forme de « quizz ». La revue *La Salamandre* s'est portée volontaire pour fournir les prix sous forme de publications. Initialement prévue jusqu'au 3 octobre, l'exposition a finalement été prolongée jusqu'au 30 novembre. Compte tenu de la situation sanitaire, cette exposition n'a pas été inaugurée en public.

Sa réalisation a été soutenue par la Nouvelle Revue neuchâteloise, éditrice des cahiers présentant les photographies, par un montant de Fr. 3'000.-

Animations

Nuit des Musées – Journée des Musées

Ces manifestations ont pu être maintenues les 29 et 30 mai, mais sous des conditions sanitaires très strictes. L'accès au Musée était limité à 70 personnes en même temps et les animations à 12 personnes sur inscription.

Patricia Huguenin, auteure avec Audrey Margand des photographies présentées dans l'exposition temporaire, a proposé une visite guidée lors de la Journée des Musées. Des contes sur des thématiques animalières ont été présentés par Laure Galvani et Vi Indigaïa. La très grande qualité de ces spectacles aurait mérité un public bien plus nombreux! Visites de la grotte, de l'exposition temporaire et contes ont attiré 92 personnes durant la Nuit et 192 pendant la Journée.

Autres animations

Les ateliers « pizza » proposés aux classes ont connu un grand succès cette année. Seize ont été organisés. Le lycée Jean-Piaget a demandé de son côté des ateliers « barres de céréales » au mois de mai.

Soirée festive

Pour remplacer le vernissage de l'exposition temporaire, nous avons proposé à notre public une soirée festive, animée par les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois, le 3 septembre. En dépit d'une météo peu propice, pour ne pas dire carrément désolante, plus de 200 personnes y ont assisté, bravant courageusement la pluie.

Collections

Grâce au SIEN, nous avons pu importer dans le catalogue MUSE, les 1'500 notices de l'ancien catalogue de l'iconographie (gravures et aquarelles) qui se trouvaient sur un fichier ACCESS. Un travail considérable est encore nécessaire pour finaliser les notices, en y ajoutant notamment des illustrations. Grâce à cette importation, une des plus importantes parties de nos collections est désormais accessible en ligne.

Grâce à cet ajout et au travail courant d'inventaire, le catalogue MUSE est désormais riche de 6'300 notices (4'500 à fin 2020).

Le stockage des collections a également connu une amélioration. Nous pouvons désormais disposer de l'ancien abri PC de la rue Le Corbusier, qui renferme déjà quelques pièces de grandes dimensions.

Prêts

Nous n'avons prêté aucun objet cette année.

Achats

VUE DU LOCLE	Lithographie de Charles-	Fr. 200
	Rodolphe Weibel-Comtesse	
5 catelles de poêle	Céramique peinte par Auguste	Fr. 150
	Olivier Mathey, 1874	
Theatrum machinarum novum	Ouvrage sur l'hydraulique de	Fr. 3'600
	Georg Andreas Böckler, illustré	
	de 154 gravures représentant	
	des moulins, Nuremberg, 1657	

Dons

Nous avons reçu plusieurs dons intéressants, mais celui fait par Jules Aubert, Neuchâtel, mérite d'être souligné. Il se compose non seulement d'un lot de gravures de très belle qualité, mais aussi du dessin préparatoire de la *Bergère en deuil* d'Abraham Girardet et surtout la gravure préparatoire, retouchée au crayon de la *Vue du Locle prise du Crêt* d'Henri Courvoisier-Voisin, dont le tirage définitif est un des fleurons de notre fonds iconographique.

[Portrait d'un inconnu]	Huile sur toile dans un cadre orné doré à la feuille, vers 1870	Récupéré dans le grenier de l'Hôtel de Ville
Le corbillard des Brenets et sa luge d'hiver	Bois, métal, 19ème-20ème siècle	Provient des Brenets
Une bergère en deuil	Dessin au crayon d'Abraham Girardet, 1786. Il s'agit du dessin préparatoire de la gravure commémorant le décès de Frédéric II	Jules Aubert
[Vue du Locle prise du Crêt]	Eau-forte et crayon d'Henri Courvoisier-Voisin, vers 1790. Gravure préparatoire de la très rare <i>Vue du Locle prise du Crêt</i>	Jules Aubert
La Jaluse	Aquarelle de Georges Grisel représentant une loge à La Jaluse, vers 1850	Jules Aubert
[La place du Marché au Locle]	Lithographie coloriée de Jean- Henri Baumann, d'après un dessin de Georges Grisel, vers 1850	Jules Aubert
[Le Saut-du-Doubs]	Gravure coloriée réalisée par Abraham Girardet d'après un dessin de Bénédict-Alphonse Nicolet, 1783	Jules Aubert
[Le Saut-du-Doubs]	Gravure à l'eau-forte et au burin, vers 1780	Jules Aubert
[La maison des Girardet et le Grand moulin]	Dessin au fusain, vers 1940	Jules Aubert
[La place du Marché au Locle]	Lithographie coloriée, vers 1850	Jules Aubert
[Les Moulins du Col-des- Roches]	Dessin au crayon gouaché, vers 1840	Jules Aubert
[Vue du Doubs]	Lithographie coloriée, vers 1820	Jules Aubert

[Le Locle depuis le haut du Crêt]	Gravure à la pointe sèche	Jules Aubert
Troisième Vue de la Chaux-de- Fonds / prise de la Recorne	d'Aurèle Barraud, vers 1940 Gravure à l'eau-forte et burin aquatintée d'Henri Courvoisier-Voisin, 1788	Jules Aubert
[La rue du Temple]	Huile sur carton de Lucien Grounauer, vers 1940	Jules Aubert
[Le plongeon de R. Froidevaux dabs le Doubs]	Photographie en noir et blanc, 1934	Michel Besson
[Un château de neige]	Photographie en noir et blanc, 1908	Marlène Konrad
[La gare du Locle]	Photographie en noir et blanc, 1953-54	Catherine Masoni-Juillerat
[La rue Girardet]	Photographie en noir et blanc, vers 1930	Catherine Masoni-Juillerat
[Les inondations au Locle]	Photographie en noir et blanc, 1896	Catherine Masoni-Juillerat
[La rue Léopold-Robert]	Photographie en noir et blanc, 1905	Catherine Masoni-Juillerat
Casse d'imprimerie	Bois et métal, 20ème siècle	Monika Roulet
Presse de relieur	Bois et métal, 20ème siècle	Monika Roulet
6 albums d'amitié	Cuir, carton, papiers ornés de diverses techniques : dessins au crayon, gouache, aquarelle, 1810-1850	Jacqueline Tissot
Jumelles de théâtre	Métal, cuir, verre, 1850-1900	Jacqueline Tissot
Carnet avec petits outils en ivoire	Cuir, papier, métal, ivoire, vers 1820	Jacqueline Tissot
Boîte en forme de livre	Carton, cuir, 1750-1800	Jacqueline Tissot
Écorçoir	Métal et bois, 19ème siècle	Maxime Zürcher
Louchet de tourbière	Bois, métal, 19ème siècle	Maxime Zürcher
Fourche trident à foin	Bois, métal, 20ème siècle	Maxime Zürcher
Scie à foin	Bois, métal, 20 ^{ème} siècle	Maxime Zürcher
Fer à bricelet	Métal, 1768	Maxime Zürcher
Fer à bricelet	Métal, 1860	Maxime Zürcher
Lots de cartes postales sur divers thèmes	Papier, carton	Maxime Zürcher

Dons

Nous avons reçu Fr. 3'000.- de la Nouvelle Revue neuchâteloise comme soutien aux expositions temporaires et Fr. 500.- du club service Innerwheel, à titre de remerciement pour une conférence. La tirelire du Musée a rapporté Fr. 1'670.-

Amis des Moulins

À fin décembre 2021, les Amis des Moulins sont au nombre de 126 individuels, 17 couples et 20 entreprises, soit 180 personnes (177 en 2020).

Les projets pour redynamiser cette association sont toujours en attente, en raison de la situation sanitaire.

Associations professionnelles et formations

C. Calame a participé aux réunions de diverses associations :

- Comité de la Revue historique neuchâteloise (RHN)
- Commission d'experts pour la mise en valeur du patrimoine urbain horloger La Chaux-de-Fonds / Le Locle
- Comité de la Nouvelle Revue neuchâteloise
- Comité de l'Institut neuchâtelois

L. Schmutz a participé aux réunions du Copil Tourisme de la Ville. Elle a également représenté les Moulins à la réunion de juin du Groupement des Musées neuchâtelois (GMN). En novembre, elle a suivi une formation sur la communication par le biais des réseaux sociaux.

Publicité et communication

L'émission *Schweiz Aktuell* sur la SRF 1 a consacré un reportage très détaillé aux Moulins souterrains, le 12 juillet. Emmanuelle Pasqualetto s'est chargée de présenter notre site en allemand à cette occasion. Une des émissions de l'été *d'A bon entendeur* a été tournée aux Moulins souterrains.

Nos actions publicitaires habituelles ont continué : Passeport Loisirs, passage à *Vertigo* sur la RTS... La campagne d'affichage commune avec le Musée d'horlogerie du Locle s'est poursuivie.

Cette année encore, une bonne communication s'est avérée indispensable. La crise sanitaire et ses mesures inhérentes ont demandé des mises à jour permanentes afin de tenir au courant nos visiteurs de nos heures d'ouverture et des mesures COVID-19. Un effort particulier a été fait sur le site Internet de l'institution, les réseaux sociaux, les agendas et Google Maps. Le référencement a également été amélioré.

Des newsletters régulières ont permis de communiquer nos différentes activités. Des informations aussi diverses que la réouverture du Musée, l'annonce de notre nouvelle exposition, la Nuit et la Journée des Musées, le retour du jeu concours, le concert des Petits Chanteurs à la Gueule de Bois ou encore l'adaptation de nos tarifs groupes, ont été communiqués par ce biais.

L'exposition, La Nature amoureuse : faune de nos régions, nous a permis de déployer une communication dynamique. De nombreuses publications sur les réseaux sociaux ont été diffusées : montage de l'exposition, partage de vidéos et jeux concours, en collaboration avec La Salamandre.

Les photographies du fonds du Musée d'histoire du Locle, ainsi que les objets de nos collections ont toujours un franc succès auprès de nos abonnés.

Force est de constater que nos visiteurs sont toujours intéressés par le partage de ce qui fait les Moulins souterrains, sa grotte et son Musée aux multiples facettes.

Antenne de Tourisme neuchâtelois

Le bureau touristique a également connu une bonne fréquentation. Il a accueilli 2'559 visiteurs (2'159 en 2020). 896 personnes (776) ont été renseignées par téléphone. Il importe de préciser que le personnel du Musée répond de son côté à de nombreuses demandes (région, marches, hébergements, loisirs...) qui ne sont pas comptabilisées.

Entretien du site

Une partie des dépôts de Col 29-31 a été traitée, car attaquée par des vrillettes. Cette zone a de plus été dotée d'un éclairage.

La Protection civile a quitté en fin d'année les locaux qu'elle utilisait dans le bâtiment Col 29-31. Ce départ met fin à une cohabitation parfois problématique et met à notre disposition (moyennant une augmentation de la location) de nouveaux espaces. Une réflexion est en cours quant à leur utilisation future.

Alentours

Les alentours du site ont été très animés cette année. La rénovation du tunnel conduisant à Morteau a été entreprise par les CFF. Selon une discussion conclue l'année précédente, nous avons mis à leur disposition quelques places de parc et une partie de notre cour, jouxtant toutes deux la voie ferrée pour aménager l'accès au chantier. Les CFF et les entreprises mandatées par eux ont été attentifs, limitant ainsi au maximum les nuisances. Commencés en mars 2021, ces travaux auraient dû se terminer en novembre, ce qui n'a pas été le cas en raison de problèmes techniques.

Le chantier routier pour la H 20 a commencé également. Plusieurs immeubles ont déjà été démolis, suscitant bruits et vibrations.

Sur le flanc rocheux à l'ouest du Musée, des arbres ont été abattus.

Conclusion et remerciements

Comme l'année passée, la pandémie a encouragé les Suisses à voyager en Suisse, ce qui a été excellent pour nos statistiques, ainsi que pour le moral des collaborateurs. Leur capacité d'adaptation et leur « philosophie » méritent à nouveau d'être soulignées. Il a fallu s'adapter aux mesures sanitaires, gérer les visiteurs, contrôler les certificats COVID-19, remplacer des collègues malades ou en quarantaine. Tous ont joué le jeu et se sont montrés solidaires. Qu'ils en soient remerciés!

La présence de nouveaux locaux de stockage, dans l'abri de la rue Le Corbusier, ouvre de nouvelles perspectives à la conservation de nos collections. Le départ de la Protection civile de Col 29-31 nous permet également d'envisager une meilleure occupation des lieux.

L'année 2022 s'ouvrira par le vernissage de deux expositions, l'une temporaire, l'autre permanente, permettant ainsi de mener à chef des projets de longue haleine.

Enfin, nous remercions comme d'habitude les différents services communaux, sur lesquels nous pouvons toujours compter. Notre gratitude va également au conseiller communal en charge de la culture, ainsi qu'à l'ensemble du Conseil communal. Leur écoute et leur soutien nous sont précieux.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

Introduction

L'année 2021 augure un extraordinaire défi pour la Bibliothèque de la Ville du Locle. La migration informatique du réseau RERO, les premières étapes de la mise en valeur du Fonds Oscar Tschirky, l'accueil des œuvres de l'artiste locloise Marion Jiranek, la poursuite de la mise en place du coin jeunesse (14-25 ans) dans un contexte de nouvelles vagues de la pandémie de la COVID-19, constituent quelques-unes des activités planifiées par notre institution.

Ce dynamisme n'éclipse pas la volonté de la Bibliothèque de la Ville d'offrir à ses usagers un service quotidien, basé sur la qualité de ses ouvrages et un accueil chaleureux et rassembleur, malgré la mise en place du certificat sanitaire durant le second semestre.

Personnel

3 postes

En septembre 2021, Monsieur Fabio Bestazzoni a été confirmé dans ses fonctions de responsable des Bibliothèques à 100 %.

- 1 Bibliothécaire à 60 %. Madame Sarah Longmoor occupe le poste.
- 1 AID (Assistante en Information Documentaire) à 60 %. Madame Milady Gurtner a été confirmée dans ses fonctions d'AID à 60 % en septembre 2021.

En 2021 la Bibliothèque de la Ville ne compte plus d'apprenti(e) en son sein. Il est prévu d'en engager un ou une en août 2022.

Coronavirus

Durant l'année 2021, la Bibliothèque de la Ville a pu rester ouverte toute l'année, ce qui ne fut pas le cas en 2020. Pour rappel, sur décision cantonale, la Bibliothèque dut se résoudre à fermer ses portes entre le 5 novembre et le 19 décembre 2020, alors que le Conseil fédéral ne l'avait pas recommandé. Cette décision a eu, durant les premières semaines de l'année 2021, des conséquences sur la fréquentation de l'institution. Certains de nos lecteurs et lectrices se trouvaient un peu perdus, car ils ne savaient plus, si finalement la bibliothèque pouvait ou pas les accueillir, malgré notre volonté de bien communiquer sur le sujet.

Durant la fin de l'hiver et le début du printemps, la Bibliothèque de la Ville a pu constater que la pandémie n'avait pas refroidi les ardeurs de la très grande partie de nos usagers de se rendre à la Bibliothèque. Les protocoles sanitaires ont été adaptés au mieux pour les recevoir en toute sécurité. Le système de livraison à domicile a été maintenu pour les personnes vulnérables. Les animations prévues ont été logiquement repoussées.

La quasi insouciance de la période estivale s'est vite estompée. L'apparition du variant delta et surtout la mise en place du certificat COVID-19 dans toutes les bibliothèques du pays a constitué une période délicate pour notre institution. Théoriquement, environ un tiers de nos usagers se sont vus refuser du jour au lendemain l'accès à la Bibliothèque. Dans la pratique nous avons réussi à limiter cette catastrophique perspective en instaurant rapidement un système de clique et collecte. Les personnes n'ayant pas de certificat sanitaire ont pu ainsi ramener et retirer des documents au bureau de prêt mais sans demeurer dans la bibliothèque. Un moindre mal que ces lecteurs ont apprécié, à juste titre, de manière aigre-douce.

Migration du catalogue RERO

En 2021, les principales bibliothèques de Neuchâtel et du Jura ont dû mobiliser une grande partie de leurs temps et de leur personnel à la préparation de la migration du catalogue collectif romand ainsi qu'à la maîtrise de la nouvelle interface professionnelle. L'équipe de la Bibliothèque a donc effectué, selon ses moyens, un travail préalable de vérification des données en vue de la migration. Elle a également suivi durant le printemps, des formations dans les domaines du catalogage, du bulletinage et de la gestion des prêts.

Cela a permis à l'ensemble des collaborateurs de servir adéquatement les usagers, le premier jour de l'après-migration, durant la deuxième semaine du mois de juillet. Un travail post-migratoire a également été effectué afin d'éliminer le plus d'erreurs possible. Nous remercions cordialement la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel ainsi que la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds qui ont pris à leur charge l'écrasant travail de coordination des données ainsi que la formation des collaborateurs.

Au 31 décembre 2021, dans le catalogue, les bugs découlant de la migration ne sont pas encore tous gommés. Il s'agit d'un travail de longue haleine auquel les informaticiens de RERO+ s'attèlent.

Activité des services Lecture publique

Prêts en 2021 : environ 24000 documents (2020 : 24581) (2019 : 26206). Le nombre de nouveaux lecteurs inscrits à la BVL en 2021 n'est pas connu. (2020 : 56) (2019 : 82).

En matière de statistiques, l'année 2021 relève du mystère. Nous l'estimons néanmoins au moins à 24000 transactions. Au 15 février 2022, RERO n'a fourni que des résultats partiels des prêts réalisés par la Bibliothèque de la Ville du Locle. 12'000 emprunts de documents. Cela correspond aux cinq derniers mois et demi de l'année et coïncide avec la période post-migration des données du réseau. Ce nombre légèrement, en dessous des standards 2019 et 2020, s'explique par les conséquences néfastes de la migration sur les réservations des lecteurs et par l'éloignement temporaire d'un tiers de notre lectorat à cause de la mise en application du certificat sanitaire. Selon RERO, les chiffres du premier semestre 2021 ne seront pas disponibles avant le second semestre de l'année 2022. Nous pouvons tout de même formuler l'hypothèse que durant le premier semestre 2021, plus propice à la lecture, au moins 12'000 documents furent prêtés.

RERO n'a pas été en mesure de nous communiquer au 15 février 2022 le nombre de nouveaux lecteurs inscrits.

L'horaire habituel d'ouverture de la Bibliothèque a été maintenu. Cette année, l'institution a accueilli une nouvelle fois ses usagers durant les fêtes de Noël. Bien lui en a pris, car en quatre jours, durant cette période incertaine, provoquée par l'apparition du variant omicron, une centaine de personnes ont pu emprunter des ouvrages pour leur plus grand plaisir.

La collaboration avec Bibliomedia se poursuit en 2021. Les lecteurs ont accès gratuitement à plusieurs milliers de livres électroniques. La collection de jeux vidéo s'est agrandie avec l'achat d'une dizaine de titres. Nous avons également acheté deux consoles, de dernières générations, qui nous permettront l'année prochaine d'organiser ces animations tant attendues par le jeune public. En attendant le coin jeunes adultes s'est étoffé d'une belle petite table et de grands poufs « fatboy ». Les retours du public « cible » concernant le design et le confort sont très positifs. Afin de compléter et de diversifier encore un peu plus le « troisième lieu », nous avons acquis une platine vinyle ainsi qu'un casque audio et un préampli de qualité.

Fonds ancien et patrimonial

Une sélection importante du fonds patrimonial Oscar Michel Tschirky a servi à documenter un livre sur Oscar qui paraîtra en début 2022 dans la Nouvelle Revue neuchâteloise. Le fonds a permis également d'envisager la conception d'une exposition au Musée des Moulins souterrains en binôme avec sa conservatrice Madame Caroline Calame. En tant que commissaire de l'exposition, le responsable des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque de la Ville du Locle, Monsieur Fabio Bestazzoni, a rédigé une grande partie des textes et des légendes.

Sept chercheurs scientifiques ont consulté les autres fonds spéciaux. Cette année l'ouvrage *Des Moetz et un boulet : personnages et anecdotes de la vallée de la Brévine, 1920-1970* a été publié. La documentaliste du projet, Madame Julie Matthey-Prévôt a utilisé un certain nombre de photographies se trouvant dans la collection iconographique de la Bibliothèque.

Douze habitants du district du Locle ont demandé divers renseignements historiques sur leur ville. Sur demande de la Chancellerie, nous avons préparé une copie de plusieurs dizaines d'exemplaires de *La Feuille d'Avis des Montagnes* pour l'anniversaire des nonagénaires.

Accroissement des documents

2021: achats 1360 (estimation)

2020 : achats 1320. 2019 : achats 1118. 2018 : achats 1318.

Cette augmentation régulière des collections a bénéficié aux usagers et a permis d'apporter un soutien sans failles aux librairies et autres partenaires locaux. Il est à souligner que pour cette année 2021, en l'absence de statistiques fournies par RERO nous avons procédé à une estimation assez précise de l'accroissement de nos documents à partir des bulletins de livraisons et des factures conservées.

Expositions et animations

Programmer des animations en pleine pandémie, ce n'est pas une sinécure. Durant le deuxième semestre, entre la virulence des variants delta et omicron, nous avons organisé une exposition sur le thème des arbres au Locle. Nous avons demandé à l'artiste locloise Marion Jiranek de nous créer une œuvre représentant une Bibliothèque. Le résultat fut tout à fait à la hauteur de nos attentes.

Ce tableau magnifique ainsi qu'une dizaine d'œuvres de l'artiste sont exposés actuellement au premier étage. Nous n'avons malheureusement pas pu organiser un vernissage, car les conditions sanitaires ne nous le permettaient pas. Par contre, nous avons réussi à maintenir la projection de deux films en relation avec le thème de l'exposition. Il s'agissait d'un documentaire sur le peintre Segantini et d'un film tchèque des années 60 *Na samote u lesa,* réalisé par Jiri Menzel. Ce dernier document se concentrait sur la vision naïve de la nature par des citadins voulant s'installer en milieu forestier. Ce mélange de films entre la connaissance et l'humour ont ravi nos usagers.

Conclusion

2021 s'est révélée une année pleine de défis pour la Bibliothèque de la Ville. La réalisation de la migration du catalogue RERO n'a pas été une mince affaire. L'équipe de la bibliothèque n'a pas ménagé son énergie pour que les lecteurs et les lectrices de l'institution puissent employer le nouveau catalogue dans des conditions optimales.

2022 s'annonce une magnifique année en termes de mise en valeur des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque de la Ville. La sélection de documents du fonds Oscar Michel Tschirky permettra la réalisation d'une exposition au Musée des Moulins souterrains et la parution d'un ouvrage dans la Nouvelle Revue Neuchâteloise. Cela n'aurait pas été possible sans le remarquable travail de la conservatrice du Musée, Madame Caroline Calame, et du responsable des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque de la Ville, Monsieur Fabio Bestazzoni.

La volonté d'étoffer au maximum le coin jeunesse, la perspective d'une excellente mise en valeur du Fonds Oscar Michel Tschirky et la concrétisation de l'exposition de Madame Marion Jiranek auront donc permis aux collaborateurs de la Bibliothèque de la Ville de trouver l'énergie nécessaire pour maîtriser la migration, pour continuer à servir aux mieux les usagers et pour réussir à faire face aux incertitudes de la pandémie.

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

La bibliothèque des jeunes (BJ) a été ouverte toute l'année, sans aucun jour de fermeture. Nos efforts ont permis une belle fréquentation malgré la pandémie et l'obligation aux usagers de présenter un certificat COVID-19 à partir du 13 septembre, ainsi que l'obligation du port du masque pour les jeunes à partir de 12 ans. Nous continuons l'accueil des classes les matins en dehors des heures d'ouverture du public. Pendant les 6 premiers mois, tous les documents ont été mis en quarantaine pendant 3 jours. Un peu plus d'animations, les visites régulières des classes, la possibilité de retraits de documents ont permis aux lecteurs de s'approvisionner en lecture et nos statistiques démontrent 7'174 prêts supplémentaires.

Néanmoins, nous sommes conscients que notre contribution à la lutte contre la pandémie a aussi rendu plus difficile l'accès libre de la BJ à toutes et tous, cette accessibilité étant, en principe, exempte de toute discrimination et de tout contrôle, selon les valeurs et les principes fondamentaux inscrits dans le Code d'éthique pour les bibliothécaires et les professionnels de l'information suisses.

Les animations manquent beaucoup aux jeunes enfants et aux familles. Les crèches et les groupes de Parascolaire du Locle en souffrent particulièrement, puisque leur venue est rendue difficile suite aux horaires d'ouverture.

Le remplacement du revêtement dans et sur les cabanes avec du sol vinyle améliore l'hygiène de ces petites niches très appréciées.

Personnel

5 postes : 1 bibliothécaire responsable à 10 % dès le 1.9.2020 (voir Bibliothèque de la Ville), 1 bibliothécaire co-responsable à 60 %, 1 aide bibliothécaire à 80 %, 1 aide bibliothécaire à 60 %, 1 magasinier en Bibliothèque à 50 %, 1 stagiaire.

Cours de formation continue et rencontres professionnelles

- Présence au comité de l'association P.I.P., prévention de l'illettrisme au préscolaire.
- 1 journée de formation pour la préparation du « Weekend des Bibliothèques 2022 ».
- 2 journées de formation en ligne sur le thème « Filles/garçons, questions de genre ».
- Quelques rencontres professionnelles sous forme de webinaires.

Animations

- « Né pour lire » : 1 animation seulement, pour les tout-petits.
- Spectacle de marionnettes de la Turlutaine : « Outroupistache ».
- Nuit du conte sur le thème : « Notre planète, notre maison ».
- Mission-Lecture pour toutes les classes de 8H.
- Découverte des livres de « Michaël Escoffier » avec un concours final et 10 livres offerts aux gagnants.
- Club de lecture « Prix RTS Ados ». Jury cantonal à distance.

Collaborations

- Déléguée pour le Canton de Neuchâtel du Prix RTS Ados.
- L'ensemble du Cercle scolaire du Locle.
- Les crèches du Locle et les groupes du Parascolaire.
- Les jeunes de la Fondation Sandoz empruntent des livres.
- Les enfants du Centre Pédagogique des Billodes empruntent des livres.
- Nous empruntons des livres en d'autres langues à Bibliomedia.
- Gestion du « Tournelivres » dans les crèches du Locle.
- Les communes du district du Locle pour la distribution d'un coffret cadeau offert aux nouveaunés par la Confédération.
- Le Musée des Beaux-Arts et le Musée des Moulins souterrains empruntent des livres.
- Le Service Promotion Santé Jeunesse du Locle.

Statistiques

En 2021 nous avons accueilli 200 **classes** réparties comme suit : 54 visites de classes animées par les bibliothécaires, 146 classes en visite libre. 12 groupes des crèches du Locle et du Parascolaire se sont déplacés à la BJ.

Service de prêt	2021			2020		
Visites de classes	200			130		
Documents prêtés	86'005 prolongati	(dont ons et 46'20	39′798 7 prêts)		(dont ions et 39'0	28′935 33 prêts)
Comptes activés	6303			5′333		
Nb. de lecteurs	931			1′019		

Répartition des prêts par genre

- 22'956 livres d'images (y compris les albums pour ados) 9'928 bandes dessinées 3'225 livres d'aventures (8 à 12 ans) : policiers, science-fiction, humour, histoires de vie périodiques 1'671 1'086 mangas 1'054 contes et légendes 839 documentaires (500): animaux, espace, nature, écologie, climat, sciences pures 842 romans d'animaux 804 documentaires (600): sciences appliquées: techniques, bricolages, transports, métiers 738 documentaires (700): art, théâtre, magie, sports, jeux, chansons 713 CD (disgues compacts) accompagnant les livres 640 romans ados (13 à 18 ans) : divers genres 428 documentaires (900) : géographie et histoire 254 boîtes surprises 160 DVD fictions et Blu-ray Disc documentaires (100): psychologie, philosophie, éthique, morale 150 livres en langues étrangères de Bibliomedia 146 133 documentaires (000): dictionnaires, écriture, lecture documentaires (300): société, économie, politique, éducation, coutumes 82
 - 76 histoires de vie
 - documentaires (800) : poésie, comptines, littérature
 - 53 kamishibaïs (théâtre japonais)
 - 52 romans historiques
 - documentaires (200): religion, mythologie
 - 31 DVD documentaires
 - 28 CD audio
 - 12 enveloppes avec matériel accompagnants des livres
 - 2 CD-ROM accompagnants les livres
 - 1 jeux accompagnants des livres

Remarque : les livres offerts par la direction des Écoles du Locle pour l'animation-lecture « Mission-lecture » aux 7 classes participantes sont inclus dans cette statistique en tant que prêts.

	2021	2020
Nouvelles inscriptions	240	222
Jours d'ouverture	268	186 et 20 jours de plus ouverture aux classes
Documents catalogués	1′399	1′409
Abonnements de revues	22	22
Nombre de documents au 31.12. (fond)	24′652	24′688

Commentaires

Malgré la pandémie ou grâce à la pandémie, une nette progression des prêts (+ 7'174) indique l'importance du livre et de la lecture pour les familles dans les temps difficiles qu'elles traversent. Les dons sont inclus dans la statistique des documents catalogués.

Nous continuons régulièrement de désherber, ce qui explique la diminution du nombre de documents du fond.



SERVICE FORESTIER INTERCOMMUNAL LE LOCLE – LA CHAUX-DE-FONDS

<u>La Chaux-de-Fonds – Le Locle</u>

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales, de La Chaux-de-Fonds et du Locle / Saut – du - Doubs, ainsi que des forêts privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Un contremaître forestier, deux forestiers-bûcherons avec CFC et deux apprentis complètent l'équipe forestière.

Exploitation des bois

Forêts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation de 963 arbres, pour 1'802.76 sylves, soit 1,9 sylve par arbre, dont 36.2 % de chablis :

Bois de service résineux sains : 840.20 m³
Bois de service résineux tarés et bostrychés : 255.36 m³
Bois de service feuillus : 3.12 m³
Bois d'industrie : 35.75 m³
Bois énergie : 281.34 m³

Total: 1'415.77 m³ soit 105.1 % de la possibilité

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation de 816 arbres, pour 1'629.96 sylves soit 2 sylves par arbre, dont 26.8 % de chablis :

Bois de service résineux sains : 873.83 m³
Bois de service résineux tarés et bostrychés : 173.21 m³
Bois de service feuillus : 29.10 m³
Bois d'industrie : 45.40 m³
Bois énergie : 216.30 m³

Total: 1'337.84 m³ soit 75 % de la possibilité

Massif forestier des Brenets / Saut – du -Doubs

Exploitation de 240 arbres, pour 262.02 sylves soit 1.1 sylve par arbre, dont 26.3 % de chablis :

Bois de service résineux sains : 100.46 m³
Bois de service résineux tarés et bostrychés : 17.59 m³
Bois de service feuillus : 8.56 m³
Bois énergie : 60.54 m³

Total: 187.15 m³ soit 29 % de la possibilité

Une priorité donnée aux exploitations des chablis (bostryche, dépérissant, etc.) et un report de chantier dû aux conditions d'exploitation (météo, topographie, etc.) expliquent le faible taux d'exploitation dans les forêts des Brenets.

Marché des bois

L'état sanitaire (bostryche, dépérissement) des résineux est satisfaisant suite à un été frais et humide. À quelques endroits très localisés, la grêle de fin juin a occasionné d'importants dégâts aux arbres. Les stocks de bois sont actuellement très bas dans les scieries, pour preuve, les bois mis à port de camion sont souvent chargés dans les semaines suivantes au lieu de mois auparavant.

Toutefois, la flambée des prix des produits bois transformés semble prendre fin. Pour les propriétaires forestiers, premier maillon de la chaîne, la forte hausse des prix des sciages n'a pas été reportée sur le prix des bois ronds.

Un reportage à la RTS a fait part de l'inquiétude des imprimeurs sur la pénurie de papier alors que les producteurs de bois d'industrie n'arrivent pas à couvrir leurs frais en raison d'un prix d'achat trop bas qui n'a pas augmenté durant la crise!

Lors de la mise des bois précieux à Colombier, organisée par Forêt Neuchâtel, nous avons vendu 1.15 m³ d'érable à Fr. 120.-/m³ et 1.83 m³ de sapin blanc à Fr. 258.-/m³.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 49 % du volume exploité en 2021. Les bois rouges de médiocre qualité se sont vendus entre Fr. 40.- et Fr. 50.- le m³.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux sains s'est vendu à un prix moyen de Fr. 94.- par m³.

Ville du Locle

Le bois de service résineux sains s'est vendu à un prix moyen de Fr. 90.- par m³.

Massif des Brenets

Le bois de service résineux sains s'est vendu à un prix moyen de Fr. 82.- par m³.

Bois de service feuillus

Les 40.78 m³ de feuillus ont pris le chemin de la scierie Burgat à St-Aubin.

Bois d'industrie

Ce sont 81.15 m³ qui ont été transportés par wagon à l'usine SwissKrono à Menznau.

Bois énergie

Le Service forestier a vendu 2057 m³ de plaquette de bois (soit 1028 stères) en 2021.

Dans le détail : CAD bois Le Locle Viteos SA 985 m³ de plaquette

Commune de Val-de-Travers 580 m³ de plaquette Privés 492 m³ de plaquette

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Plantations

Ville du Locle

2 douglas haute-tige ont été plantés à La Joux-Pélichet pour célébrer les naissances 2019 et 2020.

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Le but des soins à la jeune forêt est, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et, deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures. Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton grâce à des accords de prestations signés par les communes avec l'État de Neuchâtel.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a entretenu: des sentiers pédestres, les abris forestiers du 150ème au Gros-Crêt et des Roches-de-Moron et des sentiers natures.

Nous avons également accueilli une délégation de l'entreprise Breitling en collaboration avec le FSC Suisse pour de l'entretien en pâturage boisé dans la région du Chapeau Râblé.

Les collaborateurs de l'Office de l'environnement du canton du Jura sont venus visiter La Joux-Pélichet. Pour terminer, nous avons eu l'honneur d'accueillir, au centre forestier, M. Andreas Aebi, Président du Conseil National avec une délégation du Conseil d'État.

Infrastructures

Dévestitures

Ville du Locle

Création de piste à machine : (40 m') division 08, La Pluie

Ville de La Chaux-de-Fonds

Réfection du chemin forestier du Chapeau Râblé : (1250 m') division 8 à 15 Réfection d'une piste à machine à Pierre-Grise : (40 m') division 28

Massif forestier des Brenets

Réfection du chemin forestier des Goudebas : (350 m') division 11

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées et une surveillance générale des massifs forestiers de l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Ces tâches sont financées par le Canton.

Résultats des martelages en forêts privées 2021 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	76	34
Nombre d'arbres martelés	3′535	2′432
Volume en sylves	9′238	5′672
Volume par arbre en sylves	2.6	2.3

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le Canton.

Conclusion

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers avant nous, à l'aide d'une sylviculture proche de la nature. Il est de notre devoir de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent vivre en parfaite harmonie.

Pour promouvoir cette multifonctionnalité de nos forêts, il importe de maintenir l'effort qui implique conjointement l'ensemble des acteurs forestiers et de la filière du bois. Entretenir nos forêts, c'est aussi soutenir notre économie de proximité, mobiliser une matière première renouvelable et assurer des emplois dans les régions décentralisées.

Le service forestier remercie les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de ses diverses activités.

DICASTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES INSTITUTIONS PARASCOLAIRES (DEJIP)

Secrétariat

Malgré la reprise des capacités contributives des parents et d'une partie de la gestion administrative des deux structures d'accueil des Brenets, le personnel du secrétariat de jeunesse et institutions parascolaires a pu rester stable, soit : une assistante de direction à 100 % et une secrétaire à 40 %. Effectivement, suite à la nouvelle répartition des dicastères, les tâches liées à l'Instruction publique ont été transférées.

Structures parascolaires et préscolaire

La crise sanitaire a continué, comme partout, à créer beaucoup de chamboulements et de contraintes. Les absences du personnel (isolement ou quarantaine) ont été également compliquées à gérer ; par chance, comme en 2020, nous n'avons pas dû fermer de structure par manque de personnel. Le personnel du pool de remplacement est un renfort très précieux.

Ci-dessous, nous vous communiquons quelques chiffres, situation au 31.12.2021.

Tourbillon

Cette structure parascolaire a une capacité d'accueil de 37 enfants. Au 31 décembre 2021, 55 enfants étaient accueillis à temps partiel ou complet. Elle employait trois éducatrices et deux éducateurs (pour un total de 3.9 EPT) ainsi que deux apprentis. 564 factures ont été émises.

Diapason

Cette structure parascolaire a une capacité d'accueil de 25 enfants. Au 31 décembre 2021, 34 enfants étaient accueillis à temps partiel ou complet. Elle employait deux éducatrices et une aide (pour un total de 1.7 EPT) ainsi que deux apprentis. 344 factures ont été émises.

Spiral

Cette structure parascolaire a une capacité d'accueil de 25 enfants. Au 31 décembre 2021, 42 enfants étaient accueillis à temps partiel ou complet. Elle employait quatre éducatrices, une aide (pour un total de 2.6 EPT) et deux apprenties. 475 factures ont été émises.

Les Salamandres

Cette structure parascolaire a une capacité d'accueil de 22 enfants. Au 31 décembre 2021, 37 enfants étaient accueillis à temps partiel ou complet. Elle employait quatre éducatrices, une aide (pour un total de 2.3 EPT) et un apprenti. 364 factures ont été émises.

L'Étoile

Cette structure préscolaire a une capacité d'accueil de 30 enfants. Au 31.12.2021, 37 enfants loclois étaient accueillis à temps partiel ou complet. La crèche accueillait également un enfant de La Brévine, un enfant de La Sagne, un enfant du Val-de-Ruz et un enfant de La Chaux-du-Milieu. Elle employait 5 éducatrices, 4 aides (pour un total de 5.4 EPT), et deux apprenties. 492 factures ont été émises.

Les Grenouilles

Cette structure préscolaire a une capacité d'accueil de 19 enfants. Au 31.12.2021, 16 enfants étaient accueillis à temps partiel ou complet. Elle employait 4 éducatrices (pour un total de 2.95 EPT), et 3 apprenties. 205 factures ont été émises.

Musique scolaire

Notre école de Musique a changé de dicastère au 1^{er} janvier. Elle est maintenant sous la direction de Monsieur Denis de la Reussille.

Malgré la pandémie, cette année encore, 27 nouveaux élèves ont rejoint notre école de musique, chiffre identique à celui de l'année dernière.

Par contre le Jam's Orchestra s'est vu contraint d'annuler toutes les représentations publiques prévues. Afin de relever et de reconnaître le travail effectué pour le montage du spectacle « Brel », en avril a eu lieu un week-end de répétition et de représentations sans public. L'une de ces représentations a été entièrement filmée.

Le traditionnel camp de musique a pu avoir lieu du 4 au 8 octobre aux Rasses et le petit camp pour les 7H et 8H s'est déroulé les 16 et 17 octobre à l'Ancienne Poste.

Projet « Midnight sports »

Lors de cette saison 2020-2021 le Midnight Le Locle a subi les imprévus que l'on connaît liés à la pandémie de COVID-19. À la reprise de septembre 2020, l'équipe était prête à accueillir à nouveau les participant e.s. Les événements se sont bien déroulés jusqu'en octobre 2020 lorsque le projet a dû être interrompu jusqu'en février 2021 comme la situation ne permettait plus d'organiser le Midnight dans des conditions adéquates.

À la réouverture l'équipe a dû adapter la gestion du projet étant donné que de nombreuses restrictions s'étaient ajoutées : port du masque obligatoire, fermeture du kiosque, interdiction aux plus de 16 ans. Pourtant cela n'a pas découragé ni l'équipe, ni les participant e s. Finalement, la saison fut prolongée pour que les jeunes puissent profiter de l'offre jusqu'en été.

Durant cette saison, nous avons à nouveau eu la chance de pouvoir compter sur les précieuses collaborations de nombreuses personnes dans la Commune. Cet accompagnement a été essentiel dans la poursuite du projet.

Nous avons aussi pu compter sur la réactivité et la motivation de l'équipe du Midnight.

Voici quelques statistiques pour l'année 2020-2021. Des informations complémentaires et le rapport complet sont accessibles sur le site <u>www.ideesport.ch</u>

Participation par soirée

En début de saison on enregistre environ 35 jeunes par soirée. Suite au premier semi-confinement, au printemps et aux nouvelles mesures sanitaires, la rentrée en septembre s'est faite plus difficilement, mais on note une bonne participation jusqu'à fin octobre. À la fin de ce mois, le projet a dû être fermé pendant 4 mois en raison des nouvelles mesures sanitaires à mettre en place dans le projet. Ces changements brusques ont été déstabilisants pour l'équipe comme pour les jeunes. On le constate à la réouverture du 13 février 2022 qui enregistre une vingtaine de participant e's. L'équipe n'a pas baissé les bras et a redirigé tous ses efforts sur la communication. Compte tenu de la situation, la participation semble se stabiliser jusqu'à la fin de la saison qui a été prolongée. La dernière soirée est marquée par un boum qui a accueilli une quarantaine de jeunes.

Âge des participant es

Le projet attire des jeunes de tous les âges, car même les plus âgé·e·s de 16 à 17 ans fréquentent le projet. La courbe atteint son maximum à 15 ans cela veut dire que le projet se renouvelle bien. Le passage dans les écoles se poursuivra dans les années suivantes pour promouvoir le projet auprès des plus jeunes.

Participation selon le sexe

La proportion de filles est en baisse en comparaison à l'année précédente (32,7 %). Comme les années précédentes, les chefs de projet sont motivés à continuer à travailler sur cet aspect, pour proposer des activités qui plaisent à toutes et à tous.

Constance des participants

Cette saison, on enregistre 57,7 % de participant es sporadiques (présent es à moins de la moitié des événements) et 27 % de participant es constant es (présent es à plus de la moitié des événements). Elle a été assez particulière à cause des fermeture et réouverture du projet. Cela explique certainement le taux de participant es constant es qui est légèrement plus bas par rapport à la saison précédente et celui des participant es sporadiques qui est bien plus élevé.

Projet « OpenSunday »

La saison de l'OpenSunday Le Locle 2020-2021 a bien évidemment été marquée par la situation sanitaire en Suisse et dans le Canton de Neuchâtel. En novembre 2020, après seulement trois événements, le projet a dû être suspendu. La reprise a eu lieu en février et l'équipe a dû s'adapter aux nouvelles mesures à appliquer. Les masques étaient de mise pour les coaches et le goûter ne pouvait plus être proposé aux enfants. De plus, le calendrier a été prolongé pour proposer aux enfants du Locle une offre sportive le dimanche après-midi jusqu'en début juin.

La moyenne de participation était très différente des années précédentes. Pourtant les cheffes de projet étaient heureuses de constater que les habitué·e·s de l'OpenSunday Le Locle étaient bien au rendezvous pour les événements!

Le projet continue à se développer et une nouveauté s'y est implantée. L'OpenSunday Le Locle est devenu inclusif! Le projet promeut maintenant la participation d'enfants en situation de handicap. Avec le soutien d'un e coach e inclusion, nouvelle fonction au sein de l'équipe, les encadrant es sont capables d'accueillir tous les enfants du Locle, avec et sans handicap.

Voici quelques statistiques pour l'année 2020-2021. Des informations complémentaires et le rapport complet sont accessibles sur le site www.ideesport.ch.

Participation par événement

Il est difficile de se rendre compte de la moyenne de participation attendue pour le projet après cette saison particulière. En début de saison, la moyenne de participant es est forte. Après seulement 3 événements, le projet a été mis en pause jusqu'en février suite aux mesures sanitaires à appliquer dans ce projet. On note que la reprise en 2021 a été fortement impactée par cet arrêt, les moyennes de participations chutent.

Âge / classe des participants es

La plus grande partie des participant es est en 7ème Harmos. On constate déjà depuis la saison dernière un décalage vers la droite de l'âge des participant es. L'enjeu de la saison prochaine sera de faire venir de nouveaux enfants en travaillant sur la communication externe et ainsi peut-être avoir une meilleure répartition des classes d'âge.

Participations filles et garçons

La répartition entre filles et garçons suit un pourcentage tout à fait cohérent avec les autres projets OpenSunday au niveau national. De plus, on relève que la participation des filles a légèrement augmenté par rapport à la saison dernière. Notre objectif est toujours de pouvoir se rapprocher d'une mixité aussi parfaite que possible.

Constance des participante e's

Dans la constance de participation, on relève que 61.3 % sont des visiteurs sporadiques (ayant participé à plus de la moitié des événements) et 20,6 % sont des visiteurs constants (ayant participé à moins de la moitié des événements). Certain es participant es (18 %) ne se sont rendu es qu'une seule fois à l'OpenSunday durant cette saison.

Participation d'enfant avec handicap

Durant cette saison, l'équipe a accueilli un enfant en situation de handicap. Ses parents s'étaient organisés avec les cheffes de projet pour qu'il soit présent lorsqu'un coach inclusion était présent (environ 8 événements). La présence d'un coach inclusion a tout d'abord rassuré la famille, mais aussi l'équipe. Grâce à cette expérience, les coaches ont appris à adapter au mieux les activités proposées et leur comportement pour accueillir de la meilleure façon possible tous les enfants dans le projet, avec ou sans handicap.

CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Effectif du personnel

Mme Mélanie Ortega assistante dentaire effectue 40h par semaine. L'apprentie assistante dentaire, Mme Elma Selimovic a réussi son CFC et a fini son contrat en juillet 2021. Mme Edunita Fifaj a réussi sa première année d'apprentissage d'assistante dentaire et continue sa deuxième. Dr Isabelle Serrano, responsable de la Clinique dentaire scolaire assume la pédodontie, l'orthodontie ainsi que les contrôles scolaires avec 36h par semaine. Mme Sandra Zas s'occupe du secrétariat et de la facturation toujours 12h hebdomadaires.

Visites de classes

80 classes ont été visitées durant l'année scolaire 2020-2021. Les classes du cycle 1 & 2 sont venues faire le dépistage dans les locaux de la Clinique dentaire scolaire, l'équipe s'est déplacée dans les communes du district et au collège Jehan-Droz pour les classes du cycle 3 pour le contrôle dentaire.

Durant l'année scolaire, il a été effectué

pour les soins préventifs

400 radios dentaires

193 détartrages – polissage

224 scellements de fissures (dont 89 scellements étendus)

pour les soins conservateurs

45 soins à l'aide du protoxyde d'azote (enfants anxieux/soins difficiles)

510 obturations

37 traitements pulpaires sur dent de lait

3 traitements de racines sur dents permanentes

Urgences

44 consultations en urgence pour traumatisme

Divers

9 enfants préscolaires ont bénéficié d'une consultation avec le bon SNMD.

pour l'orthodontie

40 premières analyses et consultations ont été effectuées en 2021

23 nouveaux traitements par thérapie myofonctionnelle et au moins 17 appareils fixes ont été commencés.

L'équipe propose une méthode de traitement d'orthodontie fonctionnelle plus respectueuse en parallèle à l'orthodontie conventionnelle. Les patients traités par cette méthode reçoivent des exercices à faire à la maison avec l'appui d'une application pédagogique à télécharger.

Exonérations

6 demandes d'exonération ont été présentées au Conseil Communal pour des traitements orthodontiques, 5 ont été acceptées et 1 n'entrait pas dans les critères d'attributions.

Hôpital Neuchâtelois

L'équipe de la clinique s'est déplacée à 7 reprises à l'Hôpital neuchâtelois de Pourtalès pour des soins dentaires sous anesthésie générale.

Formation continue et perfectionnement

Dr Serrano effectue régulièrement des cours de perfectionnement en pédodontie et orthodontie. Elle a participé au congrès annuel de la SSO online, elle a aussi suivi avec Mme Ortega Palos une formation d'hypnose.

CENTRE D'ORTHOPHONIE

Effectif du personnel

Le Centre d'orthophonie est composé, au 31 décembre 2021, de 7 orthophonistes pour une occupation de 3,53 EPT (3,21 EPT d'orthophonie, et 0,32 de poste de responsable).

Mme Françoise Jaccard a occupé le poste de responsable jusqu'au 31 octobre 2021. Elle a ensuite été remplacée par Mme Orianne Marcoux.

Le reste de l'équipe d'orthophonistes demeure stable avec Mmes Jeanine Beuret-Butty, Aline Boillat, Kelly Castanheira, Nicole Mougin et Martine Rossier. Mme Sandra Zas assure le secrétariat et la facturation.

Le centre a accueilli, en août 2021, Oriane Brenot, étudiante de l'Université de Neuchâtel, pour son stage de master. Elle terminera son stage en mai 2022 et est supervisée par Mmes Boillat et Rossier. Une stagiaire pour un suivi court a aussi été accueillie au centre à raison de 10 journées. Elle a été suivie par Mmes Mougin et Jaccard.

Formation continue

Les logopédistes ont participé à un perfectionnement cantonal annuel d'une journée au mois de juillet 2021 sur le thème « les souffrances liées aux troubles des apprentissages », par Mme Piquet, psycho praticienne. Cette formation, commune aux 3 centres, a été organisée par Centre de Neuchâtel. En mai 2021, les orthophonistes ont bénéficié d'une supervision d'équipe par Mme Philippe, psychologue à La Chaux-de-Fonds.

Les logopédistes suivent des formations et des supervisions selon leur organisation personnelle.

Centre d'orthophonie et OES

Le CRO (Colloque des Responsables de l'Orthophonie) se réunit de manière régulière sous la direction de M. Philippe Willi, chef de l'OES. Parmi les éléments notables des discussions du CRO, nous pouvons soulever l'augmentation du nombre de quarts d'heure octroyés pour les contrôles. Cette décision prise en 2021 sera effective à partir du 1^{er} janvier 2022 et implique une modification de la directive d'application.

Plusieurs séances de travail réunissant les responsables des 3 Centres d'orthophonie du canton, les représentantes du COLIN, de l'ARLD et Mme Anne Panchaud (collaboratrice scientifique logopédiste à l'OES) ont eu lieu à l'OES. Ces séances permettent d'échanger de manière constructive sur la pratique de la logopédie dans le Canton.

Durant l'année 2021

Nous avons reçu 93 nouveaux signalements (soit 28 de plus qu'en 2020), dont 2 changements de prestataire et 5 demandes de bilan pour mesures BEP. 63 bilans ont été effectués dont 15 n'ont débouché sur aucun traitement. 178 enfants ont été suivis en traitement par les orthophonistes. 57 de ces traitements ont pris fin durant l'année. Sur ces 178 dossiers, 174 ont été pris en charge financièrement par l'OES et 4 par les parents et la commune.

L'orthophoniste délocalisée au CP des Billodes a vu 8 enfants en traitement. 1 de ces traitements a pris fin durant l'année.

La liste d'attente est assez conséquente, avec 32 enfants en attente de bilan au 31 décembre 2021 contre 11 à fin 2020, le temps d'attente entre le signalement et le début du bilan est estimé fin 2021 à environ 5 mois. Les consultations conseils ont été reconduites plus régulièrement vu que le temps d'attente pour un bilan est plus long.

CLAAP - CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE L'ANCIENNE POSTE

Préambule

L'année 2021 pour le CLAAP fut synonyme d'adaptation et de construction de nouvelles dynamiques. La pandémie traversée par toutes et tous a en effet eu un énorme impact sur notre organisation. Si les contraintes protocolaires nous ont empêchés de mener nos activités et événements comme ils étaient prévus, nous avons surtout dû faire face à une émergence de nouvelles difficultés rencontrées par la jeunesse locloise.

Face à cette réalité, nous avons décidé de répondre en priorité aux nouveaux besoins exprimés par les jeunes quitte à bousculer de manière quasi intégrale notre fonctionnement habituel.

À l'aide de constats réguliers, nous sommes heureux de voir que les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce sens ont quasiment tous été atteints. Ceci nous permet d'évaluer positivement notre rôle de soutien et de promotion de la jeunesse. Les nombreux retours positifs des jeunes et de leur entourage ainsi que de belles réussites nous confortent également sur les décisions de modifications que nous avons prises tout au long de l'année. Ceci fut possible grâce à l'engagement sans faille de l'ensemble des collaborateurs et partenaires du CLAAP. Ceci étant, notre équipe n'a pas échappé aux difficultés, liées à la pandémie, rencontrées par tou te s les travailleuses et travailleurs sociaux, en termes d'épuisement psychique. Effectivement l'adaptation constante de nos tâches pour répondre aux protocoles et aux besoins des jeunes a entrainé un sentiment d'instabilité et d'inaboutissement. La gestion des émotions de notre public fortement amplifiées et l'accueil de la détresse des jeunes ont également grandement impacté notre propre santé mentale et équilibre émotionnel. Toutefois, l'énergie, les réussites chez les jeunes et la confiance qu'ils et elles nous ont portée tout au long de l'année nous permet de terminer cette année 2021 certes fatiguée, mais des plus satisfaits.

Personnel:

Plusieurs changements de pourcentages ont été effectués durant l'année, mais dans une règle générale cette année le CLAAP a pu compter dans ses équipes :

Effectif de l'équipe d'animation

- 1 poste de responsable à 80 %
- 2 postes d'animateur trice s à 70 %
- 1 poste d'animatrices à 60 %
- 1 poste d'aide-animateur en formation HES à 50 %
- 1 poste d'aide-animateur à 50 % depuis août (poste en vue d'un projet subventionné à partir de 2022)
- 1 poste d'apprenti socio-éducatif à 100 %
- 2 postes d'aide-animateur en contrat ISP de 6 mois.

Effectif de l'équipe de moniteurs

5 postes de moniteurs et monitrices se partageant un total de 624 heures de monitorat sur l'année

Effectif de l'équipe d'Alter connexion

- 2 postes de coordinateur trice s du dispositif d'Alter connexion à 15 %
- 4 mentors loclois es.
- 4 mentor e s chaux-de-fonnier ère s

Missions et description du CLAAP

Notre but : Soutenir et promouvoir la jeunesse locloise par une réduction des écarts en matière d'accompagnement en construisant et déployant une politique jeunesse efficiente. Nous agissons en faveur de la jeunesse pour donner à tous les jeunes les moyens et les occasions voulus pour se développer et s'épanouir pleinement dans un esprit d'équité. Nous agissons en faveur de la population pour contribuer à l'identification et l'harmonisation des intérêts divergents, notamment liés à l'âge, pour impliquer tout un chacun dans la co-construction d'une société inclusive où chacune et chacun trouveront leur place.

Ceci représente en quelques mots, notre objectif central qui sous-tend l'ensemble de nos prestations. Pour atteindre cette finalité, nous visons dans le sens de la Charte d'Ottawa¹, à travailler avec les jeunes sur l'estime de soi, le développement ou la valorisation de compétences dans le but de rendre chacun, chacune, acteur et actrices de la cohésion sociale.

Nous élaborons et conduisons une politique jeunesse en ville du Locle, notamment en créant des synergies pour renforcer la place de la jeunesse dans la cité et en offrant des espaces d'expérimentations et de rencontres.

Notre mission se décline ainsi :

Promotion de l'individu, de ses ressources et de ses projets (empowerment) Exercice à la citoyenneté

Médiation, création, développement et maintien du tissu social de proximité et du réseau Exercice et maintien du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

Déploiement de la politique jeunesse.

Pour ce faire, le CLAAP est doté d'une équipe d'animatrices et animateurs socioculturels (branche du travail social conjointe à l'éducation sociale et aux assistant es sociaux) et d'assistant es socio-éducatif.

Selon la définition du Conseil de l'Europe²

« L'animation socioculturelle est une action sociale qui s'exerce au travers d'activités diverses au quotidien, en tenant compte des conditions sociales, culturelles, économiques et politiques des populations concernées. Son action vise à organiser et à mobiliser des groupes et des collectivités en vue d'un changement social.

Elle s'exerce sur la base d'une participation volontaire et démocratique faisant appel à la notion de citoyenneté.

L'animateur trice socioculturel·le est en effet un e facilitateur trice de l'action démocratique : il ou elle favorise les prises de conscience d'identités collectives, il ou elle permet aux communautés d'intérêts de mieux jouer leur rôle et de bâtir des projets pour agir. Il ou elle s'efforce en particulier de faciliter l'accès à l'expression et à l'action des groupes minorisés. »

Les étapes pour atteindre nos missions :

<u>Agir avec les jeunes pour les rendre acteurs de leur développement :</u>

- > Acquisition de compétences et terrains d'expérimentation, par des prestations régulières
- Promotion de la santé individuelle et communautaire-prévention secondaire, par des espaces et interventions ciblés

Agir avec la population pour insérer les jeunes dans la vie publique

Cohésion sociale et vivre ensemble, par des événements et projets récurrents.

Agir avec les réseaux professionnels et communautaires pour favoriser l'approche pluridisciplinaire

- Missions d'expertise
- > Formation des personnes

Le CLAAP, Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste ne se contente donc pas d'être une structure accueillant les jeunes après l'école, mais consiste en un ensemble de prestations et d'interventions qui s'articulent autour de ces différentes étapes.

¹ Adoptée en 1986 par l'Organisation Mondiale de la Santé pour la promotion de la santé

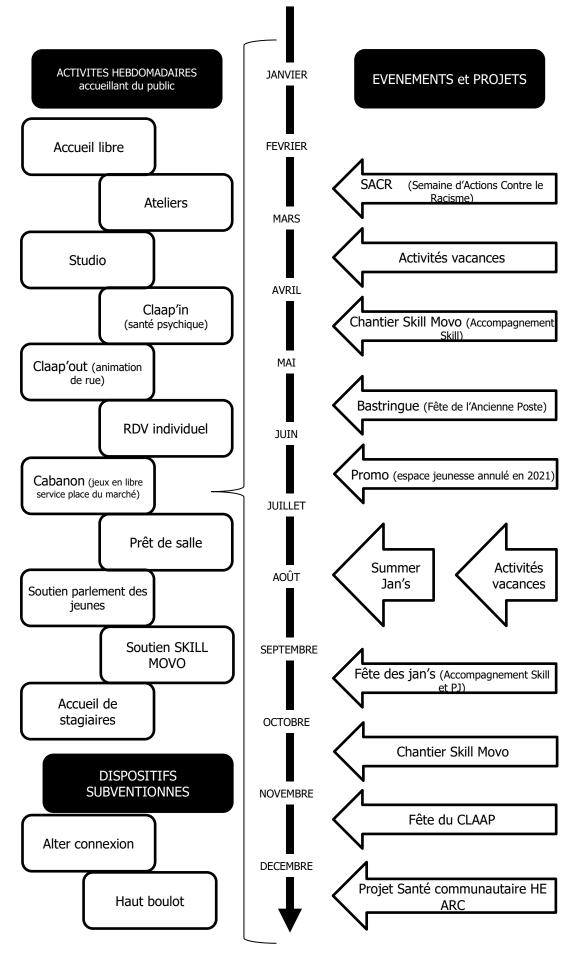
² Plan d'études-cadres des filières de formation HES en travail social, mai 2006

Récapitulatif de l'ensemble des prestations au regard des étapes

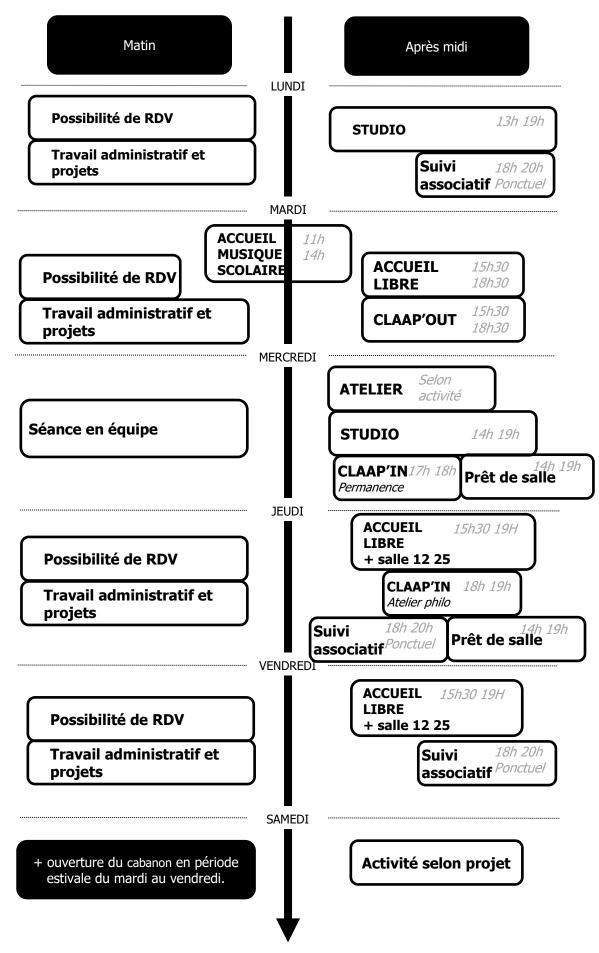
	0-7	8-12	12-14	14-16	16-18	18-25	25-	Nombres	Nombres de places/
	ans	ans	ans	ans	ans	ans	99+	d'activités-	participants en
	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ouverture/année	moyenne sur l'année
A min mune les			v log vom	due seter	uve de les	u dávala		•	moyenne sur runnee
Agir avec les						ir develo	ppeme	nτ	
acquisition de compétences et terrains d'expérimenta	uon, p	ar des p ∏√	restations	s reguliere	1		T	39	390
Atelier des mercredis (manga, jardinage, écriture)		1	N	N	√ 	√ √		15	150
Atelier vacances et week-end (sorties, mini camps, tournoi)		٧	V	V	V	٧		15	150
Accueil libre (salle du CLAAP, salle autogérée, salle bricolage)		√						117	3510
Studio		V	V	V	V	V		78	624
Prêt de salle			V	V	V	V		39	195
Salle 12-25			V	V	V	V		78	780
Summer jan's (travailleurs)					√	V		18	54
SKILL (accompagnement de l'association)			V	V	V	V	V	15	4 à 15 par séance
Parlement des jeunes (Accompagnement)				V	V	V		12	7 par séance
Promotion de la santé individuelle et communautaire-	prévei	ntion sec	condaire,	par des e	spaces et	interventi	ons cible	és	,
Claap'in – Suivi individuel, coaching anonyme		V	V	V	√	V		78	78
Claap'in – Ateliers (Défouloirs, débat) ateliers philo		$\sqrt{}$	$\sqrt{}$	√	V	V		21	105
Alter connexion		V	V	V	1	V		Х	Х
Haut Boulot (en construction)			V	V				Χ	X
Agir avec la	popu	lation	pour insé	érer les j	eunes da	ns la vie	publiq	ue	
Cohésion sociale et vivre ensemble, par des évèneme	nts et	projets	récurrents	5.					
Animation de rue	$\sqrt{}$		$\sqrt{}$	$\sqrt{}$		$\sqrt{}$	$\sqrt{}$	39	∞
Cabanon	$\sqrt{}$		$\sqrt{}$		$\sqrt{}$	$\sqrt{}$		120	∞
Summer jan's (bénéficiaires)	$\sqrt{}$	$\sqrt{}$	$\sqrt{}$	$\sqrt{}$	$\sqrt{}$	$\sqrt{}$	$\sqrt{}$	18	∞
Bastringue (Annulé 2021)	\checkmark		V					1	∞
Ateliers partenaires (Jaluse, Musée)	$\sqrt{}$	V	V	V	V	V		6	60
SACR (Semaine d'Actions Contre le Racisme)	V	V	V	V	$\sqrt{}$	V		25	250
Fête du CLAAP	$\sqrt{}$	V	V			V		1	∞
Fête des Jan's	V	V	V	√ <u></u>	√	V	√ <u> </u>	1	∞
Promo (annulé 2021)	V	V	V	V	$\sqrt{}$	V	V	1	∞
Chantier	$\sqrt{}$		√		$\sqrt{}$		√	12	300

Agir avec les réseaux professionnels et communautaires pour favoriser l'approche pluridisciplinaire										
Missions d'expertise et soutien										
Commission et représentation, collaboration avec le Canton										
Partenariat (travail en partenariat, prêt de salles, soutien financier)										
Formation des personnes										
Stages non professionnels				V	√	√	√	Toute l'année	3 concerné	personnes es
HE ARC									4 à 8	
Stages professionnels HES Travail Social et CFC ASE									3 concerné	personnes es

Organisation sur l'année



Organisation hebdomadaire



Descriptif succinct des prestations et réalisations 2021

(Ci-dessous, une brève présentation des prestations, un descriptif détaillé est disponible dans le rapport de gestion 2020)

Agir avec les jeunes pour les rendre acteurs de leur développement

Acquisition de compétences et terrains d'expérimentation, par des prestations régulières.

Accompagner les jeunes vers l'autonomie et l'émancipation demande en tout premier lieu de lui fournir les ressources nécessaires, adaptées à la singularité de chacune et chacun, en termes de compétences techniques et sociales. Dans un second temps, il s'agit de créer des espaces propices à l'expérimentation et l'appropriation de ces nouvelles ressources.

Ateliers des mercredis

Chaque mercredi après-midi, le CLAAP organise des ateliers sur inscription, généralement pour un groupe de maximum 10 enfants. Ces ateliers permettent de découvrir de nouveaux centres d'intérêt potentiels. Cela permet également de se familiariser avec les activités du CLAAP dans un cadre plus rassurant pour les nouveaux ou les plus jeunes. Effectivement, le groupe restreint permet une approche plus individuelle et rassurante.

Exemples ateliers des mercredis en 2021 : Sortie patinoire, coutures, création de boule d'énergie, jardinage, théâtre à la grange, visite du casino, atelier graff en collaboration avec la Luxor compagnie.

Ateliers vacances et week-end

Comme les ateliers du mercredi, ceux-ci suivent majoritairement les mêmes buts. Cependant, nous ajoutons deux objectifs visant à offrir des activités « extraordinaires » afin de favoriser l'esprit vacances. Nous priorisons également les ateliers coconstruits avec les jeunes, les vacances et week-ends permettant aux animateurs et animatrices de prendre du temps avec les jeunes afin qu'ils et elles organisent eux-mêmes les activités qu'ils et elles désirent.

Exemple : Décoration parc du casino, sortie papillorama, nuit blanche, soirée pyjama, mini camps, cinéma plein air.

Accueil libre

L'accueil est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 19h pour les jeunes de 8 à 18 ans au sein de plusieurs salles. L'accueil a une fréquentation d'environ 40 jeunes par jour d'ouverture. Les années précédentes, les accueils n'étaient accessibles qu'à partir de 12 ans. Cependant au vu de la demande croissante des plus jeunes nous avons décidé d'ouvrir cette prestation à partir de 8 ans. Afin que toutes les tranches d'âges y trouvent leur place, nous avons renforcé la thématique des salles selon les besoins liés à l'âge. L'accueil se déroule donc dorénavant dans 4 salles différentes, le couloir est également investi.

La salle principale du CLAAP sert de porte d'entrée, les jeunes ont accès aux animatrices et animateurs, à un bar à sirop et petites collations, des jeux de société, un coin bibliothèque, des baby-foot, des canapés, une sono et un coin jeux vidéo. Cette salle est majoritairement investie par les 12-15 ans.

La salle CLAAP'in est ouverte et se veut un lieu calme et propice à l'échange par le biais d'aménagement « cosy », d'outils ludiques liés à la découverte de soi et des autres, de magazines et de brochures sur le thème de la santé psychique.

La salle Brico, est aménagée tel un atelier avec une étagère en libre-service pour utiliser du matériel servant la créativité (petit matériel, peinture, crayons, etc.). Elle est principalement occupée par les plus jeunes, en fonction de la dynamique et des compétences de ces derniers, ils et elles peuvent y évoluer en toute autonomie ou être accompagné es d'un adulte.

La salle 12-18, comme son nom l'indique, n'est accessible qu'à partir de 12 ans. Cette salle se veut auto gérée par les jeunes. En effet, les animatrices et animateurs ne s'y rendent que très partiellement afin de permettre aux jeunes d'avoir un espace réservé aux échanges entre pairs et de faire un pas en plus vers l'autonomie. Cependant cette salle jouxte la salle principale, nous sommes donc présents en cas de besoins.

Le couloir est investi d'une table de ping-pong.

Suite au nombre croissant de jeunes présents à l'accueil, ainsi qu'aux besoins émergents, notamment liés à la pandémie, nous avons comme perspective d'investir les caves de l'ancienne poste afin d'offrir une salle supplémentaire aux jeunes. Également lié à un souci d'espaces manquants, nous ciblons l'espace cave qui répondrait au besoin de la nouvelle thématique que nous souhaitons lancer : un espace défouloir. En effet, les jeunes, à la sortie de l'école, expriment de manière très dynamique, leur besoin de se défouler. Ceci n'étant pas adapté à une salle d'accueil déjà fortement remplie, nous réfléchissons à un aménagement de la cave composée de matériel sportif, et d'un accompagnement par un adulte formé dans la dépense physique afin que les jeunes aient un « sas » de décompression afin de mieux intégrer la dynamique, nécessairement plus calme, des autres salles.

Studio

L'offre du studio existe depuis la création du CLAAP, les jeunes pouvaient alors bénéficier de l'accompagnement de personnes compétentes dans la musique et de matériel adapté pour développer leurs compétences musicales.

Suite à plusieurs constats, nous avons remarqué que de nombreux jeunes loclois·e·s pratiquent, mais surtout utilisent la musique comme refuge et mode de communication. Nous avons donc décidé d'étoffer l'offre du studio en louant une salle supplémentaire, avec la musique scolaire, dédiée entièrement à cette pratique et d'augmenter le nombre d'accompagnant·e·s. L'offre du studio, en constante évolution, a alors fonctionné en 2021 tel que suit :

2 encadrant e s par session.

8 sessions de 1h30 par semaine répartie sur 2 jours.

La possibilité d'emprunter le studio pour les jeunes autonomes dans l'utilisation du matériel en dehors des heures de session d'accompagnements

2 workshops avec des artistes ou technicien ne s confirmé es

La participation à deux événements cantonaux des jeunes du studio.

Prêt de salle

Une grande salle avec sonorisation et lino de danse, partagée avec la musique scolaire et le conservatoire, est mise à disposition gratuitement des jeunes afin de leur permettre de s'adonner à leurs loisirs, danse, musique, etc. Les jeunes et leurs représentants légaux signent un contrat de prêt et s'engagent à fournir une contrepartie, autre que financière, en l'échange du prêt : une représentation lors d'un événement ou un atelier donné aux autres jeunes.

Summer jan's

Il s'agit d'un dispositif consistant en l'animation de la place des Jeanneret, les jeudis, vendredis et samedis des 6 semaines de vacances estivales.

L'animation était assurée par une équipe de trois jeunes, formé es et rémunéré es par le CLAAP et le service d'éducation de rue (SER Fondation Carrefour). Leurs rôles étaient de mettre à la disposition de la population des chaises longues et des jeux ainsi que cendriers et parasols, ceci gratuitement.

L'introduction des Summer jan's a eu un grand succès auprès des adolescent es et jeunes adultes. Offrant d'un côté la possibilité d'utiliser gratuitement des chaises longues ainsi que des jeux plein air et d'un autre côté, l'opportunité d'offrir des petits jobs d'été à des jeunes de 14-25 ans en animant la place et expérimentant les responsabilités d'un travail rémunéré. Nous avons pu offrir au total 18 places rémunérées pour les différents postes.

Il est à noter que la tenue de ces projets a été possible grâce au soutien financier du canton de Neuchâtel.

Skill et Movo

L'association SKILL et Movo, a pour but de promouvoir les sports dits "urbains" tels que le skateboard, le bmx, la trottinette, le roller, etc. Sa division Movo est destinée aux parcours urbains. À ce titre cette association, majoritairement composée de jeunes s'organisent pour atteindre ce but en développant l'espace dédié à ces sports aux Jeanneret par des chantiers. Elle organise aussi des événements et autres outils promotionnels tels que des contest, des fêtes, et participe régulièrement aux séances consacrées au projet de réaménagement de la zone des Jeanneret.

Le CLAAP, par sa présence et son accompagnement, soutient les activités de l'association. Nous mettons à disposition des jeunes nos compétences en gestion et dynamique associative, en médiation et animation sur l'espace public lors des chantiers et défrayons des heures d'intervenant es externes pour prêter main-forte lors des chantiers.

Le Parlement des jeunes

Le CLAAP participe à toutes les séances du Parlement des jeunes en qualité de membre soutien en mettant les compétences et outils de l'animation à disposition de ce dernier. Nous accompagnons donc les jeunes parlementaires à appréhender le fonctionnement d'un parlement des jeunes, l'animation de séance, les questions budgétaires, la création d'événements, etc.

Promotion de la santé individuelle et communautaire-prévention secondaire, par des espaces et interventions ciblés.

Dans le sens de notre travail au regard de la charte d'Ottawa, nous agissons dans le domaine de la prévention secondaire au bénéfice de la santé psychique et communautaire. L'année 2021 fût révélatrice tant par les événements mondiaux que par les événements locaux, de la nécessité d'offrir des prestations outillantes et de qualité à notre public pour lui permettre, dans un avenir proche, d'être à même de maîtriser sa propre santé (entendu ici au sens large).

CLAAP'IN

Au cours de la période COVID-19, pléthore d'articles ont relaté les difficultés en termes de santé mentale des jeunes. Phénomène que nous n'avons malheureusement que pu constater sur le terrain.

Pour trouver une réponse adaptée à ce besoin de soutien urgent, nous avons décidé de développer un nouveau pôle dédié à la santé psychique afin d'offrir un soutien supplémentaire à la jeunesse dans ce domaine.

Celui-ci a été construit grâce à l'expertise et est dorénavant sous la responsabilité de notre animatrice Maya Morgan, également diplômée en coaching.

Le pôle santé psychique « CLAAP'IN » se décline principalement autour de 3 axes :

➤ La salle CLAAP'IN

Salle dédiée au bien-être, à l'introspection et à la découverte de soi et des autres. Elle est accessible lors des temps d'accueil et sert aux entretiens individuels. Cette salle est aménagée chaleureusement et est constituée d'outils tels que des jeux, des livres, des brochures, etc. Lors de l'accueil, cette salle est en libre accès, mais le plus souvent un e animateur trice accompagne et invite les jeunes à découvrir le matériel de cette salle et à se l'approprier.

CLAAP'IN Coaching,

Le CLAAP'IN coaching est un accompagnement individuel mené par Mme Morgan. Les jeunes le désirant peuvent bénéficier d'échanges privilégiés avec cette dernière, que ce soit par téléphone ou au CLAAP en y prenant rendez-vous. Durant ce moment d'échange, Mme Morgan aborde les difficultés que rencontrent les jeunes et les aide à trouver de nouvelles ressources pour qu'ils et elles traversent leurs difficultés le plus sereinement possible.

L'échange peut aussi se faire de manière anonyme grâce au « coaching anonyme ». Les jeunes peuvent glisser dans la boîte aux lettres du CLAAP une lettre ou quelques mots concernant les questions qu'ils se posent sur telle ou telle situation ou simplement exprimer leurs émotions au regard de tel ou tel événement. Mme Morgan leur répond alors également par lettre qui est déposée dans la boîte à lait du CLAAP afin que le ou la jeune puisse venir récupérer sa réponse. Cette possibilité de soutien anonyme permet aux jeunes une première approche et une recherche de solution sans pour autant se dévoiler. Dans la majorité des cas une fois la première réponse formulée les jeunes lèvent par eux-mêmes l'anonymat. Ceci nous conforte dans le lien de confiance créée avec les jeunes.

Les ateliers CLAAP'IN

Les ateliers CLAAP'IN sont sur inscriptions et se déroulent tous les 15 jours. Chaque atelier est l'occasion d'approfondir en groupe une nouvelle thématique en lien, soit avec les constats que nous avons pu faire en équipe sur les actualités et émotions touchant les jeunes, soit pour répondre à un besoin formulé par les jeunes.

Exemple d'ateliers : Atelier défouloir, atelier danse pour relâcher ses tensions, jeux de société sur l'identification de ses forces et qualités, etc.

Mme Morgan a eu l'occasion de se former sur l'animation d'ateliers philos au cours de l'année, nous serons donc à même de proposer ce type de prestations dès 2022.

Alter connexion

Dispositif subventionné. cf. Rapport d'activité ci-après.

Haut Boulot

Dispositif subventionné. Haut boulot est un projet basé sur le besoin exprimé et constaté, des jeunes en termes d'accessibilité à des petits jobs rémunérés. Construit en partenariat avec le Service de la jeunesse de La Chaux-De-Fonds, la Fondation Job Service et le Service d'éducation de Rue (SER Fondation Carrefour). Il est prévu de pouvoir proposer dès 2022, une plateforme web de bourse à l'emploi avec informations nécessaires au travail des mineurs, des événements liés à la thématique ainsi qu'un accompagnement socio-éducatif des jeunes auprès des futurs employeurs.

Agir avec la population pour insérer les jeunes dans la vie publique

Cohésion sociale et vivre ensemble, par des événements et projets récurrents.

Permettre aux jeunes d'exercer leur citoyenneté et de trouver leur place au sein de la société ne peut se faire sans une pleine considération et inclusion de ces derniers au sein de la vie publique. C'est dans ce sens que le CLAAP intervient tant au niveau de la population générale, par un rôle de médiateur entre jeunes et adultes, qu'au niveau de l'adaptation des espaces, des organisations et des manifestations publiques ou encore de la création d'événements visant à favoriser la rencontre.

Claap out (animation de rue)

Tous les mardis, une partie de l'équipe du CLAAP va à la rencontre de la population, en installant son cargo bike, des tables, des jeux, tantôt un four à marrons, tantôt des fruits et du sirop, et autres matériels. Pendant 2 heures, les animateurs et animatrices proposent alors un espace de médiation et d'animation sur l'espace public.

Lieu et activités : marrons chauds aux Jeanneret, parc de la croisette, tournoi à la piscine, place de jeux à proximité du collège de la Jaluse.

Le cabanon

Le cabanon installé place du marché a été peint par un de nos partenaires au sein d'ateliers graffs, à destination des jeunes, organisés sur l'espace public.

En période estivale, le cabanon ouvre ses portes du mardi au vendredi toute l'après-midi. La population peut utiliser en libre accès des jeux en bois, des livres, des chaises et autres jeux et matériel.

Bastringue

Chaque année, la Fondation de l'Ancienne Poste organise La Bastringue, un événement marquant l'anniversaire de sa rénovation et réunissant les locataires du bâtiment. Cette fête a lieu au printemps. Le CLAAP y prend part en proposant diverses actions : activités familles, jeux d'intérieur et d'extérieur, déambulation, silent kids, etc., ceci en investissant les jeunes dans l'élaboration des activités dans l'optique de continuer à permettre aux jeunes d'être à l'aise et engagé es dans la vie de leur ville. Annulée en 2021.

Ateliers partenaires

Les ateliers partenaires sont des ateliers organisés conjointement avec des acteurs et actrices locales afin de permettre des synergies entre nos différents publics ou d'apporter des compétences spécifiques aux jeunes. Exemple d'ateliers partenaires : La Jaluse, Casino Le Locle, Laurie cabrera chorégraphe, Lowick Mnr graffeur, etc.

SACR

La SACR Semaine d'Actions Contre le Racisme est un projet visant à sensibiliser et mobiliser les jeunes ainsi que la population neuchâteloise à la problématique du racisme. Elle est organisée par le forum « Tous Différents Tous Egaux » sous l'impulsion du COSM (service de la cohésion sociale Canton NE). Événements, rencontres, spectacles, expositions et autres sont alors organisés durant une semaine sur l'ensemble du canton de Neuchâtel.

Le CLAAP a proposé cette année aux jeunes du Locle diverses activités permettant de comprendre le mouvement d'actualité : Black Lives Matter.

Activités en lien avec la thématique : Exposition interactive dans l'accueil, ateliers badges, ateliers cuisine aux Jeanneret, visite d'une exposition à Neuchâtel.

Fête du CLAAP – Halloween

La fête du CLAAP est l'événement annuel marquant l'anniversaire du CLAAP. Nous organisons avec les jeunes des activités et des jeux ouverts à toute la population. Ceci permet notamment aux parents de partager ce moment festif avec leurs enfants et de découvrir l'équipe d'animation. La période de l'année à laquelle elle est organisée coïncide avec Halloween, dans un but de prévenir les déprédations souvent constatées à cette occasion, nous en profitons pour organiser cette fête autour de cette thématique et proposer des activités encadrées permettant aux jeunes de s'adonner aux traditionnelles blagues d'Halloween dans le respect de chacun et chacune.

Fête du CLAAP 2021 : Halloween au communal avec train fantôme sur la piste vita, soupe à la courge, jeux animés par les jeunes, navettes horrifiques.

Fête des Jan's

La fête des Jan's est une fête organisée par les jeunes de l'association SKILL et Movo soutenus par le parlement des jeunes. Cette fête organisée sur la place des Jeanneret propose des contest de trottinette et de skate ainsi que des tournois de basket dans la journée et un moment festif le soir. Nous accompagnons les jeunes dans l'organisation et l'animation de la fête.

Promo

Annulé pour la deuxième année consécutive, le CLAAP prépare pour la prochaine édition un espace jeunesse avec bar, scène et programmation jeunesse locale en vue d'offrir à la jeunesse un espace privilégié pour eux au sein de cet événement local.

Annulé en 2021.

<u>Agir avec les réseaux professionnels et communautaires pour favoriser l'approche pluridisciplinaire</u>

Missions d'expertise et soutien, collaboration avec le Canton

Le CLAAP bénéficie d'une bonne réputation en termes de qualité de prestations, d'innovations et de professionnalisme dans l'accompagnement, au niveau des autres communes et des cantons romands et alémaniques. À ce titre nous sommes appelés au sein de différents réseaux, à porter la voix des jeunes des Montagnes neuchâteloises, à apporter notre expertise pour contribuer à des collaborations interdisciplinaires et à promouvoir et faire valoir les besoins et envie des jeunes du haut du Canton au sein de politique globale.

Commission et représentation

Pour les représentations phares au cours de l'année 2021 :

Nous sommes appelés à plusieurs commissions professionnelles ou politiques en qualité de représentant es de la jeunesse du Locle ou des Montagnes. Notre travail a également été analysé et cité dans le rapport « Perspective de genre dans la politique de l'enfance et de la jeunesse: pourquoi et comment agir ? Tour d'horizon des concepts, études et pratiques » commandé par la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse. Suite à cela, nous serons amenés à présenter une partie de notre travail en ville du Locle à la conférence nationale de la CFEJ.

Enfin, nous travaillons en étroite collaboration et menons des projets conjointement avec le SPAJ (Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse) et son bureau de déléguée à la jeunesse du canton NE, le COSM NE (Service de la cohésion multiculturelle) ainsi que le SSP NE (Service de la santé publique).

Partenariat

Nous collaborons ponctuellement avec une cinquantaine d'acteurs et d'actrices provenant de tout domaine. Ces partenariats nous permettent de mener des actions ancrées dans la réalité de chacun et de permettre aux jeunes d'étoffer leurs réseaux.

Nous travaillons aussi à soutenir les acteurs et actrices locales dans le déploiement de leurs prestations pour la jeunesse. À titre d'exemple : Prêt de salle à la Croix-Rouge, à Colo Le Locle, au conservatoire et à une artiste peintre. Communication des activités partenaires. Rencontres et échanges partenaires. Enfin, vous retrouverez dans les budgets du CLAAP, les soutiens financiers concernant les projets Open Sunday et Midnight Le Locle et le soutien à la fondation carrefour pour son Service d'Éducation de Rue.

Formation des personnes

Nous avons particulièrement à cœur de contribuer à renforcer la formation dans le domaine de l'animation socioculturelle, et notamment au niveau local. En effet, Neuchâtel est un des seuls cantons romands (avec le Jura) qui ne compte pas de HES. En sus de la difficulté pour les étudiant e s de cette branche d'accéder aux lieux de formation, cela entraine également une perte de professionnel·le·s sur le territoire. En effet beaucoup d'étudiant e s font le choix d'accomplir leurs stages sur leurs lieux d'études et pour la plupart de s'installer ensuite sur ce même lieu. C'est pour continuer à enrichir la multiplicité des compétences au sein de notre Ville et de permettre aux jeunes de la région de se projeter dans un futur professionnel en tant qu'animateur ou animatrice que nous mettons tout en œuvre pour ouvrir régulièrement des places de formation au sein du CLAAP. Nous sommes d'ailleurs ravies de l'entrée prochaine de M. Nicola Jeanneret en formation HES orientation animation socioculturelle, qui rejoindra le cercle très restreint des animateurs socioculturels loclois.

Stage non professionnel

Beaucoup de jeunes et de personnes en reconversion professionnelle sont intrigués par le métier d'animateur trice ou d'assistant e socioéducative. Nous avons donc très régulièrement des demandes de stages, de tout type et de toute durée. Soucieux et soucieuse de permettre aux personnes de découvrir cette branche du social, et de permettre aux jeunes de percevoir et de s'approprier les actions menées pour elles et eux, nous portons une attention particulière à l'accueil et l'accompagnement des stagiaires. Celles et ceux-ci sont intégrés à la majorité des activités et bénéficient d'un programme avec objectifs à atteindre.

En 2021, nous avons eu l'occasion d'accueillir :

- 1 stagiaire en reconversion professionnelle pour 2 semaines
- 2 stagiaires découvertes pour 1 semaine
- 1 stagiaire en orientation pour 1 année scolaire

-

³ https://ekkj.admin.ch/fr/themes/gender

He ARC

Le CLAAP est appelé, depuis plusieurs années, à réaliser des interventions pour les classes de Bachelor en soin infirmier en termes de santé communautaire. À ce titre, une animatrice ou un animateur intervient à la HE ARC et accueille par la suite un groupe d'étudiant es dans la réalisation d'un projet noté à mettre en place auprès du public du CLAAP.

Stage professionnel HES Travail Social et CFC ASE

Le CLAAP est l'un des trois seuls centres de loisirs du canton a proposé une formation HES animateur socioculturel en emploi sur le territoire cantonal. Nous avons à ce titre accueilli 1 stagiaire HES en 1^{ère} année ainsi qu'un stagiaire (programme ISP) pré HES.

En 2021, nous avons également ouvert la possibilité de passer son apprentissage d'ASE au sein du CLAAP. Cette décision a été prise suite à la rencontre d'un jeune loclois de 19 ans qui fréquentait assidument le DJ 13 (ancien CLAAP) et qui, par sa motivation sans faille, nous a convaincu de l'accompagner à réaliser son objectif de se former dans le social et plus précisément au service de la jeunesse locloise. Nous y avons vu l'opportunité de créer une passerelle entre le monde de l'accompagnement socio-éducatif et celui de l'animation socioculturelle, ainsi que de remplir toutes les strates de l'évolution possible au sein du CLAAP : jeunes bénéficiaires-moniteurs et monitrices -ASE-animateurs ES (à créer) –animateur et animatrices socioculturels. La possibilité de suivre cette évolution est un schéma réjouissant par la création de sens et de liens que cela implique et d'éviter l'effet fossé entre accompagnants et accompagnés.

ALTER CONNEXION MONTAGNES

Organisation

Groupe de pilotage : Yann Gautschi, Fabrice Plomb, Adeline Studer Supervision de projet : Anne-Lise Debets, Michaël Voegtli Coordination : Quentin Pasquali, Annie Surdez

Remerciements

Le COPIL d'Alter Connexion Montagnes remercie chaleureusement toutes les personnes et institutions impliquées dans le projet :

- Les mentors pour leur engagement auprès de la jeunesse locale
- Nos partenaires de terrain pour leur participation : école, CSP, ANAAP, AEMO
- Les formatrices et formateurs
- Les partenaires du projet impliqués dans le COPIL : CLAAP (Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste), Fondation Job Service, Fondation Carrefour, Service de la Jeunesse de La Chaux-de-Fonds
- Les partenaires financiers : Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, COSM, Dîme de l'Alcool.

Introduction

Nous avons le plaisir de vous donner un aperçu de l'évolution ainsi que de la consolidation des bases du projet Alter Connexion Montagnes par ce rapport d'activité qui retrace l'année 2021.

Les objectifs, qui vous sont rappelés en début de ce rapport, donnent une ligne directrice à nos activités tout au long de l'année. Ainsi, vous découvrirez les moyens mis en œuvre pour les atteindre selon les différentes étapes structurantes du projet.

Dans un premier temps, vous découvrirez l'évolution de l'équipe pilotant Alter Connexion Montagnes ainsi que les demandes de collaborations naissantes suite notamment à l'agrandissement du projet et les moyens que nous avons mis en place pour y répondre.

L'équipe des mentors est un chapitre central. En effet, l'accompagnement que nous leur proposons par les formations, les Intervisions, les entretiens individuels ainsi que les ressources externes que nous leur présentons, facilitent leur activité auprès des jeunes et nous permettent d'être garants d'un certain cadre pour les suivis.

Ces derniers vous sont présentés selon le nombre d'heures effectuées, le nombre de suivis mais aussi en regard des problématiques traitées cette année. Par ailleurs, vous découvrirez les multiples modes d'action que les mentors mobilisent pour répondre aux demandes.

De plus, nous abordons brièvement le lien direct que nous constatons entre les mentors et l'environnement des jeunes avec les défis actuels qu'il comporte.

Finalement, nous vous présentons les objectifs 2022 qui guideront notre activité pour la nouvelle année que nous réjouissons d'entamer.

Objectifs 2021

Affiner la transition Alter Connexion Le Locle au contexte des Montagnes neuchâteloises

- Organiser des rencontres suivies entre les membres du groupe de pilotage.
- Analyser les différents contextes des Montagnes et prendre contact avec divers acteurs clés pouvant soutenir le projet.
- Créer différentes formes de collaboration et soutenir la qualité du fonctionnement du projet.
- Maintenir une équipe de huit mentors actifs dans les Montagnes.
- Œuvrer à la visibilité du projet et développer des ressources externes pour permettre de le pérenniser.
- Participer à la Commission cantonale d'Alter connexion.

Offrir un accompagnement de qualité aux mentors pour faciliter leurs actions auprès de la jeunesse

- Organiser des rencontres collectives au minimum 4 entre les mentors et le groupe de pilotage en adaptant le fonctionnement au groupe de mentors désormais élargi.
- Favoriser la création d'une dynamique d'équipe et la mise en lien d'un réseau entre mentors et institutions spécialisées.
- Organiser au minimum 4 demi-journées de formation continue à l'intention des mentors et groupe de pilotage à partir de problématiques de terrain identifiées.
- Mettre en place le référentiel de compétences du rôle des mentors.
- Assurer un suivi individuel des mentors par le groupe de pilotage pour répondre aux besoins pratiques sur le terrain.
- Renforcer les liens entre les mentors du littoral et des Montagnes neuchâteloises.
- Poursuivre le travail d'accueil des nouveaux mentors.

Networking: valoriser et rendre visible le travail des mentors

Promouvoir « l'aide dans un réseau personnel » dans le but de rendre visible et valoriser le travail de mentor (parmi d'autres pratiques d'accompagnement non institutionnelles) auprès des réseaux professionnels et associatifs d'utilité sociale.

Pérenniser le projet

- Rechercher des fonds permettant de pérenniser le projet.
- Renforcer la collaboration avec le COSM afin de trouver d'autres sources de financement.

Mesures et mise en œuvre

L'équipe d'encadrement du programme

Le COPIL et la coordination

Le COPIL est l'entité organisatrice et structurante d'Alter Connexion Montagne, il inclut les membres de la coordination salariés par le projet. Composé de professionnel·le·s qui agissent en collaboration avec les mentors, le COPIL assure la structure fonctionnelle et la dimension éthique du projet. Il réunit, d'une part, les membres chargé·e·s de la coordination et qui s'occupent des tâches de gestion sous contrat avec la Ville du Locle. D'autre part, il comprend les membres qui représentent les institutions partenaires ; la Fondation Job Service, la Fondation Carrefour, le Service de la Jeunesse de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Suite au départ d'Anne Lebet en début d'année qui était une collaboratrice du CLAAP engagée dans la coordination, cette dernière a fonctionné avec deux salarié·e·s au lieu des trois prévu·e·s. Le COPIL n'a de fait pas eu de représentant·e du CLAAP (Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste) cette année. Des discussions sont en cours, il est prévu qu'une personne du CLAAP reprenne une place de coordination en 2022.

Networking

Depuis son étendue sur l'ensemble des Montagnes neuchâteloises en 2020, Alter Connexion Le Locle, devenu Alter Connexion Montagnes, poursuit son évolution et donc l'extension de son réseau. Ainsi, le lien du projet avec les partenaires est un sujet méritant une attention particulière.

Notre conception du mentorat repose sur les principes de base de la libre adhésion du jeune à la démarche et de la non-obligation du mentor de renseigner les possibles mandants externes. Dès lors, pour que nous puissions créer un partenariat avec une institution, celle-ci doit adhérer à ces deux fondements. L'expérience nous amène à constater la difficulté d'établir des procédures généralisées de partenariat. Chaque approche est discutée et adaptée individuellement en fonction des attentes et besoins, à la fois des mentors et de nos partenaires. Nous considérons cette stratégie très satisfaisante, car permettant d'ouvrir Alter Connexion vers l'extérieur tout en respectant la part non-institutionnelle de l'activité du mentor.

Les différentes relations et partenariats mis en place en 2021 sont présentés dans la section suivante ; suivi des mentors/rencontres partenaires et formations.

De plus, afin de répondre aux sollicitations d'acteurs locaux devenant nombreuses suite à l'extension du projet, nous avons créé, en collaboration avec une graphiste, un livret de présentation du projet Alter Connexion Montagnes que nous vous invitons à découvrir en annexe. Il est essentiellement destiné aux institutions et associations sociales ou socioculturelles ainsi qu'aux différents organes financeurs. Il n'a en effet pas été pensé comme outil pour les jeunes bénéficiant potentiellement d'un suivi par des mentors.

Les processus de recrutement

En 2021

Cette année, une équipe de huit mentors a été en fonction. Nous avons ainsi répondu à l'objectif fixé. Les processus de recrutement étant réfléchis et structurés de manière spécifique, ils sont fondés sur des démarches incompressibles de prise de contact ciblées et d'explication du projet. Ainsi, une nouvelle mentor a rejoint l'équipe cet été seulement. Un des mentors, actif depuis 2015 dans le projet, nous a fait part de sa volonté de se retirer pour se consacrer à d'autres activités. Nous remercions cette personne, très active, créative et dynamique, ayant participé au projet depuis sa création à La Chaux-de-Fonds et qui manquera à l'équipe. Il nous a fait part, lors de son dernier entretien avec le groupe de pilotage, de son sentiment du devoir accompli pour la jeunesse locale et l'assurance de laisser une équipe fonctionnelle et enthousiaste.

Perspectives

Au passage en 2022, l'équipe pourra compter sur sept mentors déjà actifs ; quatre hommes et trois femmes, âgées de 22 à 45 ans, dont les profils ouverts et variés offrent au projet la mixité dont il a besoin. Les mentors apportent à Alter Connexion son envergure au sein de la population et une large couverture dans le potentiel d'action auprès de la jeunesse. Les milieux d'implication et d'intégration des mentors, leurs « terrains », sont en effet très diversifiés et ne peuvent se limiter à un segment ou une définition par personne. Nous pouvons cependant citer quelques exemples, pour donner au lecteur une idée de la diversité des environnements sociaux couverts par le projet.

Le projet inclut ainsi plusieurs diasporas (Portugal, Afrique de l'Ouest, Brésil, etc.), des clubs de sport (boxe, football féminin, golf, karaté), des quartiers ou zones géographiques (centre du Locle, partie OUEST et SUD-EST de La Chaux-de-Fonds, etc.), des lieux professionnels (entreprises locales, parascolaire) ou encore des milieux culturels spécifiques (scène Hip Hop locale, équipe sportive en club ou hors clubs structurés, groupe de catéchisme, etc.)

Au minimum une place de mentor reste donc libre pour l'année prochaine. Le groupe de pilotage était déjà en recherche d'un candidat ce dernier semestre. Une possibilité avec un monsieur impliqué dans un groupe de prière de confession musulmane ainsi que dans des groupes proches de bandes de jeunes identifiés par le réseau, n'a malheureusement pas pu aboutir. Plusieurs pistes sont cependant en réflexion pour remplacer le poste.

L'accompagnement des mentors par le COPIL

Rencontres collectives

Quatre rencontres collectives d'Intervision se sont déroulées sur l'année avec quelques adaptations d'agenda en raison de la COVID-19.

Au semestre, nous avons constaté que nous ne pouvions plus garder le même format pour les rencontres collectives en raison de l'augmentation du nombre de suivis à traiter inhérents à l'agrandissement de l'équipe de mentors. Après consultation des mentors et du COPIL, un tableau de bord a donc été mis en place. Celui-ci permet aux mentors de faire un travail de synthèse et d'identification des besoins en amont des rencontres d'Intervision.

Le tableau est découpé ainsi :

type	résumé du suivi	questions/besoins	pistes d'action	priorité	en
d'accompagnement				Intervision	

L'utilisation de ce tableau par les mentors s'est avérée très concluante pour cibler les priorités en Intervision et permettre à la coordination de garantir un meilleur cadre d'accompagnement. De plus, nous ajouterons une collective par semestre à l'agenda soit deux par années afin de permettre à chacun e de s'exprimer ainsi que d'aborder toutes les situations qui le nécessiteraient.

Rencontres avec le réseau de partenaires

Les partenaires rencontrés durant l'année 2021:

- Association Neuchâteloise d'Accueil et d'Action Psychiatrique (ANAAP)
- Tom Kaeser (COSM): présentation de la nouvelle stratégie cantonale d'intégration professionnelle pour les personnes relevant du domaine de l'asile (en visio et en collaboration avec Alter Connexion Littoral)

Les mentors d'Alter Connexion Montagnes ne se sont pas connectés à cette rencontre. Ils nous ont communiqué à cette période leur besoin de se retrouver sans écran interposé.

 École secondaire La Chaux-de-Fonds (Thomas Saas responsable des classes CRIC et OASIS)

Autour de cette rencontre et des préoccupations de l'école et des mentors, nous avons établi un protocole permettant de traiter les demandes de collaborations externes en respectant les valeurs, les missions et les moyens du projet Alter Connexion Montagnes.

- AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert)
- Alter Connexion Littoral

En août, nous avons invité Alter Connexion Littoral au Locle pour un repas composé de grillades et de spécialités apportées par chacune et chacun. Ce moment a été dédié aux discussions libres afin de faire connaissance et de privilégier des moments plus légers. Les échanges de pratiques qui ont eu lieu se sont révélés très riches, ils ont été appréciés et ont donné suite à de futurs projets de collaboration.

Formations

Les formations organisées en fonction des besoins des mentors ont été les suivantes :

- Dominique Wolhauser, formatrice d'adultes, formation donnée :
- « Limite, rôle et posture du mentor »
- Association Neuchâteloise d'Accueil et d'Action Psychiatrique (ANAAP), formation donnée :
 - « Santé mentale, quel accompagnement dans le cadre d'Alter Connexion ? »
- Centre social protestant (CSP), formation donnée:
 - « Les ficelles du budget »
- Francesca Poglia Mileti, sociologue et professeure à l'Université Fribourg, formation donnée : « Enjeux autour de la sexualité chez les jeunes ».
 Description détaillée de cette formation :
- « À partir de la littérature scientifique, cette formation vise à proposer une approche de la sexualité qui en souligne les enjeux sociaux, culturels et éthiques. L'accent est mis sur les particularités et situations spécifiques que vivent les jeunes issurers de la migration à partir de résultats d'enquêtes récentes et des expériences amenées par les participantrers.

Les thèmes des droits sexuels, des risques liés à la sexualité, du langage pour dire les relations intimes ainsi que les défis liés aux relations interculturelles et aux questions de genre dans ce domaine sont discutés à partir d'études de cas. »

Sur l'année, le taux de présence des mentors s'est révélé très satisfaisant et bien plus régulier que lorsque le projet ne comptait que quatre mentors. En moyenne, nous avons compté deux personnes absentes sur toutes les rencontres y compris les collectives et celles de partenaires.

Entretiens individuels

Nous effectuons des entretiens individuels pour les mentors arrivé es récemment dans le projet afin de les accompagner au mieux dans leurs débuts. Ceci, d'autant plus que les premières rencontres de l'année ont été reportées en raison des mesures sanitaires. Par ailleurs, le nombre de mentors étant plus conséquent, nous ne pouvons plus consacrer un long temps de parole à chacune et chacun lors des rencontres collectives. Il nous apparaît donc essentiel d'organiser des entretiens individuels avec les mentors afin de porter un regard du COPIL sur l'ensemble des suivis.

Bilans individuels annuels

Depuis 2020, nous organisons des bilans individuels de fin d'année afin d'avoir un compte rendu des situations, d'orienter la ou le mentor si besoin ainsi que de planifier l'année suivante en fonction des retours et des besoins des mentors. En effet, nous organisons les formations et les rencontres de partenaires en fonction notamment de ce qu'il ressort des bilans. Par ailleurs, les bilans sont des échanges privilégiés et approfondis avec les mentors.

Références

En plus du suivi régulier des mentors par la coordination, une personne de référence au sein du COPIL est attribuée au mentor que ce dernier peut contacter selon ses besoins. Cette ressource que la ou le mentor peut activer ne la ou le contraint pas à se limiter à contacter une personne en particulier. Elle ou il peut faire appel à quelqu'un d'autre en fonction notamment des compétences propres à chaque membre du COPIL.

Les suivis des mentors

Selon le nombre d'heures effectuées :

• 120 heures de suivis

Notons que les mentors ont été à nouveau confronté·e·s au fait que leur lien avec les communautés s'est vu restreint en raison de la COVID-19.

Par ailleurs, un constat est fortement ressorti cette année; les mentors ont été beaucoup sollicité·e·s par téléphones notamment par messages. Ceci n'a pas permis de comptabiliser beaucoup d'heures mais, à l'inverse, a engendré une grande disponibilité augmentant fortement la charge mentale des mentors. Nous avons travaillé avec elles et eux sur leurs limites mais nous prenons en compte cette donnée dans l'analyse de nos relevés ainsi que pour le développement global du projet.

Selon le nombre de suivis :

- 31 suivis
- 16 Hommes
- 11 Femmes
- 3 dits de famille ; suivis avec les parents et la fratrie
- 1 suivi dit de groupe ; coaching d'un groupe constitué par les pairs.

Cette année 2021, teintée de ses particularités, n'est pas encore représentative d'un fonctionnement abouti selon les objectifs fixés mais il y a une tendance à l'augmentation du nombre de suivis par mentors.

Selon l'âge des personnes suivies :

Concernant l'âge, nous confirmons la tendance des années précédentes; la grande majorité des personnes suivies ont entre 15 et 20 ans.

- 18 personnes suivies ont entre 15 et 20 ans
- 4 personnes suivies ont entre 20 et 30 ans
- 4 personnes suivies ont 12 ou 13 ans
- 1 personne suivie à 37 ans
- Le suivi de groupe concerne des jeunes entre 16 et 27 ans
- Les 3 suivis de familles concernent des enfants, des adolescents et leurs parents sans davantage de précisions quant à leurs âges.

Sur l'ensemble des suivis, seuls 5 se sont arrêtés et 1 est en pause. Nous observons que le fait qu'une majorité des suivis ne soient pas terminés est essentiellement lié à la relation de confiance entre mentors et mentoré·e·s. Ceci donne lieu à de nouvelles demandes suite à la résolution et/ou à une amélioration des premières difficultés.

Problématique des personnes suivies

Les rencontres collectives puis les bilans annuels de fin d'année des mentors nous permettent de recenser l'ensemble des problématiques abordées au cours de l'année.

En vrac, voici les demandes auxquelles les mentors ont répondu :

La santé mentale, l'estime de soi, les difficultés administratives - les difficultés à trouver un rythme au quotidien (organisation personnelle) - l'autonomie - les conflits culturels - la recherche d'apprentissage (orientation professionnelle) - la solitude/l'isolement - les difficultés scolaires et de travail - le deuil - le manque de connaissance du réseau d'aide - la santé physique - les conflits familiaux

Il est important de rappeler ici que, lorsque nous parlons de santé mentale par exemple, les mentors ne remplacent pas le travail effectué par des professionnel·le·s spécialisé·es dans le domaine. Concrètement, les mentors effectuent un coaching, un travail sur l'estime de soi, stimulent le ou la mentoré·e avec des activités ou font office de relais auprès de professionnel·le·s. Cette précision concerne chacun des types de demandes évoqués ci-dessus.

Pour les suivis de personnes issues d'un parcours migratoire, les demandes sont régulières depuis le début du projet Alter Connexion. En 2021, elles portaient essentiellement sur les enjeux identitaires, les confrontations entre les valeurs familiales et l'environnement social dans lequel évoluent les jeunes lorsqu'ils sont en dehors du cadre familial. Ces situations provoquent notamment des conflits entre les enfants et leurs parents. De plus, à l'image des autres années, les mentors répondent aux questions administratives relatives à cette problématique ou font office de relais auprès des services/personnes compétent·e·s.

Les modes d'action des mentors

Les moyens utilisés par les mentors pour accompagner les jeunes sont multiples et variés. Cette année encore, ils ont fait preuve de créativité d'autant plus que les rencontres physiques étaient limitées.

Ainsi, ils nous ont fait part des modes d'action suivants :

- Rencontres en présence avec comme support : jeux de plateau, café, sport, etc.
- Appels téléphoniques, messages, groupes WhatsApp (ceci, à la suite de plusieurs rencontres physiques comme première approche) : une mentore nous a fait part qu'elle était en contact téléphonique au quotidien avec une jeune mentorée durant une certaine période ce qui engendre une charge mentale importante.

- Relais auprès de services spécialisés ou de personnes compétentes : ex. AEMO, Services sociaux, Service de la Jeunesse, mentor d'Alter Connexion Littoral compétent dans les démarches administratives relatives au droit de la migration.
- **Soutien administratif, scolaire et au travail :** ex. relecture, discussion autour de la posture, du langage, de l'attitude, etc.
- **Discussions rapides, informelles :** ex. en sortant d'un entrainement sportif, d'une rencontre de catéchisme, etc.
- **Animation ou sortie exceptionnelle :** ex. se rendre au marché de Noël avec deux personnes mentorées.
- **Soutien au réseau primaire** (discussion avec la famille, les amis proches).
- Coaching de groupe par WattsApp : ex. proposer des défis sportifs durant la pandémie.
- Approches collectives sous forme de rencontres en présentiel.

Aucune approche collective n'a été réalisée cette année. Les temps n'étant pas favorable à des événements rassembleurs, deux mentors ont repoussé à une période plus propice, une présentation à la communauté africaine - au sens large - sur la gestion du budget. En effet, suite à l'intervention du CSP que nous avions organisée sur cette thématique, ils ont formulé la volonté de concrétiser ce projet, car les soucis de gestion d'argent sont centraux pour les jeunes au sein de leurs communautés.

Le projet comme facilitateur, créateur d'un contexte favorable à la jeunesse

Suite à l'événement dramatique qui a eu lieu cet automne et qui découlait des confrontations entre les bandes de jeunes des Montagnes et de Bienne, le COPIL a été contacté par Thomas Saas, le responsable des classes CRIC et OASIS de l'École Secondaire de La Chaux-de-Fonds. Nous avions déjà rencontré Monsieur Saas dans le cadre du projet Alter Connexion et avons entretenu ce lien. Nous n'avons pas entrepris d'action concrète sur le terrain en lien avec le milieu scolaire mais avons créé des occasions d'échanges sur les enjeux autour de cette problématique. Le projet Alter Connexion a permis un partage entre la perspective du milieu scolaire et le regard provenant de l'intérieur des communautés concernées puisque deux de nos mentors sont en lien direct avec elles. Les deux mentors en question ont d'ailleurs été un soutien moral précieux pour les jeunes affectés par le drame.

Conclusion et perspectives

L'année 2021 a été riche à bien des niveaux pour l'équipe d'Alter Connexion Montagnes. Nous avons vu notre groupe de mentors atteindre le nombre souhaité de huit, nous avons pu, malgré l'évolution du contexte sanitaire de restriction sociale, conserver notre fonctionnement, nos rencontres collectives et surtout la dynamique au sein de l'équipe. En effet, ce groupe agrandi et très hétérogène, comme nous le souhaitions, est en train d'asseoir son fonctionnement. Les relations entre mentors se créent, les échanges donnent lieu à d'intéressants transferts de regards et de compétences.

Avec ce mouvement positif, le COPIL joue son rôle de contenant et assure le bon déroulement des temps collectifs. Actuellement, nous sentons fortement au niveau du COPIL l'énergie de ce groupe dans toute sa complémentarité mais également dans ce que la rencontre de l'altérité peut avoir de déstabilisant. Loin d'être considérée comme une crise, cette évolution rend néanmoins compte de l'importance du travail de structuration collectif réalisé précédemment, lors des formations notamment, et de la nécessité de le prolonger dans l'avenir.

Avec l'intégration des nouvelles forces vives au projet, c'est la définition même du rôle de mentor et de ses modes d'action que nous sommes invités à revisiter. De nouvelles stratégies d'approche du terrain et de nouveaux leviers auprès des jeunes se développent. Nous constatons cependant une constante dans le nombre d'heures comptabilisées mensuellement et individuellement par les mentors ; ceux-ci restent la plupart du temps en dessous des sept heures estimées lors de la création du projet. Nos réflexions cette année sont donc allées dans le sens d'un changement de pratique en termes de comptage des heures ; à savoir de ne plus fixer de taux individualisés pour chaque mentor, mais plutôt un ensemble d'heures annuelles transversales entre eux. Cette décision validée avec la commission cantonale d'Alter Connexion, les cahiers des charges ont déjà été modifiés en ce sens.

Ce changement nous ouvre des perspectives, car il nous permet d'aller trouver de nouvelles recrues, sur d'autres terrains que nous n'avons pas encore pu atteindre. Or, au vu du contexte actuel de crise sociale et sanitaire, les besoins seront importants en 2022. Les mentors ont partagé leurs observations d'un repli plus prégnant des populations fragilisées avec lesquelles ils sont en contact.

De fait, la nouvelle année s'annonce intense et dynamique pour Alter Connexion Montagnes. De nouveaux challenges et de nouvelles perspectives émergeront avec les mouvements du terrain. Au niveau du COPIL, nos réflexions se tournent déjà sur la taille du projet et les nouveaux enjeux de sa gestion.

Objectifs 2022

Stabiliser le projet Alter Connexion Montagnes neuchâteloises

- Organiser des rencontres suivies entre les membres du groupe de pilotage.
- Analyser les différents contextes des Montagnes et prendre contact avec divers acteurs clés pouvant soutenir le projet.
- Créer différentes formes de collaboration et soutenir la qualité du fonctionnement du projet.
- Maintenir et/ou renouveler une équipe de huit mentors actifs dans les Montagnes.
- Œuvrer à la visibilité du projet et développer des ressources externes pour permettre de le pérenniser.
- Accueillir et former la nouvelle équipe de coordination.

Offrir un accompagnement de qualité aux mentors pour faciliter leurs actions auprès de la jeunesse

- Organiser des rencontres collectives d'intervision au minimum 6 entre les mentors et le groupe de pilotage en adaptant le fonctionnement au groupe de mentors désormais élargi.
- Organiser au minimum 3 formations à l'intention des mentors et groupe de pilotage à partir de problématiques de terrain identifiées.
- Organiser au minimum 2 rencontres de partenariat avec le réseau en fonction des demandes des mentors.
- Favoriser la création d'une dynamique d'équipe et la mise en lien d'un réseau entre mentors et institutions spécialisées.
- Mettre en place le référentiel de compétences du rôle des mentors
- Rédiger une charte commune pour tous les acteur trice s du projet.
- Assurer un suivi individuel des mentors par le groupe de pilotage pour répondre aux besoins pratiques sur le terrain.
- Renforcer les liens entre les mentors et les équipes du Littoral et des Montagnes neuchâteloises
- Poursuivre le travail d'accueil, de suivi et de bilan individualisé des mentors.

Networking: valoriser et rendre visible le travail des mentors

Promouvoir « l'aide dans un réseau personnel » dans le but de rendre visible et valoriser le travail de mentor (parmi d'autres pratiques d'accompagnement non institutionnelles) auprès des réseaux professionnels et associatifs d'utilité sociale.

Pérenniser le projet

- Rechercher des fonds permettant de pérenniser le projet.
- Renforcer la collaboration avec le COSM afin de trouver d'autres sources de financement.

PARLEMENT DES JEUNES

Préambule

L'année 2021 fut encore une fois marquée par la COVID-19 et les mesures sanitaires qui en découlent. Beaucoup de nos projets n'ont pu avoir lieu et les réunions durent se faire par vidéoconférence. Le Parlement des Jeunes ne s'est pourtant pas mis en pause cette année, puisqu'il a continué d'essayer de réaliser des projets et de travailler sur son fonctionnement interne.

Membres:

Lors de la plénière d'assemblée générale, les membres ont changé. La liste de ces derniers et de leurs fonctions au 1^{er} mars 2021 est la suivante :

- Présidence : Théo Rijk

Vice-Présidence : Rayan Moreira

- Trésorerie : Dan Hugli

- Secrétariat : Olivia Ackermann

Responsable communication : Salina Nussbaum
Membres : Lismery Benitez Mendez, Noémie Dubois,

- Membres d'honneur : Pierre Surdez, Jérôme Santschi, Zélie Zuend

L'équipe d'animation socioculturelle du CLAAP continue d'accompagner notre Parlement par la présence, en tant que membre-conseil, de Basil Zürcher et de Nicola Jeanneret.

Fonctionnement général :

En mars, le Parlement des Jeunes a malheureusement perdu deux de ses membres fondateurs, mais a le bonheur d'en accueillir un nouveau. Durant l'année 2021, un membre a aussi quitté le Parlement du fait de son parcours de formation qui ne lui permettait plus de maintenir son investissement. L'éloignement géographique temporaire du Président, ainsi que la crise sanitaire a obligé la tenue des séances en visioconférence, cela a eu un fort impact sur la motivation de notre groupe et l'implication de ses membres. Il était dès lors difficile de se projeter et de créer un socle stable.

Bien que ralenti par la crise sanitaire qui nous a empêchés d'organiser nos grands classiques, tels que la Silent Party ou *la fête des Jeanneret*, nous avons continué à nous réunir une à deux fois par mois pour avancer sur les projets et discuter de potentielles actions. 2021 a aussi été marqué par un changement de chef de dicastère pour le Parlement des Jeunes. Dans l'optique d'avoir une collaboration éclairée, nous avons approché notre conseiller communal en charge du dicastère auquel est rattaché le Parlement des Jeunes, M. Denis de la Reussille, pour le rencontrer et connaître sa vision dudit Parlement, ainsi que ses attentes envers nous.

Civik Hack:

Notre plus gros projet de l'année fut le Civik Hack ; ce projet de grande envergure consistait en un grand débat entre les jeunes et des experts de différents domaines. Quatre tables de débat devaient prendre place au sein du Musée des beaux-arts sur les thématiques des loisirs, des transports, de l'urbanisme et de l'école. Les tables devaient être animées par les membres du Parlement avec l'intervention de différents acteurs de la vie locloise tel que la direction du cercle scolaire du Locle, un membre du conseil communal, un membre de la commission circulation de la commune, ainsi que la responsable du CLAAP. Les jeunes étaient conviés de 13 à 17h pour ces échanges, suivit d'un apéritif et d'une visite de l'exposition du Musée, le tout gratuitement. Nous avons préparé les thématiques en échangeant sur les sujets concrets que nous estimons importants pour les jeunes et cela a mené à la construction de guide pour ces discussions.

Malheureusement, dû au trop faible nombre de participants, nous avons décidé de reporter le Civik Hack à 2022. L'organisation de cet événement nous a toutefois appris de nombreuses choses, notamment l'importance de la communication à l'interne du Parlement pour que tous les membres se mettent en accord sur les buts et attentes qu'ils placent dans ces projets afin de gagner une cohésion de groupe.

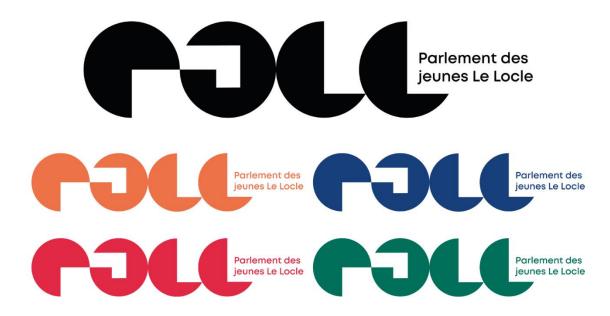
Nous avons aussi compris que notre autorité devait trouver le moyen de communiquer et présenter nos projets aux autres jeunes et des délais que cela nécessite. Cela nous a menés à avoir des discussions sur le sujet afin de s'améliorer dans ces domaines.

Réformes au sein du parlement :

Dans un souci de cohérence entre notre fonctionnement, les nouvelles dispositions et sous l'impulsion de notre secrétaire et des membres-conseils, nous avons rédigé une proposition de nouveau règlement pour le Parlement des Jeunes, qui devra être approuvé par les autorités dans le courant de 2022 lors que nous l'aurons finalisé.

Dans l'idée de réformer notre image, nous avons décidé de modifier notre logo afin de le moderniser et d'y mettre une symbolique qui nous correspond mieux. Cette démarche a nécessité de nombreuses discussions sur les envies et visions des membres concernant le logo. Il en est ressorti le souhait qu'il puisse représenter notre commune et l'idée d'expression.

Après prospections et propositions, nous avons engagé deux graphistes issues de l'école d'art de La Chaux-de-Fonds. En se basant sur notre demande, elles ont réalisé un modèle qui a convaincu nos membres. Celui-ci reprend des éléments stylisés typiques de notre commune ; les horloges, ainsi que les arches de l'hôtel de Ville. Notre logo se décline en noir et blanc pour des utilisations plus formelles, mais aussi aux couleurs se rapprochant et rappelant les armoiries de la commune.



Bilan et perspectives :

Bien que l'année a été marquée par la présence de la COVID-19, notre Parlement des Jeunes à poursuivi une activité de réflexion sur son image, son fonctionnement et sur la création de projets. Malheureusement, le succès des activités du Parlement dépend en grande partie de la volonté des jeunes à y participer. De plus, la dynamique des rencontres par vidéoconférence et les freins à l'implication au sein même du Parlement ont mené à l'épuisement ou a usé la motivation de certains de ses membres.

Le retour à la normale pourra être effectif à partir de fin février, date à laquelle, le Parlement reprendra, nous l'espérons, un rythme quelque peu plus normal et en présentiel.

Nos perspectives 2022:

Dès le mois de février, le Parlement reprendra, nous l'espérons, un rythme quelque peu plus normal et en présentiel. Ce nouvel élan nous permettra de reconstruire notre cohésion de groupe et nous permettra de mettre en application nos apprentissages et notre travail de l'année 2021.

Dans cette optique, notre Parlement souhaite prioriser en 2022 le recrutement de nouveaux membres. En effet, sans un socle stable de membre actif, notre autorité risque de s'épuiser. Nous comptons pour cela renforcer notre communication et informer plus de jeunes de notre existence et des projets qu'ils peuvent mener avec nous. Nous allons collaborer avec Midnight Le Locle, le CLAAP et les écoles afin d'aller à la rencontre de membres potentiels. Avec ces nouvelles forces vives nous espérons pouvoir proposer à nouveau le Civik Hack et d'autres projets basés sur les idées de ses membres. Nous avons pour ambition de finaliser l'adaptation de notre règlement, ainsi que de trouver des locaux pour notre parlement afin de gagner en autonomie et réduire certaines contraintes logistiques.

2021 a été une année difficile quant à la motivation de nos membres, mais nous débutons 2022 optimistes et espérons pouvoir déployer tout notre potentiel durant cette année.

GUICHET SOCIAL RÉGIONAL

GSR: AIDE SOCIALE

En 2021, le Service social régional des Montagnes neuchâteloises (SSR MN) a traité pour la Commune du Locle-Les Brenets 543 dossiers d'aide sociale contre 558 pour Le Locle et 27 pour Les Brenets soit un total pour les 2 communes de 585 dossiers en 2020, soit une diminution de 42 dossiers.

Les dépenses d'aide matérielle du Locle - Les Brenets, se montent à Fr. 6'264'058.36 contre Fr. 7'346'582.59 en 2020 (Fr. 6'942'743.14 pour Le Locle et Fr. 403'839.45 pour les Brenets) soit une baisse de Fr. 1'082524.23.

Les dépenses présentent une diminution d'environ 14.8 %. La baisse continue donc tant au niveau du nombre de dossiers que des dépenses. Elle est même plus importante qu'en 2020.

Le coût moyen par dossier est en baisse: Fr. 11'536 contre Fr. 12'442.19 en 2020.

Le montant d'aide par habitant est en baisse: Fr. 577.33 contre Fr. 687.672 en 2020.

Pour rappel, Les Brenets ont fusionné avec Le Locle au 1^{er} janvier 2021. Les changements du nombre d'habitants et du nombre de dossiers font que la comparaison avec l'année 2020 s'en trouve quelque peu faussée.

Causes d'indigence : La cause principale d'arrivée à l'aide sociale reste toujours la cause économique pour les nouveaux dossiers ouverts cette année et ce pour un peu moins la moitié des cas. Suivie par les demandes de rente AI en cours et les frais funéraires.

Sur 136 dossiers ouverts en 2021, 66 l'étaient pour raisons économiques. 113 dossiers ont pu être refermés dont 29 pour une reprise de l'activité économique ou une augmentation du temps d'occupation. C'est moins que l'année précédente.

Nombre de dossiers par assistant social : 78 dossiers actifs par 100 % de poste au 2.1.2022 contre 81.6 dossiers actifs par 100 % de poste au 5.1.20201 (prise en compte des dossiers actifs au dernier trimestre uniquement et des dossiers gérés pour les autres communes du SSR MN).

En résumé, le nombre de dossiers d'aide sociale a diminué en 2021. Malgré la crise sanitaire liée à la COVID-19 et ses impacts économiques et sociaux, nous n'avons pas été confrontés à une hausse des dossiers. Les mesures en amont ont fonctionné. Le durcissement de la loi sur les étrangers a probablement poussé un certain nombre de personnes à ne pas faire appel à nos services.

Les dépenses brutes ont légèrement augmenté (Fr. 9'913'560.75 contre Fr. 9'810'074.48 en 2020 pour Le Locle uniquement). Les recettes ont augmenté de Fr. 78'217.03.

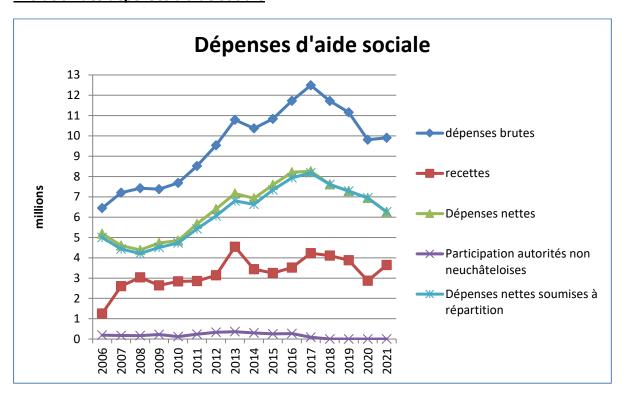
Il faut rappeler que le montant de l'aide attribuée par dossier dépend à la fois de la durée du dossier et de sa structure (famille ou personne seule et de l'existence d'un revenu ou non).

Évolution des dépenses d'aide sociale et des dossiers d'aide sociale

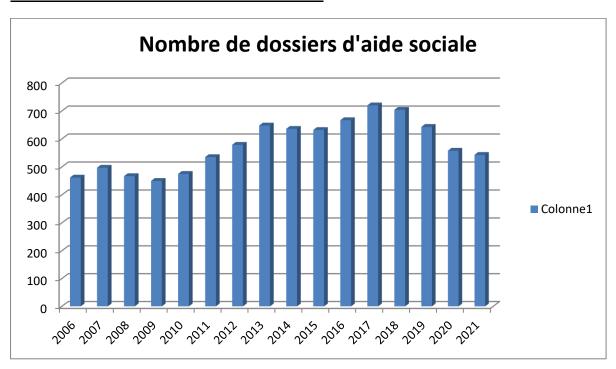
Le Locle	Nb de dossiers	Dépenses d'aide sociale	Coût moyen par dossier
2006	462	5'190'261.06	11'234.33
2007	497	4'601'983.00	9'259.52
2008	467	4'385'254.55	9'390.27
2009	450	4'732'329.01	10'516.29
2010	475	4'850'466.36	10'211.50
2011	535	5'666'186.65	10′591.00
2012	579	6'398'403.22	11′050.78
2013	648	7'167'245.83	11′060.56
2014	636	6'929'396.60	10'895.27
2015	632	7'592'830.47	12'013.98
2016	667	8'210'571.07	12′309.70
2017	720	8'269'305.05	11'485.15
2018	704	7'611'619.43	10'811.95
2019	643	7'280'858.22	11'323.26
2020	558	6'942'743.14	12'442.19
2021	543	6'264'058.36	11′536

2021 : fusion commune Le Locle-Les Brenets

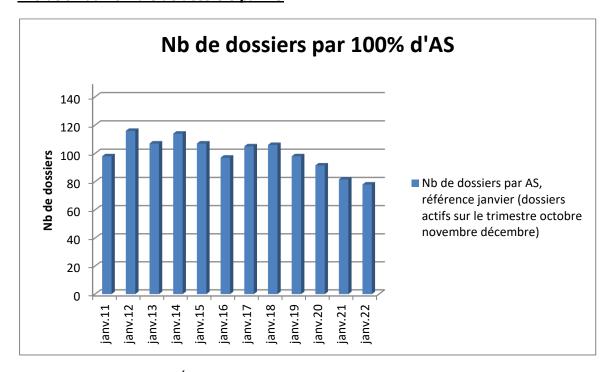
Évolution des dépenses d'aide sociale



Évolution du nombre de dossiers d'aide sociale



Évolution du nombre de dossiers par AS



Rappel : règles fixées par l'État : 100 dossiers pour un poste d'assistant social (AS) à 100 % avec une tolérance de +/- 20 %. 75 % de postes administratifs pour un 100 % de poste d'AS. La Commune du Locle s'est fixé une limite de 105 dossiers par AS à 100 %.

Mesures d'insertion professionnelle

La Ville du Locle s'est munie de différents leviers d'intervention en matière d'insertion socioprofessionnelle.

Politique dite des « trois cercles »

La politique dite des « trois cercles » consiste à rechercher des collaborateurs tout d'abord au sein de l'aide sociale, puis du chômage et enfin, si nécessaire, sur le marché ouvert du travail. Nous avons ainsi poursuivi les mesures d'insertion professionnelle décidées par le Conseil communal en 2008 pour les bénéficiaires de l'aide sociale au sein de l'administration locloise. Ces mesures concernent les postes de travail ainsi que les places d'apprentissage. Les postes sont présentés en priorité aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Bureau de l'insertion

Notre conseillère en insertion a suivi une soixantaine de personnes pendant l'année 2021.

- 43 personnes ont été placées en contrat ISP par notre conseillère.
- 52 personnes ont été placées en contrat ISP par les assistants sociaux.
- 95 personnes au total pour 198 ISP.

Sur les personnes suivies, nous avons :

- 15 engagements après ISP.
- 8 transferts dans un autre GSR.
- 3 obtentions de rentes AI.
- 1 arrivée à l'âge de la retraite.
- 1 départ de la CH.
- 1 début de formation AFP à charge des parents.
- 2 ruptures de contact.
- 6 engagements hors contrat ISP.

Actuellement, 53 personnes sont suivies par notre bureau de l'insertion.

Depuis le 1.11.2014 au 31.10.2021 (7 ans), 108 personnes suivies par notre conseillère en insertion ont retrouvé un emploi, soit 15.4 par année en moyenne.

Sur les personnes ayant retrouvé un emploi, nous savons que :

- 6 personnes sont de retour à l'aide sociale et sont actuellement en insertion.
- 4 personnes ont un emploi et reçoivent un petit complément d'aide sociale.
- 9 personnes sont revenues à l'aide sociale mais en sont ressorties, car elles ont retrouvé un emploi.

En 2021, 18 personnes ont été envoyées à l'OMAT via P1.

Village d'artisans (VA)

Projet des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec l'association Job Service, le « Village d'artisans du Haut » continue son activité. Le village est constitué d'un groupe d'entreprises qui prend notamment en stage des jeunes soutenus par l'aide sociale en bénéficiant de l'encadrement de Job service. Cela doit permettre aux jeunes adultes de trouver leur voie et d'emmagasiner des expériences dans le monde professionnel afin de construire un projet professionnel ou de formation. Un même village existe à Neuchâtel.

Durant l'année 2021, 61 stagiaires (73 contrats de stages) sont passés par les Village d'Artisans : 30 à Neuchâtel, 31 pour le Haut. 7 bénéficiaires de l'aide sociale du Locle parmi 40 en lien avec les différents GSR du canton ont bénéficié de l'accompagnement du Village d'artisans.

Jardins coopératifs du Locle

Débuté en 2011, le projet mené en collaboration avec Job Service, le service de l'aide sociale et celui de l'urbanisme, a pour but de favoriser l'insertion sociale des personnes.

Les jardins coopératifs d'insertion ont fêté leur 10 ans d'existence et toute l'année 2021 a été riche en activités (cf. rapport activité des jardins coopératifs établis par Job service).

4 nouveaux jardiniers ont rejoint le groupe cette année pour :

- cultiver des parcelles personnelles et collectives
- participer et organiser toutes les activités hebdomadaires (ateliers de transformation de la nourriture, conserves, etc.)
- organiser les événements de l'année: fête des jardins, participation à diverses animations, soupe à la courge.
- assurer la maintenance des alentours des jardins: entretien des espaces verts, réfection du cabanon, travaux pour la gérance communale, éradication d'espèces invasives.
- réaliser la mise en place de boîtes à graines favorisant l'accès aux semences.

Les activités diffèrent au cours des saisons avec des ateliers en intérieur pendant l'hiver.

Autour du collectif de base, une dizaine de personnes par année participent ponctuellement aux activités des jardins; plus de 50 personnes participent aux événements et à la transmission de valeurs de culture bio, sans pesticides ni engrais chimiques.

Les jardins jouent également le rôle de médiation avec les habitants des immeubles voisins.



GUICHET SOCIAL RÉGIONAL, Antenne ACCORD

Le projet ACCORD constitue la 3ème étape d'un processus qui a vu la régionalisation des services sociaux et celle des offices AVS-AI. Les antennes ACCORD réparties dans maintenant 7 régions du canton au sein des services sociaux sont la porte d'entrée pour les personnes pouvant bénéficier de prestations sociales sous conditions de ressources (avances sur contribution d'entretien, bourses, subsides caissemaladie, MIP (disparues aujourd'hui), aide sociale). L'équipe reste stable et est constituée de 3 personnes à 50 %.

Le nombre de demandes de prestations sociales (DPS) traitées en 2021 est en baisse: 650 DPS contre 708 en 2020. Ceci est en partie lié à la simplification des procédures concernant le renouvellement des bourses par exemple.

Agence AVS AI

L'Agence AVS, AI, régionalisée, recouvre Le Locle-Les Brenets, commune siège, et les communes partenaires suivantes : La Brévine, Brot-Plamboz, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-du-Milieu et les Planchettes.

Les attributions de l'Agence AVS AI sont :

- Le contrôle de l'assujettissement à l'AVS des entreprises et des personnes de condition indépendante ;
- L'assujettissement à l'AVS des personnes sans activités lucratives ;
- L'inscription et le contrôle des personnes âgées susceptibles d'être mises au bénéficie de l'AVS et des prestations complémentaires ;
- Les renseignements au public pour toutes questions relatives à l'AVS, le service des allocations pour perte de gain aux militaires, les allocations pour enfants et travailleurs agricoles;
- Le contrôle et le traitement des demandes de remboursement de frais médicaux et pharmaceutiques, d'hospitalisation, de dentiste et de divers soins non remboursés par les caisses-maladie.

Pour effectuer ce travail, la Commune du Locle a reçu de la caisse cantonale de compensation une indemnité de gérance de Fr. 25'543.50.

Prestations complémentaires AVS et AI (PC- PCI) pour la Commune du Locle-Les Brenets, situation au 31 décembre.

Nb Bénéficiaires PC	2017	2018	2019	2020	2021
PC AVS	326	338	384	401	413 (382 + 31)
PC AI	211	203	218	217	245 (230 + 15)
Total	527	541	602	618	658 (612 + 46)

On constate une augmentation des demandes de PC en complément de la rente AVS et AI. Augmentation plus marquée pour ces dernières.

Allocation complémentaire communale : En application de l'arrêté du Conseil général du 10 mars 2011, les bénéficiaires PC et PCI résidant chez eux reçoivent une allocation trimestrielle régulièrement indexée au coût de la vie.

Personne seule : Fr. 198.-Couple : Fr. 249.-Enfant : Fr. 132.- **Allocations de Noël :** Par arrêté du 2 juillet 2008, le Conseil général a décidé de verser une allocation de Noël aux bénéficiaires des PC, PCI et de l'aide sociale. À préciser que seuls les bénéficiaires de l'aide sociale ayant des enfants et qui ont été toute l'année à l'aide sociale peuvent bénéficier de cette allocation.

Personne seule : Fr. 225.-Couple : Fr. 350.-Enfant : Fr. 135.-

Allocation de chauffage :

L'allocation de chauffage a été supprimée en 2019.

Allocations spécifiques à la Ville du Locle :

Allocations spécifiques à la Ville du Locle	2017	2018	2019	2020	2021
Allocations complémentaires communales	379'858.15	396'725.00	429'628.00	421'967,70	435'118.80
Allocations de Noël	148'440.65	152'220.00	151'180.00	150'995	159'455
Allocations de chauffage	43'612.20	45'200.00	0	0	0

Personnel

Le personnel est resté stable.

L'année 2021 a été marquée par la pandémie et ses vagues successives nécessitant à chaque fois de réorganiser le travail.

L'organisation du GSR a ainsi fluctué devant s'adapter en permanence à l'évolution de l'environnement. Les prestations sociales ont pu être traitées dans tous les secteurs et l'aide matérielle délivrée à temps tous les mois. Nous avons continué de voir les bénéficiaires de l'aide sociale en présentiel.

De nouvelles normes de l'aide sociales sont entrées en vigueur au 1er avril.

Nous avons repris colloques et séances à l'interne afin aussi de maintenir un lien entre les collègues mis à distance par le télétravail.

Des réunions régulières avec les représentants de l'ODAS et de ACCORD Support ont permis d'échanger sur nos situations respectives pendant cette période.

Au niveau cantonal

Intégration professionnelle IP:

La stratégie d'intégration professionnelle (IP) avec le service de l'emploi est en vigueur depuis le mois de mars 2019. Une plateforme de suivi, dans laquelle la commune du Locle est représentée, est active depuis cette bascule. Les choses continuent à se construire. Cette stratégie a bien été impactée par la pandémie et les mesures qui en ont découlé.

Raisone et Redef Presta:

Les travaux sur la mise en place du modèle de suivi différencié sont terminés. Le rapport a été rendu et validé par le Conseil de la Facture sociale. L'objectif poursuivi est que chaque groupe de métier (assistants/es sociaux/ales et personnel administratif) se concentre sur son domaine spécifique de compétences.

L'organisation du travail devra ainsi être revue.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle manière de travailler prévue au 1^{er} janvier 2022 a été repoussée et les travaux stoppés pour pouvoir se concentrer sur la mise en place du nouveau programme informatique de gestion de l'aide sociale KISS.

LIANE/KISS:

Le Canton travaille à l'élaboration et à la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de l'aide sociale. Divers groupes de travail rassemblant des collaborateurs de l'État (SIEN et ODAS) et des différents SSR et GSR ont été très sollicités pendant toute l'année. Les travaux se sont poursuivis malgré la crise sanitaire. La date d'entrée en fonction de ce nouveau logiciel, prévue au 1^{er} janvier 2020 a été reportée au 1^{er} novembre 2021 puis au 8 mars 2022 et enfin au 10 mai 2020.

Ce nouveau logiciel présuppose l'organisation de la GED pour le service social et obligera à revoir les processus de travail.

Pour conclure, nous remercions toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du service pour leur engagement, leur capacité d'adaptation pendant toute cette année et l'important travail fourni.

SERVICES SOCIAUX

A) Exercice 2020

La charge nette résultant de l'exercice 2020 est comptabilisée en 2021.

Elle était prévue au budget à Fr. 2'648'989.00

Aux comptes, elle s'élève à Fr. 2'270'028.99

En effet, pour 2020, la charge nette totale incombant à la communauté neuchâteloise s'est élevée à Fr. 104'244'109.00

Attention, inversion du pourcentage entre État et Communes depuis 2015

La part de l'État de Neuchâtel, 60 % à Fr. 62'546'465.00

a) la part des **31 communes, 40 %** à Fr. 41'697'643.00

 la part incombant à l'ensemble des communes est répartie en fonction de la population. Pour les calculs, sont pris en considération les chiffres du dernier recensement cantonal. À

Détermination du coefficient par habitant :

<u>Part des communes 40 %</u>
Nb d'habitants au 31.12.2020

Fr. 41'697'643.00 = Fr. 237.25
175'757

Quote-part de notre Commune: 10'877 habitants x Fr. 237.25 Fr. 2'580'568.25

B) **Exercice 2021**

La part communale de cet exercice figurera dans les comptes 2022

Les dépenses des Services sociaux ont atteint au total Fr. 9'913'560.75 (contre Fr. 9'810'074.48 en 2020)

Les recettes se sont élevées à Fr. -3'649'502.39 (contre Fr. 2'867'331.34 en 2020)

En conséquence, la charge nette est de Fr. 6'264'058.36 (contre Fr. 6'942'743.14 en 2020)

Dépenses nettes pour 2021 Fr. 6'264'058.36

Participation des autorités non neuchâteloises Fr. 0.00

Dépenses nettes soumises à la répartition Fr. 6'264'058.36

Le nombre de dossiers actifs d'assistance en 2021 se monte à 543.

GARAGE

Au 31 décembre 2021, le personnel du garage comprenait :

1 chef de garage, un contremaître, 2 mécaniciens, 1 laveur-graisseur.

Dans le courant de l'année, l'apprentie et un mécanicien sont partis et nous avons engagé un mécanicien pour remplacer le poste vacant.

De manière générale, les réparations des véhicules et engins de la Ville sont stables. Nous avons eu quelques grosses réparations sur un Unimog et un camion poubelle dont les remplacements sont prévus en 2022 et 2023. Le parc véhicule des Brenets a nécessité une remise en état suite à une grosse casse et un manque d'entretien général.

Le parc véhicule a augmenté suite à la fusion des communes du Locle et des Brenets et cela engendre de l'entretien supplémentaire. Durant l'année nous avons entretenu, expertisé, préparé et révisé nos engins et véhicules. Nous avons aussi monté et adapté une épareuse sur notre tracteur de déneigement. La société Viteos SA et quelques entreprises continuent de nous confier les lavages et entretiens de certains véhicules.

VOIRIE

Récapitulation Voirie

Au 1^{er} janvier 2021, le personnel de la voirie s'est agrandi avec la fusion (1 poste de chef d'équipe, 1 poste de cantonnier et 2 auxiliaires de déchèterie). Le nouvel effectif est le suivant :

1 chef de voirie, 1 adjoint au chef de voirie, 1 contremaître, 5 chefs d'équipe, 1 magasinier, 1 menuisier, 1 serrurier, 19 cantonniers (dont 2 à temps partiel), 8 chauffeurs, 2 employées de commerce à temps partiel, 1 apprenti agent d'exploitation, 2 auxiliaires pour la déchèterie des Brenets. Un départ de cantonnier n'a pas été remplacé. La cheffe du bureau a fait valoir son droit à la retraite après 28 années passées à la voirie. Son poste a été repourvu avec une légère augmentation de temps dû à la reprise des tâches liées à la taxe de base des entreprises.

L'année 2021 a été compliquée, comme l'année 2020 avec la COVID-19 et la météo. Malgré les diverses contraintes auxquelles nous avons été soumis en termes de sécurité nous avons pu continuer à effectuer tous les travaux essentiels à la viabilité de la collectivité. Une refonte complète de l'organisation du travail a été mise en place : 3 horaires décalés, équipes réduites, programmes journaliers modifiés, nouvelle organisation des déplacements, etc. Cette manière de faire nous a permis de limiter au maximum les contaminations. Le but étant bien sûr la sécurité de tous nos employés, sans pour autant prétériter les tâches à accomplir. 2021 nous a également permis de mieux connaître les Brenets et ses subtilités. Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui ont travaillé sur le terrain durant cette période très particulière.

Dans le cadre des investissements prévus, nous avons remplacé un véhicule Landrover par une Jeep Toyota. Le camion poubelle prévu en 2020 nous a été livré en mai 2021 en raison de la pandémie mondiale. Les travaux de réfection des douches dans les vestiaires de Billodes 52 commencés également en début 2020 ont été terminés cette année. La place de jeux du Champ-du-Noud aux Brenets a complètement été refaite et sécurisée. La météo compliquée a prolongé les travaux de 2 mois. La sableuse et la saleuse tractée nous ont été livrées juste avant l'arrivée de la neige. La nouvelle signalisation hivernale a été posée au Locle et aux Brenets. Par contre la signalisation pour véhicules n'a pas pu être posée sur les véhicules cette année en raison des absences du personnel au garage, cela sera fait en 2022. La COVID-19 retarde énormément les délais de livraison et d'exécutions.

Statistique des rues et trottoirs sur la Commune du Locle en 2021

<u>Chaussées en ville</u> <u>Longueur</u>	km'	47.794
<u>Trottoirs</u> Longueur	km'	62.000
Routes des environs Longueur	km'	42.718

Balisage

L'année 2021 a été particulièrement humide. Malgré cela, en modifiant les horaires de travail, nous avons pu effectuer tous les marquages routiers annuels y compris ceux de la H20.

Entretien des voies de communication

Une campagne de point-à-temps s'est déroulée durant trois semaines sur divers tronçons routiers communaux. Plus de 10'000m2 de routes ont été entretenus par ce procédé. Des travaux de « Blue Patcher » ont également été effectués pendant 22 jours pour la réfection des nombreux nids de poule en ville. Les travaux sur les tronçons H20 ont été effectués plus tard que la normale. Nous avons dû attendre 8 mois pour la validation du devis par l'Ofrou. Notre campagne de changement de regards s'est bien passée. Les mauvaises conditions météo et les problèmes liés à la COVID-19 ne nous ont pas permis de faire tous les chantiers que nous avions prévus, notamment à l'Avenue de l'Hôpital et au Ouartier Neuf.

Enlèvement de la neige

Les précipitations neigeuses en 2021 ont été plus élevées que la moyenne. 20 sorties générales ont été nécessaires sur l'ensemble de l'année ainsi que 2 sorties partielles et 92 sorties de salage. Nous avons utilisé plus de 360 tonnes de sel pour maintenir la viabilité des routes et surtout des voies bus. Malgré les absences de personnel liées à la COVID-19, les piquets de salage et les travaux de déneigement ont pu être assurés.

Depuis le mois de novembre, une entreprise privée est venue renforcer l'équipe de déneigement aux Brenets. Elle assure principalement le déneigement du centre du village.

Canaux-Égouts

Au cours des mois de février, mars et avril, nous avons effectué et terminé d'importants travaux d'assainissement et de curage dans le collecteur principal de la rue de France.

Nous avons fait réparer dans l'urgence le collecteur de la rue du Collège au mois de mars.

Jardins, zones vertes

L'année 2021 a été très humide. Le gazon n'a cessé de pousser et a nécessité une tonte intensive. Les 21 et 28 juin, de terribles orages de grêle ont détruit le 80 % de nos fleurs. Nous avons dû demander un crédit supplémentaire pour les remplacer afin de garder une belle image de nos jardins publics. Un autre crédit a dû être demandé pour le fleurissement des Brenets, car la SEB (Société d'embellissement des Brenets) qui s'en occupait habituellement a décidé de ne plus s'en charger.

Décoration, foire, marché

Seuls quelques marchés ont eu lieu le samedi. La foire du mardi a pu se faire toute l'année. Quelques bancs de foire occasionnels ont été posés à la demande d'associations diverses et de classes d'école. L'absence d'un maraîcher se fait cruellement sentir.

Travaux de tiers

Cette année, notre service a été peu sollicité pour l'organisation des manifestations habituelles. Nous constatons une importante baisse des travaux dans ce secteur et seules quelques factures « pro forma » ont été envoyées cette année. Les travaux usuels pour la Gérance communale ont été effectués normalement.

Déchets des ménages

Il est à noter que le cours des déchets fluctue énormément. Le papier et le carton nous étaient facturés en début d'année et maintenant nous recevons de nouveau une rétribution. Une diminution des coûts est à noter dans ce secteur en raison de la suppression des tournées des ordures ménagères au porte-à-porte et du tri du papier.

Peu de dénonciations pour des incivilités ont été faites en 2021 en raison des mesures sanitaires et cela se poursuivra jusqu'à la levée de toutes les restrictions liées à cette situation. Malheureusement, nous devons toujours constater un regain de déchets non-conformes dans les divers conteneurs et sur la voie publique, ceci engendre des coûts supplémentaires. Une entreprise de sécurité a été mandatée pour effectuer des rondes le soir et le week-end tant sur le territoire du Locle que celui des Brenets. Peu d'incivilités ont été prises sur le fait mais le fait d'avoir une surveillance est très bien perçu par la population. La fusion nous apporte aussi une sensible augmentation de la participation de la déchèterie des Brenets. Une réorganisation de celle-ci sera faite en 2022.

La collaboration avec les communes du Cerneux-Péquignot, de La Chaux-du-Milieu et des Ponts-de-Martel pour la levée des ordures ménagères se poursuit à satisfaction de tous les intervenants.

Nous avons récupéré en 2021 :

 Ordures ménagères, sacs taxés (ménages) Déchets des entreprises (dont : Nettoyage urbain : 67'345 kg) 	1'325'260 1'075'158	kg kg	environ environ
- Objets encombrants	258′700	kg	environ
- Piles	929	kg	environ
- Huiles minérales et végétales	7′600	kg	environ
- Verre	398′380	kg	environ
- Ferraille	50'040	kg	environ
- Boîtes de conserve et aluminium	24′780	kg	environ
- Compost	659'460	kg	environ
- Papier / carton	466'230	kg	environ
- Résidus de balayages de routes	151′160	kg	environ

La principale hausse concerne les objets encombrants, la ferraille (+40 %) et les encombrants combustibles (+25 %).

Loisirs et animations

Seules quelques manifestations ont pu avoir lieu. Tous les grands événements ont malheureusement été annulés.

SPORTS

2021

917

1212

138

1403

1833

47

2370

2289

20

2020

2019

Piscine - Patinoire

Il a été vendu:

Produits entrées piscine

Billets d'entrée adultes (y.c. AVS-AI)

Billets d'entrée étudiants – apprentis

Billets d'entrée enfants

2021	2020	2019
504 290 35 477 2 0 0 4 4852 3942 461 2	520 417 53 439 3 0 0 20 6879 5698 788 1	794 605 83 572 3 0 2 22 10443 7842 1506 1
<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
4	7	7
6	3	14
2	1	3
1	0	0
	504 290 35 477 2 0 0 4 4852 3942 461 2	504 520 290 417 35 53 477 439 2 3 0 0 0 0 4 20 4852 6879 3942 5698 461 788 2 1 2021 2020 4 7 6 3 2 1

Dans le cadre des investissements : la peinture du bassin avec des travaux de maçonnerie et la révision du compresseur N°1 ont été faites.

Une panne du compresseur N°2 et une vanne d'ammoniac défectueuse ont dû être révisées.

La piste de 100m a été entièrement nettoyée au Kärcher par la voirie.

La patinoire pour la saison (2020/2021) est restée fermée pour le public en raison des mesures COVID-19 depuis le 24 octobre 2020 et ce jusqu'à la fin de la saison, le 5 mars 2021.

Les clubs pouvaient s'entrainer par petits groupes de 5 joueurs jusqu'à la fermeture ainsi que les écoles et le CIFOM.

Pour la nouvelle saison patinoire (2021/2022), nous avons ouvert le 18 septembre avec le contrôle du PASS COVID-19, car nous sommes considérés comme une patinoire fermée par le SCAV et la REGIO LEAGUE. (la patinoire présentant plus de deux côtés fermés).

Depuis le 20 décembre, nous avons dû instaurer le contrôle 2G à la caisse et tous les championnats de hockey ont été stoppés, ceci en raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19.

La piscine a dû remettre en place un important dispositif pour les mesures COVID-19 comme l'année dernière et la fréquentation était très en dessous de la moyenne en raison d'une météo estivale très mauvaise.

Nous avons eu 5 événements sous notre site : le jardin de circulation, le ROCK ALTITUDE (Crok'Alt), le souper de la Ville du Locle qui a profité des infrastructures du rock altitude, le SWISS ICE HOCKEY DAY et le Tournoi des vétérans.

Nous avons fait une visite à la piscine Fleur de Lys à Prilly avec le bureau O-conseil pour avoir une vision sur le futur changement de filtration de notre piscine.

Durant cet été, nous avons subi un orage de grêle qui a occasionné de gros dégâts : inondation des locaux techniques, dégradation du couvert à vélo ainsi que celui du bassin. Dégradation également du parasol du bac à sable et des lignes d'eau dans le bassin. Beaucoup de nettoyages des espaces verts et de notre bassin ont été nécessaires et cela a exigé 1 jour de fermeture du complexe.

Malheureusement nous avons dû renoncer à la pose de panneaux photovoltaïques avec VITEOS sur le toit de notre patinoire en raison de nouvelles normes SIA.

Nous avons subi un cambriolage dans nos locaux à la caisse. Le coffre-fort a été dérobé avec l'argent dedans alors que celui-ci était pourtant fixé au sol.

De multiples dégâts ont été constatés lors de ce cambriolage dans le local de la caisse.

Terrains des sports

Comme dans tous les secteurs, la plupart des matchs et événements liés à la pratique du football ont été annulés. Dans les vestiaires du Communal sport, le chauffe-eau a été changé, les footballeurs peuvent enfin se doucher à l'eau chaude.

L'implantation des mâts d'éclairage au stade juniors du Communal est terminée. Les travaux d'installation n'ont pu être faits en 2020. Malgré les mauvaises conditions météorologiques, l'homologation a été faite en septembre 2021. La piste de 100 mètres des Brenets a été complètement lavée.

Pistes de fond et de raquette

Le début de saison s'est bien passé. Comme les autres années, les pistes de fond et de raquette qui sont jalonnées par nos services ont été appréciées par leurs utilisateurs. En juillet, Neuchâtel ski de fond, nous a informé que dès le mois de novembre ils ne viendraient plus tracer la boucle du Communal et ne feraient plus la jonction des pistes avec la vallée de la Brévine. Un litige avec un agriculteur de la vallée est à l'origine de cette décision. Nous avons donc décidé d'utiliser la vieille machine à tracer que nous utilisions pour faire la boucle de la plaine du Col-des-roches pour tracer la boucle du Communal. La qualité du traçage est moyenne, car la machine a 40 ans. Une boucle supplémentaire est faite au Communal pour les piétons, ceci pour éviter qu'ils aillent se promener sur la piste de ski. À noter aussi qu'en raison de la vétusté des câbles et leur non-conformité, les deux mâts d'éclairage des pistes du Communal ont été débranchés.

Conclusion

Malgré la situation compliquée que nous subissons, nous essayons de rester réactifs et souples malgré les tensions tant au niveau humain que matériel. Notre service de Voirie met tout en œuvre pour améliorer et embellir la Ville et pour faciliter la vie quotidienne des habitants que ce soit au niveau des déchets, des travaux de déneigement, de l'entretien des parcs publics. Nous tenons à remercier ici les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de nos diverses activités.

STATION D'ÉPURATION

Personnel

Le personnel de la STEP comporte quatre équivalents plein temps. Suite à la fusion des communes du Locle et des Brenets, l'exploitation de la STEP des Brenets ainsi que des stations de pompage ont été reprises par le service de la STEP du Locle. Pour réaliser ces tâches supplémentaires, un nouvel employé à un taux de 50 % est venu renforcer l'équipe.

Sensibilisation

Cette année, en raison de la pandémie de COVID-19 seul 20 élèves de 9ème année ont visité nos installations.

Compte rendu de l'année 2021

Au cours de l'année 2021, les principaux travaux réalisés ont été:

Pour la STEP du Locle:

- 1) Révision du laveur de sable
- 2) Poursuite de la mise en place d'un système de Gestion des Machines Assistée par Ordinateur (GMAO)

Pour l'Actiflo:

1) Vidange annuelle

Pour la STEP des Brenets:

- 1) Changement du compacteur de déchets
- 2) Réparation des ouvrages de génie civil y.c. la toiture du local de déphosphatation
- 3) Changement des armoires électriques et de toute l'installation électrique
- 4) Raccordement informatique à la STEP du Locle et au système de téléalarme
- 5) Changement de la station de dosage du FeCl
- 6) Changement des vannes à boues
- 7) Mise en conformité des dispositifs de sécurité
- 8) Installation d'un container pour le stockage du matériel de maintenance

Projet nouvelle STEP

Les bureaux en charge des mandats d'ingénierie sectorielle ont rendu un projet d'ouvrage avec un montant supérieur aux attentes du maître d'œuvre.

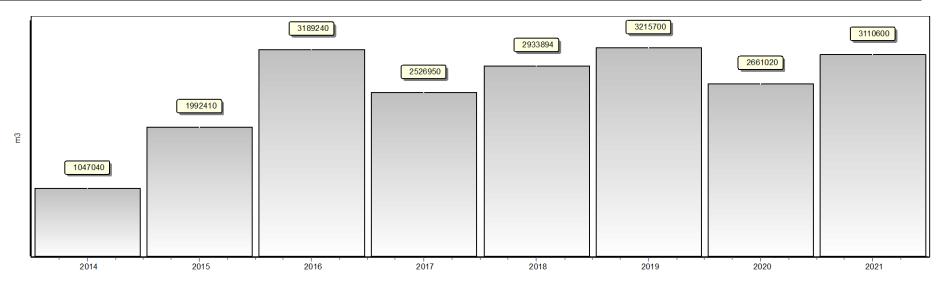
Des pistes d'optimisation doivent être trouvées pour redescendre les coûts à des valeurs acceptables.

Cette phase d'optimisation devrait se terminer en mars de l'année prochaine.

Intrants

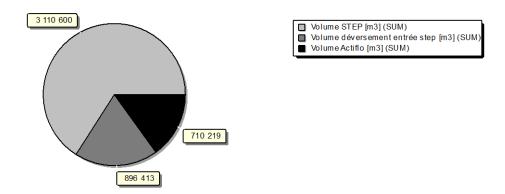
Évolution du débit

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volume total du réseau d'assainissement [m3]	-	-	3 629 480	3 136 561	4 599 027	4 082 490	3 344 233	4 717 232
Volume déversé amont des traitements [m3]	-	-	343 979	609 611	1 136 586	263 115	267 757	896 413
Volume traité par l'Actiflo [m3]	2 526 554	986 222	96 261	0	528 547	603 675	415 456	710 219
Volume traité par la STEP [m3]	1 047 040	1 992 410	3 189 240	2 526 950	2 933 894	3 215 700	2 661 020	3 110 600
Débit journalier moyen STEP [m3]	2 869	5 459	8 714	6 923	8 038	8 810	7 271	8 522



Le débit journalier moyen traité en 2021 représente 8522 m³ en prenant la moyenne suisse de production d'eau usée par habitant qui est de 165 litres par jour, on peut calculer une population théorique de 51 650 habitants. Cette situation est surréaliste et démontre que la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux usées n'est actuellement pas encore satisfaisante. Le volume total acheminé par le réseau d'assainissement a augmenté de 1'373'000 m³ cette cela s'explique par la pluviométrie en augmentation de 419 mm pour un total de 1723 mm. En comparaison, le débit moyen journalier traité en 2020 était de 7271 m³. D'importants travaux de séparation des eaux pluviales devront encore être menés au cours des prochaines années avec comme objectif, de diminuer l'apport d'eaux de ruissellement dans le réseau d'évacuation des eaux usées. Afin de satisfaire aux exigences de l'OFEN, nous devons atteindre horizon 2025 un débit journalier moyen de 4'500 m³. Il faut donc encore enlever 47 % d'eau claire parasite et pluviale sur les quatre prochaines années.

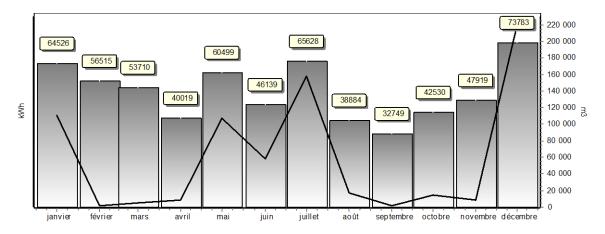
Répartition des débits



Consommables

	2017	2018	2019	2020	2021
Eau potable [m3]	1 739	3 309	4 890	4 679	6 961
Électricité [kWh]	452 146	534 508	658 894	569 919	622 901
Trichlorure de fer (FeCl3) [t]	167	166	172	176	173
Floculant pour les boues [kg]	1000	1500	750	750	750
Floculant STEP [kg]	250	250	1625	0	750
Floculant Actiflo [I]	0	2 000	0	1 000	2 000
Sable de quartz pour l'Actiflo [t]	0.0	4.0	1.5	1.0	1.5

Évolution de la consommation électrique mensuelle STEP et Actiflo



Ce graphique nous montre que la consommation d'énergie est principalement liée au fonctionnement de l'Actiflo. Celui-ci a principalement fonctionné entre mai et juillet ainsi qu'en décembre proportionnellement aux précipitations. En période sèche, la STEP suffit à elle seule au traitement des eaux. En séparant les eaux usées des eaux claires, d'importantes économies sont possibles dans ce domaine.

Ratio

L'énergie électrique nécessaire au traitement des eaux usées pour la Ville du Locle a été de 163.0 Wh pour mille litres d'eau usée. La moyenne suisse étant de 160 Wh/m³.

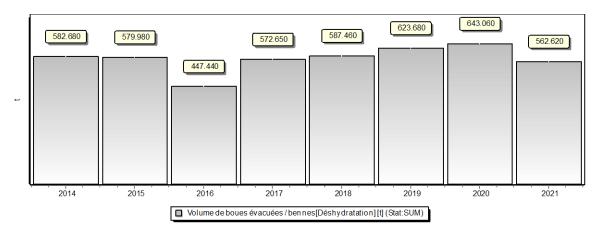
Ces bons résultats sont essentiellement à mettre sur le compte de la modernisation de la station de pompage avec l'installation de pompes modernes dont le rendement énergétique avoisine 75 %.

L'Actiflo est enfin opérationnel à 100 % et permet dès lors de minimiser le déversement d'eaux usées non traitées mais péjore le ratio de consommation énergétique.

Sortants

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Production de boues [t]	583	580	447	573	587	624	643	563
Siccité [%]	28.6	32.0	30.2	29.6	35.5	35.6	34.2	34.3
Matière sèche [t]	170	181	134	170	207	222	219	192
Sables et graviers [t]	8.5	12.8	12.0	6.4	8.2	4.6	9.2	6.7
Refus de grilles [t]	23.0	19.6	16.9	17.2	22.7	28.2	24.7	28.6

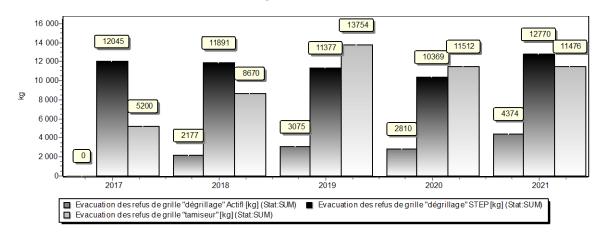
Évolution du volume de boues produites



La production des boues a été de 563 tonnes à une siccité moyenne de 34.3 %. Le volume de boues est inférieur aux valeurs de 2020.

Évacuation des sables et graviers : 6.7 tonnes Évacuation des refus de grille : 28.6 tonnes

Évolution du volume de déchets tamisage STEP



Le remplacement du tamiseur de la STEP en juillet 2018 a permis d'augmenter le taux de capture des déchets de 50 %.

STEP Les Brenets

	2021
Volume annuel eaux usées traitées [m3]	99 546
Volume moyen journalier [m3]	273
Volume de boues produites [m3]	370
Siccité moyenne des boues [%]	4.38
Volume de matière sèche [T]	16.8
Refus de grille [T]	3.7
Consommation énergie électrique [kWh]	62 052
Consommation d'eau potable [m3]	78.0
Consommation réactif de déphosphatation [m3]	12.0

Résultats

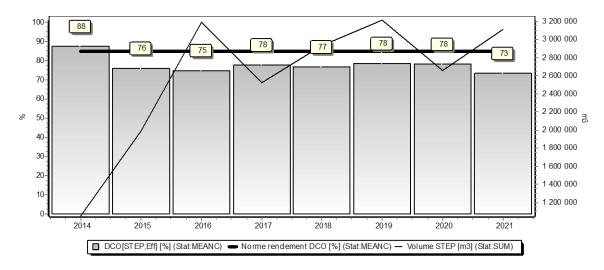
	Normes	2021
Concentration moyenne en Demande Chimique en Oxygène [mg/l]	60	36
Concentration moyenne en Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours [mg/l]	20	9
Concentration moyenne en Phosphore total [mg/l]	0.8	0.38
Concentration en MES [mg/l]	20	15
Rendement moyen DCO [%]	80	89
Rendement moyen DBO5 [%]	90	95
Rendement moyen Ptot [%]	80	88

Les résultats de la STEP des Brenets sont conformes aux normes fédérales et cantonales. La mise en séparatif des eaux permet d'obtenir une eau chargée en entrée et donc d'atteindre de très bons rendements.

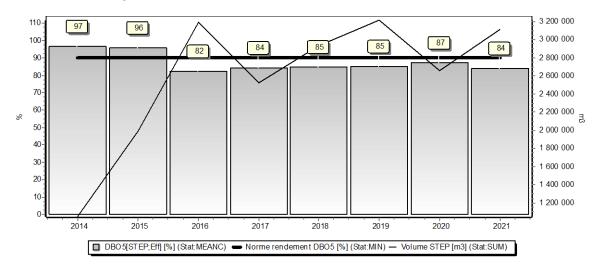
Le remplacement de l'automatisme a également permis la fiabilisation du fonctionnement et le relevé automatique des données d'exploitation.

Résultats

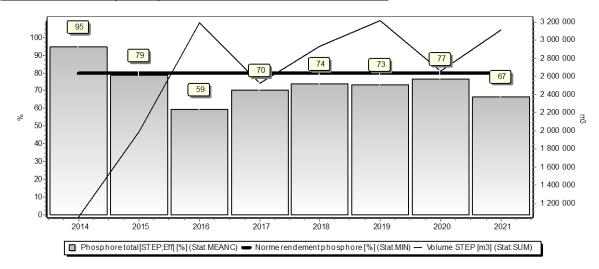
Rendement DCO période 01.01.2014 au 31.12.2021



Rendement DBO5 période 01.01.2014 au 31.12.2021



Rendement Phosphore période 01.01.2014 au 31.12.2021



Exigences légales

Paramètre		Exigence		Valeurs d'analyses		,	Nombre d'échantillons	Nombre de dépassements		Satisfait
raidifiede	Office		901100	Min	Max	Moyenne	Trombre a certament	Admissible	Effectif	Sacistate
Concentration DBO5 [Sortie STEP]	mg/l	≤	15	3	30	13	107	9	32	Non
Concentration DCO [Sortie STEP]	mg/l	≤	45	14	66	38	107	9	23	Non
Concentration Phosphore total [Sortie STEP]	mg/l	≤	0.80	0.20	1.21	0.53	107	9	6	Oui
Concentration Matière en suspension [Sortie STEP]	mg/l	≤	15	0	21	10	107	9	14	Non
Rendement DBO5 [STEP]	%	≥	90	42	95	84	104	9	69	Non
Rendement DCO [STEP]	%	≥	85	24	89	73	107	9	98	Non
Rendement Phosphore total [STEP]	%	≥	80	0	87	67	107	9	70	Non

Commentaires

Il est à noter que la dilution des eaux usées péjore considérablement les résultats. Avec un volume annuel en augmentation, les rendements sont inférieurs à 2020. Aujourd'hui, le taux d'eaux claires parasites est de 81 % soit 15 % supérieur à 2020. Pour 100 litres d'eau en entrée de STEP, seuls 27 litres sont réellement des eaux usées. Cette estimation est obtenue pour une charge hydraulique représentant 15'000 Équivalents habitants sur les périodes sèches. Sur l'année, ce volume passe à 19 litres.

Cette situation a eu comme conséquence, l'impossibilité de traiter l'entier des débits lors de fortes précipitations et ce, malgré le fonctionnement à plein régime de la STEP et de l'Actiflo. Les eaux ainsi déversées contiennent environ 50 tonnes de matière sèche qui finissent dans le milieu récepteur.

Les analyses complémentaires pour la réalisation de la future STEP se sont terminées au mois de juin. Cela a fortement impacté la charge de travail du laboratoire.

En 2021, les résultats ne sont toujours pas conformes à la législation. Malgré tout, pour la quatrième année consécutive, les concentrations moyennes sont en-dessous des normes. La mise en service d'un traitement physico-chimique en entrée de station a permis d'obtenir de bons résultats. Cet ajout permet d'améliorer la décantabilité des matières à défaut d'une diminution du débit à traiter.

Il est urgent de moderniser les installations de traitement en réalisant une nouvelle STEP, mais surtout, en parallèle, de poursuivre la mise en séparatif du réseau d'assainissement. Seule cette dernière mesure permettra d'obtenir des rendements satisfaisants. Nous pouvons prendre pour preuve, les résultats d'analyses de la STEP des Brenets conformes à la législation. Les traitements y sont pourtant identiques en âge et en technologie. Si l'on fait abstraction des différences topologiques (sources plus importantes, pentes, côtés versants, ...) et normatives, la différence principale réside dans le réseau d'évacuation des eaux qui, pour les Brenets, est en séparatif à plus de 60 %. Dans ces conditions, les eaux sont mieux traitées.

.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2021 a été l'année du changement pour l'équipe du Service de l'urbanisme. M. Youri Jubin a pris la succession de M. Jean-Marie Cramatte au poste d'architecte communal à la fin de l'année 2020. Le poste de responsable Police du feu a été repourvu, après de longs mois de vacances, avec l'engagement de M. Steve Barreiro en décembre 2020. Mme Myriam Wittwer a succédé à Mme Viviane Masset au poste de secrétaire de direction au 1^{er} janvier, tandis que la Ville a engagé un urbaniste au 1^{er} mars, en la personne de M. Tim Kaufmann, pour la réalisation du PAL.

Génie civil

Fusion des Communes des Brenets et du Locle

Au 1^{er} janvier 2021, à la suite de la fusion, 20 km de chaussée et 40 km de canalisations se sont ajoutés au réseau géré par le Service. Le transfert a été difficile, puisque, du jour au lendemain, nous avons dû faire face à des problématiques et répondre à des questions sur un réseau qui nous était inconnu. La collecte d'informations a été difficile, principalement parce que les personnes de contact n'étaient soit plus des employés communaux, soit étaient occupées à d'autres tâches et n'avaient guère de temps à nous consacrer.

Malgré l'ampleur de la tâche, nous avons pris l'initiative de mettre à jour le PGEE des Brenets et demandé l'appui de notre bureau-conseil pour cette étude.

Après un an, nous arrivons à répondre à toutes les questions courantes, mais il reste un travail de fond à réaliser. Le rapport est presque finalisé et pourra éclairer certaines de nos grandes interrogations.



Rue de la Côte

La rue de la Côte a subi un lifting complet, avec reprise totale de la chaussée, création d'un trottoir et création d'un système séparatif sur une longueur de 320m pour une surface totale de 2500m2. Malgré les nombreuses intempéries durant la belle saison et la pénurie des matériaux liée à la crise sanitaire, le chantier s'est très bien déroulé.

Chemin des Dolines

Avec la fin des travaux de la nouvelle usine d'Audemars Piguet, notre service a terminé les travaux des deux routes d'accès sur domaine public.

Requalification du centre urbain des Brenets

Le Conseil communal a validé un crédit d'étude de Fr. 30'000.- pour la réhabilitation du centre des Brenets. Ces études, ainsi que les travaux, seront menés conjointement et en coordination avec le Canton (revêtement de la chaussée) et la commune (aménagement piétonnier/vélo et réseau souterrain). Un crédit sera demandé tant au niveau du Grand Conseil qu'au Conseil général du Locle.

Cimetière

Notre service a été sollicité par le Contrôle des habitants pour l'aménagement de 180 nouveaux emplacements pour des tombes et la réfection de l'allée principale. Nous en avons aussi profité pour planter une vingtaine de nouveaux arbres.

Mesure 4 partielle du PGEE - Déplacement Exutoire

Nous avons collaboré avec le bureau d'ingénieurs Mauler SA sur le dernier tronçon du réseau d'eaux claires dormant au Doubs. Pour information, le bureau Mauler SA gérait les travaux du PGEE pour la commune des Brenets.

Suite et fin du Casse-Culs

Avec la fusion, nous avions la tâche de terminer le chemin du Casse-Culs aux Brenets. Le chemin piétonnier a été refait à neuf et un système séparatif a été créé. Ces travaux ont permis de mettre en avant le pilori, objet historique rare en Suisse romande.

Dessablage du Bied des eaux claires

Le dessablage du Bied a été réalisé à deux endroits : pas loin de la Croisette et derrière le bâtiment Rolex. Environ dix bennes de sables, gravier et cailloux ont été sorties.

Travaux de contournement de la Ville du Locle

Les travaux préparatoires de la N20 ont débuté. La plupart des bâtiments du Col-des-Roches ont été déconstruits.

Divers

Nous avons répondu régulièrement aux questions des citoyens, des entreprises de construction et des divers partenaires (Viteos, Swisscom, Ponts et chaussées et OFROU) concernant les permis de construire et notre réseau d'assainissement.

<u>Bâtiments</u>

Projets de construction

Le service de l'urbanisme travaille toujours en étroite collaboration avec les autres services de la commune quand il s'agit de transformer ou de rénover le parc immobilier de la commune. Nous pouvons mettre en avant pour 2021 :

- Démarrage des travaux pour le LUX et l'association Casino-La Grange. Ces travaux se poursuivent en 2022.
- Intervention sur la façade nord du collège Jehan-Droz, changement des fenêtres et mise en place de stores.
- Projet de réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (travaux prévus en 2022).
- Démarrage des travaux au centre des Calame en vue d'une installation de l'OFROU.
- Le projet de construction d'une nouvelle STEP est toujours à l'étude, et même si ce dernier a connu une année plutôt compliquée, le service travaille d'arrachepied avec les mandataires concernés pour remettre ce dernier sur de meilleurs rails.

Traitement des sanctions

Malgré une situation du marché complexe, nous avons enregistré une hausse des demandes de permis de construire et autorisations d'installation de chauffage. Ainsi, nous avons délivré cette année 165 demandes contre une moyenne de 120 sur les 5 dernières années.

Il est réjouissant de remarquer aussi l'augmentation du nombre de projets importants (nouvelles constructions, immeubles, villas, réhabilitations complètes).

Parmi ceux-ci, nous pouvons citer par exemple:

- Argillat (Le Locle) : 6 maisons individuelles [densification sur le coteau sud. Les travaux préparatoires ont débuté].
- Aulnes 14 (Le Locle): Construction d'une maison d'habitation de 3 appartements (en cours).
- Crêt-Dessus (Les Brenets) : Construction d'une maison individuelle (en cours).
- Grand-Prés 14 (Les Brenets) : Construction d'une maison individuelle (en cours).
- Grande-Rue 32 (Les Brenets) : Construction d'une usine (en cours).

Le bâtiment Audemars Piguet a été inauguré aux Saignoles durant l'été 2021.

Ce bâtiment d'une qualité architecturale exceptionnelle constitue un écrin pour la marque horlogère. Elle comprend cinq branches regroupant différents secteurs d'activité de la Société.

Les Sociétés Tudor et Kenissi sont en phase de finalisation de leur construction à la rue de France.



Différentes rénovations du parc immobilier privé et public ont été réalisées. À noter que les demandes de ruches sont en augmentation et quatre étangs sont en phase de concrétisation par Pro Natura.

Police du feu

Monsieur Steve Barreiro a pris ses fonctions de responsable de ce service à la fin de l'année 2020. À la suite de la fusion entre Le Locle et Les Brenets, le nombre de bâtiments a augmenté de 651 unités, portant le total d'immeubles assurés à 3399, pour une valeur d'assurance d'environ Fr. 3,9 mia. Dans un contexte sanitaire difficile, 95 objets ont été visités (2,7 % de l'ensemble patrimonial) donnant lieu à trois décisions communales.

Durant la même période, le nouveau responsable du service a suivi la formation complète du BPA et celle d'assureur qualité, niveau 1 de l'AEAI. Il s'agit de la première étape afin d'obtenir le Brevet fédéral de spécialiste en protection incendie.

Plan d'aménagement local

La fusion entre les communes des Brenets et du Locle a rassemblé la population, mais également le territoire. Après le dépôt des pré-études respectives des anciennes communes, il a été convenu avec les autorités cantonales de maintenir deux pré-études et de regrouper le travail au niveau du projet de territoire.

Le projet de territoire a fait l'objet de plusieurs ateliers avec notre mandataire. Il sera présenté aux autorités locales dans le premier trimestre de 2022.

Il est à noter que l'ambitieux travail de redimensionnement de la zone à bâtir (ZHMC) de -180'000 [m2] sur l'ensemble de la nouvelle commune sera atteint en maintenant néanmoins un joli potentiel de développement aux Brenets comme au Locle.

Stabilisation du centre-ville

En 2021, le groupe de travail s'est réuni à deux reprises. Un mandat de BAMO a été attribué à la société MFR Géologie-Géotechnique SA. Ce bureau travaille avec le chef de projet afin de mettre sur pied les appels d'offres pour les différents mandataires qui travailleront sur la deuxième phase de l'étude. Le groupe opérationnel ainsi que le groupe de pilotage se réuniront lors du premier trimestre 2022.

Le coût de cette étude est évalué à Fr. 300'000.- dont le 75 % fait l'objet de promesse de subvention par l'État et la Confédération.

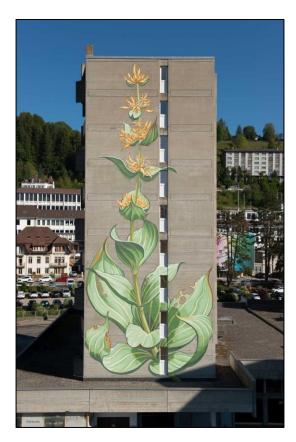
Valorisation du patrimoine - labélisation UNESCO

Rénovation de Bâtiments

Deux promesses de subventions pour la rénovation d'objets de qualité (façades, ferronneries) ont été octroyées en 2021. Les montants n'ont pas encore été versés, car les travaux n'ont pas eu lieu. Une subvention a également été octroyée à la Luxor Factory.

12ème anniversaire de l'inscription

Le 12^{ème} anniversaire de l'UNESCO, sur le thème des fleurs du Patrimoine, s'est tenu durant la saison estivale. Une distribution de fleurs à la population, une visite intitulée « Les Fleurs dans l'architecture locloise » et une œuvre monumentale sur le bâtiment Georges-Favres 4 ont notamment été réalisées.









Biennale du Patrimoine horloger

La 10^{ème} Biennale du patrimoine horloger s'est déroulée en novembre. Dans ce cadre, différentes entreprises horlogères ont ouvert leurs portes au public. La cérémonie officielle s'est tenue en présence du Conseiller fédéral Alain Berset.

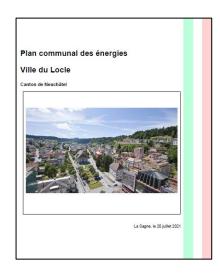
Environnement / Énergie

"Cité de l'Énergie" / "Société 2000 watts"

En vue de favoriser l'intégration de panneaux solaires et d'augmenter encore le nombre des demandes, le Conseil communal a modifié sa directive concernant l'octroi d'aide à la réfection des bâtiments en y intégrant la pose de panneaux solaires.

Plan communal des énergies

Après de nombreux échanges et de multiples adaptations, le Plan communal des énergies a été validé par le Conseil d'État le 30 septembre 2021. La commune du Locle est la première du canton à se doter de ce document, obligatoire dans le cadre de la modification des PAL.





Sensibilisation

Nous renseignons régulièrement les personnes qui s'approchent de notre service au sujet des énergies renouvelables, des subventions auxquelles elles peuvent prétendre et de tout autre renseignement dans ce domaine.

Des médaillons « Ici commence le Doubs » ont été installés à différents endroits de la Ville du Locle (l'année prochaine au Brenets). Le but de leur présence est notamment de rendre attentif tout un chacun de la nécessité de ne rien jeter dans les grilles d'égouts, qui sont la plupart du temps reliées directement au milieu naturel.



Installations productrices d'énergie renouvelable

L'année 2021 a été marquée par un nombre important d'autorisations d'installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques. Ainsi, 22 autorisations ont été octroyées, représentant une surface de plus de 2500 m². Depuis 2008 et selon la statistique communale, la Ville a autorisé l'installation de 1235 m² de panneaux solaires thermiques et de 21'645 m² de panneaux solaires photovoltaïques.

Pour exemple, les entreprises « Viteos » et « Franchini SA » ont ainsi bénéficié de panneaux solaires photovoltaïques.

La Ville du Locle octroie également une aide à la pose de panneaux solaires photovoltaïques dans la zone du périmètre UNESCO. En effet, la pose de ces panneaux (intégration, couleur...) dans ce périmètre génère des coûts supplémentaires.

Par ailleurs, cinq autorisations pour des installations de chauffage à bois ont été octroyées en cours d'année.

Mobilité durable

La Ville du Locle poursuit ses efforts en matière de mobilité durable, notamment en matière de modération du trafic, du développement des transports publics et du système de vélos en libre-service.

Transports publics

L'offre 2020 a été reconduite. La période COVID-19 a nécessité, pour l'ensemble des communes et le Canton, de mettre la main à la poche pour combler le déficit des compagnies.

En raison des travaux sur les lignes Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds et Morteau – Le Locle, une desserte supplémentaire a été introduite entre la Mère commune et la Ville de Neuchâtel. La ligne des Horlogers est restée interrompue beaucoup plus longtemps que prévu en raison d'accidents de personnes et du manque de matériel. Elle devrait rouvrir au début du printemps 2022. Les bus de remplacement ont circulé tout au long du chantier, même quand la réouverture a été repoussée.

Bornes électriques

Plusieurs bornes électriques ont été posées en ville du Locle en collaboration avec Viteos SA. À l'heure actuelle, le territoire loclois accueille huit bornes publiques.

Liaison gare / centre-ville

En 2021, le Remontoir a effectué 146'678 trajets, soit 8624,6 km. Depuis sa mise en fonction, l'ascenseur a parcouru 74'254,7 km, autrement dit 1'262'835 trajets.

Cartes journalières

La commune met à disposition de la population six cartes journalières CFF au prix de Fr. 45.-. Cette année, 1459 cartes ont trouvé preneur, soit davantage qu'en 2020. Nous sommes toutefois encore loin des chiffres d'avant la pandémie.

Vélos / "LeLocleroule!"

Depuis 2020, un site Internet dédié (<u>www.LeLocleRoule.ch</u>) valorise notre réseau. Par ailleurs, une campagne a été déployée au niveau romand avec les Villes de Neuchâtel, Genève et Yverdon.

Notre partenaire Job Service a ouvert un nouvel atelier de réparation au mois d'août à l'hôtel Fleur-de-Lis, avec des établis offerts par l'entreprise Cartier. Cette base opérationnelle a été testée cette année. Elle doit permettre d'assurer l'extension du réseau aux Brenets.

Les vélos électriques ont été le point noir de l'année. Le modèle reçu de l'entreprise Donkey Republic fonctionnait avec une carte SIM 2G, rendue obsolète par une décision de Swisscom qui a coupé ce réseau. Les vélos électriques ont dû être retirés du réseau au mois de juin. De nouveaux modèles ont été commandés, mais leur livraison a été retardée par la pandémie et le manque de matières premières. Dix d'entre eux sont offerts par la maison Tissot pour être mis à disposition du public, dix autres ont été commandés par la Ville.

Cette année, les déprédations sur le matériel roulant ont été rares.

Mobilité piétonne et zone 30 km/h

Grande-Rue : zone de rencontre

La Grande-Rue a été mise en zone de rencontre. Ainsi, la zone de rencontre s'étend de Grande-Rue à Crêt-Vaillant sur près de 800 mètres. Du mobilier urbain a également été intégré en automne. Celui-ci bénéficiera d'aménagements floraux cet été.

Rue de la Côte

La rue de la Côte a été mise en zone 30 km/h. De même, soutenu par le projet d'agglomération, un élargissement des trottoirs a été réalisé.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Les travaux de mise en conformité LHand des arrêts de bus continuent. Le crédit-cadre avait été voté en 2020. Cette année, tous les arrêts de bus de la rue des Jeanneret ont pu être transformés. L'objectif est de réaliser ceux qui restent d'ici à 2023.

Réseau urbain neuchâtelois (RUN)

Le projet d'agglomération 4^{ème} génération a été consolidé et déposé auprès de la Confédération.

Tourisme

L'année 2021 a été exceptionnelle. Dans le district du Locle, 16'854 nuitées ont été comptabilisées. Au niveau cantonal, la Société de navigation des Brenets a été la première bénéficiaire de la Neuchâtel Tourist Card avec près de 10'000 utilisateurs.

À noter cependant que le tourisme d'affaires est en net recul en raison de la période pandémique et des vidéoconférences.

Le Conseil du tourisme et la commission législative du tourisme se sont réunis à plusieurs reprises. Un premier rapport diagnostique a été présenté et discuté en commission du tourisme. Différents projets ont été envisagés.



Pilori des Brenets et ancienne Église

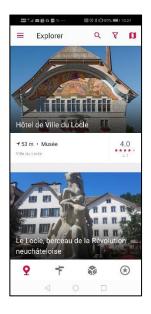
Dans le respect des mesures COVID-19, les travaux à l'ancienne église des Brenets ont permis de déplacer et valoriser le pilori de la localité du Doubs.

Application : Izi Travel

À la suite de différents échanges notamment avec Tourisme neuchâtelois, la Ville a réalisé différents parcours numériques avec l'application Izi.travel.

Cette application, gratuite tant pour les visiteurs que pour les fournisseurs de contenu, est la plus répandue en Europe. Elle peut être utilisée comme audio guide et fonctionne par géolocalisation.







Son développement est projeté également sur la localité des Brenets.

Musées horlogers

La société Ulysse Nardin a inauguré son Musée – showroom en novembre. Ce genre de sites est particulièrement apprécié des visiteurs de notre région. Le Musée Tissot est en phase de réalisation. Le Château des Monts et le Musée Zénith constituent depuis plusieurs années une vitrine exceptionnelle de notre Ville et de son patrimoine.

Parc naturel du Doubs

Le renouvellement de la Charte du Parc naturel du Doubs est en phase de finalisation. Différents ateliers ont été menés. Les Brenets se positionnent comme porte d'entrée du Parc, reconnu par la Confédération.

Exomusée

Soutenu par la Ville, le Canton et la Confédération, l'exomusée a réalisé plusieurs œuvres cette année. Les projets ont été présentés à la commission de l'ATUEE.

En 2021, les œuvres suivantes ont été réalisées :

- Mona Caron, « Grande Gentiane », rue Georges-Favre.
- Nevercrew, rue du Pont, Gravity
- Onur, « Origin », Rue Jehan-Droz
- BustArt, « Time Out », Rue Le Corbusier
- Shok 1, « Radium », Rue des Envers
- TocToc, « Les Duduss au Locle », Chemin Beau-Séjour
- OakOak, « Facéties urbaines », rues du Temple, Marie-Anne-Calame, Gare, Jeanneret.



L'exomusée, en tant que Musée à ciel ouvert, constitue désormais un marqueur identitaire de la Mère commune, qui justifie de devenir la Capitale suisse de l'art urbain. Il bénéficie d'une carte et d'un site Internet à l'intention des visiteurs et touristes, qui n'ont cessé de venir le découvrir.

L'offre culturelle et touristique de la commune du Locle, avec ces différents Musées, est dès lors relativement conséquente et renforce ainsi son positionnement.

IMMEUBLES

Patrimoine financier

Le parc immobilier du patrimoine financier communal s'établit comme suit :

	Nombre	Appartements	Locaux divers	Garages	Places de parc	Domaines
Bâtiments locatifs	13	127	11	8	33	ı
Bâtiments HLM	11	258	2	14	99	ı
Bâtiments divers	9	3	12	3	-	-
Bâtiments garages	7			92	81	-
Domaines	1				-	1
Totaux	41	388	25	117	213	1

Pour l'année 2021, 2 immeubles locatifs des Brenets ont été intégrés au patrimoine financier. Le complexe des Rives-du-Doubs est l'objet d'une rubrique budgétaire séparée. Dès juillet 2021, la Commune du Locle a repris le garage collectif sis sous le collège Jehan-Droz (81 places).

Le mois de juin 2021 a été marqué par deux violents orages de grêle qui ont causé des sinistres importants pour certains bâtiments (par exemple la toiture neuve de la halle polyvalente). Tous les bâtiments touchés ont fait l'objet d'une déclaration de sinistre auprès de l'ECAP. À ce jour, certains dossiers sont encore ouverts auprès de l'ECAP.

En 2021, aucune fusion d'appartement n'a été réalisée. En effet, nous assistons, depuis quelque temps à un renversement de situation, les grands appartements ne sont plus recherchés. Nous constatons une augmentation de la vacance pour ce type d'appartements (4 pièces et plus). Par contre, nous avons de nombreuses demandes pour des rénovations de salle de bains (remplacement de la baignoire par une douche) que nous satisfaisons du mieux possible (respect du budget). Nous procédons également, lors de vacances, à de nombreux agencements de cuisine (confort qui répond à la demande actuelle).

En particulier, l'immeuble Concorde 5 a été l'objet de travaux importants. En effet, 3 logements sont en cours de rénovation complète (peinture, fonds, électricité, agencement de cuisine et rénovation de salle de bains). L'immeuble Gérardmer 10-12 a été l'objet d'une isolation des façades et de la création de nouveaux balcons.

Les exigences des locataires et l'évolution de la société provoquent immanquablement l'ouverture de dossiers juridiques, notamment au niveau des conditions de restitution des appartements, de violation des conditions du bail (respect de la tranquillité et du voisinage, phénomène en forte hausse) et de non-paiement de loyers (débiteurs insolvables ou successions insolvables).

Extrait des comptes du chapitre immeubles 56

	Rec	ettes	Dépenses		
	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2021	Budget 2021	
Immeubles locatifs	2'639'669.15	2'579'600	1'669'935.70	1'741'250	
Domaines	35'508	35'400	24'456.89	34'270	
Terrains	47'693.50	38'000	19'337.35	21'850	

Entretien

Les travaux d'entretien en 2021 peuvent être détaillés de la manière suivante :

Réfection de 116 pièces

Fr. 196'812.-

Détail par immeuble ci-après.

Entretien gros œuvre détail (budget Fr. 210'000.-) Fr. 199'977.35 Divers immeubles locatifs – mise en conformité des installations électriques Fr. 25'847. --Divers immeubles locatifs – rénovation cuisines et salles de bains Fr. 93'997.40 Fr. 39'487.40 Foyer 14-16 – réfection bitume devant immeuble Travaux de gros œuvre Les Brenets (Gare 3) Fr. 14'645.55 Gare 3, Les Brenets – réfection étanchéité terrasse Fr. 26'000.--**Patrimoine financier Billodes 75** réfection complète (peinture, fonds, installations électriques) de 2 appartements dont la rénovation d'une salle de bains et l'agencement d'une cuisine Concorde 3-5 rénovation complète de plusieurs appartements (fonds, carrelage, peinture, électricité, etc.) Rénovation complète de salles de bains et agencement de cuisines Crêt-Vaillant 28 réfection complète de 2 appartements (peinture et fonds) et agencement d'une cuisine Foyer 14-16 réfection de plusieurs pièces et réfection de la place devant l'immeuble Foyer 18 réfection complète d'un appartement (peinture et fonds) réfection étanchéité de la terrasse du 1er étage (travaux en cours) et Gare 3 rénovation d'une salle de bains Gérardmer 10-12 isolation des façades, remplacement des volets et création de nouveaux balcons (investissement) **Gérardmer 22-28** réfection de nombreuses pièces (peinture et fonds) Hôtel-de-Ville 3 rénovation des installations électriques de la cage d'escalier et des couloirs Jambe-Ducommun 5-13 réfection de nombreuses pièces (peinture et fonds) remplacement de nombreux meubles fixes de cuisine rénovation de plusieurs salles de bains (remplacement des baignoires par des douches) rénovation de la place de jeux extérieure Jeanneret 31-33 rénovation complète de 3 appartements (peinture, fonds, électricité) y.c. agencement des cuisines et rénovation des salles de bains Le Corbusier 18-18a réfection de plusieurs pièces (peinture et fonds) **Malpierres 7** rénovation d'une salle de bains et agencement de 2 cuisines M.-A. Calame 13-15 remplacement de fenêtres et d'une porte local commercial assainissement canalisation d'eaux usées Midi 14 remplacement des vannes de radiateurs de tout l'immeuble

Tertre 6-8 réfection de plusieurs pièces (peinture et fonds)

Primevères 1-3

rénovation d'une salle de bains

sécurisation de la toiture (pose d'une ligne de vie)

Tertre 11-13 réfection de plusieurs pièces (peinture et fonds)

rénovation d'une salle de bains

Tertre 14-16 réfection de plusieurs pièces (peinture et fonds)

Terrains fauchage de terrains par service de voirie

Investissements

Tous les travaux de rénovation de cuisines ou de salles de bains sont rentabilisés ainsi que tous les travaux apportant une plus-value à l'immeuble ou à l'appartement.

Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif comprend les immeubles qui abritent l'administration, les Musées, les édicules publics, etc.)

Vestiaires Montpugin 4 entretien courant

Stands de tir entretien courant

Halle polyvalente remplacement du matériel de gymnastique (par étapes)

remise en état complète des locaux de squash (peinture, sanitaires,

carrelage des douches, chauffage, installations de ventilation)

remplacement de systèmes de douches (par étapes)

entretien courant

Halle de sports LB entretien courant

D.-Jeanrichard 38 extension de la détection incendie

entretien courant

Casino réfection peinture de locaux

remplacement de l'éclairage du hall d'entrée (par des LED)

entretien courant

Hôtel-de-Ville entretien courant

Musée des Beaux-Arts entretien courant

Château des Monts remplacement d'une pompe de relevage et assainissement de

canalisations d'eaux usées

remplacement des fenêtres de Monts 63 (investissement)

entretien courant

Technicum 21 entretien courant

Grande-Rue 11-13 entretien courant

Hôtel communal LB entretien courant

Salles de spectacles LB remplacement et assainissement complet de la régulation de

commande de la ventilation

entretien courant

Temple importante réparation de l'horloge du Temple

entretien courant

Calame 5 entretien courant indispensable immeuble transféré au P.F.

Col-des-Roches 29-31 entretien courant

Hangar des pompes remplacement d'une fenêtre et d'une porte d'accès au sous-sol

entretien courant

Édicules publics nette baisse du vandalisme suite à fermeture nocturne des w.-c.

du 1er août

Vandalisme répété à Beau-Site 13 (fermé temporairement) édicule du Marais, pose d'une pompe à chaleur (investissement)

entretien courant

Clos-aux-Vaux 2 entretien courant

Hangar TP LB entretien courant

Port remplacement batteries et électrodes du défibrillateur

entretien courant

ADMINISTRATION

Evolution des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.07.2009 au 30.06.2021

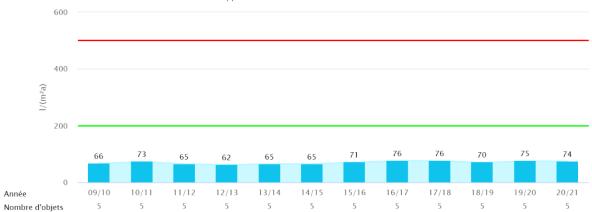


Evolution des indices énergétiques: Electricité

Rapport du 01.07.2009 au 30.06.2021 60 40 kWh/(m²a) 26 16 10/11 11/12 12/13 13/14 14/15 15/16 17/18 20/21 09/10 16/17 18/19 19/20 Année 5 5 5 Nombre d'obiets

Evolution des indices énergétiques: Eau

Rapport du 01.07.2009 au 30.06.2021



ÉCOLES

Evolution des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.07.2009 au 30.06.2021



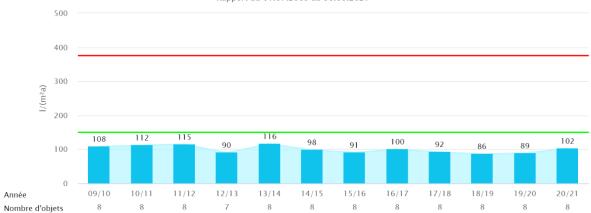
Evolution des indices énergétiques: Electricité

Rapport du 01.07.2009 au 30.06.2021



Evolution des indices énergétiques: Eau

Rapport du 01.07.2009 au 30.06.2021



CONTRÔLE DES HABITANTS

Le Contrôle des Habitants est régi par le droit fédéral et par la loi cantonale concernant l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants (LHRCH), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

Chaque commune est légalement tenue d'avoir un service du contrôle des habitants (ci-après le service), avec à sa tête une personne responsable (Préposé), dont le rôle est de gérer le registre de la population, suisse et étrangère, domiciliée ou en séjour sur son territoire, de statuer sur les contestations découlant de l'application de la LHRCH et d'assumer toutes les autres tâches qui lui sont dévolues par la législation. Ce service fournit notamment aux administrations publiques les renseignements relatifs à ses habitants dont elles ont besoin pour assumer leurs tâches.

Plus concrètement, le service enregistre, communique et archive tous les mouvements de la population (arrivées, départs, changements d'adresses, ...) et tient à jour les autres données contenues dans son registre (noms, prénoms, date de naissance, filiation, État civil, ...). Depuis 2010, le registre communal des habitants gère également les liens habitant—bâtiment—logement et doit de ce fait pouvoir compter sur l'étroite collaboration des propriétaires et gérants tenus d'annoncer les mouvements de locataires. Le service assume un rôle essentiel dans le nouveau système de recensement fédéral de la population qui est désormais basé sur le contenu et l'exactitude des registres des habitants.

Il faut continuer à bien distinguer le Contrôle des Habitants de l'État Civil qui agit lui en amont en gérant les événements d'état civil (naissance, décès, mariage, divorce, ...) des personnes originaires et/ou domiciliées dans son arrondissement.

Guichet d'accueil administratif des nouveaux arrivants au Locle et de ce fait pièce importante du puzzle de l'intégration notamment via la distribution d'informations communales, de la charte cantonale de citoyenneté et la promotion des cours de français, le service est en outre compétent pour diverses prestations, comme par exemple : les demandes de cartes d'identité des Suisses domiciliés dans la commune ; la transmission au canton des demandes et la remise aux intéressés des permis de travail/séjour/établissement pour les étrangers domiciliés ainsi que les frontaliers occupés par un employeur de la place ; la délivrance de diverses attestations (domicile, séjour, vie, renseignements, ...). Il est important de relever et de valoriser le rôle de « filtre » que le service remplit en renseignant et en orientant les administrés pour toutes sortes de questions « basiques » ce qui permet d'éviter d'innombrables contacts supplémentaires à d'autres services comme plus particulièrement le Service cantonal des Migrations dont la sollicitation s'en trouve ainsi allégée.

Lors des votations et élections, le service gère l'organisation du scrutin, le registre électoral et fonctionne comme bureau d'enregistrement des votes par correspondance et des votes du dimanche matin; il est aussi appelé à vérifier la validité des signatures d'initiatives, référendums et autres motions.

L'année 2021 du Contrôle des Habitants

En ce qui concerne le personnel du service, des changements sont survenus pour la première fois depuis 2005 : en janvier 2021, en conséquence de la fusion de communes, l'équipe en place a été complétée avec l'intégration de Mme Sandrine Humbert, précédemment employée par la Commune des Brenets. En juillet 2021, un autre changement est survenu avec le départ à la retraite de Mme Dominique Giorgini et l'arrivée de sa remplaçante Mme Marlène Othenin-Girard, précédemment en poste au Contrôle des Habitants de La Chaux-de-Fonds.

Pour ce qui concerne l'organisation du Service, la grande nouveauté a été de gérer, en parallèle du bureau principal du Locle, une antenne basée dans l'ancien bureau communal des Brenets. Pour cette première année de la nouvelle commune fusionnée, ladite antenne était ouverte 17,5 heures par semaine réparties sur 3 jours. Pour cette antenne des Brenets, la fréquentation au guichet n'a cessé de diminuer depuis son ouverture : en moyenne 11 clients par semaine aux 1 er et 2 ème trimestres et ensuite moins de 7 clients par semaine au 3 ème semestre, pour terminer à moins de 5 clients par semaine au 4 ème trimestre.

En conséquence de ce qui précède, et en y ajoutant les difficultés engendrées par les divers épisodes liés à l'évolution des mesures sanitaires de la pandémie de COVID-19, le personnel en place a su faire preuve d'une grande souplesse et de facultés d'adaptation pour au final réussir à assurer pleinement et tout au long de l'année toutes les prestations fournies par le Service.

Ce Service continue également d'assurer année après année un rôle formateur en accueillant, selon un tournus généralement semestriel, un e apprentire de commerce.

Émoluments et taxes encaissés du 01.01.2021 au 31.12.2021

Délivrance d'attestations et mutations soumises à émolument	Fr.	15 355.00
Demandes de renseignements	Fr.	6 860.00
Autorisations de séjour, encaissement total	Fr.	124 206.50
./. Autorisations de séjour, part cantonale rétrocédée (à noter que		
depuis 2021 la part des émoluments rétrocédée au Canton a encore		
augmenté pour atteindre désormais environ 80%. Pour rappel		
jusqu'en 2014 la part rétrocédée était d'environ 50% et entre 2015 et		
2020 elle atteignait environ 67%. La part restant acquise à la		
Commune diminue donc progressivement alors que la charge de		
travail demeure pour le moins identique)	Fr.	-98 362.70
Cartes d'identité, encaissement total	Fr.	37 330.00
./. Cartes d'identité, parts fédérales et cantonales rétrocédées	Fr.	-23 761.70
Photos d'identité numériques (exclusivement lors de commande de		
carte d'identité)	Fr.	2 205.00
Frais de rappels	Fr.	740.00
Total des recettes nettes	Fr.	64 572.10

Recensement de la population locloise

Population résidente au 31.12.2020 selon le recensement cantonal : 10'877 habitants Population résidente au 31.12.2021 selon le recensement cantonal : 10'731 habitants

Variation: - 146 habitants

Composition de la population résidente ¹ (Sources : Recensements cantonaux aux 31.12) ¹Uniquement les personnes dites établies donc enregistrées en domicile principal. Par opposition à la population dite « en séjour » ou autrement dit en domicile secondaire.

1. Origine/Type de papiers		sexe masculin	sexe féminin	<u>Total</u>
		•		
1.1. Neuchâtelois(es)		1 804	1 848	3 652
1.2. Confédéré(es)		1 922	2 094	4 016
Suisses/Suissesses (total)		3 726	3 942	7 668
1.3. Permis d'établissement	(C)	1 167	1 039	2 206
1.4. Séjour annuel	(B)	401	362	763
1.5. Admissions provisoires	(F)	28	25	53
1.6. Demandeurs d'asile	(N)	7	6	13
1.7. Séjours de courte durée	(L)	21	7	28
Etrangers/Etrangères (total)		1 624	1 439	3 063
Population résidente totale		5 350	5 381	10 731

2. Etat civil	<u>Total</u>
2.1. Célibataires	4 580
2.2. Marié(es)	4 238
2.3. Divorcé(es)	1 197
2.4. Veuf(s)/Veuve(s)	707
2.5. Partenariat (fédéral) lié	7
2.6. Partenariat dissous juridiquement	1
2.7. Partenariat dissous par décès	1
Population résidente totale	10 731

3. Religion	<u>Total</u>
3.1. Eglises et communautés protestantes (code R)	2 669
3.2. Eglises catholiques romaines (code C)	4 002
3.3. Eglise catholique chrétienne (code O)	54
3.4. Autres communautés chrétiennes (code H)	140
3.5. Communauté de confession juive (code I)	2
3.6. Communautés islamiques (code M)	623
3.7. Autres Eglises et communautés religieuses (code U)	234
3.8. Aucune appartenance (code S)	2 233
3.9. Sans indication (code X)	774
Population résidente totale	10 731

Évolution du nombre de frontaliers (estimation selon 2 sources statistiques)

Le nombre de frontaliers exerçant une activité lucrative sur le territoire de la commune du Locle, au 31.12.2021 était estimé à 3'491 (variation inconnue comparée au 31.12.2020, car nous ne disposons pas des chiffres pour Les Brenets avant fusion de commune) sur la base du nombre de permis frontaliers activés au 31.12.2021 communiqué par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Attention : il s'agit uniquement de permis de travail activés et non pas d'emplois en cours confirmés.

Les données disponibles les plus récentes, selon une autre méthode de relevé, celle de l'Office Fédéral de la Statistique (statistique des frontaliers), sont une situation au 3ème trimestre 2021 qui estimait à 3'147 (+ 14 soit + 0.45 % comparé au 4ème trimestre 2020) le nombre de travailleurs frontaliers employés sur le territoire communal du Locle.

Registre civique

Durant l'année écoulée, les électeurs et électrices ont été appelés 6 fois aux urnes, à savoir :

1. Votation fédérale 7 mars 2021

1.1. Objet fédéral : Initiative populaire du 15.09.2017 « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »

Participation au Locle : 41.46 % Participation dans l'ensemble du Canton : 45.76 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 51.42 %

Résultat :

<u>Plan communal</u> <u>Plan cantonal</u> <u>Plan fédéral :</u> Accepté à 59.79 % Accepté à 52.01 % Accepté à 51.2 %

1.2. Objet fédéral : Loi fédérale du 27.09.2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)

Participation au Locle : 41.42 % Participation dans l'ensemble du Canton : 45.66 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 51.29 %

Résultat :

Plan communalPlan cantonalPlan fédéral :Refusé à 69.39 %Refusé à 68.55 %Refusé à 64.4 %

1.3. Objet fédéral : Arrêté fédéral du 20.12.2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie

Participation au Locle: 41.27 % Participation dans l'ensemble du Canton: 45.53 % Participation dans

l'ensemble de la Suisse : 51.1 %

Résultat :

<u>Plan communal</u> <u>Plan cantonal</u> <u>Plan fédéral :</u> Refusé à 60.6 % Refusé à 60.48 % Accepté à 51.6 %

2. Élections cantonales 18 avril 2021

2.1. Objet cantonal : Élection au Conseil d'État, 1er tour

Participation au Locle: 29.27 % Participation dans l'ensemble du Canton: 32.09 %

Aucun candidat élu au 1er tour

2.2. Objet cantonal: Élection au Grand Conseil

Participation au Locle: 29.02 % Participation dans l'ensemble du Canton: 31.7 %

Les 100 Députés élus pour la circonscription unique sont répartis comme suit :

32 PLRN

21 PSN

19 Les Verts

8 POP

8 UDC

8 Vert'Libéral

4 Le Centre

3. Élections cantonales 9 mai 2021

3.1. Objet cantonal: Élection au Conseil d'État, 2ème tour

Participation au Locle: 26.98 % Participation dans l'ensemble du Canton: 30.2 %

Sont élus (dans l'ordre des résultats du 2ème tour) :

Ribaux Alain (PLRN)

Favre Laurent (PLRN)

Nater Florence (PSN-Les Verts)

Kurth Laurent (PSN-Les Verts)

Graf Crystel (PLRN)

4. Votation fédérale 13 juin 2021

4.1. Objet fédéral : Initiative populaire du 18.01.2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »

Participation au Locle : 49.11 % Participation dans l'ensemble du Canton : 54.09 % Participation dans

l'ensemble de la Suisse : 59.78 %

Résultat :

<u>Plan communal</u> <u>Plan cantonal</u> <u>Plan fédéral :</u> Refusé à 63.51 % Refusé à 61.42 % Refusé à 60.7 %

4.2. Objet fédéral : Initiative populaire du 25.05.2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »

Participation au Locle : 49.08 % Participation dans l'ensemble du Canton : 54.04 % Participation dans

l'ensemble de la Suisse : 59.76 %

Résultat :

Plan communalPlan cantonalPlan fédéral :Refusé à 60.92 %Refusé à 57.37 %Refusé à 60.6 %

4.3. Objet fédéral : Loi fédérale du 25.09.2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID19)

Participation au Locle : 48.87~% Participation dans l'ensemble du Canton : 53.99~% Participation dans l'ensemble de la Suisse : 59.66~%

Résultat :

<u>Plan communal</u> <u>Plan cantonal</u> <u>Plan fédéral :</u> Accepté à 65.0 % Accepté à 66.58 % Accepté à 60.2 %

4.4. Objet fédéral : Loi fédérale du 25.09.2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (loi sur le CO2)

Participation au Locle : 49.1~% Participation dans l'ensemble du Canton : 53.82~% Participation dans l'ensemble de la Suisse : 59.7~%

Résultat :

Plan communalPlan cantonalPlan fédéral :Refusé à 56.67 %Accepté à 52.61 %Refusé à 51.6 %

4.5. Objet fédéral : Loi fédérale du 25.09.2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

Participation au Locle : 48.86 % Participation dans l'ensemble du Canton : 53.84 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 59.57 %

Résultat :

<u>Plan communal</u> <u>Plan cantonal</u> <u>Plan fédéral :</u> Accepté à 65.23 % Accepté à 61.96 % Accepté à 56.6 %

5. Votation fédérale et cantonale 26 septembre 2021

5.1. Objet fédéral : Initiative populaire du 02.04.2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital »

Participation au Locle : 40.15 % Participation dans l'ensemble du Canton : 45.39 % Participation dans

l'ensemble de la Suisse : 52.23 %

Résultat :

Plan communalPlan cantonalPlan fédéral :Refusé à 50.65 %Refusé à 55.12 %Refusé à 64.9 %

5.2. Objet fédéral : Modification du 18.12.2020 du Code civil suisse (mariage pour tous)

Participation au Locle: 40.52 % Participation dans l'ensemble du Canton: 45.81 % Participation dans

l'ensemble de la Suisse : 52.6 %

Résultat :

Plan communalPlan cantonalPlan fédéral :Accepté à 60.12 %Accepté à 63.43 %Accepté à 64.1 %

5.3. Objet cantonal : Loi du 2 septembre 2020 sur la reconnaissance d'intérêt public des communautés religieuses (LRCR)

Participation au Locle: 32.55 % Participation dans l'ensemble du Canton: 36.94 %

Résultat :

<u>Plan communal</u> Refusé à 60.49 % Plan cantonal Refusé à 56.25 %

6. Votation fédérale et cantonale 28 novembre 2021

6.1. Objet fédéral : Initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts » (Initiative sur les soins infirmiers)

Participation au Locle: 53.21 % Participation dans l'ensemble du Canton: 57.75 % Participation dans

l'ensemble de la Suisse : 65.3 %

Résultat :

Plan communalPlan cantonalPlan fédéral :Accepté à 64.65 %Accepté à 63.88 %Accepté à 60.98 %

6.2. Objet fédéral : Initiative populaire « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort » (Initiative sur la justice)

Participation au Locle: 53.16 % Participation dans l'ensemble du Canton: 56.91 % Participation dans

l'ensemble de la Suisse : 64.67 %

Résultat :

<u>Plan communal</u> <u>Plan cantonal</u> <u>Plan fédéral :</u> Refusé à 67.07 % Refusé à 68.12 % Refusé à 68.07 %

6.3. Objet fédéral : Modification de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19) (Loi COVID19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations)

Participation au Locle : 53.82 % Participation dans l'ensemble du Canton : 57.92 % Participation dans l'ensemble de la Suisse : 65.72 %

Résultat :

Plan communalPlan cantonalPlan fédéral :Accepté à 61.37 %Accepté à 64.35 %Accepté à 62.01 %

6.4. Objet cantonal : Contournement est de La Chaux-de-Fonds par la route principale suisse H18

Participation au Locle: 44.68 % Participation dans l'ensemble du Canton: 47.87 %

Résultat :

<u>Plan communal</u> <u>Plan cantonal</u> Accepté à 85.85 % Accepté à 77.12 %

<u>Initiatives et référendums</u>

Durant l'année écoulée, le service a vérifié des signatures sur les listes relatives aux objets suivants :

Sur le plan fédéral :

Initiative populaire fédérale 'Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)'	Signatures valables :	292
Initiative populaire fédérale 'Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13ème rente AVS)'	Signatures valables :	283
Initiative populaire fédérale 'Responsabilité en matière de téléphonie mobile'	Signatures valables :	14
Référendum Loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID19)	Signatures valables :	117
Référendum Loi fédérale sur les droits de timbre (LT)	Signatures valables :	64
Référendum Loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2)	Signatures valables :	38
Référendum Code civil suisse (Mariage pour tous)	Signatures valables :	37
Référendum Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias	Signatures valables :	37
Référendum Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)	Signatures valables :	22

Sur le plan cantonal :

Triticality of Asialatina manufacture and a second of the	C:	200
Initiative législative populaire cantonale « 1 % pour le sport »	Signatures valables :	309
Initiative législative populaire cantonale « pour 1 % culturel »	Signatures valables :	179
Référendum Loi du 2 septembre 2020 sur la reconnaissance d'intérêt public des communautés religieuses (LRCR)	Signatures valables :	409
Référendum Contournement est de La Chaux-de-Fonds par la route principale suisse H18	Signatures valables :	130
Motion populaire cantonale : Pour un congé maternité des fonctionnaires non tronqué	Signatures valables :	35
Motion populaire cantonale : Plus de protection pour les apprenti·e·s	Signatures valables :	6
Motion populaire cantonale : Pour une protection des lanceurs d'alerte dans la fonction publique neuchâteloise	Signatures valables :	6
Motion populaire cantonale : Pour une reconversion éco-sociale !	Signatures valables :	4
Motion populaire cantonale : Pour une meilleure accessibilité aux produits hygiéniques menstruels	Signatures valables :	4
Motion populaire cantonale : Les conditions d'examens des étudiant es neuchâtelois es ne doivent pas être péjoré es	Signatures valables :	1
Motion populaire cantonale : Pour un centre-ville désencombré et une Ville tournée vers le futur	Signatures valables :	1

ÉTAT CIVIL

Introduction

L'état civil est régi par le droit fédéral, notamment par la Constitution, le code civil et l'ordonnance sur l'état civil ainsi que les directives, circulaires, communications officielles et processus édictés par l'Office fédéral de l'état civil (OFEC). De manière plus indirecte, il dépend également en partie d'autres lois et ordonnances fédérales ainsi que du droit international.

Les offices de l'état civil sont répartis en arrondissements. Chaque arrondissement regroupe une ou plusieurs communes. Ils sont soumis à la surveillance directe de l'autorité cantonale de surveillance. Cela est établi dans l'Ordonnance sur l'état civil.

Le Canton de Neuchâtel a également édicté un règlement sur l'état civil qui a pour but de définir les modalités d'application des dispositions fédérales en matière d'état civil, notamment concernant les différents arrondissements ainsi que la gestion de ceux-ci.

Plus concrètement un office est tenu d'enregistrer tous les événements d'état civil des personnes domiciliées dans une des communes de l'arrondissement ou originaires de l'une d'elles, de la naissance au décès, en passant par la reconnaissance d'enfant, le mariage, le partenariat enregistré, le changement de sexe, de nom, la naturalisation ou encore l'inscription du lieu de dépôt du mandat pour cause d'inaptitude.

La notion de l'état civil comprend, à côté des faits d'état civil directement liés à une personne (tels que la naissance, le mariage, le partenariat enregistré, le décès, etc.), des données sur le statut personnel et familial d'une personne (comme la majorité, la filiation, le lien avec le conjoint ou le partenaire, les noms et la nationalité).

En Suisse, l'appartenance à une commune (droit de cité) est aussi considérée comme un élément de l'état civil.

Pour enregistrer toutes ces données et événements, les officiers de l'état civil ont accès à un registre de l'état civil électronique appelé Infostar. Celui-ci est effectif depuis 2005. Auparavant, tout était inscrit dans les registres papier constitués des registres des familles (pour les ressortissants) et registres spéciaux (événements qui se produisaient dans l'arrondissement tels que naissances, mariages, décès).

Changements en 2021

En 2021, il n'y a pas eu de changements notoires de législation directement liée à l'état civil au niveau fédéral. Les projets de modifications du Code civil et de l'ordonnance sur l'état civil concernant le changement de sexe et le mariage pour tous ont été mis en consultation afin de pouvoir être mis en place au cours de l'année 2022.

Sur le plan cantonal, la fusion politique des communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Valangin et Neuchâtel a changé les compositions des offices des états civils des arrondissements de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz. Ainsi, au 1^{er} janvier 2021, celui du Val-de-Ruz, perd Valangin et celui de Boudry perd Peseux et Corcelles-Cormondrèche, tous au profit de l'arrondissement de Neuchâtel.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a continué de pousser l'office de l'état civil à devoir, comme tous les autres services de l'administration du Locle, adapter son organisation aux différentes mesures prises, tout au long de l'année et jusqu'à présent. Il a fallu également s'aligner aux prescriptions fédérales puisque, en tant qu'état civil, nous dépendons aussi de directives fédérales émises par l'Office fédéral de l'état civil. Ceci a poussé l'office et ses collaborateurs à faire preuve d'une grande faculté d'adaptation et d'ouverture d'esprit.

Statistiques

Naissances : 5 (9 en 2020) naissances ont eu lieu à domicile. Ces événements ne voient que peu d'évolution au fil des ans.

Ceci est dû au fait qu'il n'y a ni maison de naissance ni maternité dans l'arrondissement et que les naissances à domicile demeurent des cas exceptionnels. Il faut relever également que les naissances à domicile sont, dans la plupart des cas, « accidentelles ». Elles étaient prévues à l'hôpital mais les circonstances ont fait que cela n'a pas été possible.

Reconnaissances : 196 (190 en 2020) déclarations de reconnaissances en paternité ont été dressées. Dont environ 90 % sont effectuées avant la naissance de l'enfant. Il est à noter que de plus en plus de couples se tournent vers l'état civil afin de prendre des renseignements relativement tôt dans la grossesse, ceci dans une volonté de privilégier l'intérêt de l'enfant en cas de problème.

Les parents ont toujours la possibilité de signer la déclaration d'autorité parentale conjointe et de choisir de donner le nom de célibataire de l'un ou de l'autre des deux parents à l'enfant, si celui-ci naît en étant de nationalité suisse.

Pour tous les enfants qui naissent de nationalité étrangère, nous appliquons le droit du nom en fonction du droit national de chacun, ceci afin de respecter la loi sur le droit international privé en matière d'état civil, entrée en vigueur en 1989.

Décès : 652 (670 en 2020) décès concernant l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises ont été enregistrés. Ce chiffre est encore environ 7 % supérieur aux années précédentes. Il s'explique certainement par l'épidémie de COVID-19 qui a continué de sévir les premiers mois de l'année.

Mariages

129 (145 en 2020) mariages ont été célébrés dans les différentes salles de mariage de l'arrondissement de l'état civil des Montagnes neuchâteloises en 2021. La petite diminution s'explique par la période pandémique qui nous a forcés à prendre des mesures sanitaires contraignantes, y compris lors de la célébration des mariages. Certaines cérémonies ont été reportées ou annulées pour être célébrées en des temps meilleurs.

Nous avons dû diminuer l'offre des célébrations prévues les samedis également en raison de l'organisation qui ne peut être mise en place que si, au minimum, deux officiers sont présents pour gérer d'une part les célébrations et d'autre part le nombre de personnes dans le hall et éviter les dérives dues aux attroupements. Ceci toujours en vue de respecter les directives sanitaires.

Partenariat enregistré

0 (2 en 2020) partenariats ont été enregistrés dans notre arrondissement en 2021.

Déclarations concernant le nom

En application du nouveau droit du nom, nous avons enregistré

- 16 (14 en 2020) déclarations concernant le nom, relatives à des enfants mineurs.
- 43 (48 en 2020) déclarations concernant le nom, suite à un divorce ou un veuvage.

Décisions judiciaires et administratives

L'état civil des Montagnes neuchâteloises est compétent pour l'enregistrement des décisions judiciaires rendues par le Tribunal des Montagnes et du Val-de-Ruz.

Nous avons enregistré, en 2021 :

- **176** (158 en 2020) divorces.
- **18** (9 en 2020) désaveux en paternité.
- **6** (6 en 2020) reconnaissances en paternité judiciaire (constatations du lien de filiation).
- **0** (0 en 2020) partenariat dissout.
- **10** (6 en 2020) adoptions.
- **6** (2 en 2020) changements de sexe.

L'état civil des Montagnes neuchâteloises est compétent pour l'enregistrement des décisions administratives rendues par différentes autorités administratives telles que, par exemple, le Conseil d'État du Canton de Neuchâtel et le Secrétariat d'État aux migrations.

- 3 (1 en 2020) libérations du droit de cité.
- 1 (0 en 2020) réintégration selon art. 22 OEC.
- 202 (301 en 2019) naturalisations facilitées ou ordinaires.

Enregistrement d'événements de l'étranger

L'état civil des Montagnes neuchâteloises est compétent pour l'enregistrement des événements qui se produisent à l'étranger et qui touchent de manière directe ou indirecte les personnes originaires d'une ou de plusieurs communes de notre arrondissement.

Ces événements doivent être transmis à la représentation suisse la plus proche du lieu de l'événement par les administrés eux-mêmes. Ceci est prescrit par la loi dans l'art. 39 OEC (obligation d'annoncer les faits d'état civil survenus à l'étranger pour tous les citoyens suisses ou les personnes de nationalité étrangère ayant un lien avec un citoyen suisse).

Nous avons enregistré, en 2021 :

- **156** (137 en 2020) naissances.
- **62** (63 en 2020) reconnaissances.
- 116 (55 en 2020) décès.
- **95** (85 en 2020) mariages.
- **30** (23 en 2020) divorces.
- **2** (5 en 2020) changements de nom.
- **3** (3 en 2020) adoptions.
- 4 (4 en 2020) partenariats enregistrés.
- **0** (1 en 2020) désaveu en paternité.

Infostar

La dernière version du logiciel Infostar date de novembre 2017. Nous étions passés de la version 11.1.0 à la version 12.0.0.

Les développeurs de l'Unité Infostar à Berne sont en train de prévoir la programmation de l'Infostar nouvelle génération. Nous n'avons que peu d'informations à ce sujet pour l'instant mais ce nouveau registre devrait voir le jour en 2023 ou 2024.

Ce registre électronique a force probante conformément à l'art. 9 CC qui dit que *les registres publics et les titres authentiques font foi des faits qu'ils constatent et dont l'inexactitude n'est pas prouvée*. Partant de ce principe, tous les registres de l'état civil (papiers et électroniques) sont à manipuler avec rigueur et sérieux, pour ne pas altérer les informations qui y sont contenues. Le fait que ces registres aient force probante doit pousser les officiers de l'état civil à en avoir grand soin.

Il est à noter que les renseignements au public deviennent de plus en plus pointus. L'accès aux informations par Internet ne nous facilite pas la tâche. Il faut garder à l'esprit que chaque cas est particulier et qu'il faut analyser chaque situation pour répondre précisément au citoyen de manière adéquate et être capable d'expliquer l'application des différentes lois et droits.

<u>Personnel</u>

Un nouveau collaborateur a été engagé au 1^{er} janvier 2021 en tant que collaborateur administratif à 100 %, en vue de passer le brevet fédéral d'officier de l'état civil.

Émoluments et charges

Le montant des émoluments s'élève à Fr. 245'197,10, ce qui est assez stable par rapport à 2020 (Fr. 241'599,05).

Les charges pour l'année 2021 s'élèvent à Fr. 480'165,35. Une fois les émoluments soustraits auxdites charges, il est constaté un manque à gagner de Fr. 234'968,25, montant qui est réparti entre les différentes communes formant l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises. Ces montants sont calculés selon les différents pourcentages qui ont été déterminés d'après la clé de répartition inscrite dans la convention qui lie toutes les communes de l'arrondissement à l'état civil.

Tableau de répartition des charges selon la Convention régissant l'Office de l'état civil des Montagnes neuchâteloises

*la fusion des communes du Locle et des Brenets influe sur la facturation finale. Les deux montants s'additionnent sur le même décompte.

La Chaux-de-Fonds	50.17 %	117'883.60
Les Planchettes	0.90 %	2'114.70
La Sagne	6.14 %	14'427.10
Le Cerneux-Péquignot	0.99 %	2'326.20
La Brévine	2.85 %	6'696.60
La Chaux-du-Milieu	2.70 %	6'344.15
Les Ponts-de-Martel	7.20 %	16'917.70
Brot-Plamboz	0.66 %	1'550.80
Les Brenets	2.22 %	5'216.30
Le Locle	26.17 %	61'491.20
	100.00 %	234′968.35

Divers et futur

Le changement qui avait eu lieu au niveau de l'examen oral du brevet fédéral semble avoir porté ses fruits puisque le taux de réussite a augmenté et a été, en 2021, de 70 %. Cela reste tout de même un brevet fédéral très compliqué notamment en raison des connaissances poussées qu'il faut acquérir en droit.

La formation remaniée que nous attendions est encore en attente. Les seuls progrès notables portent sur un cours juridique supplémentaire durant les trois premières années à plein temps.

Auparavant, la norme était de se fier au règlement qui donne la possibilité, sur justification d'une activité professionnelle de deux ans au moins dans le secteur de l'état civil, de se présenter aux examens. Dorénavant, et également dans une volonté de limiter le nombre d'échecs, il est préféré que les candidats à l'examen fédéral aient une expérience d'au moins trois ou quatre ans en office.

Afin de pouvoir offrir un service professionnel et rester en permanence au courant des changements de lois ainsi que d'être capable de les mettre en exécution selon les directives strictes de l'OFEC, il convient également que le personnel des offices de l'état civil puisse suivre une formation continue convenable.

Afin de décharger la Surveillance de l'état civil du Canton de Neuchâtel qui devrait mettre ces cours en place mais qui n'a pas les ressources nécessaires à disposition, des discussions sont en cours afin de confier cette tâche à l'Association cantonale des officiers de l'état civil par l'intermédiaire de sa Présidente.

L'activité de l'état civil est exigeante et comme chaque cas est différent, il convient d'en tenir compte tout en restant dans le cadre strict du respect de la loi.

OFFICE DU TRAVAIL

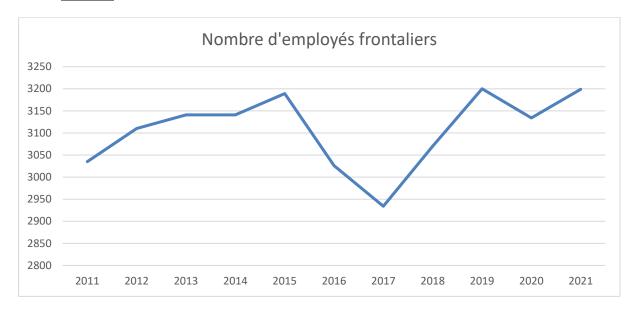
Frontaliers au 31 décembre

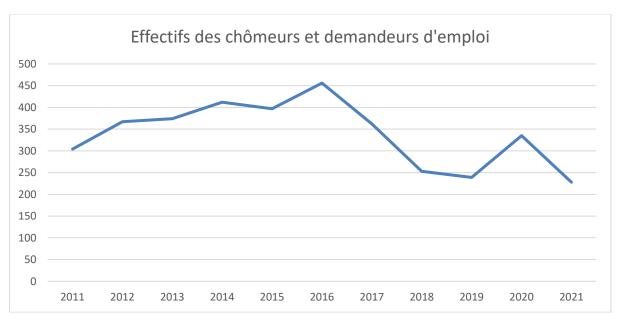
Chômeurs au 31 décembre

(2011-2021 y compris Les Brenets)

(2011-202	L y compris Les Brenet	<u>ts)</u>
2011	3035	
2012	3110	
2013	3141	
2014	3141	
2015	3189	
2016	3026	
2017	2934	
2018	3070	
2019	3200	

Source : www.ne.ch



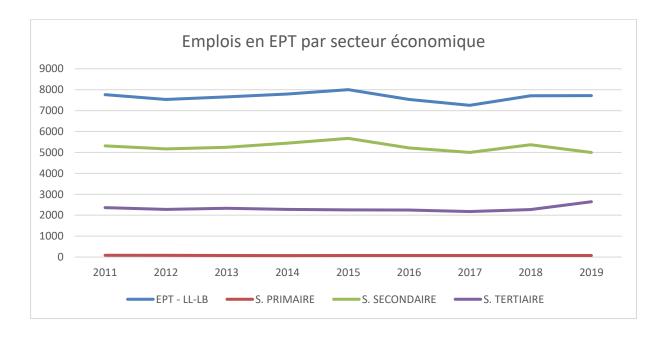


<u>Statistique de l'emploi Le Locle-Les Brenets (2011-2019)</u> Derniers chiffres connus

	Nombre d'employés	Nombre d'employés		EPT	ЕРТ	EPT
Année	Le Locle	Les Brenets	Total	Le Locle	Les Brenets	Total
2011	8058	804	8862	7072	689	7761
2012	7824	806	8630	6845	687	7532
2013	7932	835	8767	6919	738	7657
2014	8008	883	8891	7013	782	7795
2015	8283	839	9122	7264	737	8001
2016	7835	764	8599	6865	666	7531
2017	7725	630	8355	6718	535	7253
2018	8010	754	8764	7056	656	7712
2019	8110	694	8804	7135	585	7720

	El	PT - SECTE PRIMAIRE	_		PT - SECTEU ECONDAIRI		EPT - SECTEUR TERTIAIRE			
	LE	LES		LE	LES		LE	LES		
Année	LOCLE	BRENETS	TOTAL	LOCLE	BRENETS	TOTAL	LOCLE	BRENETS	TOTAL	
2011	61	25	86	4740	572	5312	2271	92	2363	
2012	62	23	85	4599	573	5172	2183	92	2275	
2013	56	23	79	4628	619	5247	2236	97	2333	
2014	52	19	71	4795	647	5442	2166	116	2282	
2015	58	19	77	5074	599	5673	2132	120	2252	
2016	55	18	73	4695	517	5212	2116	131	2247	
2017	58	17	75	4592	410	5002	2068	107	2175	
2018	52	20	72	4850	519	5369	2154	116	2270	
2019	57	21	78	4541	458	4999	2538	107	2645	

Source: www.pxweb.bfs.admin.ch



OFFICE DU LOGEMENT

L'Office du logement assume les tâches suivantes :

- renseignements au public relatifs aux effets du droit du bail à loyer
- collaboration au recensement des appartements vacants
- inventaire du nombre de logements

Statistique des logements et locaux vacants

En collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui coordonne les opérations sur l'ensemble du territoire national, le Canton de Neuchâtel établit la statistique des logements et des locaux industriels et commerciaux vacants.

Par souci de rationalisation, cette enquête permet de recueillir, par la même procédure, les données statistiques sur les logements et les locaux industriels et commerciaux vacants et de les traiter aussi bien pour les besoins de la Confédération que pour ceux du Canton. Neuchâtel dispose ainsi d'une statistique qui lui est propre, mais dont les principaux résultats sont comparables avec ceux des autres cantons.

À l'aide des données informatiques en notre possession, nous sommes à même de collaborer efficacement à l'établissement de l'enquête cantonale qui englobe toutes les communes.

Selon l'enquête effectuée au **1**^{er} **juin 2021,** notre commune comptait **331** (293 en 2020, 258 au Locle et 35 aux Brenets) logements vacants.

Logements vacants

Sont considérés comme vacants tous les logements habitables (meublés ou non) destinés à la location ou à la vente et qui étaient inoccupés au 1^{er} juin. Sont également pris en compte les maisons individuelles inoccupées et destinées à la location ou à la vente, de même que les logements vacants déjà loués pour une date ultérieure.

Régions

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les districts n'existent plus. Le Canton est maintenant divisé en quatre régions qui sont les suivantes : **Région Littoral** (anciens districts de Neuchâtel et de Boudry), **Région Montagnes** (anciens districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle), **Région Val-de-Ruz** (ancien district du Val-de-Ruz) et **région Val-de-Travers** (ancien district du Val-de-Travers).

Logements vacants Le Locle :

Loyer mensuel moyen des logements vacants :

		Moyenne du loyer sans charges (en francs) 1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 + pièces							
	1 pièce								
Canton de Neuchâtel	646	797	917	1′162	1′503	1′926			
Le Locle	365	641	686	868	1080	1181			

Inventaire des locaux industriels et commerciaux vacants au $\mathbf{1}^{er}$ juin 2021, à louer ou à vendre :

	Total		Bureau, cabinet médical, etc.			sin, local vente		elier, sine		pôt, repôt	Autı	re local
	Nbre	m ²	Nbre	m ²	Nbre	m ²	Nbre	m ²	Nbre	m ²	Nbre	m ²
Le Locle	21	5′653	9	1′817	2	230	1	1′300	6	1′242	3	1′064
Canton	320	69′363	95	17′807	42	20′513	19	7′168	48	6′231	116	17′644

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Personnel

Le Service du Domaine Public est composé de la manière suivante: un Coordinateur Sécurité Publique, une secrétaire de direction, une collaboratrice administrative et quatre agents (ASP). En plus des missions habituelles, il gère l'ascenseur incliné (remontoir) pour tout ce qui est dérangement et panne. Le service s'occupe également de la gestion des voies bus et délivre les autorisations pour y circuler.

Police neuchâteloise de proximité - Poste du Locle

Répartie sur l'ensemble du canton et organisée par secteur, la police de proximité s'occupe de la résolution de problèmes en matière de sécurité, lutte contre la petite et moyenne délinquance locale.

Composition du poste du Locle (PX) : 1 chef de poste - 5 gendarmes

Remise de documents

4522 poursuites ont été traitées par le secrétariat et les plus compliquées ont été remises par les agents.

Poursuites	2018	2019	2020	2021
	4323	4781	3519	4522

Encaissement Commandement de payer (CP)

La somme encaissée pour l'année 2014 – **Fr. 145'432.-**, pour l'année 2015 – **Fr. 187'461.-**, pour l'année 2016 – **Fr. 210'622.-** pour l'année 2017 - **Fr. 225'356.-** pour l'année 2018 - **Fr. 229'119.-** pour l'année 2019 – **Fr. 253'393.-** nous avons reçu au total 4781 CP (Commandements de Payer) à notifier. Nous en avons notifié 4766 durant l'année 2019. L'Office des poursuites a mis en place un nouveau système réglant le montant de l'émolument dès la remise des CDP à notre service. L'Office des poursuites a payé au 31.12.2019, 415 CDP non notifiés mais en notre possession afin de solder l'année 2019. 4766 CDP notifiés plus 415 CDP non notifiés mais en notre possession ce qui représente 4781CDP représentant un montant de Fr. 253'393.- pour l'année 2020 – **Fr. 205'481.-**, le montant encaissé diffère du nombre de CP notifiés du fait, que l'Office des poursuites paie en avance au moment de la prise en charge des commandements de payer par notre service. **Pour l'année 2021** nous avons encaissé **Fr. 265'583.-** pour un total de 5011 CP. Sur ce nombre il a été notifié 4522 CP. Comme en 2019 l'Office des poursuites a mis en place un nouveau système réglant le montant de l'émolument dès la remise des CP à notre service. L'Office des poursuites a payé au 31.12.2021, 489 CP non notifiés mais en notre possession afin de solder l'année 2021. 4522 CP notifiés plus 489 CP non notifiés mais en notre possession ce qui représente 5011 CP représentant un montant de Fr. 265'583.-.

Services d'ordre

Les services d'ordre ont été effectués en collaboration avec les services communaux, les volontaires, les organisateurs, lors des principales manifestations suivantes :

Le Locle : L'Horlogère – Fête de la bière - Carnaval - Marche du 1^{er} Mars - du 1^{er} mai – Marché de printemps - Joutes sportives - Fête des Promotions - Rock Festival Altitude - Foire du livre – Bastringue de l'Ancienne Poste - Marché d'automne - Course cycliste Le Locle – Sommartel - Course de côte cycliste Combe-Girard – Sommartel - Fête du 1^{er} août - Saint-Nicolas. **Territoire des Brenets** : Fête de la jeunesse – Fête du 1^{er} août et sur demande pour toutes autres manifestations.

La Sécurité publique de La Chaux-de-Fonds met à disposition contre paiement des volontaires pour les manifestations organisées par les communes. Pour l'année 2021 suite à la COVID-19 les manifestations précitées ne se sont pas déroulées. Excepté : Marché de Printemps- Joutes sportives — Rock Festival Altitude — Marché d'automne - la course de côte cycliste Combe-Girard — Sommartel. Lors de ces dernières, il n'a pas été fait appel aux volontaires.

Contrôle du stationnement

Amendes d'ordre	2018	2019	2020	2021
Mesures Hivernales Zone bleue Parc limité	343 1262 840	1441 866 801	867 974 559	1298 793 506
Parcage sur les trottoirs Arrêt interdit	55 210	61 266	22 142	42 142
Stationnement interdit Parc réservé aux handicapés	707 5	783 8	394 4	418 5
Fond privé Circulation	21 273	122 310	125 96	101 458
Déchets <u>TOTAL</u>	3782	4658	3201	20 3763
Remise de documents	2018	2019	2020	2021
Notifications et actes judiciaires Retrait des plaques	132 32	122 39	108 20	107 28
Contrôles de vitesse effectués par la police neuchâteloise	2018	2019	2020	2021
Le Locle				
Nombre de contrôles effectués Nombre de véhicules contrôlés	94 38532	97 33399	93 30592	94 28768
Nombre d'amendes d'ordre	2250	2117	1510	1877
Nombre de procès-verbaux Taux d'infraction en %	57 6 %	52 6.5 %	46 5.1 %	67 6,8 %
raux a miraction en 70	0 70	0.5 /0	J.1 /0	0,0 70
Contrôles de vitesse effectués par la police neuchâteloise	2018	2019	2020	2021
Territoire des Brenets Nombre de contrôles effectués Nombre de véhicules contrôlés Nombre d'amendes d'ordre Nombre de procès-verbaux Taux d'infraction en %		9 2'536 219 9 9.7 %	9 3'414 311 16 9.6 %	4 910 63 2 8,2 %

Contrôle de vitesse au moyen des panneaux de vitesse - Speedy

En 2015 le service s'est doté de deux appareils pour la mesure de la vitesse. Ces appareils servent de statistique. Suite à la fusion des communes du Locle et des Brenets nous avons repris le panneau de vitesse des Brenets.

Éducation routière

Toutes les classes ont été visitées par la Police neuchâteloise.

Patrouilleurs scolaires

Le Locle : 7 passages pour piétons sont tenus par des patrouilleurs scolaires adultes ainsi que 1 patrouilleur scolaire remplaçant également adulte.

Territoire des Brenets : 1 passage pour piétons est tenu par des patrouilleurs scolaires adultes qui sont aidés par des patrouilleurs scolaires en âge de scolarité.

Le Service du Domaine Public s'occupe de l'engagement, de l'habillement, de l'instruction, de la formation, du contrôle et au besoin remplace les patrouilleurs scolaires lors d'absences.

Nombre de patentes pour établissements publics exploitées sur le territoire communal :

Établissements publics	2018	2019	2020	2021
	66	61	66	74

13 terrasses sont installées sur le domaine public. Le Service du Domaine Public s'occupe de l'implantation du contrôle et de l'encaissement de ces dernières.

En 2021, il y a 13 établissements publics aux Brenets. Les terrasses se trouvent sur le domaine privé.

Mise en bière et exhumation

Nous effectuons le contrôle de la mise en cercueil des personnes qui sont transportées hors de la Suisse (mise en bière) et nous assistons à l'exhumation des personnes lorsque la famille réclame le corps d'un défunt.

Foire

Elle se déroule sur la Place du Marché et sur une partie de la Grande-Rue tous les 2èmes mardis de chaque mois. Le Service du Domaine Public place les marchands et encaisse les emplacements.

Objet trouvé

Nous nous occupons également de la gestion des objets trouvés ou volés – Vélos, trottinettes, montres bijoux, téléphones portables, clés, habits, bourses, etc.

Statistique des véhicules sur la Commune du Locle		2018	2019	2020	2021
Véhicules légers		5548	5507	5415	5378
Véhicules lourds					
		34	37	29	29
Remorques et caravanes		328	355	343	348
Machines de travail		40	41	42	44
Véhicules agricoles		74	70	66	67
Motocycles		409	440	433	448
Motocycles légers		18	16	15	17
	Total	6451	6466	6343	6331

Signalisation routière

Une partie de la signalisation a été remise aux normes HIP. Cette norme s'applique sur la rétro réflexion de la signalisation routière. Les signaux sans rétro réflexion doivent être changés.

Élagage

Nous intervenons également auprès des propriétaires qui ont des haies, des branches et autres feuillages qui dépassent du domaine privé sur le domaine public.

Chantiers et fouilles	2018	2019	2020	2021
Permis de fouilles délivrés	37	40	51	46

Taxe des chiens

668 chiens ont été déclarés sur la commune. La taxe annuelle est perçue par la caisse communale.

Salubrité publique

Au cours de l'année 2021, 2 visites d'appartements ont été organisées. Lors de certaines interventions, la gérance et/ou le propriétaire concerné étaient présents. Le service des affaires vétérinaires a également été avisé dans certains cas.

Territoire des Brenets	2018	2019	2020	2021
Mesures hivernales	13	8	9	19
Zone bleue	12	27	54	30
Trottoir	10	2	0	0
Parcage limité	11	6	6	5
Retrait de plaque	3	2	4	0
Notifications et actes judiciaires	1	0	0	0
Commandement de payer	42	29	154	273

Autres communes

Sur demande nous intervenons également sur le territoire - Des Planchettes - Du Cerneux-Péquignot - De la Brévine - De la Chaux-du-Milieu, pour les retraits de plaques, les actes judiciaires, les notifications du tribunal et les commandements de payer et autres demandes.

Planchettes	2018	2019	2020	2021
Notifications et actes judiciaires	0	0	0	0
Retrait des plaques	1	0	0	
Cerneux-Péquignot	2018	2019	2020	2021
Notifications et actes judiciaires	0	0	0	0
Retrait des plaques	0	0	0	0
Commandement de payer	0	0	0	0
La Brévine	2018	2019	2020	2021
Notifications et actes judiciaires	0	0	0	0
Retrait des plaques	2	2	2	0
Commandement de payer	0	0	0	0
Commandement de payer La Chaux-du-Milieu	0	0	0	0
	2018	2019	2020	2021

ADMINISTRATION DES CIMETIÈRES DU LOCLE ET DES BRENETS

Statistiques

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre des inhumations - Cimetière Locle	20.2	2010	2017	2010	20.0	2017	2010	2013	2020	2021
a) adultes domiciliés au Locle	9	4	8	1	9	7	6	7	11	7
b) adultes domiciliés à l'extérieur	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0
c) enfants domiciliés au Locle	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0
d) enfants domiciliés à l'extérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des inhumations - Cimetière Locle	10	4	11	1	9	7	7	9	11	7
Nombre des inhumations - Cimetière Brenets dès 2021										
a) adultes domiciliés au Locle										0
b) adultes domiciliés à l'extérieur										0
c) enfants domiciliés au Locle										0
d) enfants domiciliés à l'extérieur										0
Total des inhumations - Cimetière Brenets dès 2021										0
Nambra dos dánâta do candros Cimatiàra Locla										
Nombre des dépôts de cendres - Cimetière Locle a) sur des nouvelles concessions "A"	1	4	1	0	4	5	2	3	4	5
b) sur des concessions "A" existantes	11	18	15	18	11	13	15	6	15	10
c) sur des nouvelles concessions "B"	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0
d) sur des concessions "B" existantes	0	1	0	1	4	0	0	0	0	1
e) sur des nouvelles concessions aux murs cinéraires	6	12	5	7	7	9	9	8	13	11
f) sur des concessions aux murs cinéraires existantes	4	14	13	10	12	11	5	7	7	13
g) sur des tombes d'inhumés	11	8	5	5	11	4	9	13	11	15
h) sur la tombe anonyme (jardin du souvenir)	27	27	23	25	22	25	26	18	17	22
Total des dépôts de cendres - Cimetière Locle	60	84	62	67	71	67	66	55	67	77
•										
Nombre des dépôts de cendres - Cimetière Brenets dès 2021										2
a) sur des nouvelles tombes d'incinérés b) sur des tombes d'incinérés existantes										2
c) sur des tombes d'inhumés										0
d) sur la tombe anonyme (jardin du souvenir)										0
Total des dépôts de cendres - Cimetière Brenets dès 2021										5
Nombre de concessions échues - Cimetière Locle										
a) ayant été renouvelées	34	24	32	40	24	29	21	29	33	34
b) n'ayant pas été renouvelées	25	24	28	32	23	17	19	19	17	21
Total des concessions échues - Cimetière Locle	59	48	60	72	47	46	40	48	50	55
Location des chambres mortuaires à l'Hôpital du Locle										
a) personnes domiciliées au Locle	41	46	41	37	40	41	27	46	37	40
b) personnes domiciliées à l'extérieur	26	19	14	19	15	17	11	10	9	17
71										
Total des locations de chambres mortuaires	67	65	55	56	55	58	38	56	46	57
Total des locations de chambres mortuaires	67	65	55	56	55	58	38	56	46	57
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à	67	65	55	56	55	58	38	56	46	57
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 :	67	65	55	56	55	58	38	56	46	57
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3	67	65	55	56	55	58	38	56	46	57
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée	67	65	55	56	55	58	38	56	46	57
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3	67	65	55	56	55	58	38	56	46	57
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes.	67	65	55	56	55	58	38	56	46	57
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et	67	65	55	56	55	58	38	56	46	57
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des										
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes	383									
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) :	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) :	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes.	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites du total des emplacements libres à dater de 2008.	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites du total des emplacements libres à dater de 2008. Remarque 2019 : les niches libres des faces nord 3 (III) des murs	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites du total des emplacements libres à dater de 2008. Remarque 2019 : les niches libres des faces nord 3 (III) des murs A, B, C, D, E et F ont été mises hors service afin de ne plus utiliser	383	388	400	416	432	408	420	435	444	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites du total des emplacements libres à dater de 2008. Remarque 2019 : les niches libres des faces nord 3 (III) des murs A, B, C, D, E et F ont été mises hors service afin de ne plus utiliser à l'avenir ces faces tant qu'il y a encore suffisamment	383	388	400	416	9	408	420	435	13	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites du total des emplacements libres à dater de 2008. Remarque 2019 : les niches libres des faces nord 3 (III) des murs A, B, C, D, E et F ont été misses hors service afin de ne plus utiliser à l'avenir ces faces tant qu'il y a encore suffisamment d'emplacements libres ailleurs	383	388	400	416	9	408	420	435	13	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites du total des emplacements libres à dater de 2008. Remarque 2019 : les niches libres des faces nord 3 (III) des murs A, B, C, D, E et F ont été mises hors service afin de ne plus utiliser à l'avenir ces faces tant qu'il y a encore suffisamment d'emplacements libres ailleurs Inhumations : 9 secteurs en exploitation (inhumés dès 1924) dont 1	383	388	400	416	9	408	420	435	13	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites du total des emplacements libres à dater de 2008. Remarque 2019 : les niches libres des faces nord 3 (III) des murs A, B, C, D, E et F ont été mises hors service afin de ne plus utiliser à l'avenir ces faces tant qu'il y a encore suffisamment d'emplacements libres ailleurs Inhumations : 9 secteurs en exploitation (inhumés dès 1924) dont 1 réservé aux enfants de moins de 10 ans. 8 secteurs de 1906 à	383	388	400	416	9	408	420	435	13	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906: 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980: durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944: durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs): durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008: la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites du total des emplacements libres à dater de 2008. Remarque 2019: les niches libres des faces nord 3 (III) des murs A, B, C, D, E et F ont été mises hors service afin de ne plus utiliser à l'avenir ces faces tant qu'il y a encore suffisamment d'emplacements libres ailleurs Inhumations: 9 secteurs en exploitation (inhumés dès 1924) dont 1 réservé aux enfants de moins de 10 ans. 8 secteurs de 1906 à 1923 ont tous été désaffectés, 4 d'entre eux ont été rouverts à d'autres sépultures depuis. La durée de maintien des tombes d'inhumés est limitée au besoin de rouvrir un ou plusieurs secteurs	383	388	400	416	9	408	420	435	13	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites du total des emplacements libres à dater de 2008. Remarque 2019 : les niches libres des faces nord 3 (III) des murs A, B, C, D, E et F ont été mises hors service afin de ne plus utiliser à l'avenir ces faces tant qu'il y a encore suffisamment d'emplacements libres ailleurs Inhumations : 9 secteurs en exploitation (inhumés dès 1924) dont 1 réservé aux enfants de moins de 10 ans. 8 secteurs de 1906 à 1923 ont tous été désaffectés, 4 d'entre eux ont été rouverts à d'autres sépultures depuis. La durée de maintien des tombes d'inhumés est limitée au besoin de rouvrir un ou plusieurs secteurs (minimum 60 ans, art. 32 Règlement communal du cimetière du 4	383	388	400	416	9	408	420	435	13	451
Descriptif résumé des emplacements existants dans le cimetière du Locle (Mon-Repos) dont l'ouverture remonte à 1906 : 1'118 concessions de type "A" pour incinérés réparties dans 3 secteurs pour incinérés aménagés en 1944, 1974 et 1980 : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 4 urnes. En 2017 mise "hors service" de 39 tombes des secteurs R (21) et S (18) dans l'objectif de libérer et ne plus réattribuer de concessions dans ce secteur à l'avenir; la variation des emplacements libres en 2017 est due à cela. 42 concessions de type "B" pour incinérés toutes situées dans le secteur pour incinérés aménagé en 1944 : durée de concession 60 ans, renouvelable, emplacement pour 12 urnes 408 emplacements de type "Columbarium" dans 12 murs cinéraires construits en 1988 (8 murs), 2005 (2 murs) et 2008 (2 murs) : durée de concession 20 ans, renouvelable; emplacement pour 2 urnes. Remarque 2008 : la face 2 du mur L construit en 2008 n'a jamais été mise en service à ce jour faute de besoins. Les 36 niches de cette face ont été considérées comme "hors service" et déduites du total des emplacements libres à dater de 2008. Remarque 2019 : les niches libres des faces nord 3 (III) des murs A, B, C, D, E et F ont été mises hors service afin de ne plus utiliser à l'avenir ces faces tant qu'il y a encore suffisamment d'emplacements libres ailleurs Inhumations : 9 secteurs en exploitation (inhumés dès 1924) dont 1 réservé aux enfants de moins de 10 ans. 8 secteurs de 1906 à 1923 ont tous été désaffectés, 4 d'entre eux ont été rouverts à d'autres sépultures depuis. La durée de maintien des tombes d'inhumés est limitée au besoin de rouvrir un ou plusieurs secteurs	383	388	400	416	9	408	420	435	13	451

Commentaires sur l'année 2021

Les chiffres ci-dessus appellent quelques commentaires :

Au centre funéraire communal, situé rappelons-le dans l'Hôpital du Locle, on relève une occupation des chambres mortuaires proche de la moyenne décennale : 57 défunts ont transité par le centre (moyenne décennale = 55).

Pour le cimetière du Locle :

- 62 % des concessions échues ont été renouvelées (pour 10 ou 20 ans sous condition d'entretien régulier pour les concessions A et B et pour 10 ou 20 ans entretien inclus pour les Columbariums/murs cinéraires). Les concessions non renouvelées sont libérées et rejoignent le grand nombre d'emplacements libres.
- 7 inhumations soit un nombre dans la moyenne de ces dix dernières années.
- Un nombre de dépôts de cendres (77) supérieur à la moyenne décennale (67), avec la répartition suivante : Jardin du Souvenir (tombe anonyme) = 29 % des dépôts ; Concessions A et B = 21 % des dépôts ; « Columbariums » (murs cinéraires) = 31 % des dépôts et enfin sur des tombes d'inhumés = 19 % des dépôts.

Pour le cimetière des Brenets :

Aucune inhumation n'est survenue cette année ; par contre 5 dépôts de cendres ont été organisés.

Gestion de nos deux cimetières :

La gestion du cimetière des Brenets est nouvellement assumée par notre Service depuis cette année 2021 suite à la fusion des communes du Locle et des Brenets intervenue au 01.01.2021.

Au niveau des personnes qui s'occupent de la gestion de nos deux cimetières, c'est une très agréable habitude depuis 2004 mais il est important de féliciter notre jardinier-concierge M. Charles-Albert Faivre pour sa parfaite gestion du site du Locle. À noter que cette année, M. Faivre a été, pour raisons de santé, aidé dans ses tâches par M. Jean-Mary Licci, collaborateur du Service de la Voirie ; M. Licci est aussi à remercier et à féliciter.

Pour ce qui est du site des Brenets, l'entretien courant des lieux a été réalisé par des collaborateurs du Service de la Voirie ; merci et bravo à eux pour leur travail.

Pour les deux cimetières, relevons l'excellente collaboration avec l'entreprise horticole Bernard Frey, l'équipe communale de la Voirie, les pompes funèbres et les marbriers.

Du côté administratif, assumé par l'équipe du Contrôle des Habitants, on note une fois de plus un travail réalisé et suivi à la satisfaction entière des familles concernées.

Réalisations particulières en 2021 :

- Dernière étape du remplacement, initié en 2015, des conduites d'eau alimentant le réseau interne des fontaines. Ces travaux ont été entièrement à la charge de la Ville.
- Remplacement de la conduite d'eau principale passant sous l'allée sud et pose d'un nouveau tapis bitumineux. C'est le tronçon est allant du rond-point central à l'arrêt de bus près de l'entrée principale qui a été remplacé. VITEOS a pris en charge le remplacement de conduite et la Ville a pris en charge la réfection des éléments en surface.
- Création d'un nouveau secteur d'inhumations (Inhu-10) d'une capacité d'environ 150 tombes. Ce secteur entrera en exploitation dans environ deux ans, dès que le secteur actuel Inhu-9 sera totalement occupé.
- Remplacement, par un modèle actuel de la même marque, de la tondeuse autoportée Husqvarna Rider, outil principal et essentiel pour la tonte du gazon. La machine remplacée datait de 2011 et était en fin de cycle d'utilisation.

- Réparation des Columbariums B, C, E et G. Ce travail d'entretien vise à prolonger la durée de vie de ces ouvrages en limitant les infiltrations d'eau et dégâts du gel. Les Columbariums D et F avaient déjà été réparés de la sorte en 2019 et ces prochaines années, dans un ordre encore à définir en fonction de leur état, les Columbariums restants ainsi que le Jardin du Souvenir seront assainis dans le même objectif.
- Réparation des murs d'enceinte à gauche et à droite de l'entrée principale, notamment réalisation de carottages (mur de gauche sur sa face sud) et création d'une goutte pendante pour tenter de limiter l'accumulation d'eau dans ces murs déjà réparés entre 2018 et 2019.

BUREAU D'OBSERVATION – COSC

<u>Dépôts</u>

Le BO (bureau d'observation) a enregistré une augmentation de la quantité des pièces facturées de 13.97 % par rapport à 2020. Le chiffre d'affaires étant en partie dépendant de prestations diverses commandées en sus des travaux de certification habituels, celui-ci profite d'une hausse de 12 % toujours par rapport à 2020.

Ces excellents chiffres sont à mettre en relation avec une deuxième année à vivre sous le régime de la COVID-19 et nous pouvons constater que le monde horloger a bien tenu le cap.

Il n'y a pas eu d'intervention de la direction du COSC pour réorienter certains dépôts à des fins d'équilibrage malgré les disparités entre les 3 BO.

Sur l'ensemble des dépôts facturés, le COSC a enregistré une augmentation du nombre de pièces de 24,6 % en 2021, soit 2'375'000 pièces par rapport à 1'790'000 pièces en 2020. Le BO du Locle a facturé 828'841 pièces, soit un peu plus du 35 % du total des dépôts du COSC pour un budget estimé à 1'981'000 pièces. Les prévisions de dépôts pour 2021 ont été estimées à 560'000 pièces, cependant les chiffres annoncés par les déposants à fin 2020 pour 2021 sont nettement plus optimistes avec des prévisions de plus de 720'000 pièces.

Comme à l'accoutumée, le BO a travaillé 350 jours avec une fermeture de 2 semaines en fin d'année pour effectuer les travaux de maintenance.

Direction

Conformément à la Convention, la Commune du Locle met à disposition du COSC l'infrastructure nécessaire à son bon fonctionnement, à savoir les locaux et le personnel.

Le COSC, quant à lui, fournit toute la partie technique et métrologique nécessaire à l'opérationnel.

Concernant la gouvernance du BO, le responsable assiste régulièrement à des séances du comité de gestion (CG) réunissant la direction du COSC et les responsables BO pour traiter et solutionner les affaires courantes et à venir, dans un esprit de collaboration et d'entente mutuelle.

Monsieur Claude Dubois, Conseiller communal en charge du BO a été contraint de céder la gestion du BO courant avril 2021 pour des raisons médicales.

Monsieur Denis de La Reussille, Conseiller communal assure la suppléance le temps nécessaire à la convalescence de Monsieur Claude Dubois normalement jusqu'à mi 2022.

Accréditation

« Reconnaissance formelle de la compétence d'un organisme d'étalonnage, d'essai, d'inspection ou de certification à effectuer des essais ou des évaluations de conformité définis selon des exigences fixées au plan international ».

L'accréditation délivrée par le service d'accréditation suisse (SAS) doit être renouvelée tous les 5 ans. Entre les périodes de réaccréditation, des audits de surveillance sont effectués tous les 18 mois environ. Un d'audit de surveillance du SAS a eu lieu au mois de décembre de cette année, le résultat de cet audit n'est pas encore connu à ce jour mais ne devrait pas faire apparaître de non-conformité.

Le COSC a été réaccrédité par le SAS pour 5 ans en date du 1er juillet 2021.

Pour mémoire c'est dorénavant l'association COSC qui est accréditée et non plus les BO. Les BO sont considérés par le SAS comme des filiales du COSC et peuvent ainsi bénéficier des accréditations délivrées au COSC.

Le COSC est donc accrédité selon la norme ISO 17025 sous 2 rubriques : laboratoire d'étalonnage (SCS) et laboratoire d'essais (STS). En parallèle et pour respecter les principes du SAS, le COSC est également accrédité selon la norme ISO 17065 comme Organisme de certification de produits (SCESp) : gardetemps mécanique et à quartz. Les 3 BO étant assimilés à des filiales du COSC, strictement identiques, les audits du SAS pourront être faits partiellement dans l'un ou l'autre BO et le COSC sera donc lui systématiquement audité.

La responsabilité de la bonne application et du respect des normes vis-à-vis du SAS incombe à la direction du COSC.

Audit d'amélioration continue

À la demande du CA, deux membres de la commission technique, issus des milieux horlogers sont chargés de réaliser approximativement tous les deux ans un audit dit d'amélioration continue, pour évaluer les améliorations possibles, tout en favorisant l'harmonisation des processus de certification des pièces qui nous sont confiées. La direction du COSC, les 3 BO et un partenaire externe du COSC sont audités.

Cet audit a été effectué le 25.03.2021 et a donné satisfaction aux auditeurs.

Personnel

Retraite

Pas de départ en retraite en 2021

Engagement / départ

- 1 collaboratrice a quitté le bureau à sa demande à fin juin.
- 1 collaboratrice a quitté le bureau fin septembre pour un regroupement familial.
- 1 collaboratrice dont le contrat en CDD n'a pas été reconduit pour fin 2021.
- 2 collaboratrices venant du chômage ont été engagées en CDI.
- 4 employés auxiliaires ont arrêté leur activité, 4 employés auxiliaires sont arrivés.

Effectif du personnel au 31.12.2021

À fin 2021, le BO du Locle compte 20 collaborateur trice s fixes employé e s aux travaux de certification, 1 collaborateur fixe employé uniquement aux travaux de conciergerie et 28 employés auxiliaires.

<u>Déposants</u>

Le BO du Locle enregistre la plus grande variété de produits, d'où un surcroît de travail en comparaison au bureau de St-Imier et Bienne. Ce phénomène est en partie dû à la composition du tissu économique de notre région. Même si certains de nos déposants ont un volume de dépôts relativement modeste, ils ont souvent besoin d'un support technique dans leurs démarches. De nombreuses visites ont lieu dans nos locaux, favorisant ainsi une meilleure compréhension de nos problèmes respectifs au travers d'échanges fructueux.

Locaux

Selon la décision du conseil d'administration, la prérogative est d'avoir des BO volontairement surdimensionnés de telle manière à pouvoir absorber la production d'un BO qui serait momentanément dans l'incapacité de produire. Actuellement et au vu de l'augmentation constante des dépôts de ces dernières années et les changements intervenus dans la convention de fonctionnement prévue entre le COSC et l'autorité de gestion en 2021, il s'avère que les locaux ne pourront plus garantir cette prérogative au-delà de l'horizon 2024, de ce fait un agrandissement du BO sera effectif durant l'année 2022 le crédit ayant été accepté par le Conseil Général le 30 septembre 2021.

Des contraintes techniques très strictes doivent être respectées pour assurer la certification des instruments qui nous sont confiés, notamment au niveau de la stabilité et du contrôle permanent des conditions environnementales : température, humidité, particules en suspension dans l'air.

Les moyens techniques installés dans nos locaux satisfont pleinement au respect des conditions d'environnement pour la certification et le confort du personnel.

Énergie

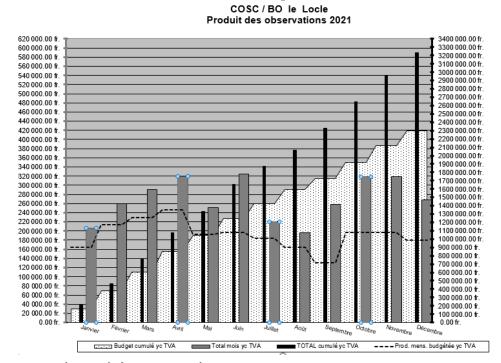
La consommation électrique est stable en légère baisse de 2.00 % : 218'182 kWh en 2020 contre 222'594 kWh en 2021.

La consommation énergétique de la chaudière à gaz de secours devrait être stable pour 2021 à env. 10'500 kWh, les chiffres définitifs n'étant pas connu à la période de bouclement.

Le BO consomme principalement la chaleur produite par l'installation de chauffage de la PPE Le Phare.

Production

Le graphique ci-dessous illustre le produit des observations pour l'année 2021. Les recettes s'élèvent à Fr. 3'232'802.10. -- TTC, budgétées à Fr. 2'323'842. --



En volume facturé, les dépôts 2021 se répartissent comme suit :

	Mvts	Cumul mvts	Global yc TVA	Cumul global
Janvier	50 408	50 408	fr. 206 404.70	fr. 206 404.70
Février	65 069	115 477	fr. 260 100.35	fr. 466 505.05
Mars	72 939	188 416	fr. 290 634.15	fr. 757 139.20
Avril	81 717	270 133	fr. 319 550.65	fr. 1 076 689.85
Mai	64 984	335 117	fr. 251 772.60	fr. 1 328 462.45
Juin	82 995	418 112	fr. 324 257.00	fr. 1 652 719.45
Juillet	58 928	477 040	fr. 220 098.35	fr. 1 872 817.80
Août	49 624	526 664	fr. 196 675.55	fr. 2 069 493.35
Septembre	66 531	593 195	fr. 257 596.50	fr. 2 327 089.85
Octobre	83 647	676 842	fr. 318 609.40	fr. 2 645 699.25
Novembre	83 009	759 851	fr. 319 584.30	fr. 2 965 283.55
Décembre	68 990	828 841	fr. 267 518.55	fr. 3 232 802.10
Total	828 841		fr. 3 232 802.10	

Pour rappel, la quantité de mouvements déposés au COSC dépend directement du marché horloger.

SERVICE DES EAUX

<u>Préambule</u>

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (puits, chaîne de traitement, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos SA. Les actifs liés à cette activité restent comptabilisés au bilan de la Ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui sont souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

À relever que pour la 1ère fois ce rapport inclut le réseau des Brenets.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la Ville par le biais d'un mandat de gestion, moyennant une marge de 5 %. La facturation aux clients est établie par Viteos SA, qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie et hydrologie

En 2021, il est tombé 1'723 mm de précipitations, contre 1'304 mm en 2020.

La moyenne annuelle des 82 dernières années se situe à 1'465 mm, avec un maximum de 1'967 mm en 1999 et un minimum de 957 mm en 1964.

Zones de protection

Les zones de protection ont été sanctionnées en 2015 par le Conseil d'État.

En 2017, celle des Éplatures a été élargie et celle du puits Verger a été déclassée à cause de l'abandon de l'exploitation de ce puits. À la demande du SCAV, le Puits de la Combe-Girard est hors service depuis décembre 2017 en attendant que le conflit d'intérêts concernant la présence de jardins potagers sur sa zone de protection S1 soit résolu.

En 2018, la Ville du Locle a décidé d'abandonner le puits Rolex et le déclassement de sa S1, qui a été englobée dans la S2 du puits de France. Avec la construction d'un nouveau bâtiment sur cette S2, un suivi régulier des COV au puits de France se poursuit depuis 2019. Les analyses ont montré que les pompages ont altéré la concentration de perchloréthylène dans ce puits. Le SENE a décidé la poursuite des analyses jusqu'à ce que la concentration baisse aux niveaux d'avant le chantier.

L'étude entreprise pour déterminer l'origine de la contamination de l'eau de la nappe alimentant le puits de France par du perchloréthylène est toujours en cours.

Stockage d'eau brute

Les cuves du réservoir des Jeanneret ont été lavées en février et la cuve de mélange de l'usine centrale en janvier. Dans la chambre de vannes (cuve de mélange et réservoir des Jeanneret), les déshumidificateurs ont été remplacés. Le cadre de la porte de la cuve Est a dû être étanchéifié.

Puits et captages

Puits des Envers

Environ 1'570 heures de pompage (~130'000 m³ évacués au Bied) ont été nécessaires pour maintenir le niveau de la nappe en dessous de la limite d'inondation.

Puits des Jeanneret

Un déshumidificateur a été posé. Il n'y a dorénavant plus d'eau qui suinte sur les murs intérieurs.

Puits du Brondon

L'ancienne pompe de refoulement d'eau (hors-service depuis plusieurs années) a été démontée et évacuée pour faire de la place dans l'édifice.

Captages de la Grecque

Les conduites de décharge/trop-plein de 6 des 9 captages ont été curées/débouchées. L'extrémité aval des conduites a été piquetée pour repérage ultérieur. Les drains d'alimentation de ces captages ont également été curés.

Chaîne de traitement (CTE)

La chaîne de traitement a fonctionné normalement et à satisfaction. Des travaux normaux d'entretien et de maintenance ont été effectués.

L'électrolyseur a été remplacé en automne.

Le moteur de la pompe 1 d'eau brute ainsi que le démarreur et le câble électrique blindé ont été remplacés en septembre.

La pompe d'échantillonnage (pour les appareils de mesure) de la cuve d'eau traitée a été changée.

Les pompes d'injection de floculant pour le traitement de l'eau ont été remplacées.

Les cuves de la station ont toutes été lavées en février.

Réservoirs

Réservoir du Communal

Les cuves du réservoir ont été lavées en mars.

Réservoir du Voisinage

Les cuves du réservoir n'ont pas été lavées en 2021. Elles le seront début 2022.

Réservoir de l'Essert (Brenets)

La cuve du réservoir a été lavée en février.

Réservoir de l'Adeu (Brenets)

Les cuves du réservoir ont été lavées en juillet.

Eau de secours et eau d'appoint

SIVAMO

Les ressources locales pour la Ville du Locle étant suffisantes, il n'y a pas eu besoin de recourir à un soutirage d'eau complémentaire au volume sanitaire annuel souscrit de $84'596 \, \text{m}^3$.

Toutefois, lors de l'arrêt de la station pour le remplacement des installations d'ozonation, un volume de 3'641 m³ a dû être soutiré pour garantir l'approvisionnement de la Ville.

La fourniture d'eau dans le réservoir de L'Essert aux Brenets a été de 22'249 m³ au total pour compléter le manque des ressources propres de l'Adeu.

La qualité de l'eau en provenance du SIVAMO est conforme aux normes et le taux de chlore est satisfaisant.

Télégestion

4'667 alarmes ont été traitées en 2021 : 2'750 indicatives, 1'100 en priorité secondaire et 817 urgentes.

Le système de désinfection finale au chlore a été remplacé et le nouveau système installé a été intégré dans la télégestion. La fabrication de Javel par électrolyse datait de la mise en service de la station de traitement en 1994.

Secteur distribution

Réseau de distribution et branchements

Afin de garantir la pérennité du réseau de distribution, les conduites ont été remplacées dans les secteurs suivants :

- Jeanneret / Carabinier
- Cimetière
- Pré-du-Lac (Les Brenets)

Fuites

4 fuites (9 fuites en 2020) ont été réparées en 2021, dont 3 dues à la corrosion.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 50 occasions : 1 fuite, 18 alarmes qualité d'eau, 15 défauts d'appareil, 4 problèmes liés au pompage, 5 défauts de transmission et 7 défauts d'électricité.

Statistiques du réseau

Les longueurs 2021 des réseaux, y compris Les Brenets, figurent dans le tableau ci-après :

	2021 (mètres)
Réseau transport	20'754
Réseau de distribution et hydrantes	51'869
Branchements normaux, communs, internes et fontaines	42'076
Conduites de refroidissement, vidange, source et purge	698
Longueur totale	115'395

	Distribution	Branchement
Remplacement, entretien (mètres)	164	234
Taux de renouvellement [%]	0.32 %	0.88 %

Fontaines publiques

Sur les 32 fontaines publiques de la Ville du Locle, 7 sont utilisées comme purges permanentes en bout de réseau. Les 25 autres sont ornementales et leur entretien est facturé directement à la Ville. Depuis 2020, la consommation n'est plus facturée à la Ville. La fontaine du Casino est restée hors service toute l'année, car l'entretien de son bassin est très contraignant (bassin toujours sale, rempli de sable et de déchets en tout genre). Les deux fontaines sises aux Brenets sont ornementales et donc mises hors service pendant l'hiver.

Ventes d'eau

	2021		202	0
Eau vendue réseau Le Locle et Les Brenets (y c. SEVAB)	800'000	m ³	725'000	m³
Moyenne journalière par habitant pour Le Locle (-200 env. non raccordés au réseau)	197	litres	197	litres
Livraison à des tiers (SEVAB)				
Eau livrée par le SEVAB	1'747	m^3	1'838	m^3
Eau livrée au SEVAB	39'890	m^3	26'740	m^3
Vente au SEVAB	38'143	m ³	24'902	m ³
Différence avec l'année précédente	+13'241	m^3	-8'657	m^3
ou	+53.2	%	-24.7	%

Afin d'alimenter les hameaux du Prévoux et de L'Ecoualta, 1'747 m³ d'eau ont été soutirés sur le réseau du SEVAB.

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

	2021	2020
	Inclus Les Brenets	
Pose de nouveaux compteurs	12	9
Dépose de compteurs	9	1
Remplacement de compteurs	269	138
Nb de compteurs en service au 31 décembre	1'898	1'656
Contrôles périodiques d'installations	176	99
Nb d'installations périodiques non conformes	80	40

Secteur Qualité

Une permanence téléphonique "Piquet qualité" est en place depuis 2015. Ce piquet, qui est atteignable 24h/24, appuie un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

Depuis juillet 2015, après une interruption d'une année, le réseau du Locle est à nouveau désinfecté avec du chlore. Parallèlement, la surveillance en continu de la qualité de l'eau a été renforcée, avec l'installation de nouveaux appareils au réservoir du Voisinage, au Saignolat, au retour de réseau à la CTE et à la chambre de Monts, afin de détecter en temps réel une contamination chimique ou microbiologique. Des alarmes provoquées par ces appareils en cas de dépassement des seuils établis permettent ainsi une réaction dans les meilleurs délais.

Un cytomètre en flux en continu a été installé en 2017 à la sortie du bassin d'eau traitée de la CTE. Il permet la quantification du nombre total de cellules (TCC) et du nombre de cellules vivantes (ICC) avec prélèvement d'un échantillon toutes les 2 heures. En février 2019, des seuils d'alarme ont été établis pour le nombre total de cellules (TCC) et le nombre de cellules vivantes (ICC). Des alarmes provoquées par le changement d'éléments de l'ozonation et pendant le rétrolavage du filtre bicouche montrent leur efficacité à indiquer un changement significatif de la qualité de l'eau.

Autocontrôle

En 2021, des campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur. La qualité de l'eau des réseaux du Locle et des Brenets a globalement respecté les valeurs maximales tout au long de l'année.

Tableau 1. Campagne d'analyses de l'eau des réseaux du Locle et des Brenets en 2021

Types d'analyses	eaux brutes	eau traitée	Chantiers
Bactériologie et chimie	22	62	23
Micropolluants	2	1	-
Cytométrie en flux	-	134	-

Qualité

6 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2021, dont 3 ont nécessité une intervention sur place.

L'eau des réseaux du Locle et des Brenets est bien minéralisée. Ce sont des eaux dures, calciques, chargées en hydrogénocarbonates, peu sulfatées et peu ou pas influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates ont varié respectivement de 3.2 à 8.9 mg/L et de 5.5 à 5.8 mg/L en 2021.

Eaux brutes

En 2021, 70 échantillons des sources et des puits du Locle et des Brenets ainsi que des étapes de traitement dans la CTE ont été analysés (Tableau 1), dont 48 concernent le contrôle hebdomadaire du puits de France pour surveiller d'éventuelles influences du chantier Rolex. Leur composition chimique est stable au long de l'année et la qualité bactériologique varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques. Les 11 dépassements observés pour les silicates (5 mg/l) confirment la présence naturelle de cet élément dans les sources du Locle. Les 3 dépassements pour les chlorures (40 mg/l) montrent l'influence du salage de la H20 sur ces captages. Ce composé dépasse régulièrement la norme en hiver à la combe des Enfers et au puits de la Maladière.

En raison des travaux sur la S2 du Puits de France, des analyses hebdomadaires ont été effectuées pendant toute l'année sur l'eau du puits. Elles montrent que la concentration de perchloroéthylène a augmenté à environ 30 μ g/L dès l'arrêt des pompages dans le chantier et est d'environ 14 μ g/L actuellement. Le niveau du puits par contre est revenu à environ 11 m.

Eaux traitées (réseau et CTE)

62 échantillons ont été analysés dans les réseaux. 1 dépassement de la valeur maximale pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml) n'a pas été confirmé lors d'une seconde analyse. 10 dépassements de la valeur maximale pour le chlore libre (0.1 mg/l) ont été enregistrés. Ces non-conformités mineures ne présentent pas de danger pour la santé des consommateurs. Les autres paramètres analysés sont conformes. Un exemple des résultats obtenus dans le réseau loclois est fourni dans le tableau ci-après.

Résultats des analyses de l'eau prélevée au réservoir du Communal le 22 septembre 2021

Hydrogénocarbonates	mg/L	364
Chlorures	mg/L	20.3
Nitrates	mg/L	6.7
Sulfates	mg/L	9.1

Sodium	mg/L	10.2
Potassium	mg/L	1.6
Magnésium	mg/L	12.3
Calcium	mg/L	106.8

Fluorures	mg/L	0.3
pН	-	7.8
Dureté totale	٥f	32.7
Conductivité	μS/cm	622

Micropolluants

Une campagne d'analyses sur 232 micropolluants organiques a été effectuée en juillet 2021. Font partie des substances analysées des pesticides, des résidus médicamenteux, des perturbateurs endocriniens, des composés organiques volatils, des métabolites de chlorothalonil.

Aucune des substances analysées n'a été détectée, ni dans l'eau brute, ni dans l'eau traitée, malgré les méthodes d'analyses ultraperformantes, qui permettent de déceler des concentrations de l'ordre de 1 ng/l, selon les substances.

Étant donné le très grand nombre de substances susceptibles d'être présentes dans l'environnement, il n'existe pas de norme différenciée par substance, sauf pour certaines catégories, comme les pesticides. Pour ceux-ci, la norme en vigueur est de 100 ng/l (0.1 µg/l) par substance. Cette valeur est considérée comme une valeur maximale pour chaque substance de toxicité inconnue mais à la structure chimique connue et ayant des caractéristiques structurelles suggérant un potentiel génotoxique. Pour les substances qui sont considérées comme n'ayant pas un potentiel génotoxique, la valeur maximale est de 10 µg/l.

Provenance de l'eau

L'eau provient des captages exploités par les Villes du Locle et des Brenets, ainsi que du SIVAMO. En moyenne annuelle, l'eau des captages du Locle a contribué pour 93 % et celle des captages des Brenets pour 69 % de l'approvisionnement en 2021.

L'eau des captages du Locle et celle apportée par le SIVAMO sont traitées par chloration; l'eau des Brenets est traitée aux UV.

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau du Locle sont consultables sur le site Internet www.viteos.ch.

Secteur bureau technique eau

Projet de réseau d'eau Beauregard

L'établissement d'un PGEE hors zone, durant la première moitié de l'année, est arrivé à la conclusion que la grande majorité des systèmes de traitement des eaux usées étaient conformes aux exigences cantonales.

Durant le mois de juin, trois séances d'information, destinées aux propriétaires du secteur ont été organisées. Au total, 38 propriétaires sur 87 y ont participé. Ces séances ont été suivies par des rencontres individuelles avec chacun des 87 propriétaires, représentant 101 bien-fonds au total. Environ la moitié des propriétaires s'est montrée intéressée, à divers degrés, à poursuivre l'étude d'un raccordement de leur bâtiment.

Ces résultats ont été présentés au moins de décembre au représentant du Conseil communal. Une décision de l'exécutif est attendue en début d'année 2022 pour connaître la suite qui sera donnée à ce dossier.

Développement du réseau Le Crozot

En raison de l'accent mis sur le projet de Beauregard, le projet du Crozot a été mis en veille. Les enseignements tirés de l'étude de Beauregard pourront être appliqués sur ce réseau, ce qui accélèrera sa mise en œuvre.

CTE - Renouvellement de l'étape d'ozonation

À la suite du crédit de Fr. 660'000.- accordé par le Conseil général le 24 septembre 2020 pour le renouvellement des deux ozoneurs servant à la désinfection de l'eau, les appels d'offres ont été lancés durant la première moitié de l'année. Les travaux ont débuté au début de mois de septembre pour se terminer à fin novembre. Ils se sont déroulés selon les prévisions et la station fonctionne avec les deux nouveaux ozoneurs depuis le début du mois de décembre.

Le montant final des travaux est inférieur au crédit voté. Les subventions doivent encore être sollicitées conformément à la promesse reçue du Service de l'Environnement (SENE) du canton, ce qui sera fait au début de l'année 2022.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

	2020	2021	Différence
Puissance installée [kW]	126	116	-10
Nb ensemble lumineux 1)	1368	1379	11
Nb de luminaires 2)	1398	1416	18
Nb de lampes 3)	1406	1419	13
Types de lampes			
Fluorescent	9	9	0
Iodures métalliques	81	80	-1
Sodium	534	480	-54
LED	782	850	68

- 1) Emplacement composé d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
- 2) Luminaire équipé d'une ou plusieurs sources lumineuses
- 3) Source lumineuse

L'augmentation du nombre de points lumineux est due à la création de la Rue des Dolines et du chemin piétonnier entre la Rue des Jeanneret et la Rue Le Corbusier, ceci sans augmentation de la puissance installée.

Les lampes LED représentent plus de 60 % de l'éclairage public de la Ville du Locle.

Les baisses successives de consommation sur les 12 dernières années représentent 52.6 %, dépassant ainsi les objectifs fixés.

